



Arteparc de Fuveau | Bât A

Lieu-dit Plan de Fabrique

13710 Fuveau

Dossier Cas par cas dans le cadre de l'aménagement d'une centrale photovoltaïque au sol

Pré-diagnostic écologique

Commune du Puy-Sainte-Réparate (13)

Janvier 2026

VERSION 2



41 av. des Ribas, 13 770 Venelles, France, +33 (0)4 42 20 12 57
25 rue Vincent Gonzalès, 33130 Bègles, France, France,

www.mtda.fr
mtda@mtda.fr



SOMMAIRE

1 Présentation du contexte et localisation du site	5
1.1 Les attentes	5
1.2 La localisation du site	5
1.3 Les zones d'études	6
2 Analyse des données existantes	7
2.1 Protections réglementaires	7
2.2 Protections contractuelles	8
2.3 Protections foncières	10
2.4 Inventaires patrimoniaux	11
2.5 Plan national d'actions	13
2.6 Les continuités écologiques	15
2.6.1 Principe du Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE)	15
3 Méthodologie d'inventaires	18
3.1 Les relevés de terrain	18
3.2 Les méthodes d'investigations	18
3.2.1 Les habitats naturels et la flore	18
3.2.2 Les zones humides	19
3.2.3 La faune	23
4 Analyse des données bibliographiques	25
4.1 Habitats et Flore	25
4.2 Zones humides	27
4.3 Faune	30
4.3.1 Avifaune	30
4.3.2 Amphibiens	32
4.3.3 Reptiles	33
4.3.4 Chiroptères	33
4.3.5 Mammifères terrestres	33
4.3.6 Insectes	34
5 Analyse des données d'inventaires	35
5.1 Habitats et Flore	35
5.2 Zones humides	47
5.3 Faune	54
5.3.1 Avifaune	54
5.3.2 Chiroptères	56
5.3.3 Autre faune	57
5.3.4 Fiches espèces	59

5.4 Synthèse des enjeux.....	67
6 Présentation du projet	69
7 Les impacts écologiques du projet et mesures	70
7.1 Impacts probables bruts (sans mesures)	70
7.2 Impacts prévisibles spécifiques au site	71
7.3 Proposition de mesures de la séquence ERC.....	84
7.4 Mise en évidence des impacts résiduels après application des mesures	99
8 Conclusion.....	111
9 Annexes	112
9.1 Données bibliographiques	112
9.1.1 Flore générale.....	112
9.1.2 Avifaune d'intérêt.....	127
9.1.3 Avifaune générale.....	136
9.1.4 Autres taxons.....	152
9.2 Données d'inventaires.....	173
9.2.1 Flore.....	173
9.2.2 Faune.....	175

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Table GEPPA modifiée des classes de sols hydromorphes (1981)	21
Figure 2 : Illustration de sondages pédologiques de sols humides	22
Figure 3 : Exemples de sondages réalisés sur le site	51
Figure 4 : Collection de photo issus de sondages dans la Zone Humide	52

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Protections contractuelles dans la zone d'étude éloignée	8
Tableau 2 : Protections foncières dans la zone d'étude éloignée	11
Tableau 3 : Inventaires patrimoniaux dans les différentes aires d'étude	12
Tableau 4 : Flore patrimoniale présente dans la bibliographie	25
Tableau 5 : Avifaune d'intérêt potentiellement nicheuse sur la zone d'étude ou ses abords	31
Tableau 6 : Liste des espèces invasives présentes sur la zone d'étude	36
Tableau 7 : Liste des habitats présente sur la zone d'étude	42
Tableau 8 : Synthèse des sondages pédologiques	48
Tableau 9 : Analyse des scénarios tendanciels des enjeux écologiques	67
Tableau 10 : Impacts prévisibles du projet sur les zones d'étude immédiate et rapprochée	72
Tableau 11 : Principales périodes de sensibilité pour la faune.	86
Tableau 12 : Impacts résiduels du projet sur la zone d'étude	100

LISTE DES CARTES

Carte 1 : Localisation du projet	5
Carte 2 : Limite des différentes zones d'étude	6
Carte 3 : Protections réglementaires au sein de la zone d'étude éloignée	7
Carte 4 : Sites Natura 2000 au sein de la zone d'étude éloignée	9
Carte 5 : Parc Naturel Régional au sein de la zone d'étude éloignée	10
Carte 6 : Protections foncières au sein de la zone d'étude éloignée	11
Carte 7 : ZNIEFF au sein des différentes zones d'étude	13
Carte 8 : PNA Lézard ocellé dans la zone d'étude éloignée	14
Carte 9 : PNA Aigle de bonelli dans la zone d'étude éloignée	15
Carte 10 : SRCE au sein de l'aire d'étude	17
Carte 11 : Pré-localisation de zones humides	27
Carte 12 : Localisation des espèces invasives et exotiques	37
Carte 13 : Typologie des habitats	45
Carte 14 : Enjeux des habitats	46
Carte 15 : Localisation des sondages pédologiques	53
Carte 16 : Avifaune à enjeu observée au sein des zones d'étude immédiate et rapprochée	55
Carte 17 : Superposition du projet sur les enjeux de la zone d'étude	83

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement d'une centrale photovoltaïque au sol – Ténergie



Rédaction	Amélia DAPSENCE	Ecologue flore, habitats et zones humides
	Juliette BERAUD	Ecologue faune
	Nolwenn MADERN	Ecologue faune
	Nicolas MARMET	Ecologue faune
Supervision	Stéphanie FRAYSSE	Cheffe de projet

1 Présentation du contexte et localisation du site

1.1 Les attentes

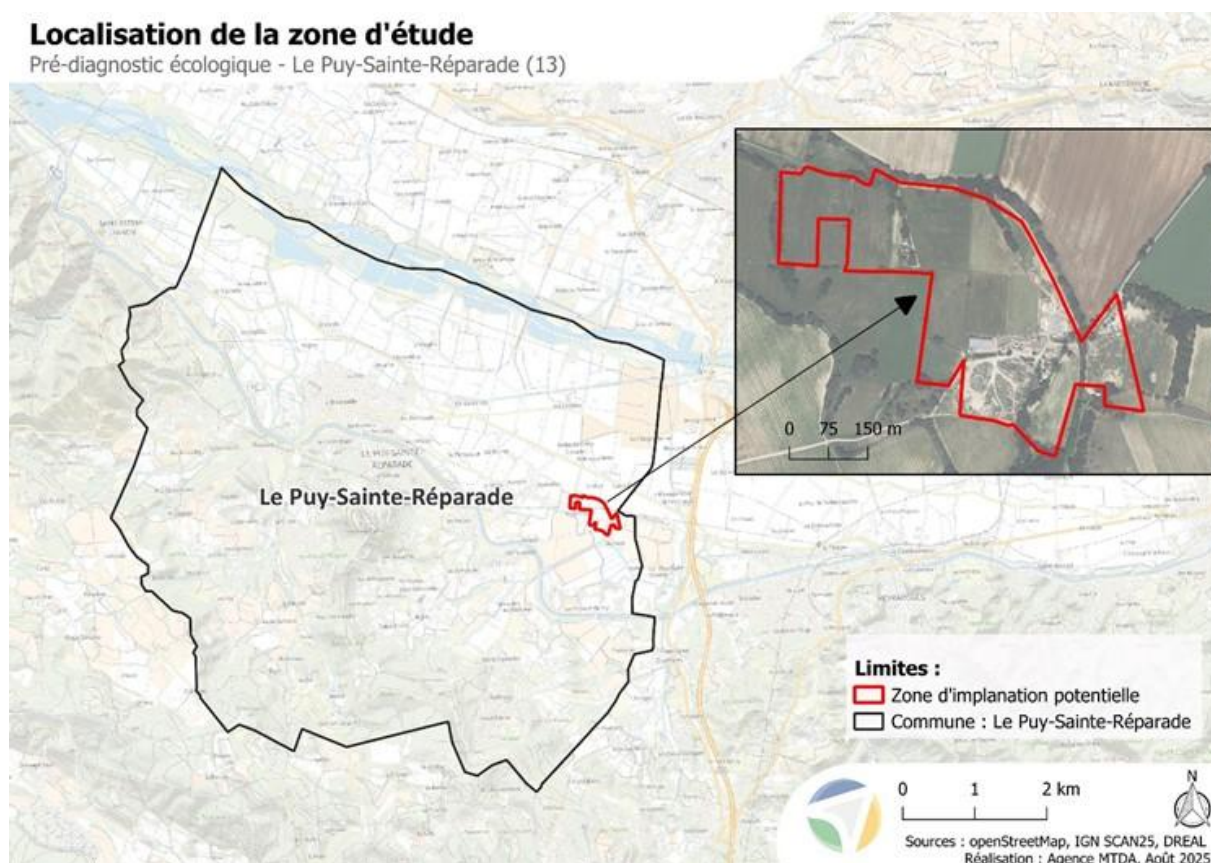
Ténergie porte un projet de centrale photovoltaïque au sol sur la commune de Le Puy-Sainte-Réparate dans les Bouches-du-Rhône (13).

L'objectif est de réaliser un pré-diagnostic écologique pour dégager les sensibilités potentielles des sites.

1.2 La localisation du site

Le terrain se situe sur la commune de Le Puy-Sainte-Réparate dans les Bouches-du-Rhône (13) en région PACA.

Le périmètre de la zone d'étude immédiate couvre environ 16,60 ha.



Carte 1 : Localisation du projet

1.3 Les zones d'études

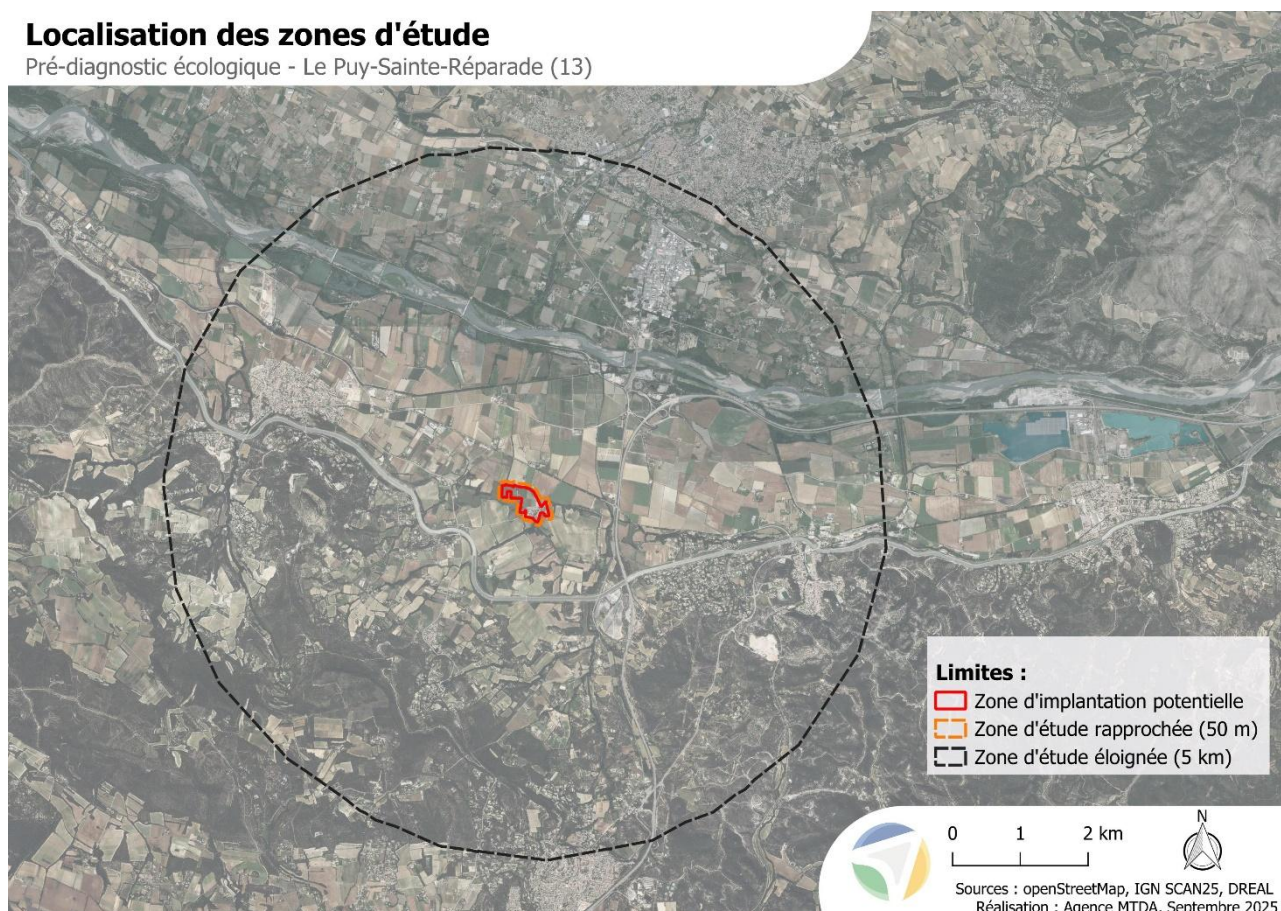
Zone d'implantation potentielle : il s'agit des limites parcellaires dans le périmètre duquel les prospections ont été réalisées.

Zone d'étude rapprochée : il s'agit d'une bande périphérique de l'ordre de 50 m, permettant de voir localement les liens avec l'environnement naturel proche, et qui a été également prospectée.

Zone d'étude éloignée : Il s'agit d'un espace de 5 km autour des parcelles visant à présenter le site dans son contexte environnemental global (périmètres d'inventaire et de protection, continuités écologiques, consultation des bases de données naturalistes, ...).

Localisation des zones d'étude

Pré-diagnostic écologique - Le Puy-Sainte-Réparate (13)



Carte 2 : Limite des différentes zones d'étude

2 Analyse des données existantes

L'analyse des périmètres d'inventaire et de protection du patrimoine naturel a été effectuée sur la zone d'étude éloignée.

2.1 Protections réglementaires

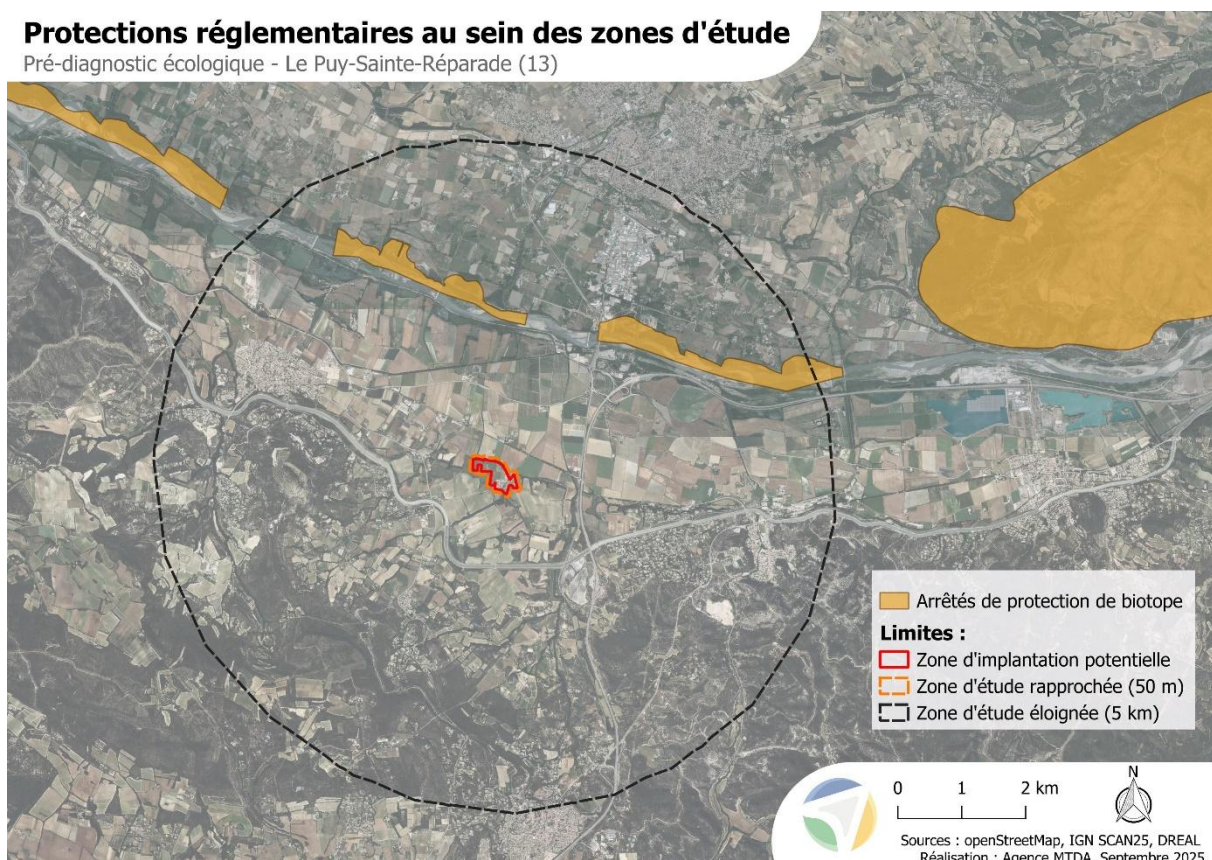
Les protections réglementaires visent un objectif de préservation des habitats et des espèces, et constituent la plus forte mesure de protection. Ce sont principalement les espaces suivants :

- Parc National (PN),
- Réserve Naturelle Nationale (RNN),
- Réserve Naturelle Régionale (RNR),
- Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB),
- Réserve de chasse et de faune sauvage,
- Réserve biologique (domaniale, forestière).

La zone d'étude éloignée intercepte les Arrêtés de protection de biotope « Lit de la Durance, lieu-dit Tombadou » (FR3800163) et « Lit de la Durance, lieu-dit le Mulet » (FR3800164) situés à environ 2 km au nord de la zone d'étude immédiate.

Protections réglementaires au sein des zones d'étude

Pré-diagnostic écologique - Le Puy-Sainte-Réparate (13)



Carte 3 : Protections réglementaires au sein de la zone d'étude éloignée

2.2 Protections contractuelles

Les protections contractuelles ou périmètres de gestion concertés sont des espaces appartenant à des personnes publiques ou privées, physiques ou morales et méritant d'être préservés au regard de l'intérêt que présentent les espèces faunistiques ou floristiques qu'ils abritent, en considération de ses qualités paysagères, etc. Deux types de protections contractuelles peuvent être concernées :

- Réseau Natura 2000 – directives européennes « Habitats » et « Oiseaux » ;
- Parc Naturel Régional (PNR).

Natura 2000 est un réseau européen de sites naturels ou semi-naturels ayant une grande valeur patrimoniale. En la matière, les deux textes de l'Union européenne les plus importants sont les directives « Oiseaux » (1979) et « Habitats » (1992). Elles établissent la base réglementaire du grand réseau écologique européen. Les sites désignés au titre de ces deux directives forment le réseau Natura 2000.

- La directive « Oiseaux » propose la conservation à long terme des espèces d'oiseaux sauvages de l'Union européenne en ciblant 181 espèces et sous-espèces menacées qui nécessitent une attention particulière. Plus de 3 000 sites ont été classés par les États de l'Union en tant que Zones de Protection Spéciale (ZPS).
- La directive « Habitats » établit un cadre pour les actions communautaires de conservation d'espèces de faune et de flore sauvages ainsi que de leurs habitats. Cette directive répertorie plus de 200 types d'habitats naturels, 200 espèces animales et 500 espèces végétales présentant un intérêt communautaire et nécessitant une protection. Les Zones Spéciales de Conservation (ZSC), actuellement plus de 20 000 pour 12% du territoire européen, permettent une protection de ces habitats et espèces menacées.

La zone d'étude éloignée comprend deux sites Natura 2000 de la Directive Habitats : La Durance (FR9301589) à 2 km au nord de la zone d'implantation potentielle et la Montagne Sainte Victoire (FR9301605) à 4,3 km à l'est de celle-ci, et un site Natura 2000 de la Directive Oiseaux : La Durance (FR9312003) à 2 km au nord de la ZIP.

La zone d'étude éloignée intercepte également le Parc Naturel Régional du Luberon (FR8000003) situé à 2,2 km au nord de la zone d'implantation potentielle.

Tableau 1 : Protections contractuelles dans la zone d'étude éloignée

Type de périmètre	Dénomination – Code	Distance à la zone d'implantation potentielle
Natura 2000 Directive Habitats ZSC	La Durance FR9301589	2 km au nord
	Montagne Sainte Victoire FR9301605	4,3 km à l'est
Natura 2000 Directive Oiseaux ZPS	La Durance FR9312003	2 km au nord
Parc Naturel Régional	Luberon FR8000003	2,2 km au nord

Selon l'INPN, la Durance constitue la seule grande rivière provençale, à régime méditerranéen, dont la biostructure a profondément évolué depuis quelques décennies (aménagements hydroélectriques). Fréquentée par plus de 260 espèces d'oiseaux, la vallée de la Durance est certainement l'un des sites de France où la diversité avifaunistique est la plus grande. La plupart des espèces françaises (à l'exception de celles inféodées aux rivages marins ou aux étages montagnards) peut y être rencontrée.

La Durance est régulièrement fréquentée par plus de 60 espèces d'intérêt communautaire, ce qui en fait un site d'importance majeure au sein du réseau Natura 2000.

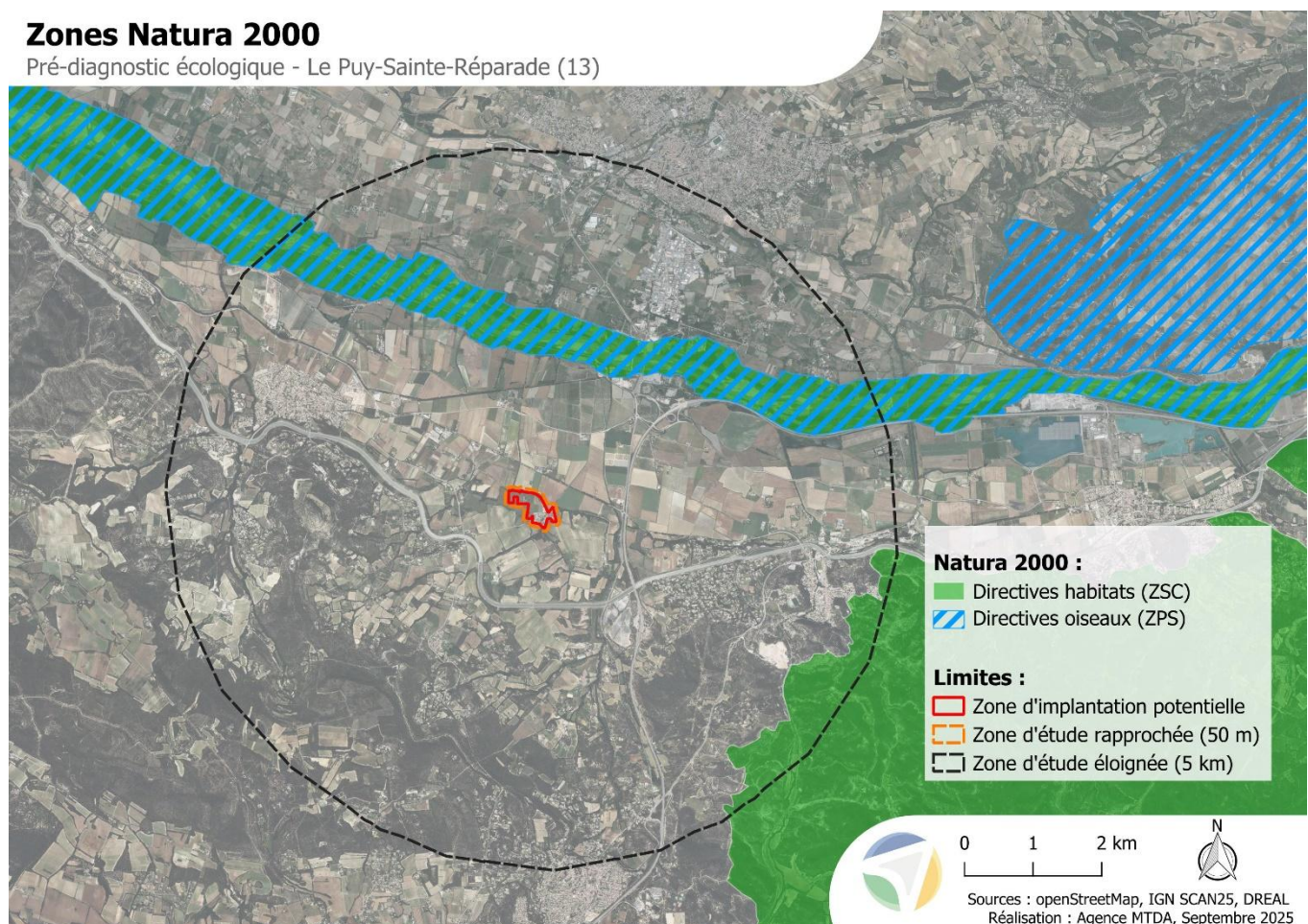
Les zones agricoles riveraines constituent des espaces ouverts propices à diverses espèces patrimoniales (Alouette lulu, Pipit rousseline, Pie-grièche écorcheur, etc.) et sont régulièrement fréquentées par les grands rapaces (Percnoptère d'Egypte, Circaète Jean-le-Blanc, Aigle de Bonelli, Aigle royal, Grand-duc d'Europe, Faucon pèlerin) nichant dans les massifs alentour.

La ZSC « La Durance » est un cours d'eau d'importance majeur en termes de corridor écologique. Elle est très favorable à la conservation des chiroptères et de l'Apron du Rhône.

La ZPS « La Durance » est un site de fort intérêt pour la conservation d'espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire comme le Blongios nain, le Milan noir, l'Alouette calandre et l'Outarde canepetière.

Zones Natura 2000

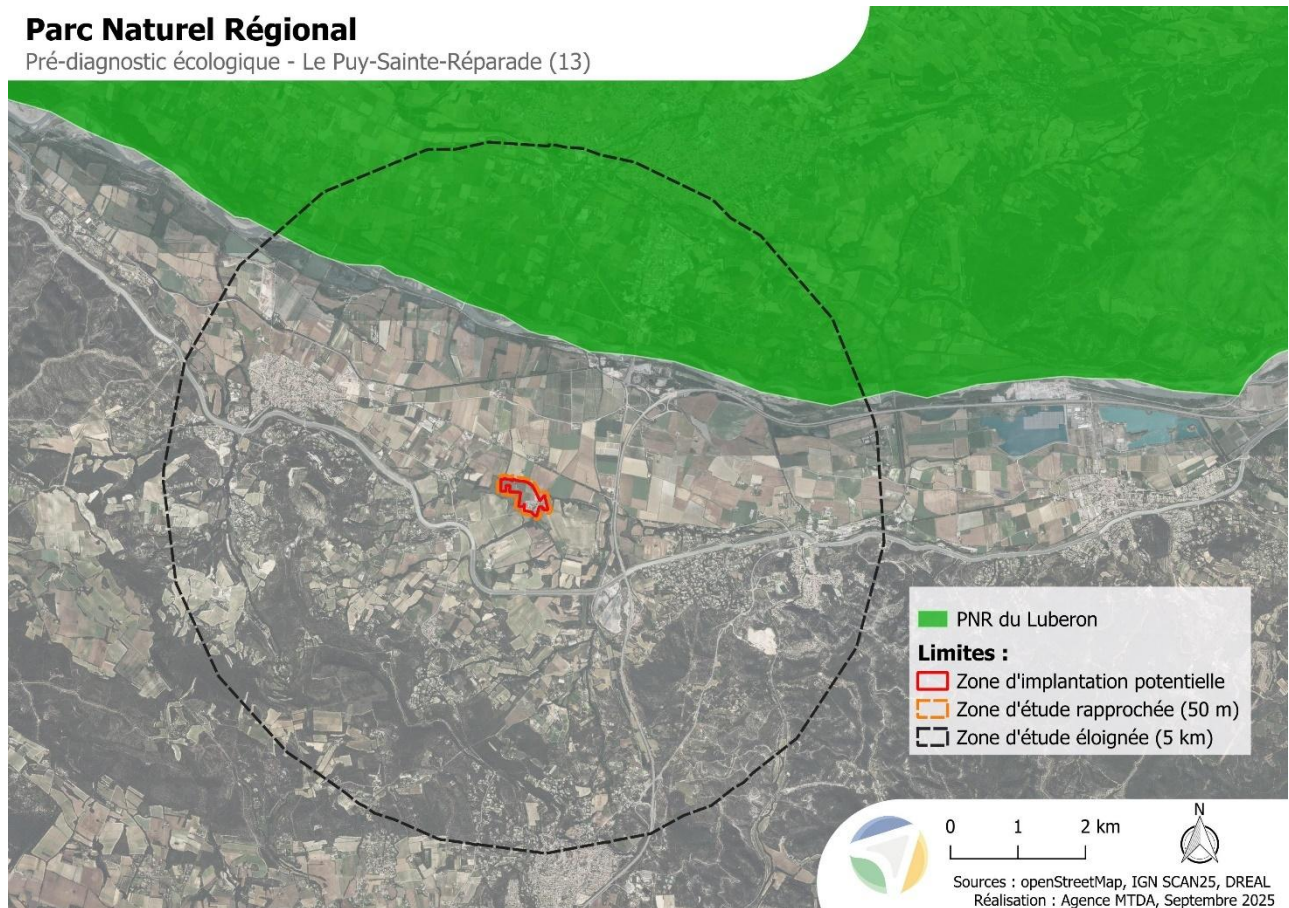
Pré-diagnostic écologique - Le Puy-Sainte-Réparate (13)



Carte 4 : Sites Natura 2000 au sein de la zone d'étude éloignée

Parc Naturel Régional

Pré-diagnostic écologique - Le Puy-Sainte-Réparate (13)



Carte 5 : Parc Naturel Régional au sein de la zone d'étude éloignée

2.3 Protections foncières

Dans un but de protection et de valorisation du patrimoine naturel, il existe en France un éventail d'outils juridiques de protection foncière. Cette protection passe par l'acquisition de la maîtrise foncière des espaces naturels. Cette méthode de protection est utilisée par différentes structures :

- Les Conseils Départementaux, via la politique des Espaces Naturels Sensibles ;
- Le Conservatoire du Littoral ;
- Les Conservatoires d'Espace Naturel.

Les **Espaces Naturels Sensibles (ENS)** des départements sont un outil de protection des espaces naturels par leur acquisition foncière ou par la signature de conventions avec les propriétaires privés ou publics. Ces espaces reconnus pour leurs patrimoines naturels exceptionnels accueillent une faune et une flore très diversifiées ou remarquables.

Le **Conservatoire du Littoral** est un établissement public administratif français. Sa mission vise à l'acquisition de sites côtiers, dans le but de limiter le développement d'infrastructures sur les littoraux et rivages et de protéger le patrimoine naturel particulier des rivages maritimes et/ou lacustres.

Les **Conservatoires d'Espace Naturel** sont des structures associatives qui ont pour mission la préservation du patrimoine naturel. Leur action repose sur la maîtrise foncière et d'usage des sites naturels. Les espaces gérés par le CEN comprennent des milieux et des habitats variés.

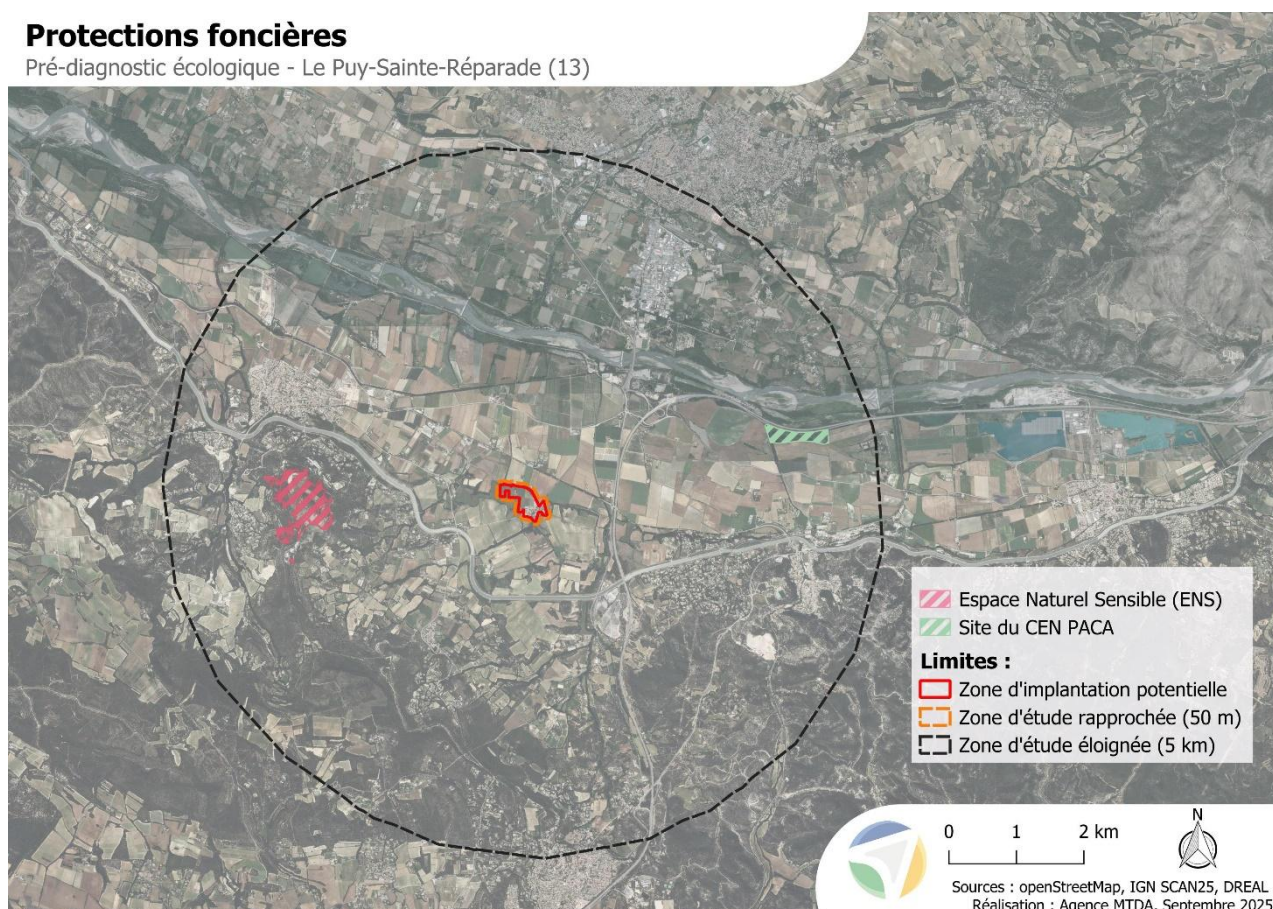
Deux dispositifs de protection foncière sont appliqués au sein de la zone d'étude éloignée. Il s'agit d'un ENS nommé « La Quille » situé à 2,4 km à l'ouest de la ZIP, et d'un site du CEN PACA intitulé « Etang des joncquiers » localisé à 3,4 km au nord-est de celle-ci.

Tableau 2 : Protections foncières dans la zone d'étude éloignée

Type de périmètre	Dénomination – Code	Distance à la zone d'implantation potentielle
ENS	La Quille	2,4 km à l'ouest
Site du CEN PACA	Etang des joncquiers	3,4 km au nord-est

Protections foncières

Pré-diagnostic écologique - Le Puy-Sainte-Réparate (13)



Carte 6 : Protections foncières au sein de la zone d'étude éloignée

2.4 Inventaires patrimoniaux

L'**inventaire ZNIEFF** lancé en 1982 au niveau national par le Ministère de l'Environnement, a pour objectif d'identifier des secteurs présentant de fortes capacités biologiques et un bon état de conservation.

Les Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) sont des secteurs du territoire particulièrement intéressants sur le plan écologique, participant au maintien des grands

équilibres naturels ou constituant le milieu de vie d'espèces animales et végétales rares, caractéristiques du patrimoine naturel régional. On distingue deux types de ZNIEFF :

- Les ZNIEFF de type I, d'une superficie généralement limitée, définies par la présence d'espèces, d'associations d'espèces ou de milieux rares, remarquables ou caractéristiques du patrimoine naturel national ou régional ;
- Les ZNIEFF de type II qui sont des grands ensembles naturels riches et peu modifiés, ou qui offrent des potentialités biologiques importantes. Les zones de type II peuvent inclure une ou plusieurs zones de type I.

L'inventaire ZNIEFF est un outil de connaissance. Il ne constitue pas une mesure de protection juridique directe. Toutefois l'objectif principal de cet inventaire réside dans l'aide à la décision en matière d'aménagement du territoire vis à vis du principe de la préservation du patrimoine naturel.

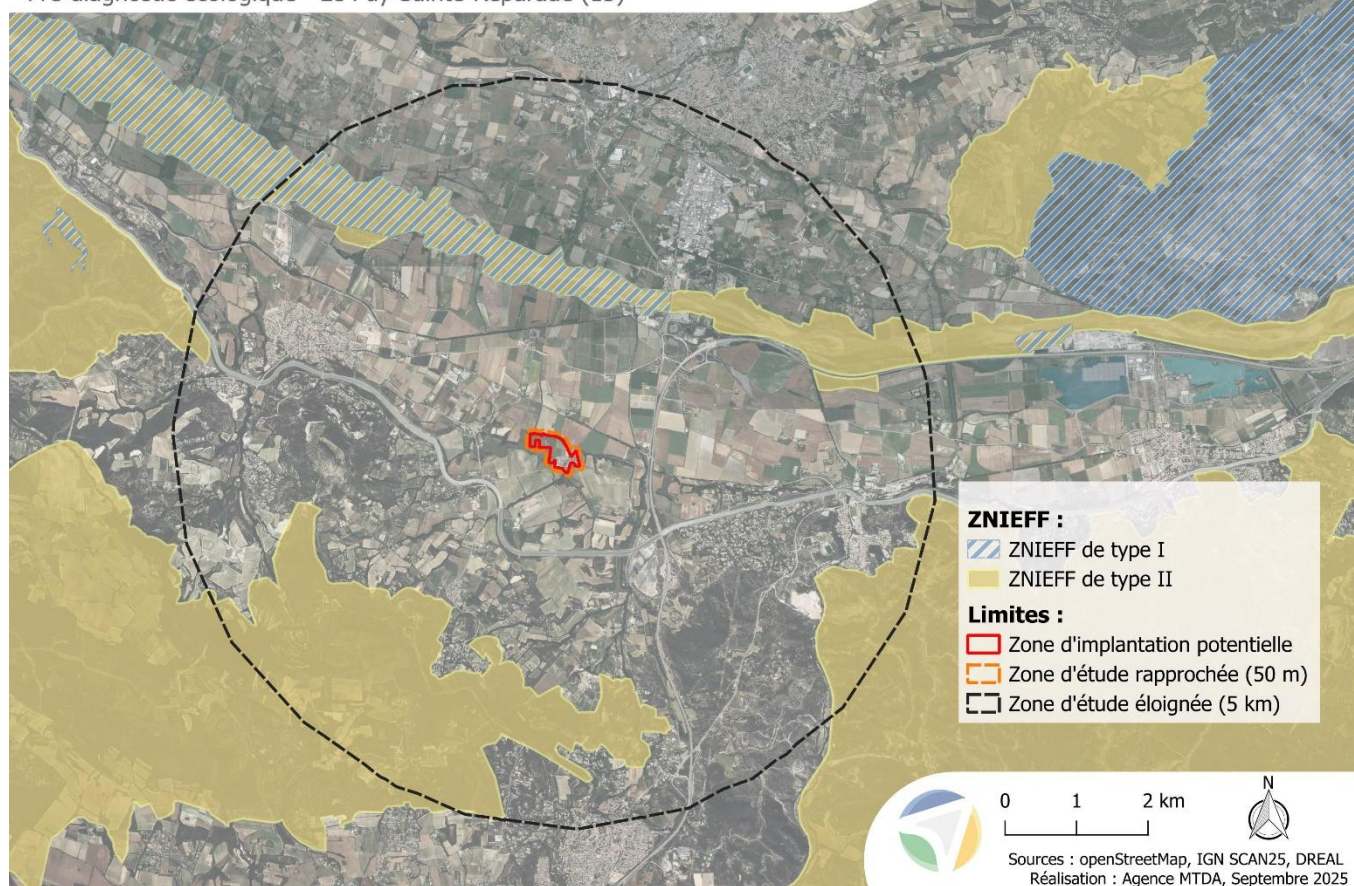
On retrouve 1 ZNIEFF de type I et 4 ZNIEFF de type II au sein de la zone d'étude éloignée.

Tableau 3 : Inventaires patrimoniaux dans les différentes aires d'étude

Type de périmètre	Dénomination – Code	Distance à la zone d'implantation potentielle
ZNIEFF de type I	La Basse Durance, du pont de Pertuis au pont de Cadenet 930020486	1,9 km au nord
	Chaîne des côtes – Massif de Rognes 930012447	4,7 km à l'ouest
ZNIEFF de type II	Massif de Concors, Plateau de Peyrolles, Montagne des Ubacs, Bois du Ligoures 930020293	3,6 km au sud-est
	La Basse Durance 930020485	1,9 km au nord
	Chaîne de la Trévaresse 930020188	3 km au sud-ouest

Inventaires patrimoniaux

Pré-diagnostic écologique - Le Puy-Sainte-Réparate (13)



Carte 7 : ZNIEFF au sein des différentes zones d'étude

2.5 Plan national d'actions

Les Plans Nationaux d'Actions (PNA) résultent de la politique de conservation d'espèces animales et végétales, mise en œuvre par le Ministère de l'Écologie du Développement Durable, des Transports et du Logement (MEDDTL) en 2007. Il s'agit d'une initiative nationale qui s'inscrit dans une approche globale cadrée par la « Stratégie Nationale pour la Biodiversité » (conférence de Rio de 1992).

Chaque plan concerne une espèce, ou un groupe d'espèces proches, dont le statut de conservation est jugé défavorable. Ces espèces sont choisies à partir de critères de rareté, de menace (Liste Rouge UICN) et de responsabilité nationale en termes de conservation.

Ces plans visent à mettre en œuvre des actions ciblées dont le but est de restaurer les populations et les habitats de ces espèces menacées. Ces actions concernent trois axes principaux :

- améliorer les connaissances (biologie et écologie des espèces) par des suivis ;
- actions de conservation et de restauration ;
- actions d'information et de communication (sensibilisation).

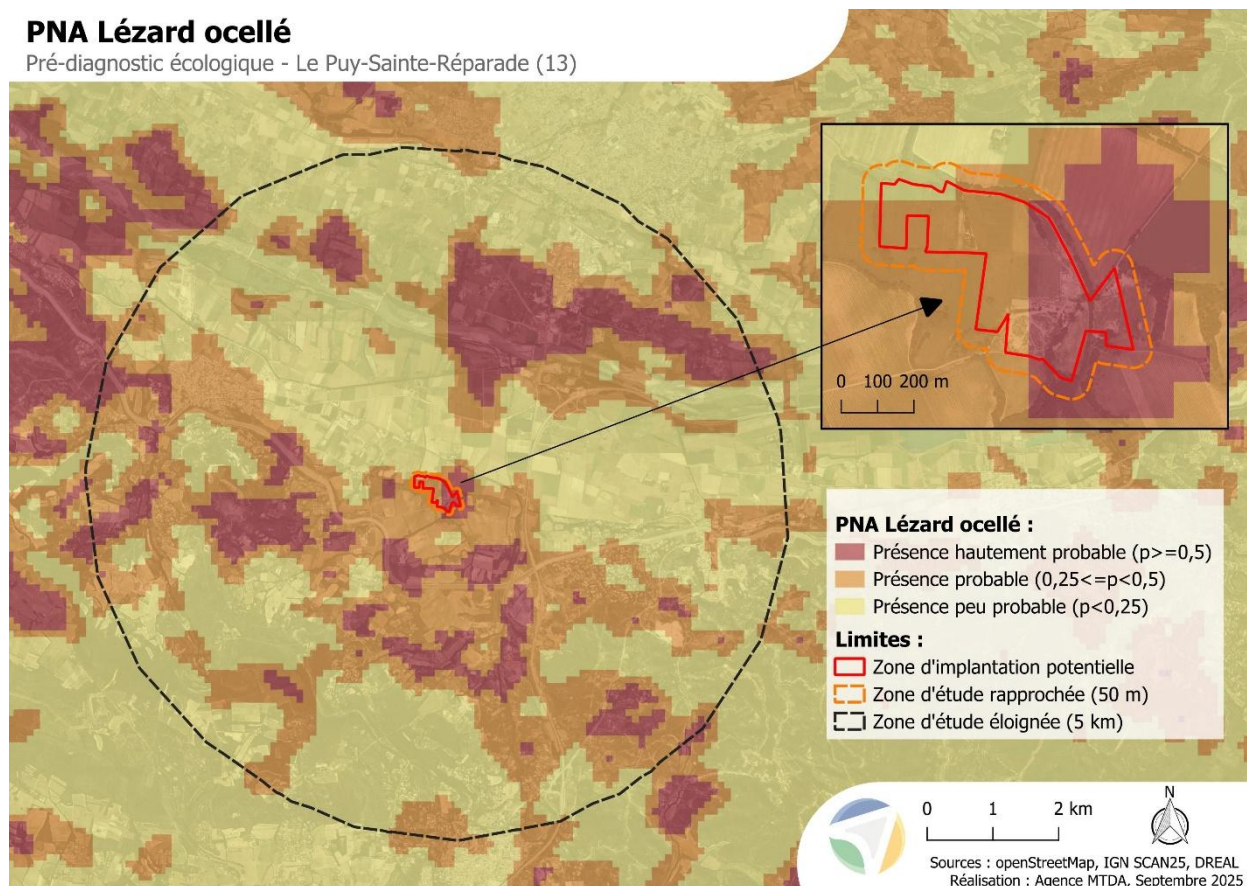
Ils ont également pour objectif de faciliter l'intégration de la protection de l'espèce dans les politiques sectorielles.

La zone d'implantation potentielle se situe au sein de deux Plans Nationaux d'Action :

- Lézard ocellé : zone de présence hautement probable ($p > 0,5$) à probable ($0,25 \leq p < 0,5$)
- Aigle de Bonelli : domaine vital

PNA Lézard ocellé

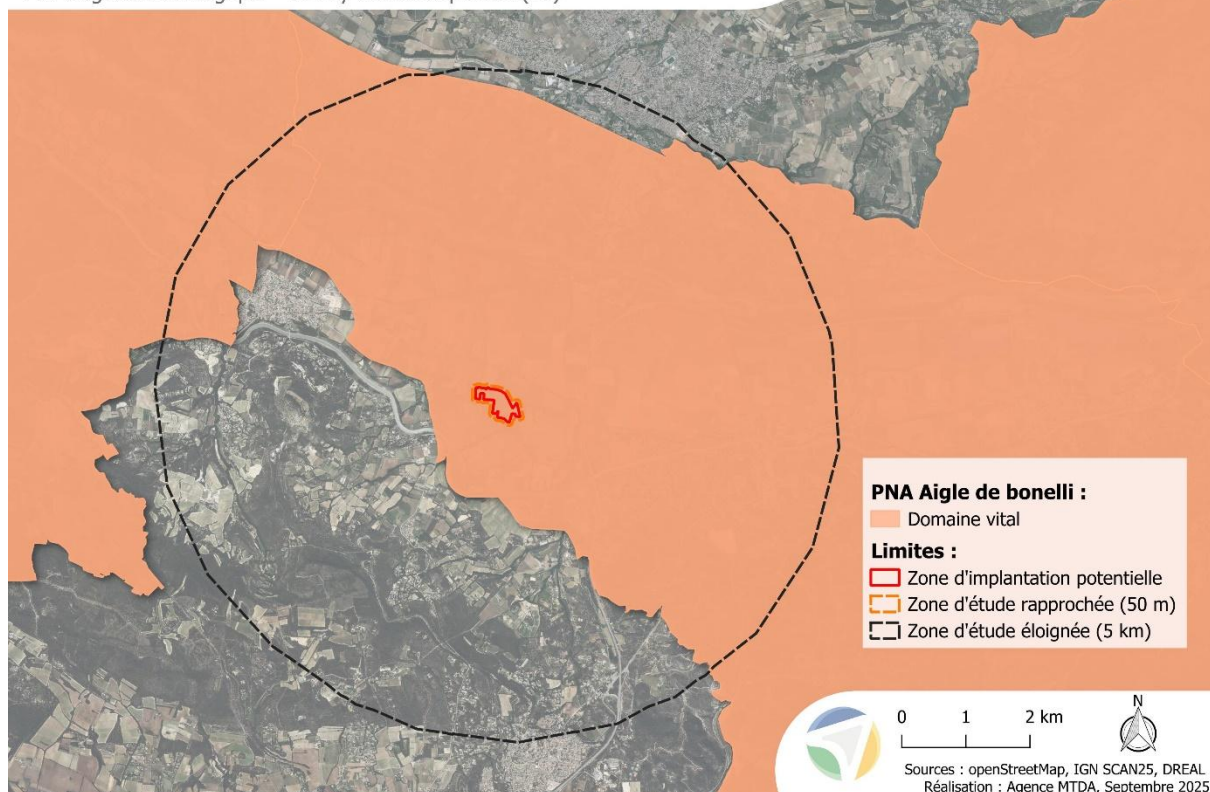
Pré-diagnostic écologique - Le Puy-Sainte-Réparate (13)



Carte 8 : PNA Lézard ocellé dans la zone d'étude éloignée

PNA Aigle de bonelli

Pré-diagnostic écologique - Le Puy-Sainte-Réparate (13)



Carte 9 : PNA Aigle de bonelli dans la zone d'étude éloignée

2.6 Les continuités écologiques

2.6.1 Principe du Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE)

Le SRCE a été mis en place dans le cadre de la démarche concertée du Grenelle de l'environnement, dont un des objectifs est d'élaborer un nouvel outil d'aménagement du territoire en faveur de la biodiversité : la Trame verte et bleue (TVB).

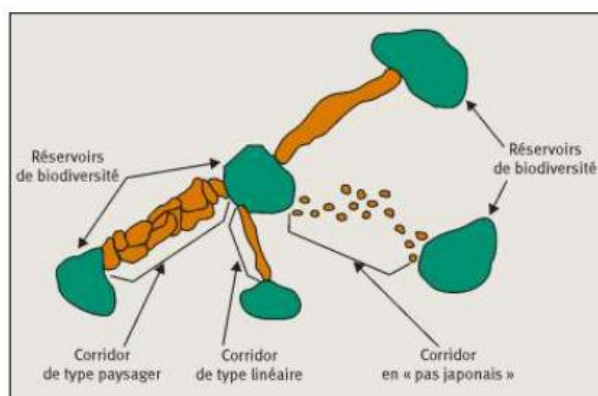
La Trame verte et bleue entend contribuer à enrayer la perte de biodiversité en préservant et en remettant en bon état des réseaux de milieux naturels, permettant aux individus de circuler et d'interagir. Ces réseaux d'échanges, ou continuités, sont constitués de « réservoirs de biodiversité », reliés les uns aux autres par des « corridors écologiques ». Un réservoir de biodiversité (ou zone nodale) constitue un espace où la biodiversité est la plus riche et la mieux représentée. Les conditions indispensables à son maintien et à son fonctionnement y sont réunies. Une espèce peut ainsi y exercer l'ensemble de son cycle de vie : alimentation, reproduction, repos.

De manière plus globale, les milieux naturels peuvent y assurer leur fonctionnement. Il s'agit donc : soit d'espaces à partir desquels des individus d'espèces peuvent se disperser, soit d'espaces rassemblant des milieux de grand intérêt. Un corridor écologique est une voie de déplacement,

empruntée par la faune et la flore, qui relie les réservoirs de biodiversité. Ces liaisons fonctionnelles, entre milieux naturels, permettent la dispersion et la migration des espèces. On les classe généralement en trois types principaux :

- Les structures linéaires : haies, chemins et bords de chemins, ripisylves...,
- Les structures en « pas japonais » : ponctuation d'espaces - relais ou d'îlots - refuges (mares, bosquets...),
- Les matrices paysagères : type de milieu paysager dominant sur le territoire d'étude.

Les continuités écologiques d'un territoire d'étude correspondent à l'ensemble des éléments du maillage d'espaces ou de milieux constitutif d'un réseau écologique (réservoirs de biodiversité + corridors écologiques). Les cours d'eau constituent à la fois des réservoirs de biodiversité et des corridors écologiques.



Exemple d'éléments de la Trame verte et bleue : réservoirs de biodiversité et types de corridors terrestres (source : Cemagref, d'après Bennett 1991)

L'aménagement et l'équipement des territoires peuvent générer des contraintes au bon fonctionnement des trames vertes et bleues :

- Par différentes formes d'obstacles (routes, voies ferrées, constructions, barrages, micro centrales, pollutions, clôtures, ...),
- Par divers milieux répulsifs peu favorables (densité d'habitat, zones d'activités denses, agriculture intensive, éclairage public).

La fragmentation des espaces à caractère naturel et leur morcellement peuvent conduire à des phénomènes d'isolats : c'est l'une des causes de la perte de biodiversité.

Le SRCE a été initié par la loi portant engagement national pour l'environnement (dite Grenelle II) de juillet 2010 et son article 21 (codifié dans les articles L.371-1 et suivants du Code de l'environnement). Ce schéma constitue la pierre angulaire de la démarche Trame verte et bleue à l'échelle régionale, en articulation avec les autres échelles de mise en œuvre. Il est piloté par l'État et la Région, en association avec un comité régional « trames verte et bleue », regroupant l'ensemble des acteurs locaux concernés (collectivités territoriales et leurs groupements, associations ou organismes œuvrant pour la préservation de la nature, scientifiques, ...).

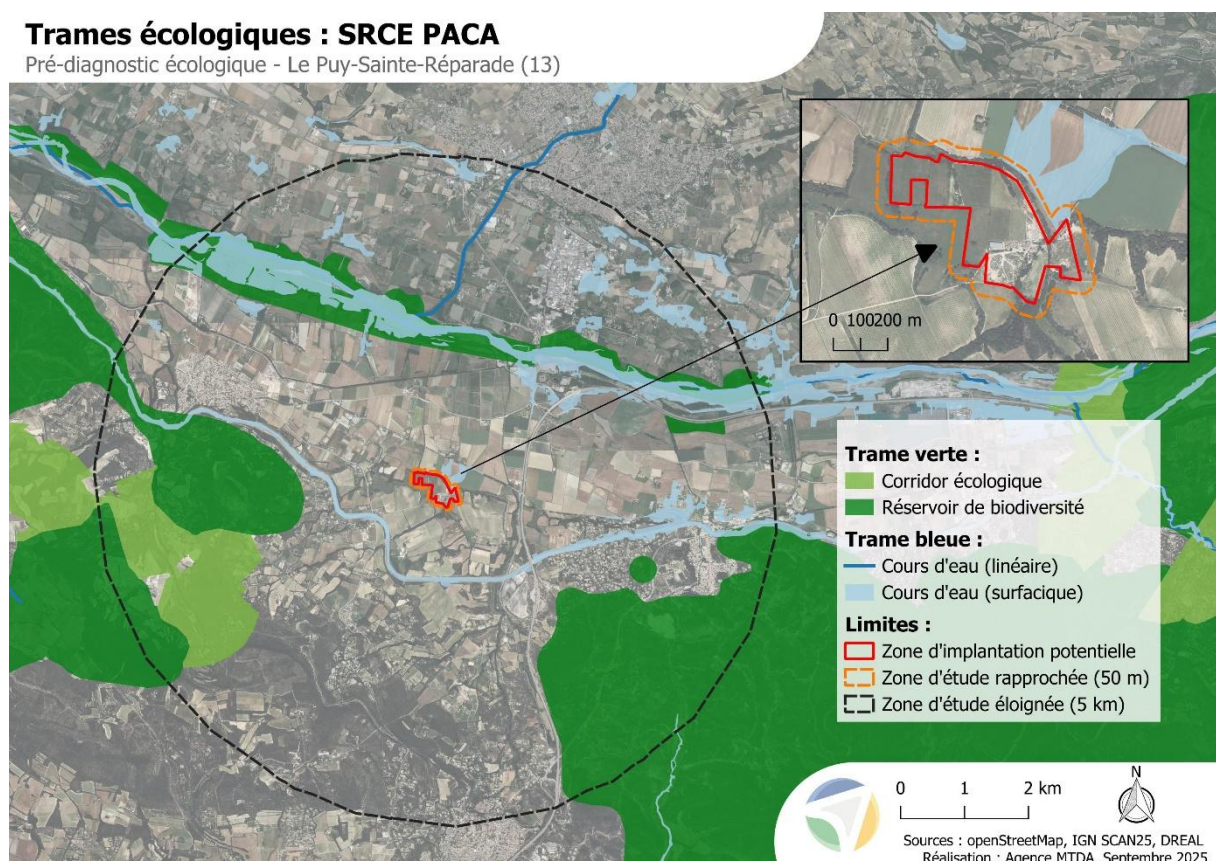
Le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) PACA est le document cadre régional qui identifie les continuités écologiques à l'échelle régionale. Le SRCE PACA a été arrêté par le préfet de Région le 26 novembre 2014.

L'article 10 de la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) modifie les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et introduit l'élaboration d'un Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET) parmi les attributions de la région en matière d'aménagement du territoire. Le SRADDET ayant une portée prescriptive, il définit des objectifs et les règles conçues pour favoriser l'atteinte de ses objectifs, dans les onze domaines déterminés par la loi dont la gestion économe de l'espace, le développement des transports, la pollution de l'air, la lutte contre le changement climatique, la protection et la restauration de la biodiversité, et la prévention et la gestion des déchets.

La zone d'implantation potentielle et la zone rapprochée interceptent une zone humide du Secteur de la Durance, du Verdon au Rhône.

Trames écologiques : SRCE PACA

Pré-diagnostic écologique - Le Puy-Sainte-Réparate (13)



Carte 10 : SRCE au sein de l'aire d'étude

3 Méthodologie d'inventaires

3.1 Les relevés de terrain

Date	Intervenants	Groupes concernés
24 et 25 septembre 2025	Amélia DAPSENCE	Zones humides, habitats et flore
24 septembre 2025	Nicolas MARMET	Faune
	Juliette BERAUD	Faune

Le profil des intervenants :

Amélia DAPSENCE, écologue botaniste, est diplômée d'un master Biodiversité, Ecologie, Evolution à l'université d'Aix-Marseille. Elle a acquis une solide expérience dans le cadre d'études environnementales variées. Elle intervient sur des expertises naturalistes, des diagnostics d'habitats naturels et des évaluations d'impacts écologiques, notamment en lien avec des projets d'aménagement du territoire. Sa maîtrise du langage R lui permet une analyse efficace et scientifique des données. Son parcours lui permet aussi une cohérence de réflexion entre préservation des milieux naturels et intégration des enjeux écologiques dans les projets.

Nicolas MARMET, écologue fauniste, est diplômé d'un BTSA Gestion et Protection de la Nature. Nicolas intervient en tant que naturaliste spécialiste de l'avifaune, avec des compétences en herpétofaune, entomofaune et mammalofaune. Ses expériences passées (LPO BFC, CPIE des Boucles de la Marne, CPIE de l'Oise et RNR du Grand-Voyeux notamment) lui ont permis de mener de très nombreux suivis et inventaires ornithologiques en autonomie.

Juliette BERAUD, écologue fauniste, est diplômée d'un Bachelor en Gestion et Valorisation Naturaliste. Elle est formée aux techniques d'études naturalistes et aux protocoles de suivis faunistiques. Au fil de ses expériences professionnelles, elle a développé une expertise particulière dans le domaine de la chiroptérologie. Ses compétences s'étendent également aux mammifères terrestres, l'herpétologie, la malacologie et l'entomologie. Dans le cadre d'études écologiques réglementaires, elle réalise les inventaires de terrain, les pré-diagnostic, les diagnostics écologiques et les analyses des enjeux faunistiques, notamment des chiroptères.

3.2 Les méthodes d'investigations

3.2.1 Les habitats naturels et la flore

Les formations végétales ont été repérées par photo interprétation en termes d'ensembles homogènes pouvant être cartographiés.

Le passage sur site a permis d'affiner la première approche bibliographique en précisant les espèces végétales principales qui composent les habitats ainsi que les espèces patrimoniales, en cas de présence. Il ne s'agit pas d'un inventaire exhaustif, mais d'une première approche permettant de rattacher chaque ensemble homogène d'un groupement végétal selon la typologie des habitats naturels existante (Corine Biotopes, EUNIS, EUR27) et d'y associer un enjeu écologique.

Parmi ces habitats naturels, les habitats à enjeu écologique sont identifiés. Il s'agit soit d'habitats naturels d'intérêt communautaire ou prioritaire (inscrits à l'annexe I de la directive « Habitats »), soit d'habitats d'espèces patrimoniales présentes sur le site, soit d'habitats présentant des intérêts écologiques particuliers (habitats de zones humides par exemple).

La cartographie simplifiée des habitats est réalisée sur la zone d'étude rapprochée. Les milieux remarquables identifiés lors du passage sur site sont représentés.

Les relevés sur le site d'étude ont permis de rattacher les habitats naturels présents avec les typologies existantes (Corine Biotopes, EUNIS, EUR27), au moyen des correspondances phytosociologiques.

L'intérêt patrimonial de ces habitats naturels est ensuite déterminé, à partir de la bibliographie, selon leur appartenance à :

- des habitats d'intérêt communautaire ou prioritaire (inscrits à l'annexe I de la directive « Habitats ») ;
- des habitats présentant des intérêts écologiques particuliers (habitats de zones humides par exemple).

Les références bibliographiques ayant permis la détermination de l'intérêt patrimonial des habitats naturels du site d'étude sont disponibles en Annexe.

Valeur de l'enjeu	TRES FAIBLE	FAIBLE	MODERE	FORT	TRES FORT	MAJEUR
-------------------	-------------	--------	--------	------	-----------	--------

Le niveau d'intérêt patrimonial initial attribué selon les critères pris en compte est ensuite pondéré avec l'état de conservation et la représentativité de l'habitat naturel, afin d'obtenir l'enjeu de conservation local :

- L'état de conservation : Les habitats naturels sont caractérisés selon leur typicité floristique. Celle-ci permet de déterminer si l'habitat est représenté de façon caractéristique ou dégradée.
- La représentativité : L'occurrence de l'habitat à l'échelle du site étudié donne une indication supplémentaire. La représentativité est traduite en termes de pourcentage de surface occupée sur l'aire d'étude.

3.2.2 Les zones humides

3.2.2.1 Éléments bibliographiques

Cette étape a consisté à consulter :



- ☉ D'une part, la bibliographie existante mentionnant des résultats d'étude pédologiques sur la zone d'étude : La [Base de données Refersol](#). Si ces résultats sont exploitables au regard des critères d'échelles de l'arrêté, alors les zones concernées pourront réglementairement être dispensées de phases de terrain.

L'arrêté du 24 juin 2008, modifié par l'arrêté du 1^{er} octobre 2009 précise que « lorsque des données ou cartes pédologiques sont disponibles à une échelle de levés appropriée (1/1000 à 1/25000 en règle générale), la lecture de ces cartes ou données vise à déterminer si les sols présents correspondent à un ou des types de sols de zones humides parmi ceux mentionnés dans la liste... ».

"...un espace peut être considéré comme humide si ses sols figurent dans cette liste. Sauf pour les histosols, rédoxisols et réductisols, qui résultent toujours d'un engorgement prolongé en eau, il est nécessaire non seulement de vérifier la dénomination du type de sol, mais surtout les modalités d'apparition des traces d'hydromorphie (cf Figure 1).

- ☉ D'autre part, nous avons consulté en amont de la phase terrain, la bibliographie donnant des indications sur la présence potentielle de zones humides.
 - La [Carte des sols sur le site Géoportail](#) (1/250 000). Cette cartographie décrit les Unités Cartographiques de Sols (UCS) à l'échelle 1/250 000.
 - Le [réseau zones humides](#). Ce réseau est un outil cartographique localisant les éléments de connaissances dans une base de données nationale. La carte prélocalisation des zones humides y est également disponible (Rapinel & al., 2023)¹ et est interprétée comme un des principaux indicateurs de présence potentielle.

3.2.2.2 Le protocole de terrain : critère pédologique

La méthodologie employée est celle définie à [l'arrêté du 24 juin 2008](#) modifié par [celui du 1^{er} octobre 2009](#) relatifs à la délimitation des zones humides.

Ces arrêtés précisent les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 247-7-1 et R. 211-108 du code de l'environnement. Ils précisent "qu'un espace peut être considéré comme zone humide (...) dès lors qu'il présente l'un des critères suivants :

1. Ses sols correspondent à un ou plusieurs types pédologiques parmi ceux mentionnés dans la liste figurant à l'annexe 1.1 complétée et identifiés selon la méthode figurant à l'annexe 1.2 (de l'arrêté du 1^{er} octobre 2009)
2. Sa végétation, si elle existe, est caractérisée par :
 - a. soit des espèces identifiées et quantifiées selon la méthode et la liste d'espèces figurant à l'annexe 2.1 au présent arrêté complétée en tant que de besoin par une liste additionnelle d'espèces arrêtées par le préfet de région sur proposition du conseil scientifique régional du patrimoine naturel, le cas échéant, adaptée par territoire biogéographique ;

¹ Rapinel S., Panhelleux L., Lemerrier B., Chambaud F., Gayet G., Guelmami A., Laroche B., Vanacker R., Hubert-Moy L. 2023. Projet de cartographie nationale des milieux humides – Rapport méthodologique de la prélocalisation des milieux et des zones humides, de la cartographie des habitats et de l'évaluation des fonctions.

- b. soit des communautés d'espèces végétales, dénommées " habitats ", caractéristiques de zones humides, identifiées selon la méthode et la liste correspondante figurant à l'annexe 2.2 au présent arrêté.

Un examen des sols est réalisé afin de déterminer quels habitats peuvent être caractérisés comme zone humide. L'étude des sols est menée selon les protocoles définis dans les annexes I et II de l'arrêté interministériel du 24 juin 2008 modifié. Il s'agit d'une approche parcellaire réalisée à l'aide des sondages à la tarière à main jusqu'à 1,20 m de profondeur.

L'observation des traits d'hydromorphie peut être réalisée toute l'année, mais la fin de l'hiver et le début du printemps sont des périodes idéales pour constater sur le terrain la réalité des excès d'eau.

Les sondages ont été réalisés de manière homogène au sein de chaque zone à étudier. Le nombre, la répartition et la localisation précise de ces points dépendent de la taille et de l'hétérogénéité du site, avec 1 point (= 1 sondage) par secteur homogène du point de vue des conditions mésologiques. Chaque sondage, relevé par GPS, est interprété sur la base de sa dénomination pédologique et en fonction du classement de l'hydromorphie tel que défini par le Groupe d'Études des Problèmes de Pédologie Appliquée (GEPPA) en 1981 repris par l'arrêté du 24 juin 2008 modifié (figure 10).

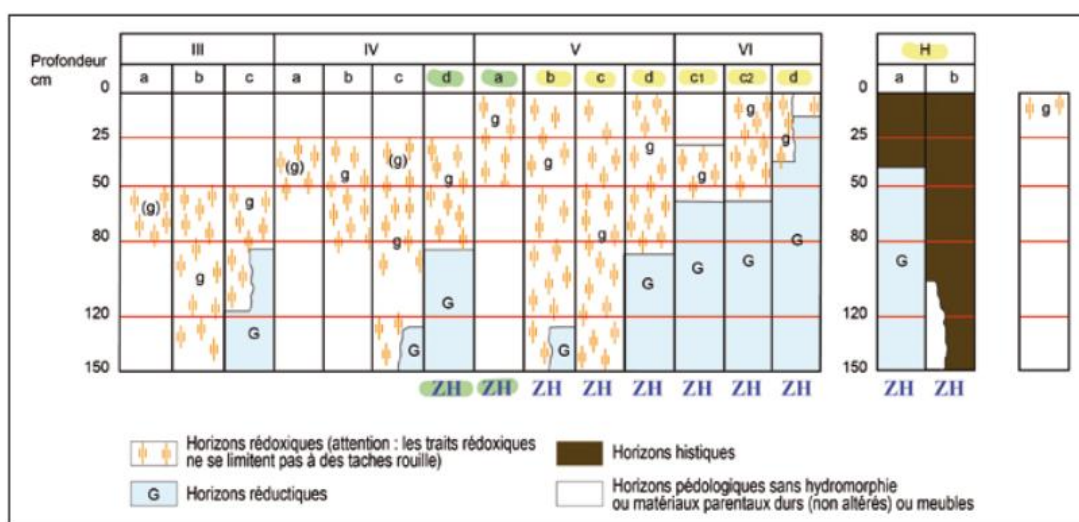


Figure 1 : Table GEPPA modifiée des classes de sols hydromorphes (1981)

L'examen du sondage pédologique effectué à la tarière vise à vérifier la présence :

- ☑ d'horizons histiques (ou tourbeux) débutant à moins de 50 centimètres de la surface du sol et d'une épaisseur d'au moins 50 centimètres ;
- ☑ ou de traits réductiques débutant à moins de 50 centimètres de la surface du sol ;
- ☑ ou de traits rédoxiques débutant à moins de 25 centimètres de la surface du sol et se prolongeant ou s'intensifiant en profondeur ;
- ☑ ou de traits rédoxiques débutant à moins de 50 centimètres de la surface du sol, se prolongeant ou s'intensifiant en profondeur, et de traits réductiques apparaissant entre 80 et 120 centimètres de profondeur.

Si l'une de ces caractéristiques est présente, le sol peut être considéré comme un sol de zone humide (IVd – Va – Vb – Vc – Vd – Vic – Vid – H).

Depuis l'arrêté modificatif du 1er octobre 2009, les classes de sols IV b et c sont désormais exclues des sols correspondant à des zones humides. **Les sols de classe IVd et Va sont toujours pris en compte, sauf si le préfet de région décide de les exclure pour certaines communes après avis du CSRPN (Arr. 24 juin 2008, mod., art. 1er).**



Figure 2 : Illustration de sondages pédologiques de sols humides

Les définitions des sols humides en pédologie sont données ci-après pour rappel :

Les horizons histiques

Les horizons histiques (H) sont des horizons holorganiques (= constitués de débris organiques) superficiels formés en milieu saturé par l'eau durant des périodes prolongées. Les débris végétaux (hygrophiles ou sub-aquatiques) morts se transforment lentement en conditions d'anaérobiose, donnant de la tourbe de couleur foncée.

Les horizons réductiques

Les horizons réductiques (G) résultent de phénomènes de réduction et de mobilisation du fer, dus à un engorgement quasi-permanent. Les horizons réductiques permanents sont caractérisés par leur couleur uniformément bleuâtre à verdâtre ou uniformément blanche à noire ou grisâtre. Dans les horizons réductiques temporaires, la saturation par l'eau est interrompue périodiquement. Cela provoque des oxydations locales donnant des taches de teinte rouille (jaune-rouge, brun-rouge) souvent pâles, et observables au contact des vides, des racines et sur les faces de certains agrégats. Lorsque la porosité et les conditions hydrologiques permettent à l'eau de circuler, le fer réduit soluble est exporté et l'horizon s'appauvrit progressivement en fer. Parfois, il peut y avoir déterrification complète et blanchiment de l'horizon. Les traits réductiques à rechercher sur le terrain sont donc essentiellement les horizons de couleur uniformément bleuâtre, verdâtre ou grisâtre, comme le définit la circulaire du 25 juin 2008 relative à la délimitation des zones humides.

Les horizons rédoxiques

La morphologie des horizons rédoxiques (g) résulte de la succession dans le temps d'une part, de processus de réduction et mobilisation partiels du fer (périodes de saturation en eau), et d'autre part, de processus de réoxydation et immobilisation du fer (périodes de non saturation). Ces horizons correspondent donc à des engorgements temporaires. Ils sont caractérisés par une juxtaposition de

plages ou de traînées grises (ou simplement plus claires que le fond matriciel) appauvries en fer, et de taches de couleur rouille (brun-rouge, jaune-rouge) enrichies en fer. Lors des périodes de saturation, il y a une redistribution centripète du fer qui migre vers l'intérieur des agrégats où il s'y immobilise lors du dessèchement. Ces ségrégations tendent à former peu à peu des accumulations localisées de fer donnant des taches de couleur rouille, des nodules ou des concrétions.

Les traits rédoxiques à rechercher sur le terrain sont donc essentiellement des taches de couleur rouille ou brune (fer oxydé) associées ou non à des taches décolorées et des nodules et concrétions ferromanganiques noires, comme le définit la circulaire du 25 juin 2008 relative à la délimitation des zones humides.

Si certains sondages sont caractéristiques de zones humides, une délimitation de la zone humide est alors réalisée. Cette délimitation se base sur les mêmes critères que précédemment (en limitant la profondeur à 50 cm) ; les relevés sont réalisés de part et d'autre de la frontière supposée de la zone humide, suivant des transects perpendiculaires à cette frontière.



Exemple de délimitation de zone humide

3.2.3 La faune

La visite de site permet de visualiser la zone d'étude et les potentialités offertes par celle-ci pour l'installation de la faune (couloir arboré pour le transit des mammifères et chiroptères, éventuelles mares ou zones humides pour la reproduction des amphibiens, zones propices aux reptiles, à l'alimentation ou à la nidification de l'avifaune, bois anciens pour les insectes, etc ...). Elle est également l'occasion de réaliser quelques observations ponctuelles de la faune qui alimenteront le ressenti des écologues sur les éléments environnementaux du secteur. Ces observations sont pointées au GPS pour être intégrées au SIG.

La visite de terrain dans le cadre du diagnostic a pour objectif d'évaluer, sur la base des données bibliographiques et de notre expertise, les sensibilités écologiques de la zone d'étude rapprochée. Les conclusions de ce travail ne se veulent pas exhaustives et ne remplacent pas les inventaires et suivis annuels d'un site, comme demandé dans le cadre du Volet Naturel des Études d'impacts. Et ce pour la flore comme pour la faune.

Ensuite, la détermination de niveau d'enjeu de conservation associé aux espèces faune est l'aboutissement d'un processus en plusieurs étapes, illustré ci-après :



Dans un premier temps, il est nécessaire de définir l'**intérêt patrimonial** de l'espèce, c'est-à-dire la valeur d'existence qu'on lui prête, basée sur des critères de rareté et de connaissances. Cette évaluation s'appuie sur :

- Les **statuts de protection à l'échelle européenne** : Espèce inscrite en Annexe I de la Directive 79/409/CEE du Conseil dite Directive Oiseaux ou Annexe II ou IV de la Directive 2006/105/CE du Conseil dite Directive Habitat Faune Flore, ainsi que les habitats inscrits en Annexe I de la Directive Habitat Faune Flore ;
- Les **statuts de protection à l'échelle nationale, régionale voire locale** ;
- Les **statuts de conservation issus des Listes Rouges à l'échelle européenne, nationale, voire régionale** ;
- L'inscription de l'espèce à la liste des **espèces déterminantes au titre de l'inventaire ZNIEFF** (à l'échelle régionale) ;
- Les statuts de conservation indiqués dans le cadre d'atlas nationaux ou régionaux ;
- L'inscription sur la liste des espèces prioritaires pour l'action publique ;
- L'inscription sur la liste des espèces de la Stratégie de Création des Aires protégées (SCAP) ;
- L'existence d'un plan national d'action pour cette espèce ;
- L'inscription sur la liste de vigilance du conservatoire du littoral.

Enjeu local de conservation

Dans un second temps, il est nécessaire de recontextualiser cette première analyse dans le contexte de la zone d'étude. On parle alors d'**enjeu local de conservation**. Il s'agit d'évaluer la responsabilité du site vis-à-vis de la conservation des espèces étudiées.

Ces enjeux sont évalués sur la base de l'intérêt patrimonial de l'espèce, pondéré par les observations réalisées lors de la phase d'étude, les connaissances des naturalistes et la bibliographie. Les critères utilisés sont notamment :

- La **sensibilité** du patrimoine naturel : il s'agit de la fragilité de l'espèce qui peut découler de sa dépendance à un habitat, à un signal environnemental spécifique, des interactions interspécifiques, une faible capacité de dispersion ou encore une faible tolérance à des seuils environnementaux.
- La **représentativité** du site pour ce patrimoine naturel : c'est la proportion présente sur le secteur considéré par rapport à une échelle plus large, ou encore si le périmètre d'étude présente des singularités pour l'espèce (phénotypique, biogéographique, génétique, phylogénétique).
- Le **rôle fonctionnel** du site désigne l'importance pour la réalisation du cycle de vie de l'espèce (zone de reproduction, de migration, d'hivernage, d'alimentation, de nourricerie, de reposoir à marée haute, de tranquillité, site de ponte, frayère...).

À titre d'exemple, un individu d'une espèce à enjeu dont l'**intérêt patrimonial** est **fort**, observé une seule fois à proximité d'un secteur dont les habitats en présence ne correspondent pas à la biologie de l'espèce, verra son **enjeu local de conservation abaissé à modéré, voir faible**.

Au contraire, si plusieurs individus d'une espèce, dont l'**intérêt patrimonial** est **fort**, sont observés à plusieurs reprises dans des habitats potentiellement favorables à leur biologie, alors l'**enjeu local de conservation sera conservé et identique à l'intérêt patrimonial**.

4 Analyse des données bibliographiques

4.1 Habitats et Flore

D'après le programme national de modélisation cartographique des habitats naturels et semi-naturels de France (CarHab) la zone d'étude immédiate est une mosaïque de prairies fauchées ou pâturées et de cultures annuelles. La zone rapprochée intercepte des parties de cultures annuelles, de prairies temporaires et de forêt mature de feuillus. Ces habitats y sont décrits de l'étage mésoméditerranéens supérieur, sous ombroclimat subhumide et sur sol basique et assez sec.

La plupart des habitats cités dans la bibliographie du site Natura 2000 sont liées à la Durance et aux milieux humides tel que les eaux douces intérieures, des galets, des mégaphorbiaies, des marais, bas-marais et tourbières. Cependant, des habitats d'intérêt communautaires plus xérophiles sont également notés dans la zone spéciale de conservation de la Durance. On retrouve des mattorals, des pelouses sèches, des milieux rocheux et des boisements de chênes vert. Ces zonages ne recouvrent pas notre zone d'étude.

De la même manière, la flore patrimoniale identifiée dans la bibliographie semble en grande partie liée aux milieux humides. Cela s'explique en grande partie par la localisation des observations réalisées entre la Durance et les Gravières. Les espèces citées en bibliographie ont une écologie très variable et sont donc plus ou moins potentielles sur la zone d'étude.

Ce sont 844 observations qui ont été analysées. Sur 319 espèces, 23 sont patrimoniales, dont 5 protégées et 8 déterminantes ZNIEFF (voir tableau ci-dessous). 18 Espèces sont Exotique Envahissantes.

Tableau 4 : Flore patrimoniale présente dans la bibliographie

Nom scientifique	Nom vernaculaire	DH	LRN	LRR	ZNIEFF	Protection	Enjeu
<i>Carduus acicularis</i> Bertol., 1829	Chardon à épingle, Chardon à aiguilles	-	LC	-	D	PR	FORT
<i>Lomelosia stellata</i> (L.) Raf., 1838	Lomelosie étoilée, Scabieuse étoilée	-	LC	-	D	-	FORT
<i>Nymphaea alba</i> L., 1753	Nymphaea blanc, Nénuphar blanc, Lys des étangs	-	LC	-	D	PR	FORT
<i>Clematis recta</i> L., 1753	Clématite droite, Clématite dressée	-	LC	-	D	-	MODERE
<i>Cyperus flavescens</i> L., 1753	Souchet jaunissant, Pycréus jaunissant, Souchet jaunâtre, Pycréus jaunâtre	-	LC	-	-	-	MODERE
<i>Epipactis palustris</i> (L.) Crantz, 1769	Épipactide des marais, Épipactis des marais	-	NT	-	-	-	MODERE
<i>Lotus jordanii</i> (Loret & Barrandon) Coulot, Rabaute & J.-M. Tison, 2014	Lotier de Jordan, Dorycnie de Jordan, Dorycnium de Jordan	-	LC	-	-	-	MODERE
<i>Najas minor</i> All., 1773	Naïade mineure, Petite naïade	-	LC	-	-	-	MODERE
<i>Potamogeton coloratus</i> Hornem., 1813	Potamot coloré, Potamot des tourbières alcalines, Potamot rougeâtre	-	LC	-	D	-	MODERE
<i>Potamogeton lucens</i> L., 1753	Potamot luisant, Potamot brillant	-	LC	-	-	-	MODERE
<i>Senecio doria</i> L., 1759 [nom. et typ. cons.]	Séneçon doria, Herbe dorée	-	LC	-	-	-	MODERE
<i>Stuckenia pectinata</i> (L.) Börner, 1912	Stuckénie pectinée, Potamot pectiné, Stuckénie de Suisse, Potamot de Suisse	-	LC	-	D	-	MODERE

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement d'une centrale photovoltaïque au sol – Ténérge



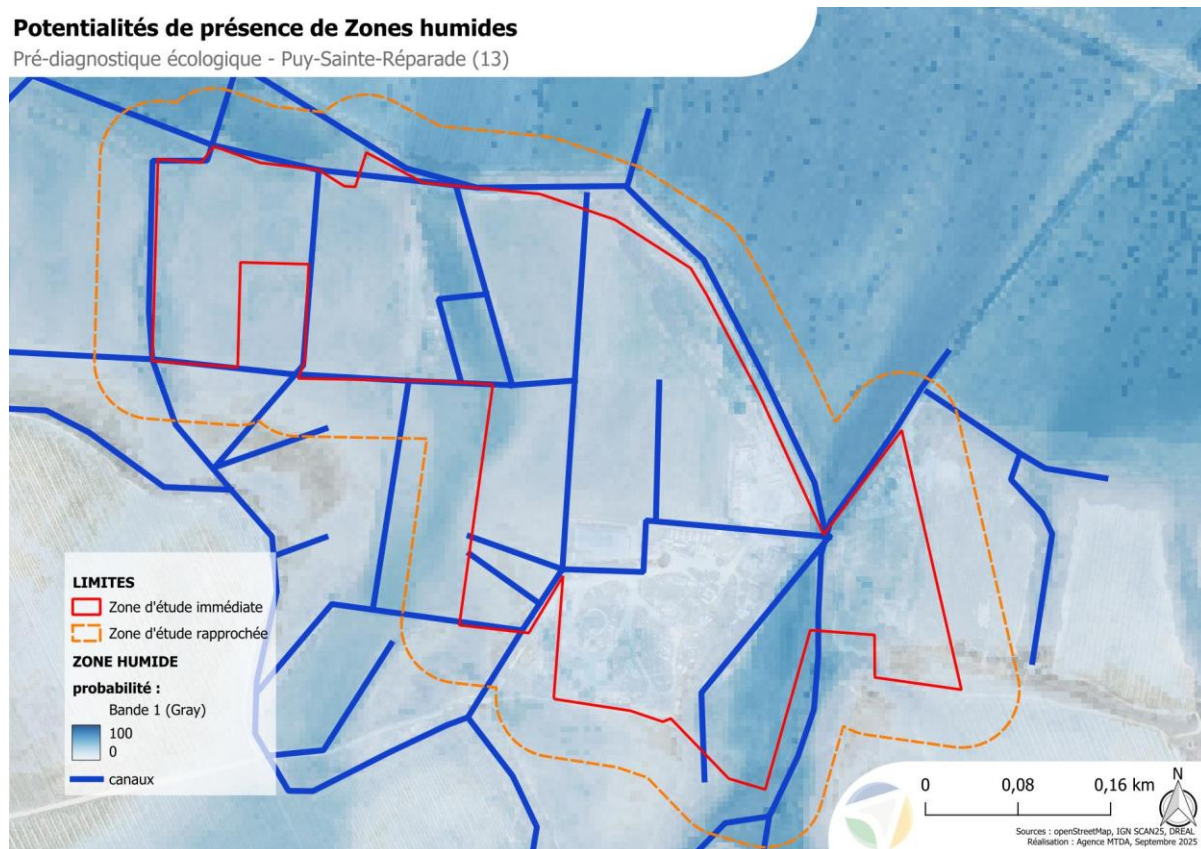
Nom scientifique	Nom vernaculaire	DH	LRN	LRR	ZNIEFF	Protection	Enjeu
<i>Tripidium ravennae</i> (L.) H.Scholz, 2006	Tripidium de Ravenne, Canne d'Italie, Érianthus de Ravenne	-	LC	-	D	-	MODERE
<i>Typha minima</i> Funck, 1794	Massette minime, Petite massette, Massette grêle	-	NT	-	-	PN	MODERE
<i>Utricularia neglecta</i> Lehm., 1828	Utriculaire australe, Utriculaire citrine, Utriculaire élevée, Grande utriculaire, Utriculaire négligée	-	-	-	-	-	MODERE
<i>Carex pseudocyperus</i> L., 1753	Laîche faux souchet	-	LC	-	-	PR	FAIBLE
<i>Cota tinctoria</i> (L.) J.Gay ex Guss., 1844	Anthémide des teinturiers, Camomille des teinturiers	-	DD	-	-	-	DD
<i>Euphorbia segetalis</i> subsp. <i>segetalis</i> L., 1753	Euphorbe des moissons	-	LC	-	-	-	DD
<i>Leontodon saxatilis</i> subsp. <i>saxatilis</i> Lam., 1779	Liondent des rochers, Liondent faux pissenlit, Thrincie, Liondent à tige nue	-	LC	-	-	-	DD
<i>Populus nigra</i> subsp. <i>neapolitana</i> (Ten.) Maire, 1932	Peuplier de Naples	-	LC	-	-	-	DD
<i>Pyracantha coccinea</i> M.Roem., 1847 [nom. cons.]	Pyracantha écarlate, Buisson ardent, Pyracantha à fleurs peu nombreuses	-	DD	-	-	-	DD
<i>Reseda alba</i> subsp. <i>alba</i> L., 1753	Réséda blanc	-	LC	-	-	-	DD
<i>Zannichellia peltata</i> Bertol., 1855	Zannichellie peltée	-	DD	-	D	PR	DD

4.2 Zones humides

D'après l'étude des milieux potentiellement humides (<http://sig.reseau-zones-humides.org/>), le projet est localisé au sein d'un secteur à forte probabilité de zone humide. Deux secteurs en particulier dépassent les 50% de probabilité (bleu foncé sur la carte), le reste de la zone d'étude est en moyenne 30% potentielle pour les zones humides. La Durance se situe à environ 2.5Km au Nord de la zone et de nombreux canaux sont présent sur la Zone d'étude.

Potentialités de présence de Zones humides

Pré-diagnostic écologique - Puy-Sainte-Réparate (13)



Carte 11 : Pré-localisation de zones humides

Tableau 4 : Flore déterminante de zone humide présente dans la bibliographie

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection	Enjeu
<i>Tripidium ravennae</i> (L.) H.Scholz, 2006	Tripidium de Ravenne, Canne d'Italie, Érianthus de Ravenne	-	MODERE
<i>Senecio doria</i> L., 1759 [nom. et typ. cons.]	Séneçon doria, Herbe dorée	-	MODERE
<i>Epipactis palustris</i> (L.) Crantz, 1769	Épipactide des marais, Épipactis des marais	-	MODERE
<i>Cyperus flavescens</i> L., 1753	Souchet jaunissant, Pycréus jaunissant, Souchet jaunâtre, Pycréus jaunâtre	-	MODERE
<i>Typha minima</i> Funck, 1794	Massette minime, Petite massette, Massette grêle	PN	MODERE
<i>Phragmites australis</i> (Cav.) Trin. ex Steud., 1840	Phragmite austral, Roseau, Roseau commun, Roseau à balais, Phragmite commun	-	FAIBLE
<i>Pulicaria dysenterica</i> (L.) Bernh., 1800	Pulicaire dysentérique, Herbe de Saint-Roch, Inule dysentérique	-	FAIBLE
<i>Lythrum salicaria</i> L., 1753	Salicaire commune, Salicaire pourpre	-	FAIBLE
<i>Populus alba</i> L., 1753	Peuplier blanc	-	FAIBLE
<i>Samolus valerandi</i> L., 1753	Samole de Valérand, Mouron d'eau	-	FAIBLE
<i>Salix purpurea</i> L., 1753	Saule pourpre, Osier rouge, Osier pourpre	-	FAIBLE



Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection	Enjeu
<i>Salix alba</i> L., 1753 [nom. et typ. cons.]	Saule blanc, Saule commun, Osier blanc	-	FAIBLE
<i>Alnus glutinosa</i> (L.) Gaertn., 1790	Aulne glutineux, Verne, Vergne	-	FAIBLE
<i>Lotus rectus</i> L., 1753	Lotier droit, Dorycnie droite, Bonjéanie droite, Dorycnium dressé, Dorycnie dressée	-	FAIBLE
<i>Phalaris arundinacea</i> L., 1753	Alpiste roseau, Baldingère faux roseau, Fromenteau	-	FAIBLE
<i>Fraxinus angustifolia</i> Vahl, 1804 [nom. cons.]	Frêne à feuilles étroites	-	FAIBLE
<i>Lysimachia vulgaris</i> L., 1753	Lysimaque commune, Lysimaque vulgaire, Chasse-bosse	-	FAIBLE
<i>Hippophae rhamnoides</i> subsp. <i>fluviatilis</i> Soest, 1952	Argousier des fleuves, Argousier des rivières	-	FAIBLE
<i>Juncus articulatus</i> L., 1753	Jonc articulé, Jonc à fruits luisants, Jonc à fruits brillants	-	FAIBLE
<i>Iris pseudacorus</i> L., 1753	Iris faux acore, Iris jaune, Flambe d'eau, Iris des marais	-	FAIBLE
<i>Cladium mariscus</i> (L.) Pohl, 1809	Marisque, Cladium des marais, Cladium marisque	-	FAIBLE
<i>Carex otrubae</i> Podp., 1922	Laïche cuivrée	-	FAIBLE
<i>Juncus inflexus</i> L., 1753	Jonc glauque, Jonc courbé	-	FAIBLE
<i>Solanum dulcamara</i> L., 1753	Morelle douce-amère, Douce amère, Bronde	-	FAIBLE
<i>Oenanthe lachenalii</i> C.C.Gmel., 1805	Oenanthe de Lachenal	-	FAIBLE
<i>Carex riparia</i> Curtis, 1783	Laïche des rives	-	FAIBLE
<i>Cirsium monspessulanum</i> (L.) Hill, 1768	Cirse de Montpellier	-	FAIBLE
<i>Carex pendula</i> Huds., 1762	Laïche à épis pendants, Laïche pendante	-	FAIBLE
<i>Agrostis stolonifera</i> L., 1753	Agrostide stolonifère, Traînasse, Agrostis stolonifère	-	FAIBLE
<i>Juncus compressus</i> Jacq., 1762	Jonc comprimé, Jonc à tiges comprimées	-	FAIBLE
<i>Schoenoplectus tabernaemontani</i> (C.C.Gmel.) Palla, 1888	Schénoplecte glauque, Jonc des chaisiers glauque, Souchet de Tabernaemontanus, Scirpe glauque, Scirpe de Tabernaemontanus	-	FAIBLE
<i>Schoenus nigricans</i> L., 1753	Choin noirissant, Choin noirâtre	-	FAIBLE
<i>Juncus subnodulosus</i> Schrank, 1789	Jonc à fleurs obtuses, Jonc à tépales obtus	-	FAIBLE
<i>Scutellaria galericulata</i> L., 1753	Scutellaire à casque, Scutellaire casquée, Grande toque	-	FAIBLE
<i>Nasturtium officinale</i> W.T.Aiton, 1812	Rorippe cresson-d'eau, Cresson	-	FAIBLE
<i>Cyperus fuscus</i> L., 1753	Souchet brun	-	FAIBLE
<i>Mentha suaveolens</i> Ehrh., 1792	Menthe à feuilles rondes, Menthe sauvage	-	FAIBLE
<i>Carex viridula</i> Michx., 1803	Laïche tardive, Laïche tardive	-	FAIBLE
<i>Persicaria lapathifolia</i> (L.) Delarbre, 1800	Persicaire à feuilles de patience, Renouée à feuilles de patience, Renouée gonflée	-	FAIBLE
<i>Humulus lupulus</i> L., 1753	Houblon lupulin, Houblon, Vigne du Nord, Houblon grimpant	-	FAIBLE
<i>Equisetum telmateia</i> Ehrh., 1783	Grande prêle, Prêle d'ivoire	-	FAIBLE
<i>Mentha aquatica</i> L., 1753	Menthe aquatique, Baume d'eau, Baume de rivière, Bonhomme de rivière, Menthe rouge, Riolet, Menthe à grenouilles	-	FAIBLE
<i>Alisma plantago-aquatica</i> L., 1753	Plantain-d'eau commun, Grand plantain-d'eau, Alisme plantain-d'eau	-	FAIBLE
<i>Juncus bufonius</i> L., 1753	Jonc des crapauds	-	FAIBLE
<i>Helosciadium nodiflorum</i> (L.) W.D.J.Koch, 1824	Ache nodiflore, Ache noueuse, Ache faux cresson, Ache à fleurs nodales	-	FAIBLE
<i>Epilobium hirsutum</i> L., 1753	Épilobe hérissé, Épilobe hirsute	-	FAIBLE
<i>Carex acutiformis</i> Ehrh., 1789	Laïche des marais, Laïche fausse laïche aiguë	-	FAIBLE
<i>Berula erecta</i> (Huds.) Coville, 1893	Berle dressée, Petite berle, Berle à feuilles étroites, Cresson sauvage	-	FAIBLE
<i>Carex pseudocyperus</i> L., 1753	Laïche faux souchet	PR	FAIBLE
<i>Typha latifolia</i> L., 1753	Massette à feuilles larges, Massette à larges feuilles	-	FAIBLE

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement d'une centrale photovoltaïque au sol – Ténérge



Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection	Enjeu
<i>Lycopus europaeus</i> L., 1753	Lycopée d'Europe, Chanvre d'eau, Marrube aquatique, Herbe des Égyptiens	-	FAIBLE
<i>Alnus incana</i> (L.) Moench, 1794	Aulne blanchâtre, Aulne des montagnes, Aulne blanc, Aulne blanchi	-	FAIBLE
<i>Frangula alnus</i> Mill., 1768	Bourdaine, Bois noir, Frangule de Dodone, Bourdaine de Dodone, Bourdaine aulne, Bourgène	-	FAIBLE
<i>Typha domingensis</i> (Pers.) Steud., 1821	Massette de Saint-Domingue, Voune, Jonc	-	FAIBLE
<i>Rubus caesius</i> L., 1753	Ronce bleue, Ronce bleu-vert, Ronce à fruits bleus, Ronce glauque	-	TRES FAIBLE
<i>Salix cinerea</i> L., 1753	Saule cendré	-	TRES FAIBLE
<i>Rumex crispus</i> subsp. <i>crispus</i> L., 1753	Patience crépue, Oseille crépue, Parelle crépue, Rumex crépu	-	TRES FAIBLE
<i>Bidens frondosa</i> L., 1753	Bident feuillé, Bident à fruits noirs, Bident feuillu	-	NUL
<i>Cyperus eragrostis</i> Lam., 1791	Souchet vigoureux, Souchet robuste, Souchet éragrostide, Souchet éragrostis	-	NUL

60 espèces de flore caractéristiques de Zones humides sont citées dans la bibliographie. Un biais important est à noter : la totalité des observations bibliographique de flore ont été réalisées le long de la Durance.



4.3 Faune

La consultation des données bibliographiques a été réalisée via la base de données SILENE du Conservatoire d'Espace Naturel de PACA. Les données ont été consultées sur les 10 dernières années et dans un rayon de 5 km autour du site d'étude.

L'analyse de ces données permet de dresser une liste des espèces protégées et/ou menacées connues dans ce secteur. Ce travail a pour objectif d'identifier les sensibilités faunistiques de la zone et d'orienter les prospections de terrain.

Toutes des données bibliographiques sont présentées en annexe.

4.3.1 Avifaune

Ce sont 198 espèces d'oiseaux qui ont été observées aux alentours du site, parmi lesquelles 111 possèdent un intérêt patrimonial notable : 7 Majeur, 9 Très fort, 22 Fort et 73 Modéré.

Au regard des habitats présents et des espèces notées, 28 espèces à enjeux pourraient utiliser le site pour se reproduire, 13 pour s'alimenter mais non nicher, ou pour hiverner ; et 70 ne pourraient être présentes qu'occasionnellement en déplacement, en halte migratoire ou en migration active.

Toutes ces espèces sont mentionnées dans le tableau présent en annexe 0



Avifaune d'intérêt.

Seules les espèces potentiellement nicheuses sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Tableau 5 : Avifaune d'intérêt potentiellement nicheuse sur la zone d'étude ou ses abords

Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts							Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace				Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France - Nicheurs	Liste rouge France - Hivernants	Liste rouge France - Passage	Liste rouge PACA				
Avifaune d'intérêt potentielle sur le site et/ou ses abords directs, en alimentation et en nidification									
Alouette des champs <i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	- DO2	NT	LC	NAd	LC / DD / NAd	-	-30	670	MODERE
Alouette lulu <i>Lullula arborea</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	LC	NAc	-	NT / NAc / -	R	DD	146	MODERE
Bruant proyer <i>Emberiza calandra</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	-	NT / - / -	R	-24,2	1350	MODERE
Caille des blés <i>Coturnix coturnix</i> Linnaeus, 1758	- DO2	LC	-	NAd	NT / - / NAd	R	-34	4	MODERE
Chardonneret élégant <i>Carduelis carduelis</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	VU	NAd	NAd	LC / NAd / NAd	-	-31	1284	MODERE
Chevêche d'Athéna <i>Athene noctua</i> Scopoli, 1769	PN3 -	LC	-	-	NT / - / -	R	DD	68	MODERE
Cisticole des joncs <i>Cisticola juncidis</i> Rafinesque, 1810	PN3 -	VU	-	-	LC / - / -	-	-8	200	MODERE
Cochevis huppé <i>Galerida cristata</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	-	VU / - / -	R	-	192	MODERE
Corneille noire <i>Corvus corone</i> Linnaeus, 1758	- DO2	LC	NAd	-	VU / NAd / -	-	DD	2139	MODERE
Coucou gris <i>Cuculus canorus</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	DD	VU / - / DD	-	-20	249	MODERE
Engoulevent d'Europe <i>Caprimulgus europaeus</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	LC	-	NAc	LC / - / NAc	-	-	6	MODERE
Faucon crécerelle <i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	NT	NAd	NAd	NT / NAd / NAd	-	-	290	MODERE
Guêpier d'Europe <i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	NAd	LC / - / NAd	R	-64	2190	MODERE
Hirondelle de fenêtre <i>Delichon urbicum</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	NT	-	DD	LC / - / DD	-	-23	827	MODERE
Hirondelle rustique <i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	NT	-	DD	NT / - / DD	-	-26	1650	MODERE
Huppe fasciée <i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	NAd	-	LC / NAd / -	R	DD	32	MODERE
Linotte mélodieuse <i>Linaria cannabina</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	VU	NAd	NAc	VU / NAd / NAc	-	-8	284	MODERE



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts							Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace				Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France - Niches	Liste rouge France - Hivernants	Liste rouge France - Passage	Liste rouge PACA				
Moineau friquet <i>Passer montanus</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	EN	-	-	EN / - / -	-	-60	43	TRES FORT
Oedicnème criard <i>Burhinus oedicnemus</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	LC	NAd	NAd	NT / - / NAd	R	DD	15	MODERE
Perdrix rouge <i>Alectoris rufa</i> Linnaeus, 1758	- DO2,3	LC	-	-	VU / - / -	-	-31	71	MODERE
Petit-duc scops <i>Otus scops</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	-	LC / - / -	R	DD	27	MODERE
Pic épeichette <i>Dendrocopos minor</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	VU	-	-	LC / - / -	R	-31	78	MODERE
Pie-grièche écorcheur <i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	NT	NAc	NAd	VU / - / NAd	R	-	8	FORT
Rollier d'Europe <i>Coracias garrulus</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	NT	-	NAd	NT / - / NAd	D	-	159	MODERE
Serin cini <i>Serinus serinus</i> Linnaeus, 1766	PN3 -	VU	-	NAd	NT / - / NAd	-	-40	342	MODERE
Tarier pâte <i>Saxicola rubicola</i> Linnaeus, 1766	PN3 -	NT	NAd	NAd	NT / NAd / NAd	-	-22	131	MODERE
Tourterelle des bois <i>Streptopelia turtur</i> Linnaeus, 1758	- DO2	VU	-	NAc	VU / - / NAd	-	-42	352	FORT
Verdier d'Europe <i>Chloris chloris</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	VU	NAd	NAd	VU / NAd / NAd	-	-50	194	FORT

4.3.2 Amphibiens

La bibliographie fait état de 6 espèces d'amphibiens et d'un complexe d'espèces observées dans un rayon de 5 km autour des zones de projet : le Crapaud calamite (*Epidalea calamita*), le Crapaud commun (*Bufo bufo*), le Crapaud épineux (*Bufo spinosus*), la Grenouille rieuse (*Pelophylax ridibundus*), le Pélodyte ponctué (*Pelodytes punctatus*), la Rainette méridionale (*Hyla meridionalis*) et le complexe des Grenouilles vertes indéterminées (*Pelophylax sp.*). Toutes ces espèces sont protégées à l'échelle nationale. Le Crapaud commun, le Crapaud épineux et la Grenouille rieuse sont globalement communes localement et ne disposent pas d'enjeu de conservation particulier. Le Crapaud calamite et la Rainette méridionale sont inscrits à l'annexe 4 de la Directive Habitat Faune Flore et protégés par l'article 2 de l'arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens protégés sur l'ensemble du territoire métropolitain. La destruction ou la perturbation de ces espèces et de leurs habitats est interdite. Il en va de même pour le Pélodyte ponctué, protégé par ce même article et considéré comme Remarquable au titre des ZNIEFF de la région PACA.

4.3.3 Reptiles

Treize espèces de reptiles sont mentionnées dans la bibliographie, dans un rayon de 5 km autour de la zone d'étude immédiate : la Cistude d'Europe (*Emys orbicularis*), la Coronelle girondine (*Coronella girondica*), la Couleuvre à échelons (*Zamenis scalaris*), la Couleuvre de Montpellier (*Malpolon monspessulanus*), la Couleuvre helvétique (*Natrix helvetica*), la Couleuvre vipérine (*Natrix maura*), le Lézard à deux raies (*Lacerta bilineata*), le Lézard des murailles (*Podarcis muralis*), l'Orvet fragile (*Anguis fragilis*), le Psammodrome d'Edwards (*Psammodromus edwardsianus*), le Seps strié (*Chalcides striatus*), la Tarente de Maurétanie (*Tarentola mauritanica*) et la Trachémyde écrite (*Trachemys scripta*).

Toutes ces espèces, exceptée la Trachémyde écrite, sont protégées nationalement par l'article 2 ou 3 de l'arrêté du 8 janvier 2021. Il s'agit d'espèces globalement communes aux échelles régionale et nationale, exceptée la Cistude d'Europe qui présente un intérêt patrimonial fort. À noter tout de même que le Lézard à deux raies et le Lézard des murailles sont inscrits sur l'annexe 4 de la Directive Habitats. La Cistude d'Europe est inscrite aux annexes 2 et 4 de la Directive Habitats.

Les lisières, les haies, les tas de bois et de déchets, les friches etc présents au sein des zones d'étude immédiate et rapprochée sont favorables à la présence de ces espèces de reptiles.

4.3.4 Chiroptères

La bibliographie recense douze espèces de chiroptères dans des polygones carré de 10 km de côté autour de la zone d'étude immédiate : le Minioptère de Schreibers (*Miniopterus schreibersii*), le Molosse de Cestoni (*Tadarida teniotis*), le Murin à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*), le Murin cryptique (*Myotis crypticus*), le Murin de Daubenton (*Myotis daubentonii*), la Noctule de Leisler (*Nyctalus leisleri*), l'Oreillard gris (*Plecotus austriacus*), la Pipistrelle commune (*Pipistrellus pipistrellus*), la Pipistrelle de Kuhl (*Pipistrellus kuhlii*), la Pipistrelle pygmée (*Pipistrellus pygmaeus*), la Sérotine commune (*Eptesicus serotinus*) et la Vespère de Savi (*Hypsugo savii*). Toutes ces espèces, excepté le Murin cryptique, sont protégées nationalement et disposent d'un intérêt patrimonial à minima modéré, et au plus majeur pour le Minioptère de Schreibers.

Les haies, les milieux boisés, les bâtiments abandonnés et les lisières sont des milieux favorables aux chiroptères. Il peut s'agir d'habitats de transit, de gîtes, ou de zone de chasse.

4.3.5 Mammifères terrestres

Ce sont 22 espèces de mammifères (hors Chiroptères) qui sont identifiées dans la bibliographie dans un rayon de 5 km autour de la zone de projet, dont trois espèces d'intérêt patrimonial modéré : le Campagnol amphibie (*Arvicola sapidus*), le Hérisson d'Europe (*Erinaceus europaeus*) et l'Ecureuil roux (*Sciurus vulgaris*). Ces deux derniers sont protégés nationalement. L'Ecureuil roux et le Hérisson d'Europe pourraient être présents au sein des haies et milieux boisés du site.

On peut également citer la mention de trois espèces d'intérêt patrimonial fort dans la bibliographie : le Castor d'Eurasie (*Castor fiber*), la Genette commune (*Genetta genetta*) et la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*).



Le Castor d'Eurasie (*Castor fiber*) est une espèce protégée à l'échelle nationale, inscrite aux annexes 2 et 4 de la directive habitat, et déterminante au titre des ZNIEFF en région PACA. Ce mammifère semi-aquatique fréquente les cours et étendues d'eau. Cette espèce fréquente les ripisylves, berges et la Durance au nord de la ZEE, hors de la zone d'implantation potentielle du site d'étude.

La Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) est une espèce protégée à l'échelle nationale, inscrite aux annexes 2 et 4 de la directive habitat, déterminante au titre des ZNIEFF en région PACA et bénéficiant d'un PNA. Ce mammifère semi-aquatique fréquente les cours et étendues d'eau. Elle fréquente les ripisylves, berges et la Durance au nord de la ZEE, hors de la zone d'implantation potentielle du site d'étude.

La Genette commune (*Genetta genetta*) est une espèce protégée à l'échelle nationale, inscrite à l'annexe 5 de la Directive Habitats et considérée comme Remarquable au titre des ZNIEFF de la région PACA. Elle pourrait fréquenter les milieux boisés présents au sein de la zone d'implantation potentielle et de la zone d'étude rapprochée.

4.3.6 Insectes

Ce sont 208 espèces d'insectes qui sont mentionnées dans la bibliographie, dont 78 *Papilionoidea*, 51 Odonates, 65 Orthoptères, 8 *Zygaenidae*, 3 Mantes, 1 Névroptère et 2 Coléoptères à enjeu. Parmi ces espèces, on note la présence de plusieurs espèces d'intérêt patrimonial :

- 1 *Papilionoidea* d'intérêt patrimonial **fort** :
 - **La Diane** (*Zerynthia polyxena*), espèce protégée en France (article 2), inscrite à l'annexe 4 de la Directive Habitats, remarquable au titre des ZNIEFF et bénéficiant d'un PNA. Les habitats présents sur la zone d'implantation potentielle ne lui semblent pas favorables.
- 1 *Zygaenidae* d'intérêt patrimonial **fort** :
 - **La Zygène de l'Esparcette** (*Zygaena rhadamanthus*), espèce considérée comme déterminante au titre des ZNIEFF. Les pelouses sèches potentiellement présentes au sein de la zone d'implantation potentielle pourraient lui être favorables.
- 2 Orthoptères d'intérêt patrimonial **fort** :
 - **La Courtilière provençale** (*Gryllotalpa septemdecimchromosomica*), espèce considérée comme déterminante au titre des ZNIEFF de la région PACA.
 - **Le Tridactyle panaché** (*Xya variegata*), espèce considérée comme déterminante au titre des ZNIEFF de la région PACA et classé comme « Quasi-menacée » sur la liste rouge régionale de PACA.
- 6 Odonates d'intérêt patrimonial **fort** :
 - **L'Agrion de Mercure** (*Coenagrion mercuriale*), protégé nationalement (article 3), inscrit à l'annexe 2 de la Directive Habitats, remarquable au titre des ZNIEFF de la région PACA et bénéficiant d'un PNA. C'est une espèce vivant au sein de ruisseaux, suintements ou fossés d'eau claire et bien oxygénée.
 - **L'Agrion bleuissant** (*Coenagrion caerulescens*), classé comme « En danger » sur la liste rouge nationale et « Vulnérable » sur la liste rouge régionale en PACA. Il est déterminant au titre des ZNIEFF de la région PACA. Il vit dans les petites eaux courantes peu ombragées avec beaucoup de végétation.



- **L'Agrion joli** (*Coenagrion pulchellum*), classé comme « Vulnérable » sur la liste rouge nationale et « En danger » sur la liste rouge régionale en PACA. Il est remarquable au titre des ZNIEFF de la région PACA. Il apprécie les eaux stagnantes ensoleillées.
- **La Cordulie à corps fin** (*Oxygastra curtisii*), protégée nationalement (article 2), inscrit à l'annexe 2 de la Directive Habitats et remarquable au titre des ZNIEFF de la région PACA. Elle fréquente les rivières, les ruisseaux, les canaux et les plans d'eau avec des berges boisées.
- **Le Sympétrum déprimé** (*Sympetrum depressiusculum*), classé comme « En danger » sur la liste rouge nationale et « Vulnérable » sur la liste rouge régionale en PACA. Il est déterminant au titre des ZNIEFF de la région PACA. Il préfère les eaux peu profondes riches en végétation et très ensoleillées.
- **Le Sympétrum du Piémont** (*Sympetrum pedemontanum*), remarquable au titre des ZNIEFF de la région PACA, bénéficiant d'un PNA et classé comme « Quasi-menacé » sur la liste rouge nationale. Il se reproduit au sein d'eaux stagnantes, peu courantes, peu profondes et très ensoleillées.
- 2 Coléoptères d'intérêt patrimonial **fort** :
 - **Le Lucane cerf-volant** (*Lucanus cervus*), espèce inscrite à l'annexe 2 de la Directive Habitats et classée comme « Quasi-menacée » sur la liste rouge européenne.
 - **Cylindera arenaria**, espèce considérée comme déterminante au titre des ZNIEFF de la région PACA.

5 Analyse des données d'inventaires

5.1 Habitats et Flore

Au cours de la visite de terrain, 39 pointages flore ont été réalisés. Ce passage préliminaire a permis de préciser les enjeux mais ne constitue pas un inventaire complet. Le passage ayant été réalisé fin septembre 2025, la saison n'est pas favorable à la détection de l'intégralité des espèces potentielles.

Tableau 5 : Flore observée lors du passage naturaliste

Nom scientifique	Nom vernaculaire	DH	LRN	LRR	ZNIEFF	Protection	Enjeu	ZH
<i>Achillea nobilis</i> L., 1753	Achillée noble	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Cirsium arvense</i> (L.) Scop., 1772	Cirse des champs, Chardon des champs, Calcide	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Clematis vitalba</i> L., 1753	Clématite des haies, Clématite vigne blanche, Herbe aux gueux	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Echinochloa crus-galli</i> (L.) P.Beauv., 1812	Échinochloa pied-de-coq, Échinochloé Pied-de-coq, Pied-de-coq, Panic pied-de-coq	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Juglans regia</i> L., 1753	Noyer royal, Noyer, Noyer anglais, Noyer commun	-		-	-	-	FAIBLE	-
<i>Malva neglecta</i> Wallr., 1824	Mauve négligée, Petite mauve, Mauve à feuilles rondes	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Plantago lanceolata</i> L., 1753	Plantain lancéolé, Petit plantain, Herbe Caroline, Ti-plantain	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Populus alba</i> L., 1753	Peuplier blanc	-	LC	-	-	-	FAIBLE	Oui
<i>Populus nigra</i> L., 1753	Peuplier noir, Peuplier commun noir	-	LC	-	-	-	FAIBLE	Oui



Nom scientifique	Nom vernaculaire	DH	LRN	LRR	ZNIEFF	Protection	Enjeu	ZH
<i>Quercus pubescens</i> Willd., 1796	Chêne blanc	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Rumex crispus</i> L., 1753	Rumex crépu	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Setaria pumila</i> (Poir.) Roem. & Schult., 1817	Sétaire naine, Sétaire glauque	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Sonchus asper</i> (L.) Hill, 1769	Laiteron épineux	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Sorghum halepense</i> (L.) Pers., 1805	Sorgho d'Alep, Herbe de Cuba	-		-	-	-	FAIBLE	-
<i>Trifolium pratense</i> L., 1753	Trèfle des prés, Trèfle violet	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Centaurea</i> L., 1753 [nom. cons.]	Centaurée	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	-
<i>Fraxinus</i> L., 1753	Frêne	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	-
<i>Galium verum</i> L., 1753	Gaillet vrai, Gaillet jaune, Caille-lait jaune	-	LC	-	-	-	TRES FAIBLE	-
<i>Polygonum</i> L., 1753	Renouée, Polygonum	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	-
<i>Tragopogon pratensis</i> L., 1753	Salsifis des prés	-	LC	-	-	-	TRES FAIBLE	-
<i>Vicia</i> L., 1753	Vesce	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	-
<i>Ailanthus altissima</i> (Mill.) Swingle, 1916	Ailante glanduleux, Faux vernis du Japon, Ailante, Ailanthé	-		-	-	-	NUL	-
<i>Artemisia verlotiorum</i> Lamotte, 1877	Armoise, Herbe chinois, Marie-Thérèse	-		-	-	-	NUL	-
<i>Broussonetia papyrifera</i> (L.) Vent., 1799	Mûrier à papier, Broussonétia à papier, Broussonétie à papier	-		-	-	-	NUL	-
<i>Cichorium endivia</i> L., 1753	Chicorée endive, Chicorée de Belgique	-	-	-	-	-	NUL	-
<i>Cucumis melo</i> L., 1753	Melon	-	-	-	-	-	NUL	-
<i>Cyperus eragrostis</i> Lam., 1791	Souchet vigoureux, Souchet robuste, Souchet éragrostide, Souchet éragrostis	-		-	-	-	NUL	Oui
<i>Xanthium spinosum</i> L., 1753	Lampourde épineuse	-		-	-	-	NUL	-

Aucune espèce à enjeux n'a été rencontrée sur la zone d'étude immédiate, uniquement des espèces rudérales à faibles enjeux, des espèces nitrophiles des sols piétinés et enrichis et des espèces invasives.

Les espèces patrimoniales recensées dans la bibliographie ne semble pas favorable sur la zone d'étude au vu de l'état dégradé des milieux.

Neuf espèces ne sont pas autochtones, 5 sont déclarée Espèces végétales Exotiques Envahissante en Région PACA.

Tableau 6 : Liste des espèces invasives présentes sur la zone d'étude

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Indigénat	EVEE
<i>Ailanthus altissima</i> (Mill.) Swingle, 1916	Ailante glanduleux, Faux vernis du Japon, Ailante, Ailanthé	J	Majeure
<i>Artemisia verlotiorum</i> Lamotte, 1877	Armoise, Herbe chinois, Marie-Thérèse	J	Majeure
<i>Cyperus eragrostis</i> Lam., 1791	Souchet vigoureux, Souchet robuste, Souchet éragrostide, Souchet éragrostis	I	Majeure
<i>Broussonetia papyrifera</i> (L.) Vent., 1799	Mûrier à papier, Broussonétia à papier, Broussonétie à papier	M	Modérée
<i>Xanthium spinosum</i> L., 1753	Lampourde épineuse	I	Modérée

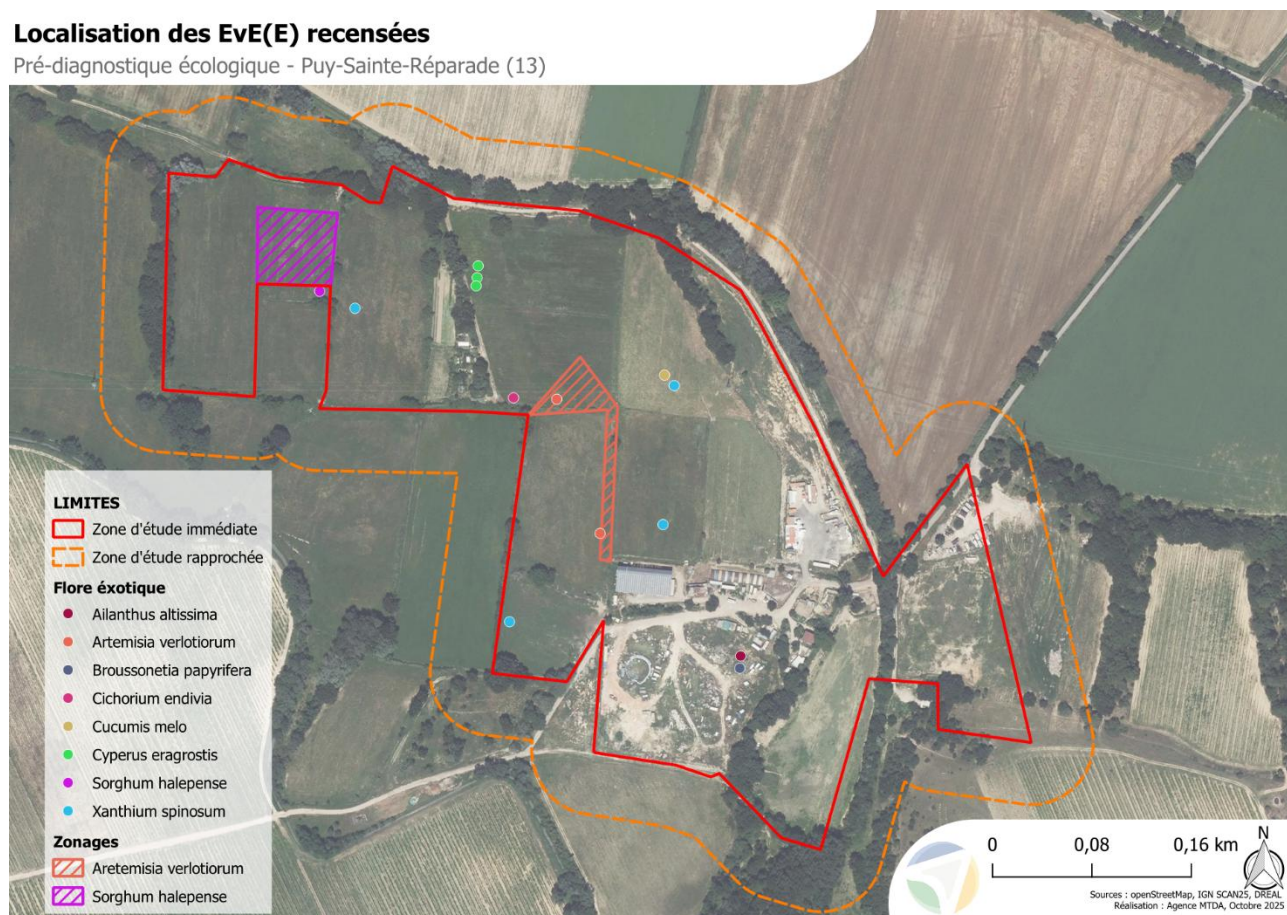
<i>Cichorium endivia</i> L., 1753	Chicorée endive, Chicorée de Belgique	M	-
<i>Cucumis melo</i> L., 1753	Melon	M	-
<i>Juglans regia</i> L., 1753	Noyer royal, Noyer, Noyer anglais, Noyer commun	I	-
<i>Sorghum halepense</i> (L.) Pers., 1805	Sorgho d'Alep, Herbe de Cuba	I	-

Indigénat : I = introduit, J = Introduit envahissant, M = introduit non établi

L'Ailante glanduleux (*Ailanthus altissima*) et le Mûrier à papier (*Broussonetia papyrifera*) sont très localisés et réduits à quelques jeunes plants. Le Souchet vigoureux (*Cyperus eragrostis*) est lui aussi limité à trois petites tâches au Nord de la zone. Les individus de Noyer (*Juglans regia*) sont probablement plantés et ne reproduisent pas. De même des Melon (*Cucumis melo*) sont occasionnellement observés, et sont très probablement issus de germination de graines de melons laissés au sol (De nombreux Fruits et légumes sont laissés au sol pour les animaux présents). Lampourde épineuse (*Xanthium spinosum*) et la Chicorée endive (*Cichorium endivia*) sont présentes sporadiquement sur une grande partie de la zone d'étude. Enfin, Le Sorgho d'Alep (*Sorghum halepense*) et l'Armoise de chine (*Artemisia verlotiorum*) s'expriment en tâches denses localisées sur la carte ci-dessous.

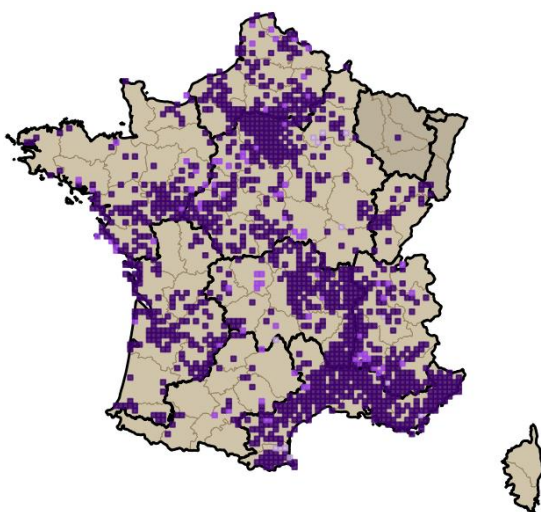
Localisation des EvE(E) recensées

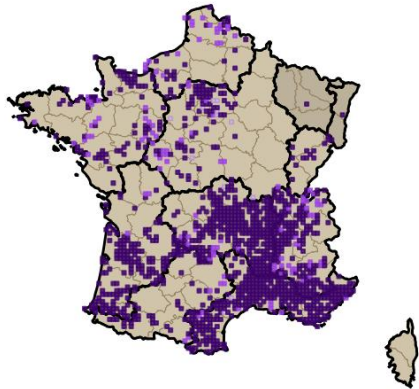
Pré-diagnostic écologique - Puy-Sainte-Réparate (13)

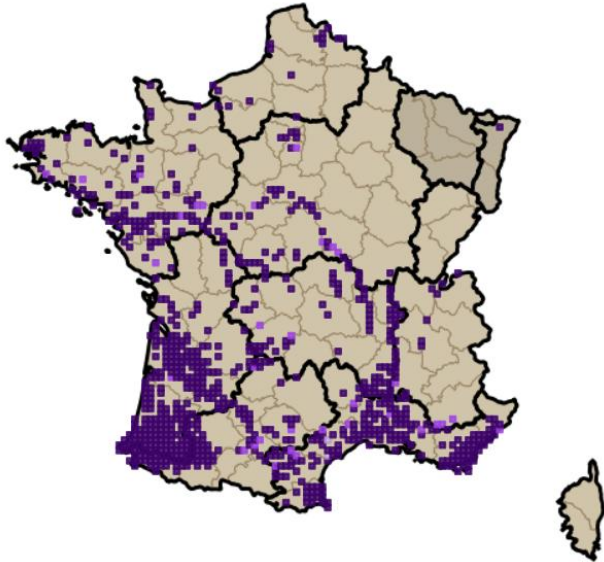


Carte 12 : Localisation des espèces invasives et exotiques

Les espèces végétales exotiques envahissantes classées majeures sont présentées dans les fiches qui suivent.

Nom vernaculaire	Nom scientifique (TAXREF V.17)	Statut EEE PACA	
		TAXREF	INVMED
Ailante glanduleux	<i>Ailanthus altissima</i> (Mill.) Swingle, 1916	Introduite envahissante	Majeure
Description générale			
Arbre à croissance rapide pouvant atteindre 30 m. On le reconnaît à ses grandes feuilles composées de 6 à 12 paires de folioles pubescentes et glanduleuses. Le tronc est droit avec une écorce grise et lisse. On retrouve l'Ailante glanduleux dans une grande diversité de milieux : berges et ripisylves, dunes côtières et plages de sable, forêts et maquis, milieux agricoles, milieux anthropiques, prairies, pelouses sèches et garrigues. Il fleurit de mai à juillet.			
Risques			
En PACA : certains milieux méditerranéens fragiles comme les pelouses sèches, les dunes et les ripisylves sont fortement impactés par la présence de l'Ailante (INVMED, 2024)			
L'Ailante inhibe le développement des autres espèces par l'émission de substances allélopathiques. Il crée des formations monospécifiques et uniformise les paysages. L'Ailante augmente la disponibilité en éléments nutritifs (calcium, potassium, azote) et les vitesses de recyclage de l'azote dans le sol de surface, probablement en raison de la concentration en éléments nutritifs extraordinairement élevée dans la litière de feuilles d'Ailante (jusqu'à quatre fois plus élevé que dans les espèces d'arbres indigènes). Elle modifie les cycles du Carbone (C) et de l'Azote (N) ainsi que le rapport C/N dans le sol. Ces modifications sont dues aux extraits d'acides libérés au niveau des racines de l'arbre (De Feo <i>et al.</i> , 2003 ; Vilà <i>et al.</i> , 2006 ; Gómez-Aparicio & Canham, 2008 : dans INVMED, 2024).			
Situation vis-à-vis du projet			
Une zone de moins 1 m ² est touchée par l'Ailante glanduleux. La prolifération de cette dernière devra être contrôlée, la gestion doit viser à l'éradication.			
			
© MTDA		©SiFlore (2024)	

Nom vernaculaire	Nom scientifique (TAXREF V.17)	Statut EEE PACA	
		TAXREF	INVMED
Armoise de Chine	<i>Artemisia verlotiorum</i> Lamotte, 1877	Introduit	Majeure
Description générale			
Plante au port élané, formant des colonies denses grâce à ses rhizomes. Les feuilles inférieures disparaissent à la floraison. Les feuilles médianes et supérieures possèdent des segments primaires tous entiers ou bifides, leur face inférieure est blanche. Le froissement des feuilles produit une odeur agréable. La corolle est rougeâtre.			
Risques			
Invasion rapide et compétition avec la flore indigène se limitant à des milieux à tendance rudérale ou rivulaires.			
Situation vis-à-vis du projet			
Sur la zone de projet, cette espèce est contenue le long d'un chemin d'accès entre deux prairies, et débouche et tend à s'étaler dans une troisième. Le peuplement est très dense et quasiment monospécifique à cette période de l'année. Il est conseillé d'entreprendre une gestion pour, à minima, stopper sa progression.			
			
© MTDA		© SiFlore (2025)	

Nom vernaculaire	Nom scientifique (TAXREF V.17)	Statut EEE PACA	
		TAXREF	INVME
Souchet vigoureux	<i>Cyperus eragrostis</i> Lam., 1791	Introduit envahissant	Majeure
Description générale			
Introduite au XIX ^{ème} siècle et originaire d'Amérique du Sud. Cette herbacée rhizomateuse aux tiges triangulaires mesure entre 20cm et 1m. Elle fleurit de juillet à octobre. On la retrouve dans les berges et ripisylves, les milieux anthropiques et sur sol humide : marais, tourbières et prairies humides.			
Risques			
C'est une espèce qui peut avoir une dynamique de développement forte localement sur milieu favorable. La bibliographie semble indiquer que sa présence tend à changer la structure de la végétation des communautés végétales riveraines en entrant en compétitions avec les espèces indigènes. On note qu'il est capable d'obstruer les canaux d'irrigation et de drainage.			
Situation vis-à-vis du projet			
Le Souchet vigoureux (<i>Cyperus eragrostis</i>) est limité à trois petites tâches au Nord de la zone. N'étant pas situé dans un milieu à fort enjeu, celui-ci ne pose pas de problèmes immédiats. Cependant, sa prolifération pourrait engendrer de gros dégâts sur les habitats et les infrastructures humaines. Cette dernière pouvant être facilitée par la présence des nombreux canaux pouvant l'aider à se disséminer. Dans ce contexte, l'espèce est à traiter rapidement.			
			
© MTDA		© SiFlore	



La zone d'étude est principalement agricole. L'accès principale aux terres est à l'Est et débouche sur un premier groupement d'habitats très impactés par les activités humaines. Une large zone est constituée de constructions agricoles, zones de stationnement et de dépôts/stockage, ainsi que de petits enclos d'animaux de la ferme. Ce sur sol piétiné, remanié et remblayer avec peu ou pas de végétations ; lorsque cette dernière est présente, il s'agit principalement d'espèces rudérales et d'exotiques, certaines envahissantes. Ces habitats dégradés et artificialisés sont d'enjeux Très faibles.

Les autres habitats sont des prairies et pâturages interrompus par des fossés et canaux. Selon leurs usages, ces habitats herbacés sont plus ou moins dégradés. Au plus proche de la zone artificialisée, la pression de pâturage et le passage des engins crée des habitats de faibles enjeux à la végétation rase. Plus loin, ces habitats laissent place à des prairies plus riches, parfois améliorées ou laissées en friches d'enjeu Modéré.

Un habitat d'enjeux Fort a été identifié sur les pourtours de la zone. Il s'agit de Forêt riveraines méditerranéennes (G1.3) Composées principalement de Peupliers, Frênes et Chênes pubescent bordant les canaux d'eau, elles correspondent potentiellement à des Habitats d'intérêt communautaires (HIC). La typologie HIC indique que l'habitat est reconnaissable à partir de mai. Une étude plus poussée est nécessaire pour confirmer ou infirmer ce statut. Une version dégradée d'enjeu modéré



Tableau 7 : Liste des habitats présente sur la zone d'étude

Nom	Code EUNIS	Code Corine Biotope	Habitats d'intérêt communautaire	Intérêt patrimonial	Etat de conservation	Menaces & pression	Zone Humide	Surface (ha)	Surface (%)	Enjeux
Forêts riveraines méditerranéennes	G1.3	44.6	92A0 ; 92B0 ; 92C0	FORT	MOYEN	Tassement du sol Artificialisation	-	3,82	12,78	FORT
Végétations herbacées anthropiquesRonciers	E5.1xF3.131	87x31.831	-	MODERE	MAUVAIS	EvEE Artificialisation Rudéralisations	-	0,30	1,00	MODERE
SentiersxHaiesxCanaux d'eau non salée complètement artificiels	H5.61xFAXJ5.41	84x89.22	-	MODERE	MAUVAIS	Tassement du sol Artificialisation EvEE	-	0,85	2,84	MODERE
Pelouses sèches	E1	34	-	MODERE	MOYEN	Enfrichement Fermeture	-	0,15	0,51	MODERE
Prairies améliorées, réensemencées et fortement fertilisées, y compris les terrains de sport et les pelouses ornementales	E2.6	81	-	MODERE	MOYEN	EvEE	-	2,95	9,87	MODERE
Friches, jachères ou terres arables récemment abandonnées	I1.5	87	-	MODERE	MOYEN	EvEE	-	1,02	3,42	MODERE
Prairies mésiques	E2	38	-	MODERE	MOYEN	EvEE	-	4,86	16,25	MODERE
Vignobles	FB.4	83.21	-	FAIBLE	-	-	-	0,31	1,05	FAIBLE
Zones piétinéesxPâturages interrompus par des fossés	H5.6xE2.12	38.12	-	FAIBLE	TRES MOVAIS	Surpâturage Tassement du sol EvEE	-	6,34	21,20	FAIBLE
Sentiers	H5.61	-	-	TRES FAIBLE	-	-	-	0,22	0,73	TRES FAIBLE
Constructions agricoles	J2.4	86.5	-	TRES FAIBLE	-	-	-	5,03	16,81	TRES FAIBLE
Bâtiments agricoles (non isolés)	J2.41	86.5	-	TRES FAIBLE	-	-	-	0,20	0,68	TRES FAIBLE
Monocultures intensives	I1.1	82.11	-	TRES FAIBLE	-	-	-	2,12	7,10	TRES FAIBLE
Non analysé	-	-	-	-	-	-	-	1,72	5,75	



H5.6xE2.12-Zones piétinées x Pâturages (ovins)
interrompus par des fossés



H5.61xFAxJ5.41-Sentiers x Haies x Canaux d'eau
non salée



H5.6xE2.12-Zones piétinées x Pâturages interrompus
par des fossés



H5.6xE2.12-Zones piétinées x Pâturages (equins)
interrompus par des fossés



E2.6-Prairies améliorées



H5.6xE2.12-Zones piétinées x Pâturages (bovins)
interrompus par des fossés



E5.1xF3.131-Végétations herbacées anthropiques x
Ronciers



I1.5-Friches, jachères ou terres arables récemment
abandonnées



I1.5-Friches, jachères ou terres arables récemment
abandonnées envahie par Sorgho d'Alep

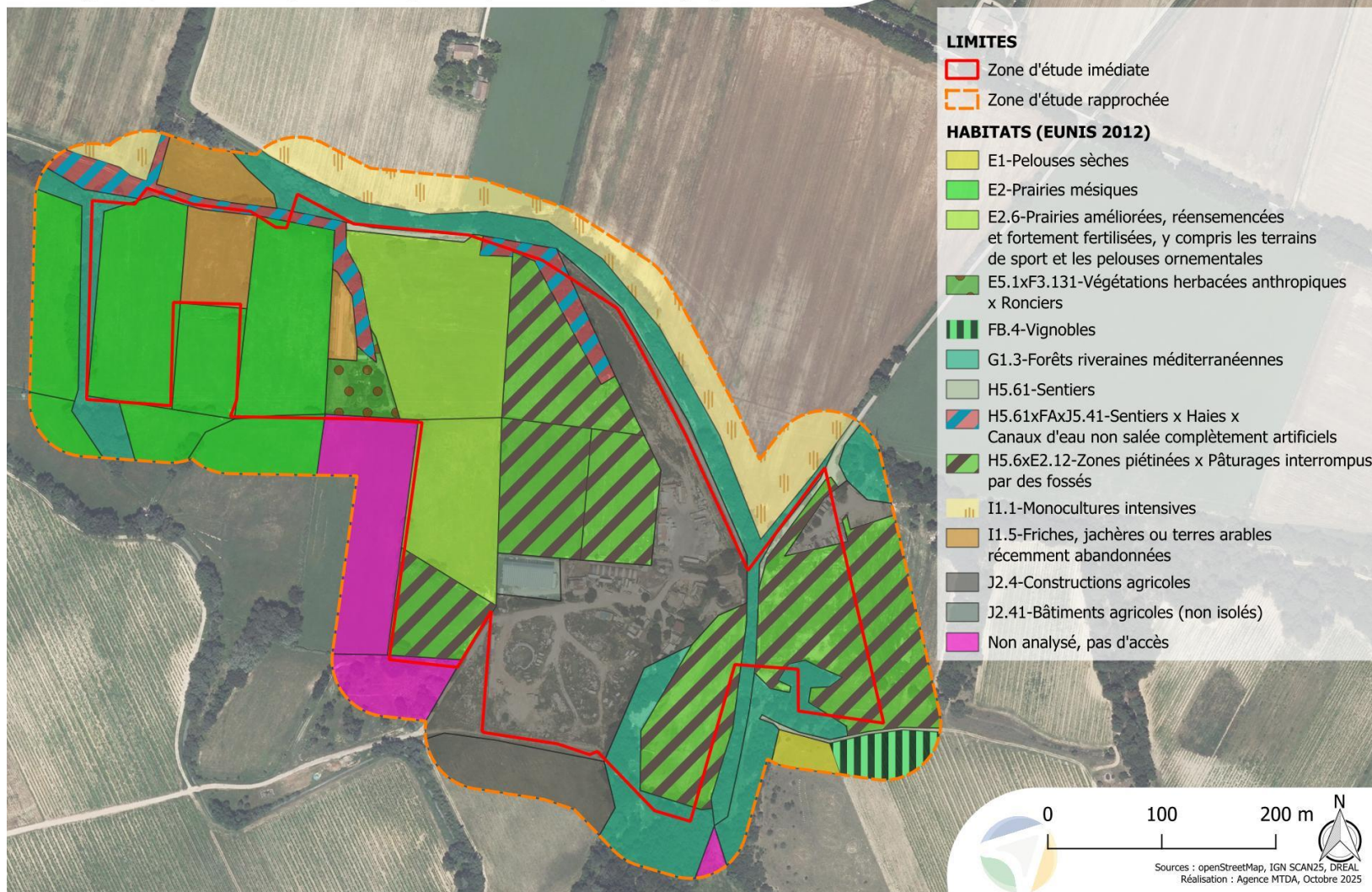


E2-Prairies mésiques

Ci-dessous la cartographie des habitats de la zone d'étude et sa zone rapprochée, puis leurs enjeux.

Habitats naturels et semi naturels

Pré-diagnostic - centrale photovoltaïque - Puy-Sainte-Réparate (13)

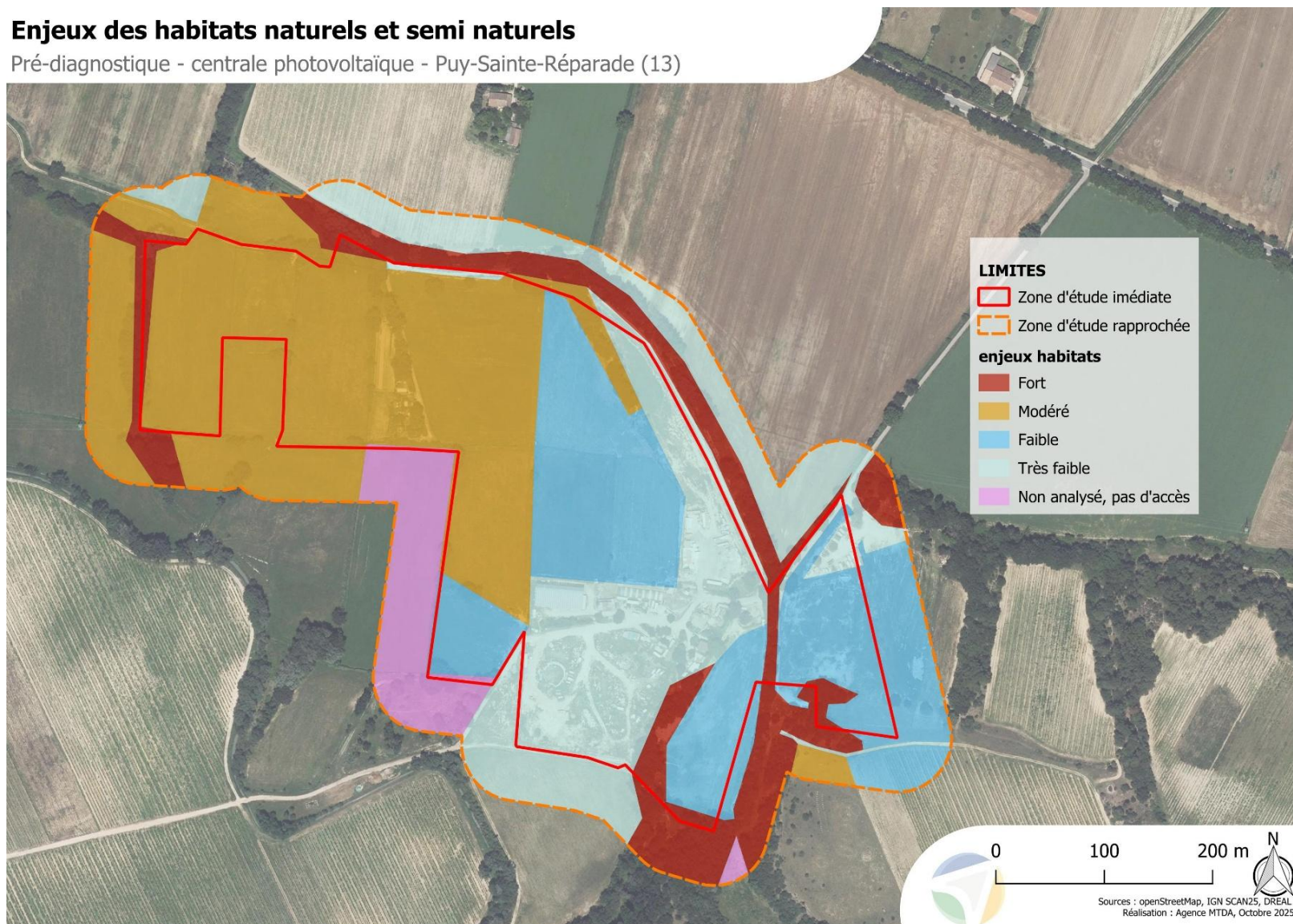


Carte 13 : Typologie des habitats



Enjeux des habitats naturels et semi naturels

Pré-diagnostic - centrale photovoltaïque - Puy-Sainte-Réparate (13)



Carte 14 : Enjeux des habitats

5.2 Zones humides

42 sondages pédologiques ont été réalisés le 25 septembre 2025. Un complément a été réalisé le 8 octobre 2025 afin de délimiter une Zone humide potentielle à l'Est de la zone étudiée. Au totale 79 sondages ont été répartis sur l'ensemble du site. Leur localisation a été choisie en fonction de la topographie, de la probabilité de présence de zone humide mais aussi selon le parcellaire, la présence de réseaux souterrain et l'artificialisation du sol ainsi que selon la végétation présente.

A noté que ces sondages ont été réalisés après le passage d'orages aux pluies intense, le weekend du 20-21 septembre 2025².

Lors du passage pour la réalisation des sondages, les canaux principaux sont en eaux, certains débordent et inondent alors certaines parties de la zone d'étude. D'autres sont ouverts et déversent leurs eaux dans les prairies. Ces zones inondées ont été soumises à des sondages bonus révélant un sol non caractéristique de zones humides. Ces éléments laissent penser que, dans cette configuration (Prairies interrompues par des fossés artificiels et gérés), le sol ne stock pas l'eau et que ces inondations superficielles sont le résultat d'évènement exceptionnels. La partie Ouest de la zone d'étude ne correspond donc pas à une Zone Humide fonctionnelle.



Inondations après orages



Canal ouvert sur la prairie

² <https://www.keraunos.org/actualites/fil-infos/2025/septembre/orages-20-21-septembre-2025-inondations-marseille-toulon-grele-foudre-orage-en-v>



Canal avec trappes de gestion du flux d'eau



Canal secondaire en eau

La partie artificialisée de la zone, a été parcourue et à révéler un sol goudronné et tassé ne permettant pas de sondages manuels. Un sondage à tout de même été réalisé et à révéler un sol déstructuré et composé de remblais (notamment tuiles, béton, métaux). À la vue de ces informations, de la topographie du site et du maillage des sondages alentours, cette zone est déterminée comme n'étant pas une Zone humide fonctionnelle.

A l'est de la zone, Les sondages pédologiques indiquent, selon le critère sol, qu'une **zone humide de 0.44ha** est présente dans la zone d'étude immédiate, **parcelle 1542 (Carte 15)**. On y retrouve une flaque d'eau stagnante. Il s'agit d'un terrain, pâturé par des ânes, au sol piétiné, déstructuré et tassé par des engins agricoles. Des doutes persistent quant à la fonctionnalité de cette Zone Humide, établie à l'alentour de 200m d'élévation, **les traces caractéristiques trouvées dans le sol peuvent être la résultante d'un tassement mécanique et d'apports de remblai associés aux événements pluvieux récents** plutôt que d'un engorgement hydrologique pérenne. En l'état, la **qualification fonctionnelle** doit être considérée comme **incertaine** jusqu'à réalisation d'étude complémentaires.

Tableau 8 : Synthèse des sondages pédologiques

Rochebrune (05)			Date : 16 juin 2025		Météo : Partiellement couvert	
Sondage	Prof. d'arrêt	Traces selon les sections de l'arrêté		Texture de l'horizon	Classe GEPPA	Caractéristique de Zone Humide
		Prof. (cm)	Type			
S1	60	0 à 35	Aucune trace	Argile sableux	IV	Non
		35 à 60	Traces d'oxydation <5%	Remblais		
S2 bonus inonde	25	0 à 25	Aucune trace	Argilo humique	< V	Non
S3	65	0 à 5	Aucune trace	Argilo humique	< III	Non
		5 à 65	Aucune trace	Argilo humique		
S4	120	0 à 5	Aucune trace	Argilo humique	II	Non
		5 à 85	Aucune trace	Argilo humique		
		85 à 120	Traces d'oxydation <5%	Argilo humique		



Rochebrune (05)			Date : 16 juin 2025		Météo : Partiellement couvert	
Sondage	Prof. d'arrêt	Traces selon les sections de l'arrêt		Texture de l'horizon	Classe GEPPA	Caractéristique de Zone Humide
		Prof. (cm)	Type			
S5 bonus vég ZH	30	0 à 30	Aucune trace	Argilo humique	< V	Non
S6	20	0 à 20	Aucune trace	Argilo humique	< V	Non
S7	30	0 à 30	Aucune trace	Argilo humique	< IV	Non
S8	40	0 à 40	Aucune trace	Argile sableux	< III	Non
S9	30	0 à 30	Aucune trace	Argile	< V	Non
S10 bonus pt bas	25	0 à 25	Aucune trace	Argilo humique	< V	Non
S11 bonus	25	0 à 25	Aucune trace	Argilo humique	< V	Non
S12	25	0 à 25	Aucune trace	Argilo humique	< V	Non
S13	100	0 à 30	Aucune trace	Argilo humique	I	Non
		30 à 100	Aucune trace	Argile sableux		
S14	45	0 à 45	Aucune trace	Argilo humique	< IV	Non
S15	100	0 à 100	Aucune trace	Argilo humique	I	Non
S16	30	0 à 30	Aucune trace	Argile sableux pierreux	< V	Non
S17	50	0 à 50	Aucune trace	Argile sableux	< III	Non
S18	40	0 à 30	Aucune trace	Argile sableux	IV	Non
		30 à 40	Traces de réduction <5%	Argile sableux et remblais		
S19	50	0 à 50	Aucune trace	Argile sableux	< III	Non
S20 20cm	20	0 à 20	Aucune trace	Argilo humique	< V	Non
S21	120	0 à 40	Aucune trace	Argile	IV	Non
		40 à 80	Traces d'oxydation <5%	Argile sableux		
		80 à 120	Traces d'oxydation <5%	Sable		
S22	25	0 à 25	Aucune trace	Argile remblais	< V	Non
S23	45	0 à 45	Aucune trace	Argile sableux et pierreux	< IV	Non
S24	40	0 à 40	Aucune trace	Argile sableux	< IV	Non
S25	40	0 à 40	Aucune trace	Argile sableux	< IV	Non
S26	55	0 à 40	Aucune trace	Argile sableux, ramblais et galets	IV	Non
		40 à 55	Traces de réduction <5%	Argile sableux		
S27	20	0 à 5	Aucune trace	Argilo humique	< V	Non
		5 à 15	Aucune trace	Argile sableux		
		15 à 20	Aucune trace	Argile sableux pierreux et remblais		
S28	25	0 à 25	Aucune trace	Argile remblais	< V	Non
S29	25	0 à 15	Traces d'oxydation <5%	Argile	V a	Non
		15 à 30	Aucune trace	Argile sableux		
S30	100	0 à 5	Aucune trace	Argilo humique	> V a	Oui
		5 à 80	Traces d'oxydo-réduction <5%	Argile		
		80 à 100	Traces d'oxydo-réduction >5%	Argile sableux		
S31	25	0 à 25	Aucune trace	Argilo humique	< V	Non
S32	25	0 à 25	Aucune trace	Argilo humique	< V	Non
S33	25	0 à 25	Aucune trace	Argilo humique	< V	Non
S34	25	0 à 25	Aucune trace	Argilo humique	< V	Non



Rochebrune (05)			Date : 16 juin 2025		Météo : Partiellement couvert	
Sondage	Prof. d'arrêt	Traces selon les sections de l'arrêté		Texture de l'horizon	Classe GEPPA	Caractéristique de Zone Humide
		Prof. (cm)	Type			
S35	25	0 à 25	Aucune trace	Argilo humique	< V	Non
S36 20cm	20	0 à 25	Traces d'oxydo-réduction <5%	NA	V	Oui
S37	25	0 à 25	Traces d'oxydo-réduction <5%	NA	V	Oui
S38 25	25	0 à 25	Aucune trace	Argilo humique	< V	Non
S39 30	30	0 à 30	Aucune trace	Argilo humique	< IV	Non
S40 30cm	30	0 à 30	Aucune trace	Argilo humique	IV b	Non
S41	60	0 à 30	Aucune trace	Argile sableux	IV b	Non
		30 à 60	Traces d'oxydo-réduction <5%	Argile		
S42	25	0 à 25	Traces d'oxydo-réduction <5%	Argile rouge et remblais	V	Oui
Sondages de délimitation le 06 oct 2025						
S43	10	0 à 10	Aucune trace	-	-	Oui
S44	25	0 à 25	Traces d'oxydoréduction	-	-	Oui
S45	25	0 à 25	Aucune trace	Terre rouge et brune	-	Oui
S46	25	0 à 25	Aucune trace	-	-	Non
S47	25	0 à 25	Aucune trace	-	-	Oui
S48	25	0 à 25	Aucune trace	Argile	-	Oui
S49	50	0 à 50	Aucune trace	Argile	-	Oui
S50	25	0 à 25	Traces d'oxydoréduction	-	-	Oui
S51	25	0 à 25	Traces d'oxydoréduction	-	-	Oui
S52	15	0 à 15	Aucune trace	-	-	Oui
S53	25	0 à 25	Traces d'oxydoréduction	-	-	Oui
S54	25	0 à 25	Traces d'oxydoréduction	-	-	Oui
S55	25	0 à 25	Traces d'oxydoréduction	-	-	Oui
S56	25	0 à 25	Traces d'oxydoréduction	-	-	Oui
S57	25	0 à 25	Traces d'oxydoréduction	-	-	Oui
S58	25	0 à 25	Aucune trace	-	-	Non
S59	25	0 à 25	Traces d'oxydoréduction	-	-	Oui
S60	25	0 à 25	Aucune trace	-	-	Non
S61	25	0 à 25	Traces d'oxydoréduction	-	-	Oui
S62	30	0 à 30	Aucune trace	-	-	Oui
S63	25	0 à 25	Aucune trace	-	-	Non
S64	25	0 à 25	Traces d'oxydoréduction	-	-	Oui
S65	25	0 à 25	Traces d'oxydoréduction	-	-	Oui
S66	25	0 à 25	Traces d'oxydoréduction	-	-	Oui
S67	25	0 à 25	Aucune trace	-	-	Non
S68	25	0 à 25	Aucune trace	-	-	Non
S69	25	0 à 25	Traces d'oxydoréduction	-	-	Oui
S70	25	0 à 25	Traces d'oxydoréduction	-	-	Oui
S71	25	0 à 25	Traces d'oxydoréduction	-	-	Oui
S72	25	0 à 25	Aucune trace	-	-	Non
S73	25	0 à 25	Aucune trace	-	-	Non

Rochebrune (05)		Date : 16 juin 2025			Météo : Partiellement couvert	
Sondage	Prof. d'arrêt	Traces selon les sections de l'arrêté		Texture de l'horizon	Classe GEPPA	Caractéristique de Zone Humide
		Prof. (cm)	Type			
S74	25	0 à 25	Aucune trace	-	-	Non
S75	25	0 à 25	Traces d'oxydoréduction	-	-	Oui
S76	25	0 à 25	Traces d'oxydoréduction	-	-	Oui
S77	25	0 à 25	Aucune trace	-	-	Non
S78	25	0 à 25	Aucune trace	-	-	Non
S79	25	0 à 25	Aucune trace	-	-	Non



Figure 3 : Exemples de sondages réalisés sur le site

Pas de traces d'oxydoréduction

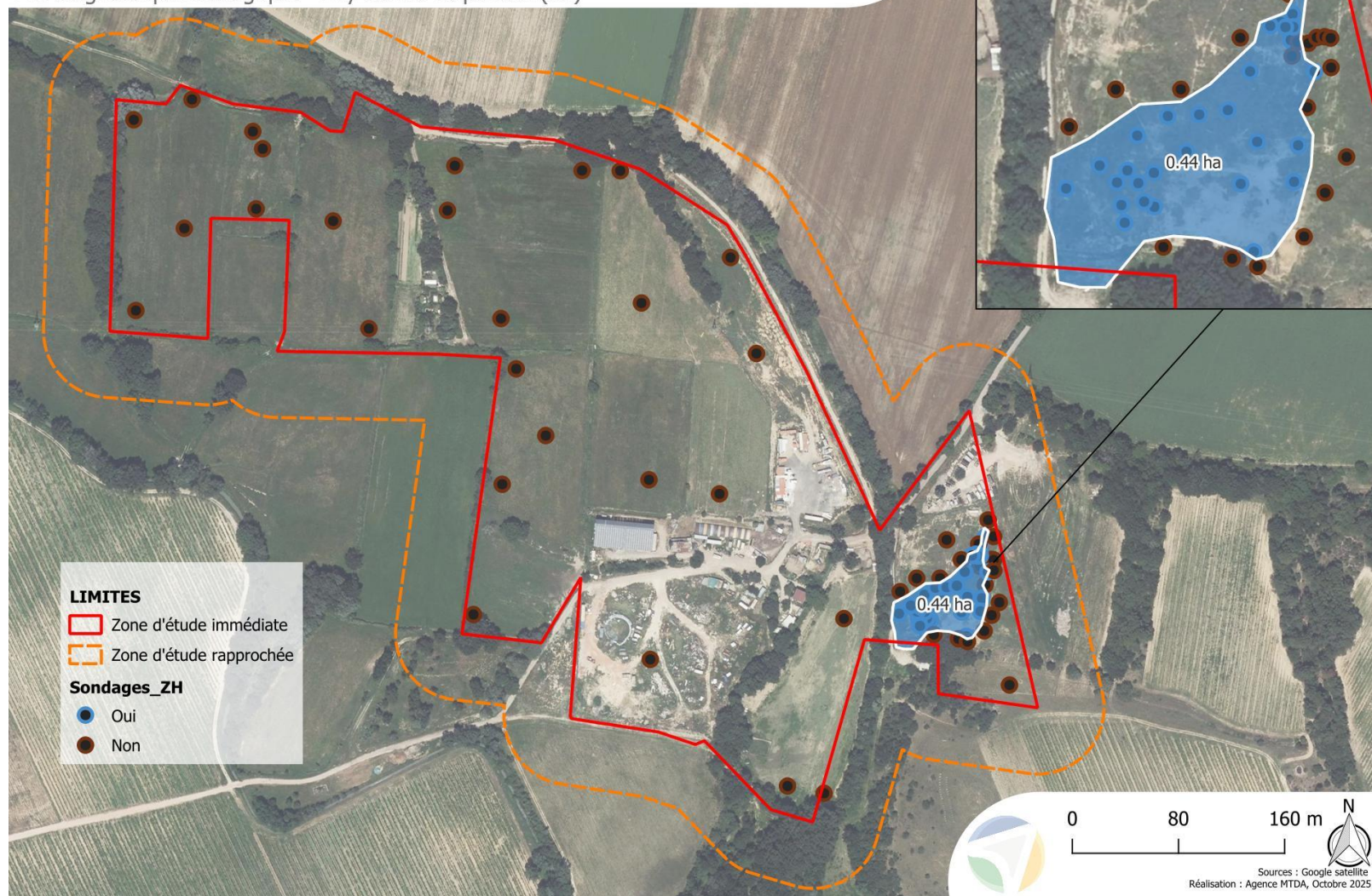


Figure 4 : Collection de photo issus de sondages dans la Zone Humide

Profil de sol complet, Traces dans le sol et argile

Etude pédologique pour détection et délimitation de Zones humides

Pré-diagnostic écologique - Puy-Sainte-Réparate (13)



Carte 15 : Localisation des sondages pédologiques



5.3 Faune

Comme décrit précédemment, le passage devait permettre de dégager les enjeux potentiels de zone d'étude en caractérisant les habitats favorables aux espèces présentes dans la bibliographie. Le passage était également l'occasion de pouvoir observer des espèces d'intérêt présentes afin d'identifier les premiers enjeux.

Au cours de la visite de terrain, ce sont 33 espèces d'oiseaux, 1 espèce de mammifères, 1 espèces de rhopalocère et 3 espèces d'orthoptères qui ont été observées. Les résultats des inventaires sont présentés en annexes.

5.3.1 Avifaune

Parmi les oiseaux observés lors de la visite de site, on note 1 espèce d'intérêt patrimonial **Fort**, le Milan royal (*Milvus milvus*) et sept espèces avec un intérêt patrimonial **Modéré**, l'Alouette lulu (*Lullula arborea*), la Bouscarle de Cetti (*Cettia cetti*), le Chardonneret élégant (*Carduelis carduelis*), la Corneille noire (*Corvus corone*), le Gobemouche gris (*Muscicapa striata*), l'Hirondelle rustique (*Hirundo rustica*) et le Tarier pâtre (*Saxicola rubicola*).

Un individu de Milan royal a été observé en déplacement au-dessus du site en vol bas. Les habitats présents sur le site sont favorables à l'alimentation et au repos de cette espèce, ce qui confère un enjeu local de conservation **Modéré**. En effet, cette espèce est classée « Vulnérable (VU) » sur les Listes Rouges nationale des oiseaux nicheurs et hivernants, ainsi que « En danger (EN) » sur la liste rouge régionale des oiseaux hivernants en PACA. Elle est considérée comme Déterminante au titre des ZNIEFF de la région PACA et est protégée nationalement.

Deux individus d'Alouette lulu ont été observés en train de chanter en vol et de se déplacer en vol bas dans la zone d'étude rapprochée, à quelques mètres de la zone d'étude immédiate. Les milieux naturels présents dans la zone d'étude et dans la zone rapprochée sont favorables à sa nidification, son alimentation et son hivernage. L'enjeu local de conservation est considéré comme **Modéré**.

La Bouscarle de Cetti a été contactée sur le site avec deux individus chanteurs dans des haies bordant les canaux et ruisseaux. L'enjeu local de conservation est considéré comme **Modéré**.

Le Chardonneret élégant est présent sur plusieurs secteurs du site. Cinq individus ont été observés posés, en alimentation et en déplacement. Les habitats du site étant très favorables à sa reproduction, son alimentation et son hivernage. L'enjeu local de conservation est considéré comme **Modéré**.

Douze individus de Corneille noire ont été observés en alimentation et en déplacement sur le site. Les habitats présents sont très favorables à sa reproduction. Cette espèce classée comme « Vulnérable (VU) » sur la liste rouge des oiseaux nicheurs de PACA et son enjeu local de conservation est considéré comme **Modéré**.

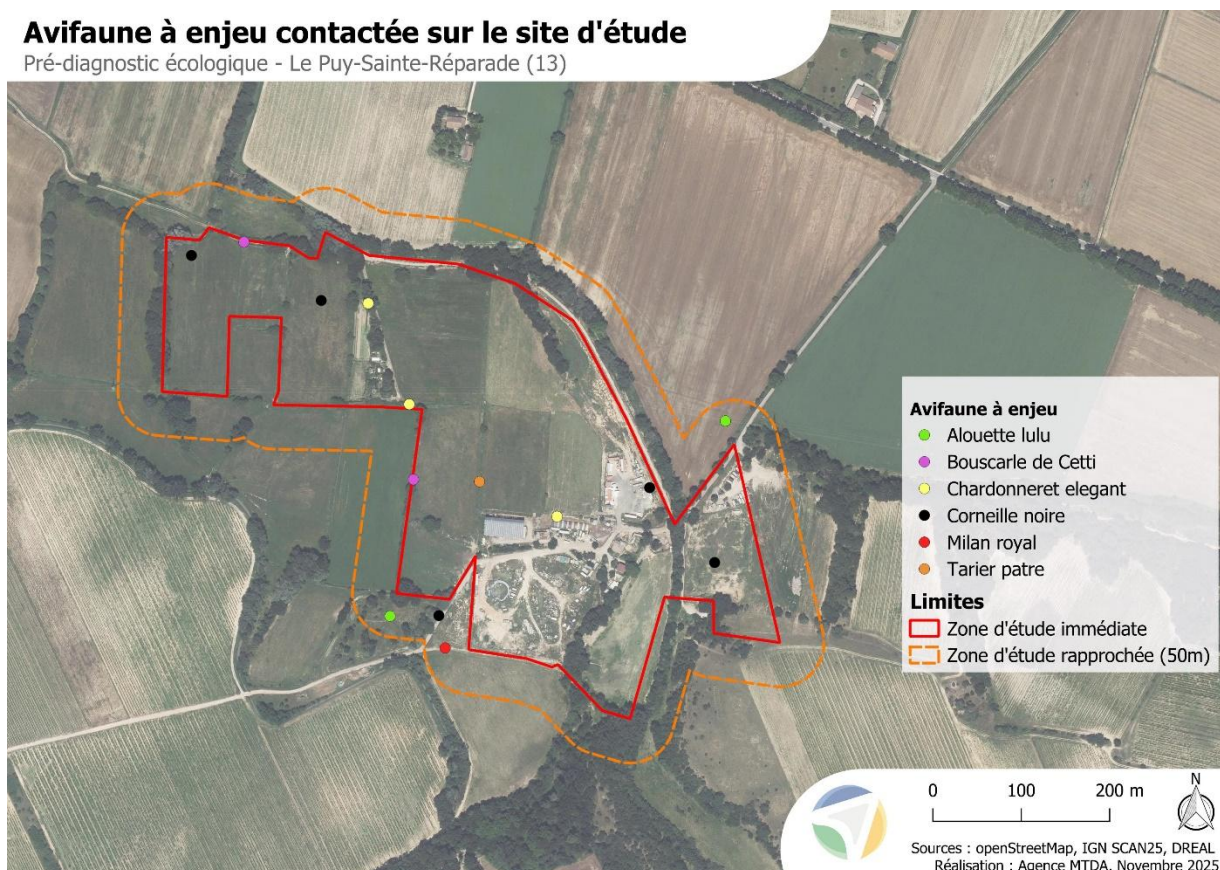
Deux individus de Gobemouche gris ont été observés en halte migratoire en alimentation. L'enjeu local de conservation est considéré comme **Faible**.

Une Hirondelle rustique a été observée en vol bas au-dessus du site. Cette espèce pourrait s'alimenter sur le site mais les bâtiments présents sur le site ne semblent pas favorables à sa nidification. De ce fait, l'enjeu local de conservation est considéré comme **Faible**.

Un Tarier pâtre a été observé posé et en alimentation. Les habitats présents sur le site sont favorables à sa reproduction, son alimentation et son hivernage. L'enjeu local de conservation est considéré comme **Modéré**.

Avifaune à enjeu contactée sur le site d'étude

Pré-diagnostic écologique - Le Puy-Sainte-Réparate (13)



Carte 16 : Avifaune à enjeu observée au sein des zones d'étude immédiate et rapprochée

5.3.2 Chiroptères

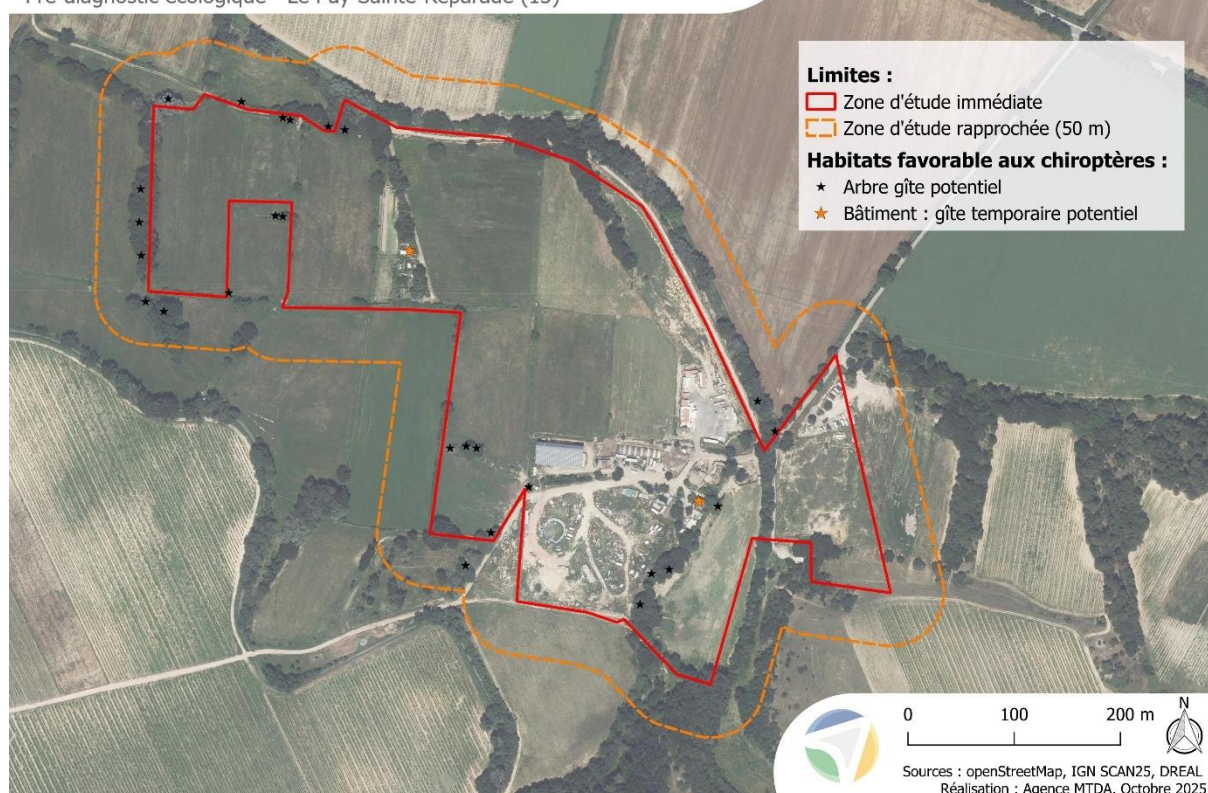
L'investigation de terrain pour les chiroptères a consisté en une recherche des gîtes potentiels sur la zone d'étude. Les espèces dites « cavernicoles » utilisent aussi bien les grottes que les cavités artificielles telles que des greniers, des caves ou des bâtiments abandonnés. Certaines espèces exigent de grands volumes ouverts pour s'installer, alors que d'autres demandent des espaces plus réduits. Les espèces dites « fissuricoles » peuvent gîter au sein des petits interstices des bâtiments, tels que des fissures, des disjointements de pierres, sous des bardages en bois, derrière des volets, des fissures de charpentes, etc., et plus rarement des fissures arboricoles. Enfin, les espèces « arboricoles » utilisent des cavités naturelles dans les arbres, des fissures ou des décollements d'écorce.

La zone d'étude est constituée en majorité de 2 types d'habitats naturels : les milieux ouverts (prairies, pâtures...) et les milieux boisés (haies, bosquets, boisements) en bordure de celle-ci :

- Les boisements, principalement localisés au sein de la ZER, peuvent constituer des habitats favorables pour le gîte printanier, estival ou automnal des chiroptères.
- Les milieux ouverts disposent de peu de micro-habitats favorables à la présence des chiroptères.
- Notons également la présence de bâtiments pouvant être favorable à la présence ponctuelle de chauves-souris.

Localisation des secteurs favorable aux chiroptères

Pré-diagnostic écologique - Le Puy-Sainte-Réparate (13)



Carte 17 : Localisation de secteurs favorable aux chiroptères

5.3.3 Autre faune

Les espèces de rhopalocères, d'orthoptères et de mammifères observées ne disposent pas d'intérêt patrimonial ou d'enjeu local de conservation particulier. L'impact du projet sur ces espèces serait donc **Très faible**. Cependant, la période d'activité des insectes d'intérêt patrimonial en PACA identifiés dans la bibliographie s'étale de mars à mai. Il n'était donc pas possible de les observer lors de notre passage en septembre, leur présence reste potentielle. Les prairies bordées de haies sont des habitats très favorables aux différentes espèces d'insectes.

Aucun amphibien n'a été observé durant notre passage, les habitats sont peu favorables à ces espèces. Seul la Rainette méridionale peut être présente dans les fourrés et haies longeant les petits ruisseaux et canaux artificiels. Pour les autres espèces, aucune zone en eau, mare, bassin ou étang n'est présente sur le site. Leur présence et leur reproduction est donc peu probable.

Pour ce qui est des reptiles, aucun individu n'a été observé durant notre passage en septembre, qui se situe hors de la période optimale d'activité de ces espèces. Les habitats présents sur le site sont favorables à plusieurs espèces citées dans la bibliographie, tel que le Lézard des murailles, le Lézard à deux raies, le seps strié, la Couleuvre de Montpellier ou la Couleuvre helvétique.



Pierriers favorables aux reptiles



Tôles pouvant servir à la thermorégulation



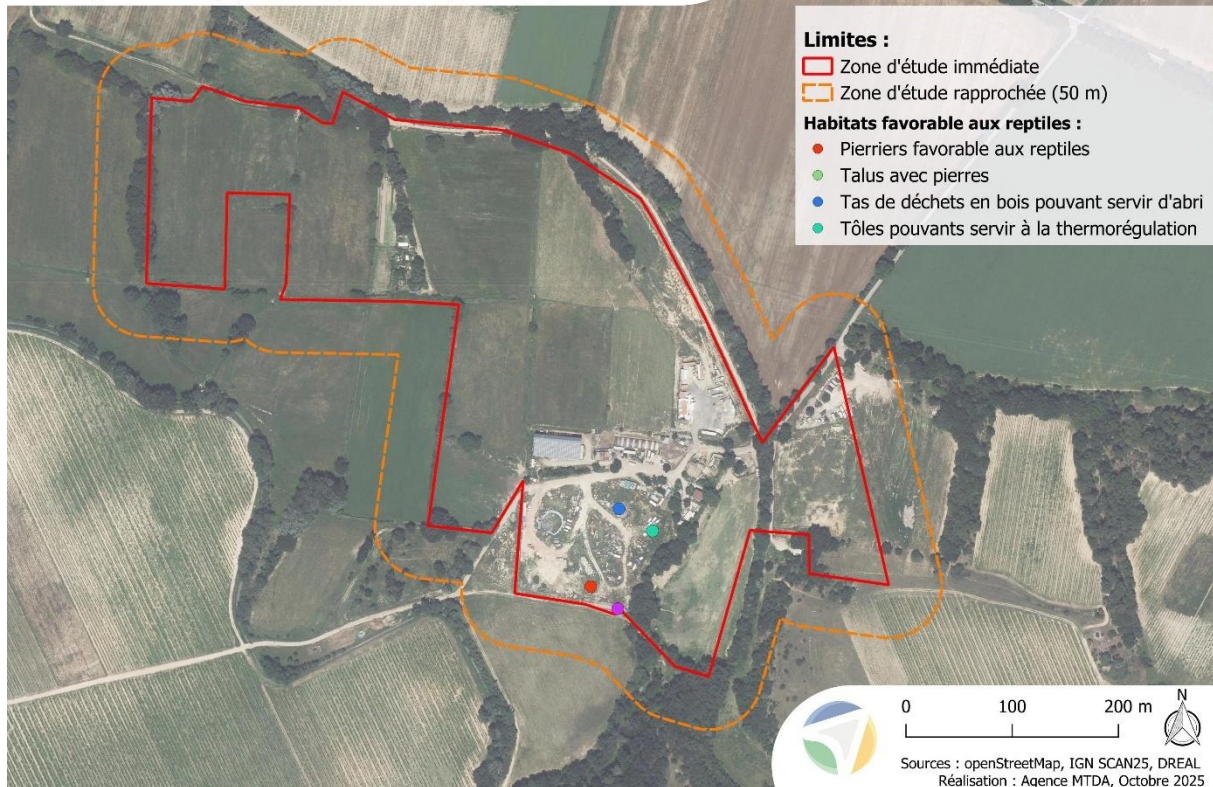
Haies et prairies favorables aux reptiles



Tas de déchets en bois pouvant servir d'abri

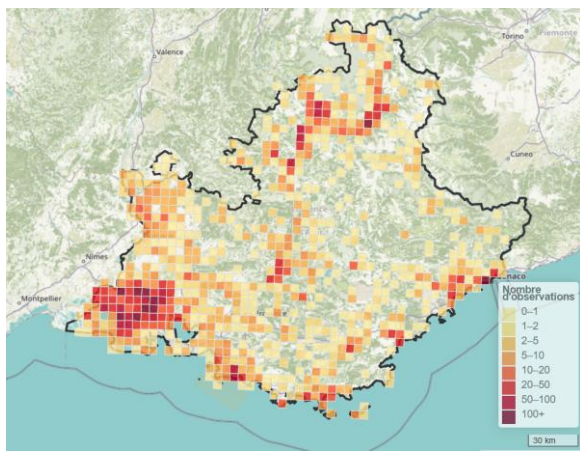
Localisation des secteurs favorable aux reptiles

Pré-diagnostic écologique - Le Puy-Sainte-Réparate (13)



Carte 18 : Localisation des secteurs favorable aux reptiles

5.3.4 Fiches espèces

Nom vernaculaire	Nom scientifique (TAXREF V.18)	Principaux statuts (Région PACA)	Intérêt patrimonial	Enjeu local de conservation
Milan royal	<i>Milvus milvus</i> Linnaeus, 1758	EN (hivernant) – Liste Rouge PACA Annexe I Directive Oiseaux Protection nationale article 3 Déterminante ZNIEFF PACA	FORT	MODERE
Description générale				
Espèce typique des zones agricoles ouvertes (élevage extensif et polyculture), le Milan royal niche jusqu'à 1 400 mètres d'altitude, la plupart du temps dans des paysages vallonnés. Il s'agit d'une espèce opportuniste avec un régime alimentaire varié composé de micromammifères, d'oiseaux, d'invertébrés mais également de charognes. C'est un rapace migrateur qui peut se confondre avec le Milan noir au posé. Toutefois, il en diffère en vol par sa queue plus échancrée, sa couleur globalement plus claire, sa tête gris clair, et son corps roux cannelle. Le bec est jaune à pointe noire, son iris et ses pattes jaunes. Suite à une phase de déclin à la fin du XXème et au début du XXIème, la tendance semble être à une stabilité des populations nicheuses. La conservation de la matrice agro-pastorale apparaît primordiale pour la conservation de cette espèce qui bénéficie d'un Plan National d'Action. Ses principales menaces sont les destructions directes (empoisonnement au carbofuran, tirs illégaux), intoxications liées aux campagnes d'empoisonnement par anticoagulants, collisions avec les parcs éoliens dues à sa hauteur de vol et fermeture des décharges à ciel ouvert qui pouvaient accueillir plus d'une centaine d'individus pour les plus favorables.				
Situation vis-à-vis du projet				
Un individu en déplacement au-dessus du site en vol bas				
				
© T. BAREYRE		© SILENE (2025)		

Nom vernaculaire	Nom scientifique (TAXREF V.18)	Principaux statuts (Région PACA)	Intérêt patrimonial	Enjeu local de conservation
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i> Linnaeus, 1758	Annexe 1 Directive Oiseaux Protection Nationale article 3 Espèce Remarquable ZNIEFF PACA	MODERE	MODERE

Description générale

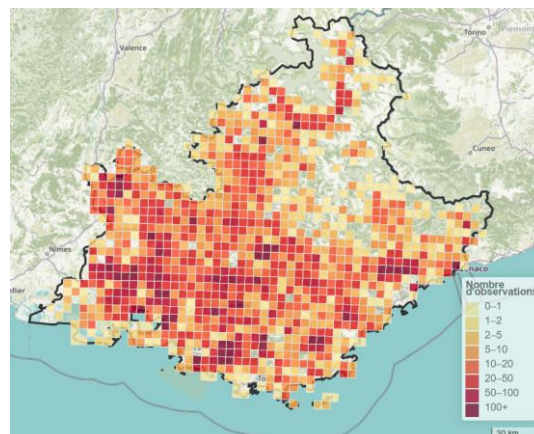
L'Alouette lulu est un passereau plutôt trapu avec une queue courte. Elle affectionne les milieux ouverts et semi-ouverts pourvus d'un couvert herbacé plus ou moins épars, d'arbustes ou d'arbres isolés. On peut la retrouver au sein de boisements clairs, de champs de cultures en bocage, de domaines viticoles, ou encore de secteurs sablonneux ou pierreux. Elle vit en petits groupes et se nourrit principalement d'insectes ou de graines en fonction de la saison. Son nid est situé au sol, au pied d'une plante ou d'un arbuste avec une ponte de 3 à 4 œufs entre le 15 mars et le 15 avril. En France, l'espèce est considérée comme en "Préoccupation mineure". Les effectifs nicheurs sont plutôt stables à l'échelle nationale tout comme à l'échelle régionale, surtout en Provence et dans le Sud-Ouest, bien qu'une légère tendance à la baisse soit notée au niveau national (avec une perte de 6% des effectifs entre 2001 et 2019). La principale menace qui pèse sur cette espèce est la perte de son habitat liée à la fermeture des milieux ouverts ce qui occasionne un ralentissement de la croissance des effectifs, voire localement un déclin. Peu d'informations sont disponibles sur les menaces qui pèsent sur l'espèce hors période de reproduction, même si la plus importante concerne les tirs accidentels en période de chasse, ressemblant très fortement à l'Alouette des champs.

Situation vis-à-vis du projet

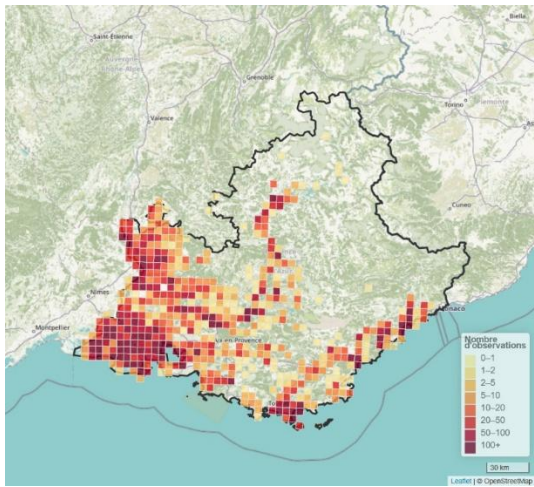
Deux individus entrain de chanter en vol et de se déplacer en vol bas dans la zone d'étude rapprochée, à quelques mètres de la zone d'étude immédiate.

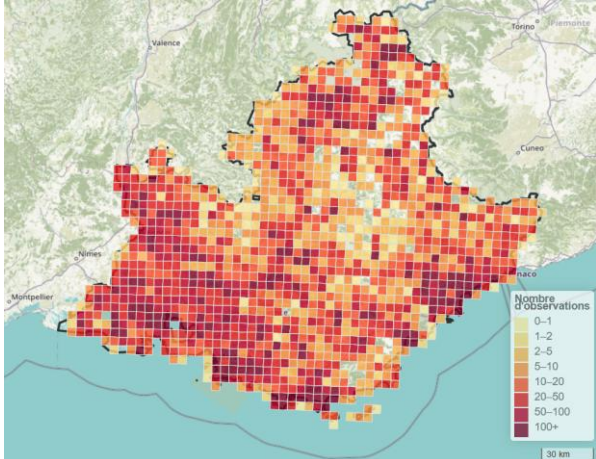


© T. BAREYRE



© SILENE (2025)

Nom vernaculaire	Nom scientifique (TAXREF V.18)	Principaux statuts (Région PACA)	Intérêt patrimonial	Enjeu local de conservation
Bouscarle de Cetti	<i>Cettia cetti</i> Temminck, 1820	Quasi-menacée (NT) - Liste rouge nationale Quasi-menacée (NT) - Liste rouge PACA Protection nationale article 3	MODERE	MODERE
Description générale				
La Bouscarle de Cetti est un petit oiseau discret et mimétique des zones humides. Elle se reconnaît aisément par sa petite taille, son corps rondouillet, son dessus brun-roux sombre et son dessous grisâtre, ainsi que par sa queue souvent relevée à la manière d'un Troglodyte. Elle est discrète et reste souvent à couvert dans la végétation, mais est très facilement repérable par ses cris et son chant très puissant pour un oiseau de si petite taille. Elle fréquente toutes les zones humides riches en végétation buissonnante comme les roselières, cariçaies, marais, bordures d'étangs et de lacs riches en végétation, mais aussi les ripisylves des fleuves et rivières ou les haies et bosquets le long des petits ruisseaux, canaux ou prairies humides. C'est un oiseau insectivore, qui se nourrit de petits insectes présents dans les strates herbacées et arbustives. Elle est sédentaire dans une grande partie de son aire de répartition, mais craint le froid. Les populations peuvent pâtir des hivers très froids lorsque la neige ou la glace persistent pendant plusieurs jours ou semaines.				
Situation vis-à-vis du projet				
Deux individus chanteurs dans des haies bordant les canaux et ruisseaux.				
				
© N. MARMET		© SILENE (2025)		

Nom vernaculaire	Nom scientifique (TAXREF V.18)	Principaux statuts (Région PACA)	Intérêt patrimonial	Enjeu local de conservation
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i> Linnaeus, 1758	VU (nicheur) – Liste Rouge France Protection nationale article 3	MODERE	MODERE
Description générale Le Chardonneret élégant est un passereau coloré légèrement plus petit que le moineau domestique. L'adulte présente un masque facial rouge, des ailes jaunes et noires, et un ventre chamois. Le juvénile possède un plumage similaire mais plus brunâtre et sans masque rouge. Bien qu'il soit commun dans une grande diversité d'habitat, le Chardonneret élégant préfère les mosaïques de milieux boisés et ouverts dans lesquels il peut s'alimenter de fruits, de graines ou encore de quelques insectes. En France, l'espèce est considérée comme « Vulnérable ». On note une baisse d'environ 30% des effectifs nicheurs depuis une vingtaine d'années pour cette espèce, tendance parfois plus marquée au niveau régional (-55% de 1995 à 2014 dans le Nord-Pas-de-Calais). Les causes de ce phénomène sont la disparition des jachères et friches, et l'usage d'herbicides qui les privent d'une source importante de nourriture. En région PACA, l'espèce est majoritairement sédentaire, même si gonflée par les effectifs hivernants, avec des mouvements observés pendant les vagues de froid.				
Situation vis-à-vis du projet Cinq individus posés, en alimentation et en déplacement.				
				
© F. LEGER		© SILENE (2025)		

Nom vernaculaire	Nom scientifique (TAXREF V.18)	Principaux statuts (Région PACA)	Intérêt patrimonial	Enjeu local de conservation
Corneille noire	<i>Corvus corone Linnaeus, 1758</i>	VU (nicheur) liste rouge PACA Annexe 2 Directive Oiseaux	MODERE	MODERE

Description générale

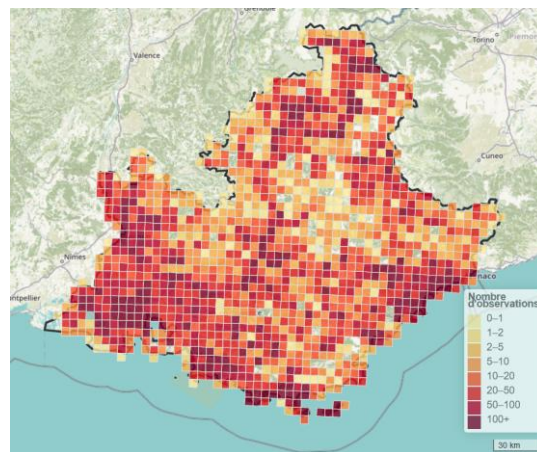
La Corneille noire est un grand passereau facilement identifiable à sa couleur noire et brillante, son bec fort et ses pattes robustes. Elle peut être confondue avec le Grand corbeau (plus grand avec un bec plus gros et une queue cunéiforme en vol), le Corbeau freux (taille similaire mais bec gris à large base) ou le Choucas des tours (plus petit avec une tête plus ronde et luisante). Elle est présente dans tous les milieux ouverts et semi-ouverts, vergers, parcs et jardins, lisières forestières, du littoral à l'étage alpin. Elle est omnivore et consomme des graines, fruits, mollusques, insectes, œufs, cadavres, déchets et petits vertébrés. Sédentaire, peu de mouvements sont observés sur notre territoire. En France, l'espèce est considérée comme « en Préoccupation mineure ». Elle n'est globalement pas menacée, avec une dynamique de population stable, s'étant bien adaptée aux activités humaines. Toutefois, avec la déprise agricole en région PACA, on voit ses effectifs diminuer, ce qui a eu pour effet de la classer en tant qu'espèce « Vulnérable ».

Situation vis-à-vis du projet

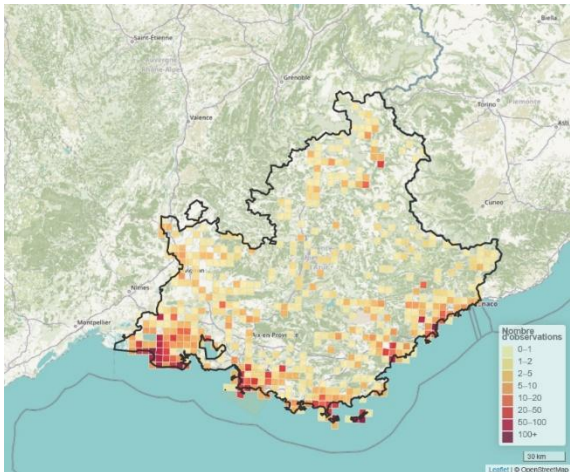
Douze individus en alimentation et en déplacement sur le site

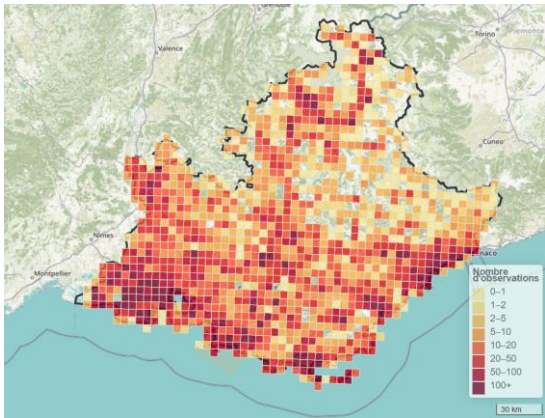


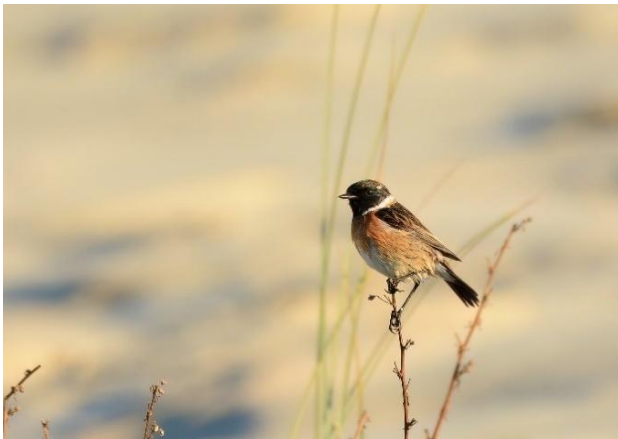
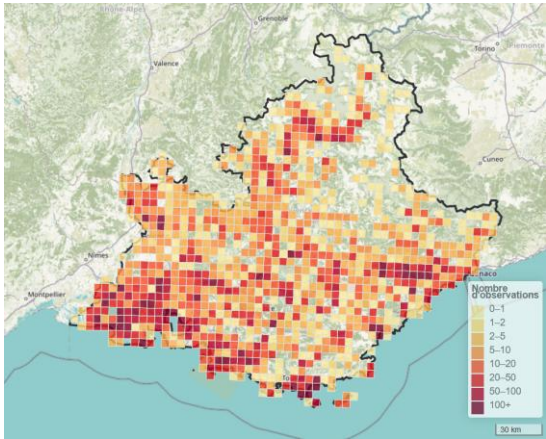
© T. BAREYRE



© SILENE (2025)

Nom vernaculaire	Nom scientifique (TAXREF V.18)	Principaux statuts (Région PACA)	Intérêt patrimonial	Enjeu local de conservation
Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i> Pallas, 1764	Quasi-menacée (NT) - Liste rouge nationale Vulnérable (VU) - Liste rouge PACA Protection nationale article 3 Remarquable ZNIEFF PACA	MODERE	FAIBLE
Description générale				
Le Gobemouche gris est un passereau migrateur insectivore. Il se reconnaît d'un coup d'œil par son corps allongé et sa couleur grise. De plus près, on distingue le ventre clair, crème ou brun clair strié de brun ou de gris sombre, le dos gris-brun uniforme marqué de traces plus sombres et la calotte grise striée de brun. Il se nourrit d'insectes volants, notamment les diptères et les hyménoptères, mais aussi de papillons, punaises et odonates. Il pratique une chasse à l'affût, perché sur une branche, puis vol en ligne droite pour capturer sa proie, ou en vol stationnaire. C'est un oiseau forestier, qui apprécie les forêts de feuillus ou mixtes ponctuées de clairières, chablis et allées forestières. Il construit son nid dans la végétation, dans une cavité assez large ou sous des abris anthropiques comme les appentis des cabanons et garages en bordure de forêt. C'est un oiseau migrateur, hivernant en Afrique au sud d'une ligne allant du Sénégal au Kenya. Lors de sa migration, il s'arrête volontiers dans les vergers, parcs et jardins pour chasser les insectes.				
Situation vis-à-vis du projet				
Deux individus en alimentation lors de leur halte migratoire				
				
© N. MARMET		© SILENE (2025)		

Nom vernaculaire	Nom scientifique (TAXREF V.18)	Principaux statuts (Région PACA)	Intérêt patrimonial	Enjeu local de conservation
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Quasi-menacé (NT) - Liste rouge nationale Quasi-menacé (NT) - Liste rouge PACA Protection nationale article 3	MODERE	FAIBLE
Description générale				
L'Hirondelle rustique possède des couvertures alaires noirâtres aux reflets bleutés, un ventre beige et son front et sa gorge sont roussâtres. Chassant principalement en vol au-dessus de l'eau ou des terres agricoles, elle se nourrit d'insectes. Ne craignant pas l'Homme, elle utilise les fermes et les bâtiments de villages ruraux et les ponts pour nicher. Son nid est fait de boue et de brindilles sèches. Sa période de nidification s'étend d'avril à août. Le couple fait en général 1 à 2 couvées par an, à raison de 2 à 7 œufs couvés pendant 13 à 16 jours, avec départ des jeunes au bout d'une vingtaine de jours. En France, l'espèce est considérée comme « quasi menacée ». Cette espèce a perdu 21% de ses effectifs en France entre 1980 et 2020. Ce déclin est principalement dû à la diminution des sites de reproduction (les étables et écuries à l'ancienne disparaissant, cela la prive de ses sites de nidification traditionnels) et des ressources alimentaires, ainsi qu'à la dégradation des zones humides.				
Situation vis-à-vis du projet				
Un individu en vol bas au-dessus du site.				
				
© N. MADERN		© SILENE (2025)		

Nom vernaculaire	Nom scientifique (TAXREF V.18)	Principaux statuts (Région PACA)	Intérêt patrimonial	Enjeu local de conservation
Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola</i> Linnaeus, 1766	Quasi-menacée (NT) - Liste rouge nationale et PACA Protection nationale article 3	MODERE	MODERE
Description générale				
Le Tarier pâtre est un passereau de taille petite à moyenne dont le mâle adulte nuptial est facilement identifiable de par son plumage tricolore noir, blanc et roux. Sa poitrine est orangée, surmontée d'un large demi-collier blanc. Sa gorge, son front et sa tête sont noirs, sans sourcil blanc au dessus de l'œil. Il en est de même pour l'aile, qui possède une tache linéaire blanche plus ou moins marquée au niveau des couvertures alaires. La femelle adulte ressemble beaucoup au mâle, mais avec des couleurs très ternes. Il est présent dans une large diversité d'habitats, notamment des milieux ouverts et semi-ouverts, cultivés ou non et pourvus d'un minimum d'arbres et arbustes. On le retrouve de la mer jusqu'à environ 2000 m d'altitude. Chassant à l'affût, le Tarier pâtre est presque exclusivement insectivore. Il se nourrit d'insectes, d'araignées et de petits mollusques. Classé en "Préoccupation mineure" sur la Liste Rouge nationale, il est catégorisé comme "Quasi menacé" sur la Liste Rouge régionale de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. En France, cette espèce est en régression depuis les années 2000. Cette dernière peut s'expliquer par la disparition de certains de ses habitats de reproduction comme les prairies, friches et haies au détriment de larges parcelles de cultures.				
Situation vis-à-vis du projet				
Un individu posé et en alimentation dans les prairies du site.				
				
© T. BAREYRE		© SILENE (2025)		

5.4 Synthèse des enjeux

Les différents enjeux sont repris dans le tableau d'analyse des scénarios tendanciels afin de définir leur évolution prévisible en l'absence de projet d'aménagement.

Le tableau ci-dessous concerne l'état actuel de l'environnement pour le site d'étude. Il ne prend pas en compte le projet d'aménagement. Il s'agit des perspectives d'évolution sans aménagement et avec une gestion future comparable à celle qui est en cours.

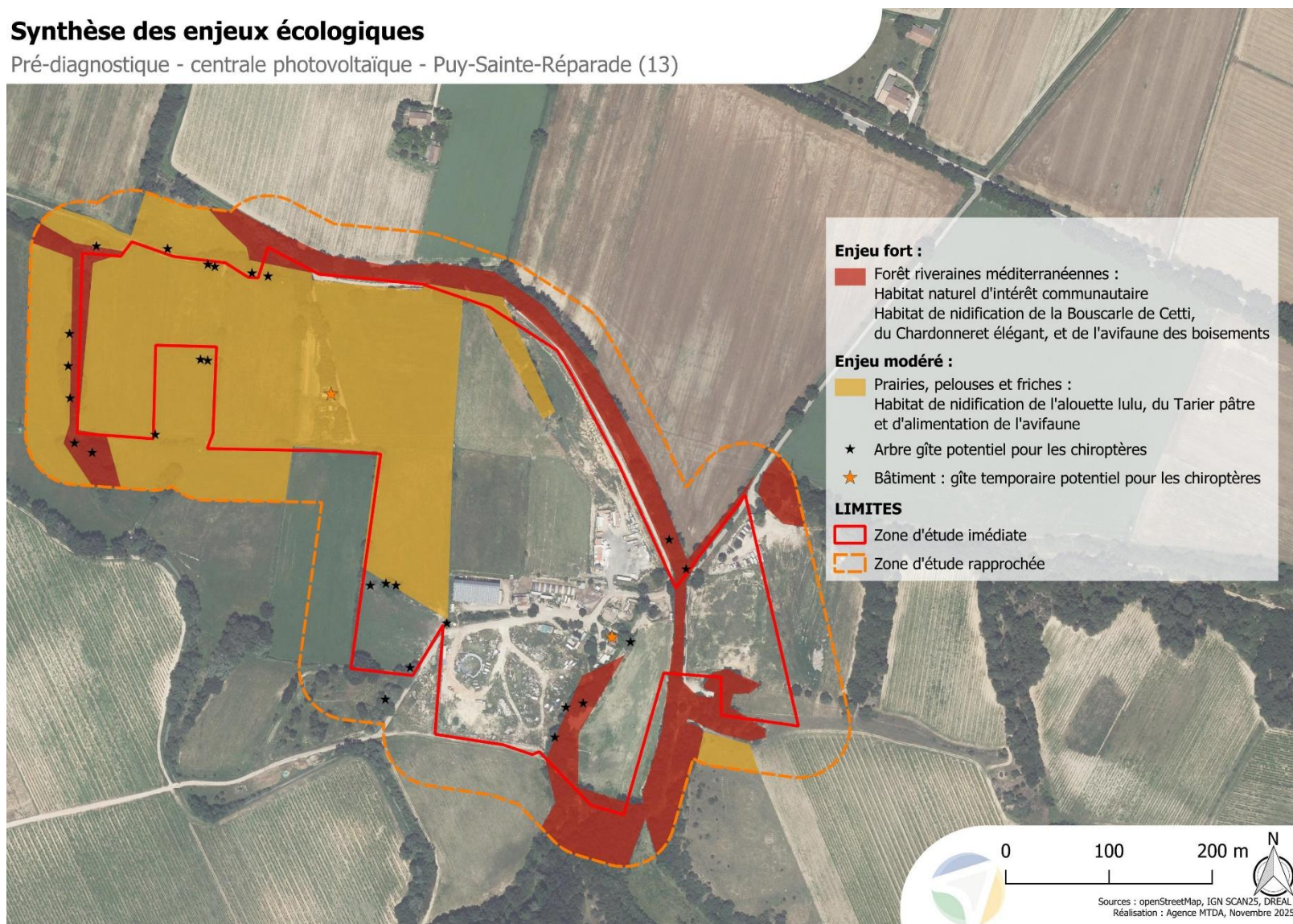
Tableau 9 : Analyse des scénarios tendanciels des enjeux écologiques

Scénario de référence		Tendance au fil de l'eau	
ENJEU FORT	Forêt riveraines méditerranéennes : Habitat naturel d'intérêt communautaire Habitat de nidification de la Bouscarle de Cetti, du Chardonneret élégant, et de l'avifaune des boisements	=	Aucune évolution notable n'est à attendre de ces milieux sous réserve du maintien des pratiques actuelles
	Prairies, pelouses et friches : Habitat de nidification de l'alouette lulu, du Tarier pâle et d'alimentation de l'avifaune	=	Aucune évolution notable n'est à attendre de ces milieux sous réserve du maintien des pratiques actuelles
ENJEU MODERE	Gîte temporaire potentiel des chiroptères : Arbres gîtes et bâti		
ENJEU FAIBLE A NUL	Autres habitats, flore et faune Habitats anthropiques Avifaune commune, herpétofaune, entomofaune, mammifères terrestres	=	Aucune évolution notable n'est à attendre de ces milieux sous réserve du maintien des pratiques actuelles

La carte ci-dessous synthétise et localise les enjeux identifiés à ce jour au niveau de la zone de projet et de sa proximité.

Synthèse des enjeux écologiques

Pré-diagnostic - centrale photovoltaïque - Puy-Sainte-Réparate (13)



Carte 19 : Cartographie de synthèse des enjeux écologiques

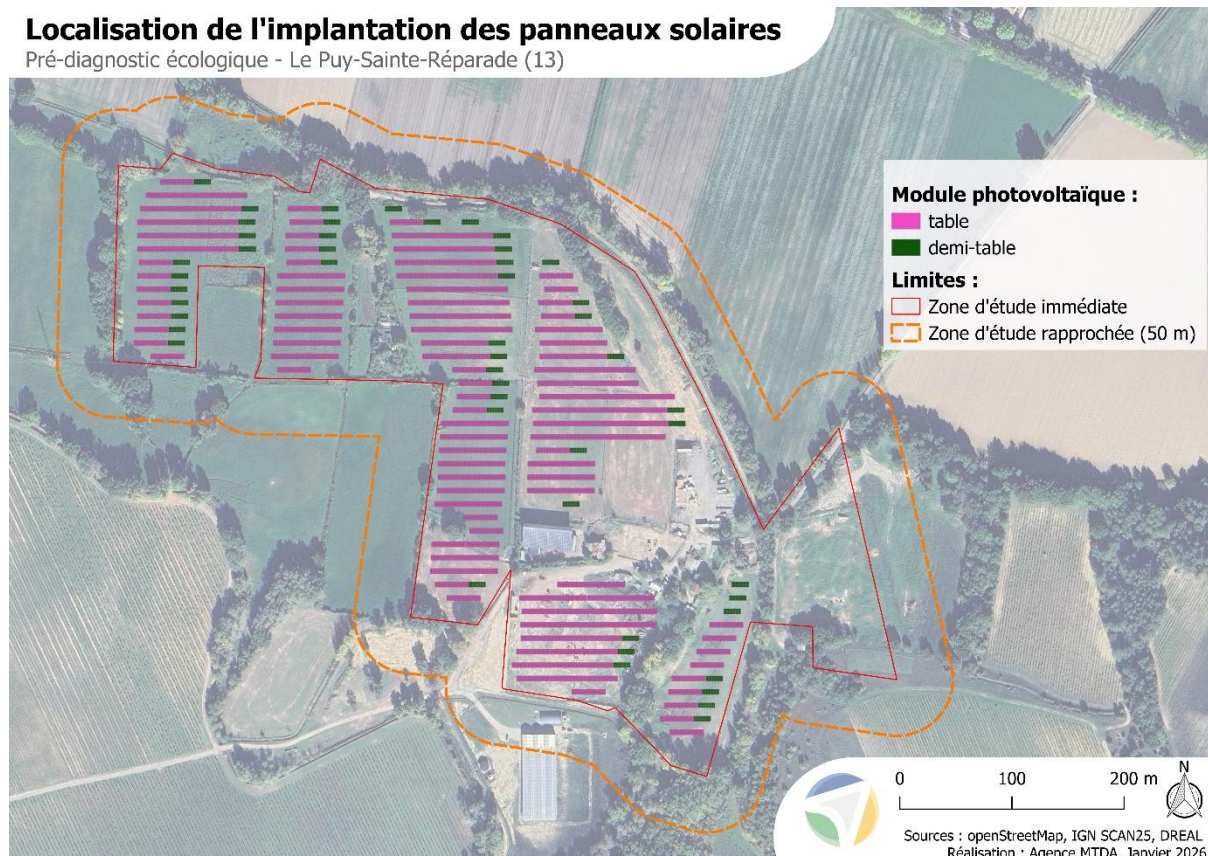
6 Présentation du projet

La société Ténergie souhaite développer une centrale photovoltaïque au sol dans le département des Bouches-du-Rhône (13), sur la commune du Puy-Sainte-Réparate.

La surface de la zone d'étude immédiate couvre environ 16,60 ha.

Localisation de l'implantation des panneaux solaires

Pré-diagnostic écologique - Le Puy-Sainte-Réparate (13)



Carte 20 : Implantation du projet

Le projet prévoit :

- Une puissance d'environ 8 MW.
- Une hauteur des tables minimal de 2,00m et une hauteur maximale entre 3,70m et 4,40m.
- Un espacement entre les rangées (inter-rang) d'environ 7,50m (valeur provisoire, à reconfirmer).
- Des modules de 2,382m x 1,134m.
- Une inclinaison des panneaux solaires comprise entre 21° et 30°.
- Un élevage de bovin et ovin sous les panneaux.

A noter que la localisation des pistes, la localisation des postes de transformation et la localisation des postes de livraison n'ont pas été transmis car ces éléments ne sont pas encore définis par le porteur de projet. Le porteur de projet n'a également pas déterminé la pose de clôtures autour de la centrale photovoltaïque. Élément à réfléchir et à prendre en considération.

Ces informations manquantes n'ont donc pas été pris en compte dans les impacts du projet.

7 Les impacts écologiques du projet et mesures

7.1 Impacts probables bruts (sans mesures)

De manière générale, les impacts potentiels sont les suivants

- EFFETS SUR LES HABITATS NATURELS

- ⌚ Risque d'altération ou de destruction des habitats : les effets d'emprises sont directs et peuvent être temporaires (présence de la base chantier) ou permanents (voiries). Ils sont liés aux atteintes sur les habitats naturels situés sur la zone d'emprise du projet dans le cadre de l'installation du projet (défrichement, débroussaillage, terrassement, artificialisation des sols). Les atteintes peuvent aussi être en limite d'emprise pendant les travaux (débordement et piétinement, pollutions accidentelles).
- ⌚ Risque de pollution des milieux lors des travaux : Le risque de pollution des habitats naturels peut être dû à l'apport de matériaux exogènes lors de la réalisation de l'ensemble des travaux. La pollution peut être physique (matières en suspension dans l'eau, déchets solides) ou chimique (relargage de substances polluantes contenues dans les matériaux). La pollution accidentelle par fuites d'hydrocarbures d'engins de chantier peut aussi être un risque de pollution.
- ⌚ Risque d'introduction/de prolifération d'espèces végétales invasives : Il s'agit d'un effet temporaire indirect lié au risque d'introduction d'espèces végétales invasives pendant les travaux par l'apport de matériaux exogènes ou encore par les engins de chantier eux-mêmes. De plus, des sols remaniés par le chantier constituent un terrain favorable au développement d'espèces exotiques à fort pouvoir colonisateur, limitant d'autant plus le développement de la végétation locale.

- EFFETS SUR LA FLORE

- ⌚ Risque de destruction d'individus lors des travaux : Il s'agit d'un effet direct et permanent qui correspond à l'écrasement et/ou l'arrachage d'individus. Il y a également un risque de destruction accidentelle des espèces pendant les travaux (débordement d'emprise des engins, pollutions accidentelles).
- ⌚ Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces : Il s'agit d'un effet temporaire et ou permanent, direct et indirect, lié au risque d'atteinte aux habitats d'espèces situés sur la zone d'emprise du projet, ainsi qu'en limite d'emprise pendant les travaux (débordement d'emprise et écrasement, pollutions accidentelles).

- EFFETS SUR LA FAUNE

- ⌚ Risque de destruction d'individus lors des travaux : Il peut s'agir d'un effet direct et permanent qui correspond à l'écrasement d'individus (adultes, juvéniles) ou de pontes d'espèces animales fréquentant la zone d'emprise du projet ou sa proximité. Ces dommages peuvent être occasionnés lors de la phase travaux, notamment par la circulation des engins du chantier. Ce risque est important notamment en période de reproduction, période à laquelle la faune est la plus active et sensible. L'ensemble des taxons sont concernés, et principalement les espèces reproductrices au sein de l'aire d'étude rapprochée.

- ④ Dérangement des individus pendant les travaux : Cet effet temporaire est lié à la fréquentation humaine intense, au bruit répétitif et puissant produit par les engins en phase travaux. Ces perturbations peuvent induire des incidences notables sur le succès de la reproduction d'espèces à proximité de l'emprise du projet. Dans le cas présent, les espèces les plus sensibles vis-à-vis du dérangement en phase travaux vont être les oiseaux fréquentant le site et ses alentours, notamment pendant la période de reproduction.
- ④ Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces : il s'agit d'un effet permanent ou temporaire, direct et indirect, lié au risque d'atteinte aux habitats d'espèces situés sur la zone d'emprise du projet, ainsi qu'en limite d'emprise pendant les travaux (débordement d'emprise et écrasement, pollutions accidentelles, émission de poussières, ...).
- ④ Risque de pollution des milieux : Le risque de pollution existe au travers de l'apport de matériaux exogènes. La pollution peut être à la fois physique (plus de matières en suspension dans l'eau libre), chimique (relargage de polluants chimiques contenus dans les matériaux), ou biologique (relargage de matières organiques contenues dans les matériaux). La pollution accidentelle par les hydrocarbures au niveau des engins de chantier est un autre risque de pollution. Par ailleurs, le chantier pourrait générer des déchets tels que les plastiques ; ceux-ci peuvent entrer dans la chaîne alimentaire de la faune et donc créer des effets néfastes pour la vie aquatique et biologique.

7.2 Impacts prévisibles spécifiques au site

Ces impacts sont évalués à partir du pré-diagnostic réalisé en septembre 2025.

Il s'agit de présomption d'impacts, eu égard aux enjeux écologiques présentés ci-avant.

Cette étude constitue un premier outil décisionnel pour la faisabilité du projet et pour la réalisation des travaux.

Il est important de rappeler la présence de canaux semi-naturel et artificiels sur la zone d'étude. En effet, lors de la phase bibliographique des zones humides et de la consultation des DT/DICT, plusieurs ouvrages de l'ASA DU CANAL DE PEYROLLE. Ces différents linéaires ont été présentés au paragraphe [4.2 concernant la bibliographie des zones humides \(carte 11\)](#). Lors des inventaires naturalistes, il a été constaté qu'une partie de ces canaux été en eaux, d'autres étaient enfouis partiellement (buses), a sec ou encore altérés (débordement, détournements ...). **Il n'a pas été question d'une étude exhaustive de ces linéaires.** Ainsi, MTDA estime la longueur totale de ces canaux à près de 7500 m selon les données transmises par l'ASA DU CANAL DE PEYROLLE (carte pdf au 1 / 3200). Au vu du projet transmis par Ténergie à ce jour, nous estimons que 850 m de canaux risquent d'être détruits (jusqu'à 2565 m suite à un éventuel débordement des travaux). Ces estimations devront être vérifiées par Ténergie auprès de l'ASA DU CANAL DE PEYROLLE afin de clarifier la position et le fonctionnement réel des ouvrages et d'éviter l'endommagement de ces réseaux.

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement d'une centrale photovoltaïque au sol – Ténérjé

Tableau 10 : Impacts prévisibles du projet sur les zones d'étude immédiate et rapprochée

Nom valide	Intérêt patrimonial	Type d'impact	Représentativité	Impact brut
Habitats				
Canaux	MODERE	- Risque de destruction d'habitat : 850 m (2565 m si débordement des travaux) - Risque de pollution des milieux - Risque d'introduction d'espèces végétales invasives	7485 m	FORT
Forêts riveraines méditerranéennes	FORT	- Risque d'altération des habitats (débordement des travaux) - Risque de pollution des milieux	12,78 ha	FORT
Végétations herbacées anthropiques x Ronciers	MODERE	- Risque d'altération des habitats (débordement des travaux) - Risque de pollution des milieux	1,00 ha	FAIBLE
Sentiers x Haies x Canaux d'eau non salée complètement artificiels	MODERE	- Risque d'altération des habitats (débordement des travaux) - Risque de pollution des milieux	2,84 ha	MODERE
Pelouses sèches	MODERE	- Risque d'altération des habitats (débordement des travaux) - Risque de pollution des milieux	0,51 ha	MODERE
Prairies améliorées, réensemencées et fortement fertilisées, y compris les terrains de sport et les pelouses ornementales	MODERE	- Risque de destruction d'habitat : 2,59 ha (29,92%) - Risque de pollution des milieux - Risque d'introduction d'espèces végétales invasives	9,87 ha	FAIBLE
Friches, jachères ou terres arables récemment abandonnées	MODERE	- Risque de destruction d'habitat : 0,5 ha (14,56%)	3,42 ha	FAIBLE
Prairies mésiques	MODERE	- Risque de destruction d'habitat : 2,55 ha (15,74%)	16,25 ha	FAIBLE
Vignobles	FAIBLE	- Risque de pollution des milieux	1,05 ha	FAIBLE
Zones piétinées x Pâturages interrompus par des fossés	FAIBLE	- Risque de destruction d'habitat : 4,18 ha (19,72%)	21,2 ha	FAIBLE
Sentiers	TRES FAIBLE	- Risque de pollution des milieux	0,73 ha	FAIBLE
Constructions agricoles	TRES FAIBLE	- Risque de destruction d'habitat : 4,05 ha (24,07%)	16,81 ha	FAIBLE
Bâtiments agricoles (non isolés)	TRES FAIBLE	- Risque de pollution des milieux	0,68 ha	FAIBLE
Monocultures intensives	TRES FAIBLE	- Risque d'introduction d'espèces végétales invasives	7,10 ha	FAIBLE
Part d'habitat en ZER non étudié	NUL	- Risque d'altération des habitats (débordement des travaux) - Risque de pollution des milieux	5,75 ha	NUL
Flore				
Achillée noble <i>Achillea nobilis</i> L., 1753	FAIBLE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque de destruction des habitats d'espèces lors des travaux	Avérée	FAIBLE
Cirse des champs <i>Cirsium arvense</i> (L.) Scop., 1772	FAIBLE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque de destruction des habitats d'espèces lors des travaux	Avérée	FAIBLE
Clématite des haies <i>Clematis vitalba</i> L., 1753	FAIBLE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque de destruction des habitats d'espèces lors des travaux	Avérée	FAIBLE
Échinocloa pied-de-coq <i>Echinochloa crus-galli</i> (L.) P.Beauv., 1812	FAIBLE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque de destruction des habitats d'espèces lors des travaux	Avérée	FAIBLE
Noyer royal <i>Juglans regia</i> L., 1753	FAIBLE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque de destruction des habitats d'espèces lors des travaux	Avérée	FAIBLE
Mauve négligée <i>Malva neglecta</i> Wallr., 1824	FAIBLE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque de destruction des habitats d'espèces lors des travaux	Avérée	FAIBLE
Plantain lancéolé <i>Plantago lanceolata</i> L., 1753	FAIBLE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque de destruction des habitats d'espèces lors des travaux	Avérée	FAIBLE

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement d'une centrale photovoltaïque au sol – Ténérge

Nom valide	Intérêt patrimonial	Type d'impact	Représentativité	Impact brut
Peuplier blanc <i>Populus alba</i> L., 1753	FAIBLE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque de destruction des habitats d'espèces lors des travaux	Avérée	FAIBLE
Peuplier noir <i>Populus nigra</i> L., 1753	FAIBLE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque de destruction des habitats d'espèces lors des travaux	Avérée	FAIBLE
Chêne blanc <i>Quercus pubescens</i> Willd., 1796	FAIBLE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque de destruction des habitats d'espèces lors des travaux	Avérée	FAIBLE
Rumex crépu <i>Rumex crispus</i> L., 1753	FAIBLE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque de destruction des habitats d'espèces lors des travaux	Avérée	FAIBLE
Sétaire naine <i>Setaria pumila</i> (Poir.) Roem. & Schult., 1817	FAIBLE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque de destruction des habitats d'espèces lors des travaux	Avérée	FAIBLE
Laïteron épineux <i>Sonchus asper</i> (L.) Hill, 1769	FAIBLE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque de destruction des habitats d'espèces lors des travaux	Avérée	FAIBLE
Sorgho d'Alep <i>Sorghum halepense</i> (L.) Pers., 1805	FAIBLE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque de destruction des habitats d'espèces lors des travaux	Avérée	FAIBLE
Trèfle des prés <i>Trifolium pratense</i> L., 1753	FAIBLE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque de destruction des habitats d'espèces lors des travaux	Avérée	FAIBLE
Centauree <i>Centaurea</i> L., 1753	TRES FAIBLE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque de destruction des habitats d'espèces lors des travaux	Avérée	FAIBLE
Frêne <i>Fraxinus</i> L., 1753	TRES FAIBLE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque de destruction des habitats d'espèces lors des travaux	Avérée	FAIBLE
Gaillet vrai <i>Galium verum</i> L., 1753	TRES FAIBLE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque de destruction des habitats d'espèces lors des travaux	Avérée	FAIBLE
Renouée <i>Polygonum</i> L., 1753	TRES FAIBLE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque de destruction des habitats d'espèces lors des travaux	Avérée	FAIBLE
Salsifis des prés <i>Tragopogon pratensis</i> L., 1753	TRES FAIBLE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque de destruction des habitats d'espèces lors des travaux	Avérée	FAIBLE
Vesce <i>Vicia</i> L., 1753	TRES FAIBLE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque de destruction des habitats d'espèces lors des travaux	Avérée	FAIBLE
Ailante glanduleux <i>Ailanthus altissima</i> (Mill.) Swingle, 1916	NUL	- Risque de propagation lors des travaux	Avérée	FAIBLE
Armoise <i>Artemisia verlotiorum</i> Lamotte, 1877	NUL	- Risque de propagation lors des travaux	Avérée	FAIBLE
Mûrier à papier <i>Broussonetia papyrifera</i> (L.) Vent., 1799	NUL	- Risque de propagation lors des travaux	Avérée	FAIBLE
Chicorée endive <i>Cichorium endivia</i> L., 1753	NUL		Avérée	FAIBLE
Melon <i>Cucumis melo</i> L., 1753	NUL		Avérée	FAIBLE
Souchet vigoureux <i>Cyperus eragrostis</i> Lam., 1791	NUL	- Risque de propagation lors des travaux	Avérée	FAIBLE

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement d'une centrale photovoltaïque au sol – Ténérjé

Nom valide	Intérêt patrimonial	Type d'impact	Représentativité	Impact brut
Lampourde épineuse <i>Xanthium spinosum</i> L., 1753	NUL	- Risque de propagation lors des travaux	Avérée	FAIBLE
Clématite droite <i>Clematis recta</i> L., 1753	MODERE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque de destruction des habitats d'espèces lors des travaux	Potentielle	FAIBLE
Chardon à épingle <i>Carduus acicularis</i> Bertol., 1829	FORT	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque de destruction des habitats d'espèces lors des travaux	Potentielle	MODERE
Scabieuse étoilée <i>Lomelosia stellata</i> (L.) Raf., 1838	FORT	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque de destruction des habitats d'espèces lors des travaux	Potentielle	MODERE
Oiseaux				
Milan royal Prairies, haies, bosquets	FORT	- Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Avérée	MODERE
Alouette lulu Milieux ouverts	MODERE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Avérée	MODERE
Bouscarle de Cetti Végétation le long des ruisseaux et canaux	MODERE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Avérée	MODERE
Chardonneret élégant Prairies, haies, bosquets	MODERE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Avérée	MODERE
Cornille noire Prairies, haies, bosquets	MODERE	- Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Avérée	MODERE
Tarier pâle Milieux ouverts	MODERE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Avérée	MODERE
Gobemouche gris Prairies, haies, bosquets	MODERE	- Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Avérée	FAIBLE
Hirondelle rustique Prairies	MODERE	- Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Avérée	FAIBLE
Bergeronnette grise <i>Motacilla alba</i> Linnaeus, 1758	FAIBLE	- Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Avérée	FAIBLE

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement d'une centrale photovoltaïque au sol – Ténérge

Nom valide	Intérêt patrimonial	Type d'impact	Représentativité	Impact brut
Buse variable <i>Buteo buteo</i> Linnaeus, 1758	FAIBLE	- Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Avérée	FAIBLE
Choucas des tours <i>Corvus monedula</i> Linnaeus, 1758	FAIBLE	- Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Avérée	FAIBLE
Epervier d'Europe <i>Accipiter nisus</i> Linnaeus, 1758	FAIBLE	- Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Avérée	FAIBLE
Fauvette à tête noire <i>Sylvia atricapilla</i> Linnaeus, 1758	FAIBLE	- Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Avérée	FAIBLE
Grand Corbeau <i>Corvus corax</i> Linnaeus, 1758	FAIBLE	- Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Avérée	FAIBLE
Grimpereau des jardins <i>Certhia brachydactyla</i> C.L. Brehm, 1820	FAIBLE	- Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Avérée	FAIBLE
Héron garde-bœufs <i>Ardea ibis</i> Linnaeus, 1758	FAIBLE	- Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Avérée	FAIBLE
Mésange bleue <i>Cyanistes caeruleus</i> Linnaeus, 1758	FAIBLE	- Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Avérée	FAIBLE
Mésange charbonnière <i>Parus major</i> Linnaeus, 1758	FAIBLE	- Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Avérée	FAIBLE
Moineau domestique <i>Passer domesticus</i> Linnaeus, 1758	FAIBLE	- Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Avérée	FAIBLE
Pic épeiche <i>Dendrocopos major</i> Linnaeus, 1758	FAIBLE	- Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Avérée	FAIBLE
Pic vert <i>Picus viridis</i> Linnaeus, 1758	FAIBLE	- Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Avérée	FAIBLE
Pinson des arbres <i>Fringilla coelebs</i> Linnaeus, 1758	FAIBLE	- Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux	Avérée	FAIBLE

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement d'une centrale photovoltaïque au sol – Ténérge

Nom valide	Intérêt patrimonial	Type d'impact	Représentativité	Impact brut
		travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux		
Pipit des arbres <i>Anthus trivialis</i> Linnaeus, 1758	FAIBLE	- Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Avérée	FAIBLE
Rougegorge familier <i>Erithacus rubecula</i> Linnaeus, 1758	FAIBLE	- Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Avérée	FAIBLE
Sittelle torchepot <i>Sitta europaea</i> Linnaeus, 1758	FAIBLE	- Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Avérée	FAIBLE
Canard colvert <i>Anas platyrhynchos</i> Linnaeus, 1758	TRES FAIBLE	- Risque de dérangement des espèces lors des travaux	Avérée	TRES FAIBLE
Etourneau sansonnet <i>Sturnus vulgaris</i> Linnaeus, 1758	TRES FAIBLE	- Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Avérée	TRES FAIBLE
Geai des chênes <i>Garrulus glandarius</i> Linnaeus, 1758	TRES FAIBLE	- Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Avérée	TRES FAIBLE
Merle noir <i>Turdus merula</i> Linnaeus, 1758	TRES FAIBLE	- Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Avérée	TRES FAIBLE
Pie bavarde <i>Pica pica</i> Linnaeus, 1758	TRES FAIBLE	- Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Avérée	TRES FAIBLE
Pigeon biset (domestique) <i>Columbia livia f. domestica</i> Gmelin, 1789	TRES FAIBLE	- Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Avérée	TRES FAIBLE
Pigeon ramier <i>Columba palumbus</i> Linnaeus, 1758	TRES FAIBLE	- Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Avérée	TRES FAIBLE
Tourterelle turque <i>Streptopelia decaocto</i> Frisch, 1838	TRES FAIBLE	- Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Avérée	TRES FAIBLE
Moineau friquet Prairies, haies, bosquets	TRES FORT	- Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Potentielle	TRES FORT
Pie-grièche écorcheur Prairies, haies, bosquets	FORT	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque d'altération ou de destruction des habitats	Potentielle	FORT

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement d'une centrale photovoltaïque au sol – Ténérge

Nom valide	Intérêt patrimonial	Type d'impact	Représentativité	Impact brut
		d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux		
Tourterelle des bois Prairies, haies, bosquets	FORT	- Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Potentielle	FORT
Verdier d'Europe Prairies, haies, bosquets	FORT	- Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Potentielle	FORT
Alouette des champs Milieux ouverts	MODERE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Potentielle	MODERE
Bruant proyer Prairies, haies, bosquets	MODERE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Potentielle	MODERE
Caille des blés Prairies	MODERE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Potentielle	MODERE
Cisticole des joncs Milieux ouverts	MODERE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Potentielle	MODERE
Chevêche d'Athéna Prairies, haies, bosquets	MODERE	- Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Potentielle	MODERE
Coucou gris Prairies, haies, bosquets	MODERE	- Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Potentielle	MODERE
Engoulevent d'Europe Prairies, haies, bosquets	MODERE	- Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Potentielle	MODERE
Faucon crécerelle Prairies, haies, bosquets	MODERE	- Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Potentielle	MODERE
Huppe fasciée Prairies, haies, bosquets	MODERE	- Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Potentielle	MODERE

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement d'une centrale photovoltaïque au sol – Ténérge

Nom valide	Intérêt patrimonial	Type d'impact	Représentativité	Impact brut
Linotte mélodieuse Prairies, haies, bosquets	MODERE	- Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Potentielle	MODERE
Perdrix rouge Prairies, haies, bosquets	MODERE	- Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Potentielle	MODERE
Petit-duc scops Haies, bosquets	MODERE	- Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Potentielle	MODERE
Pic épeichette Haies, bosquets	MODERE	- Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Potentielle	MODERE
Rollier d'Europe Prairies, haies, bosquets	MODERE	- Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Potentielle	MODERE
Serin cini Prairies, haies, bosquets	MODERE	- Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Potentielle	MODERE
Guêpier d'Europe Prairies, haies, bosquets	MODERE	- Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Potentielle	FAIBLE
Hirondelle de fenêtre Prairies	MODERE	- Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Potentielle	FAIBLE
Amphibiens				
Rainette méridionale Haies, bosquets, ruisseaux, canaux	MODERE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Potentielle	MODERE
Reptiles				
Couleuvre de Montpellier Pierriers, haies, bosquets, prairies	MODERE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Potentielle	MODERE
Couleuvre helvétique Pierriers, haies, bosquets, prairies, ruisseaux, canaux	MODERE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Potentielle	MODERE

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement d'une centrale photovoltaïque au sol – Ténérge

Nom valide	Intérêt patrimonial	Type d'impact	Représentativité	Impact brut
Couleuvre vipérine Pierriers, haies, bosquets, prairies, ruisseaux, canaux	MODERE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Potentielle	MODERE
Lézard à deux raies Pierriers, haies, bosquets, prairies	MODERE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Potentielle	MODERE
Lézard des murailles Pierriers, haies, bosquets, prairies	MODERE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Potentielle	MODERE
Seps strié Pierriers, haies, bosquets, prairies	MODERE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Potentielle	MODERE
Mammifères				
Ecureuil roux Haies, bosquets	MODERE	- Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Potentielle	MODERE
Hérisson d'Europe Haies, bosquets, prairies	MODERE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Potentielle	MODERE
Chiroptères				
Minioptère de Schreibers Haies, bosquets, prairies	MAJEUR	- Risque de destruction d'individus lors des travaux (espèces en gîte estival et printanier) - Dérangement des individus pendant les travaux (espèces en gîte estival et printanier) - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux : <i>effet d'emprise sur des habitats favorables au gîte (bâtiments et arbres)</i> <i>effet d'emprise sur des habitats de chasse et de déplacement (lisières et bosquets),</i> - Modification ou rupture des continuités écologiques existantes	Potentielle	MAJEUR
Molosse de Cestoni Haies, bosquets, prairies	FORT	- Risque de destruction d'individus lors des travaux (espèces en gîte estival et printanier) - Dérangement des individus pendant les travaux (espèces en gîte estival et printanier) - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux : <i>effet d'emprise sur des habitats favorables au gîte (bâtiments et arbres)</i> <i>effet d'emprise sur des habitats de chasse et de déplacement (lisières et bosquets),</i> - Modification ou rupture des continuités écologiques existantes	Potentielle	FORT
Murin à oreilles échancrées Haies, bosquets, prairies	FORT	- Risque de destruction d'individus lors des travaux (espèces en gîte estival et printanier)	Potentielle	FORT

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement d'une centrale photovoltaïque au sol – Ténérge

Nom valide	Intérêt patrimonial	Type d'impact	Représentativité	Impact brut
		- Dérangement des individus pendant les travaux (espèces en gîte estival et printanier) - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux : <i>effet d'emprise sur des habitats favorables au gîte (bâtiments et arbres)</i> <i>effet d'emprise sur des habitats de chasse et de déplacement (lisières et bosquets),</i> - Modification ou rupture des continuités écologiques existantes		
Murin cryptique Haies, bosquets, prairies	MODERE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux (espèces en gîte estival et printanier) - Dérangement des individus pendant les travaux (espèces en gîte estival et printanier) - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux : <i>effet d'emprise sur des habitats favorables au gîte (bâtiments et arbres)</i> <i>effet d'emprise sur des habitats de chasse et de déplacement (lisières et bosquets),</i> - Modification ou rupture des continuités écologiques existantes	Potentielle	MODERE
Murin de Daubenton Haies, bosquets, prairies	MODERE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux (espèces en gîte estival et printanier) - Dérangement des individus pendant les travaux (espèces en gîte estival et printanier) - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux : <i>effet d'emprise sur des habitats favorables au gîte (bâtiments et arbres)</i> <i>effet d'emprise sur des habitats de chasse et de déplacement (lisières et bosquets),</i> - Modification ou rupture des continuités écologiques existantes	Potentielle	MODERE
Noctule de Leisler Haies, bosquets, prairies	MODERE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux (espèces en gîte estival et printanier) - Dérangement des individus pendant les travaux (espèces en gîte estival et printanier) - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux : <i>effet d'emprise sur des habitats favorables au gîte (bâtiments et arbres)</i> <i>effet d'emprise sur des habitats de chasse et de déplacement (lisières et bosquets),</i> - Modification ou rupture des continuités écologiques existantes	Potentielle	MODERE
Oreillard gris Haies, bosquets, prairies	MODERE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux (espèces en gîte estival et printanier) - Dérangement des individus pendant les travaux (espèces en gîte estival et printanier) - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux : <i>effet d'emprise sur des habitats favorables au gîte (bâtiments et arbres)</i> <i>effet d'emprise sur des habitats de chasse et de déplacement (lisières et bosquets),</i> - Modification ou rupture des continuités écologiques existantes	Potentielle	MODERE
Pipistrelle commune Haies, bosquets, prairies, batiments	MODERE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux (espèces en gîte estival et printanier) - Dérangement des individus pendant les travaux (espèces en gîte estival et printanier) - Risque d'altération ou de destruction des habitats	Potentielle	MODERE

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement d'une centrale photovoltaïque au sol – Ténérge

Nom valide	Intérêt patrimonial	Type d'impact	Représentativité	Impact brut
		d'espèces lors des travaux : <i>effet d'emprise sur des habitats favorables au gîte (bâtiments et arbres)</i> <i>effet d'emprise sur des habitats de chasse et de déplacement (lisières et bosquets),</i> - Modification ou rupture des continuités écologiques existantes		
Pipistrelle de Kuhl Haies, bosquets, prairies, batiments	MODERE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux (espèces en gîte estival et printanier) - Dérangement des individus pendant les travaux (espèces en gîte estival et printanier) - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux : <i>effet d'emprise sur des habitats favorables au gîte (bâtiments et arbres)</i> <i>effet d'emprise sur des habitats de chasse et de déplacement (lisières et bosquets),</i> - Modification ou rupture des continuités écologiques existantes	Potentielle	MODERE
Pipistrelle pygmée Haies, bosquets, prairies, batiments	MODERE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux (espèces en gîte estival et printanier) - Dérangement des individus pendant les travaux (espèces en gîte estival et printanier) - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux : <i>effet d'emprise sur des habitats favorables au gîte (bâtiments et arbres)</i> <i>effet d'emprise sur des habitats de chasse et de déplacement (lisières et bosquets),</i> - Modification ou rupture des continuités écologiques existantes	Potentielle	MODERE
Sérotine commune Haies, bosquets, prairies	MODERE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux (espèces en gîte estival et printanier) - Dérangement des individus pendant les travaux (espèces en gîte estival et printanier) - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux : <i>effet d'emprise sur des habitats favorables au gîte (bâtiments et arbres)</i> <i>effet d'emprise sur des habitats de chasse et de déplacement (lisières et bosquets),</i> - Modification ou rupture des continuités écologiques existantes	Potentielle	MODERE
Vespère de Savi Haies, bosquets, prairies	FORT	- Risque de destruction d'individus lors des travaux (espèces en gîte estival et printanier) - Dérangement des individus pendant les travaux (espèces en gîte estival et printanier) - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux : <i>effet d'emprise sur des habitats favorables au gîte (bâtiments et arbres)</i> <i>effet d'emprise sur des habitats de chasse et de déplacement (lisières et bosquets),</i> - Modification ou rupture des continuités écologiques existantes	Potentielle	FORT
Odonates				
Agrion de Mercure Ruisseaux et canaux	FORT	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Potentielle	FORT
Coléoptères				

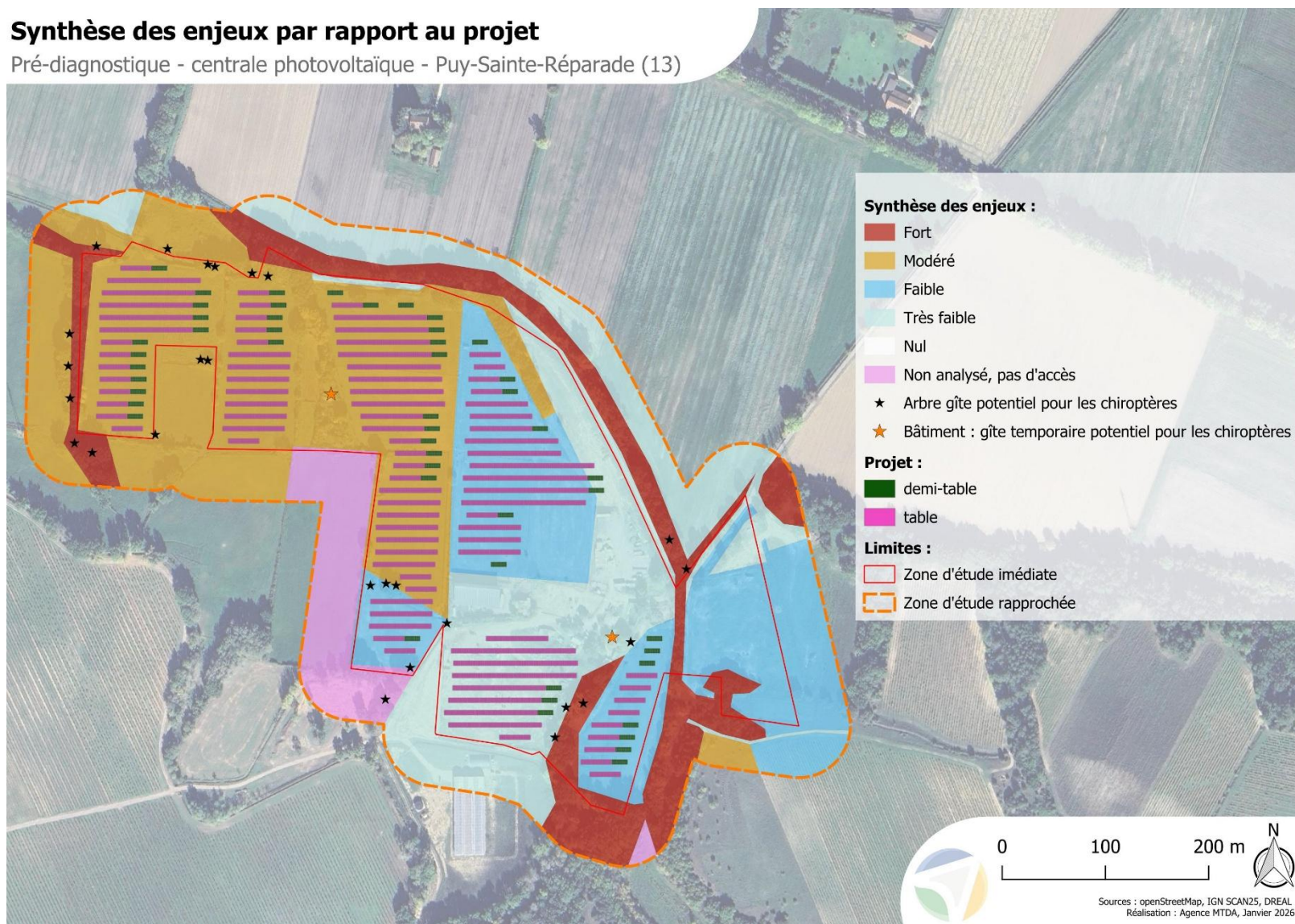
Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement d'une centrale photovoltaïque au sol – Ténergie

Nom valide	Intérêt patrimonial	Type d'impact	Représentativité	Impact brut
Lucane cerf-volant Haies, bosquets	FORT	- Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Potentielle	FORT

Synthèse des enjeux par rapport au projet

Pré-diagnostic - centrale photovoltaïque - Puy-Sainte-Réparate (13)



Carte 17 : Superposition du projet sur les enjeux de la zone d'étude

7.3 Proposition de mesures de la séquence ERC

Le ministère de l'Environnement ³ définit 4 types de mesures :

- **Évitement** : Ce sont les mesures qui n'ont pas d'incidences sur les entités considérées, celles-ci étant laissés en l'état. Les sous catégories des mesures d'évitement peuvent être :
 - Mesure d'évitement **amont** : les décisions prises lors de la réflexion du projet tel que présenté dans le dossier de demande ;
 - Mesure d'évitement **géographique** : adaptation géographique du projet aux contraintes locales ;
 - Mesure d'évitement **temporel** : adaptation temporelle du projet aux contraintes locales ;
 - Mesure d'évitement **technique** : adaptation des méthodes de réalisation du projet ;
- **Réduction** : Ce sont les mesures prises lors de la réalisation et de l'exploitation du projet, dans le but de limiter les incidences du projet qui n'ont pu être évitées (elles peuvent être aussi géographique, technique et temporelle) ;
- **Compensation** : Ce sont les mesures prises lorsque des incidences résiduelles de niveau modéré ou supérieur persistent après application des mesures d'évitement et de réduction. La compensation vise à apporter une contrepartie aux effets négatifs notables du projet, si possible sur le site endommagé, ou à proximité de celui-ci. Elles doivent permettre l'absence de perte nette de biodiversité ; la compensation peut créer ou renaturer un habitat, elle peut restaurer ou réhabiliter un habitat, ou faire évoluer des pratiques de gestion) ;
- **Accompagnement** : Ces mesures ne peuvent se rattacher ni à l'évitement, ni à la réduction, ni à la compensation. Elles s'ajoutent aux autres mesures pour suivre le projet et s'assurer de l'efficacité des mesures précédentes. Elles peuvent concerner des actions expérimentales, des financements d'actions de la sensibilisation ou de la communication.

Les mesures détaillées ci-après sont des préconisations proposées dans le cadre du projet dans le but d'appliquer la séquence ERC, soit éviter, réduire, compenser les impacts négatifs sur le milieu naturel.

³ THEMA : Évaluation environnementale Classification des mesures ERC, déc 2019

EVITEMENT

Une mesure d'évitement (ME) correspond généralement à la décision du maître d'ouvrage de réduire le périmètre du projet ou de sanctuariser une zone lors des travaux pour protéger les enjeux dégagés lors de l'état initial. L'évitement temporel peut être aussi d'adapter le calendrier des travaux.

ME1 - Evitement géographique par mise en défens des milieux naturels sensibles en phase travaux et fonctionnement

E	R	C	A	E1 : Evitement « géographique »
Thématique environnementale		Milieux naturels		Paysage
				Air / Bruit

Descriptif plus complet

Afin d'éviter d'impacter les espaces naturels situés en dehors de l'emprise stricte des travaux, il conviendra de baliser l'ensemble des secteurs sensibles pour éviter toute incursion d'engins et/ou débroussaillage au sein des milieux naturels situés en périphérie.

Le maître d'œuvre devra mettre en place le balisage tout autour de la zone d'implantation pour empêcher l'accès aux haies et bosquets adjacents avant le démarrage des travaux. Pour cela, il sera assisté par un écologue.

Des chaînettes rouges et blanches visibles, réutilisables et adaptables seront installées préalablement au démarrage des travaux afin de mettre en défens ces secteurs. Le balisage doit rester en place durant toute la durée du chantier.

Ce balisage sera temporaire (uniquement durant les travaux). Il conviendra de s'assurer, durant toute la réalisation du chantier, du bon maintien des chaînettes. Si elles sont altérées, elles devront être immédiatement remplacées. Sur site, des panneaux d'indication viendront compléter l'information du personnel chargé du chantier.



Exemple de balisage temporaire avec des chaînettes (©REDEN)

Il est préconisé d'éviter tout aménagement sur les canaux d'irrigation à l'air libre, situé de part et d'autre sur la zone de projet.

Conditions de mise en œuvre / limites / points de vigilance

Le maître d'œuvre devra mettre en place le balisage avant le démarrage des travaux.

Modalités de suivi envisageables

-

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement d'une centrale photovoltaïque au sol – Ténérge

Coût de la mesure

Coût d'un balisage avec chaînettes rouges et blanches : environ 2€/m linéaire.

REDUCTION

Les mesures de réduction (MR) proposées visent à limiter les incidences du projet ne pouvant être évitées. Elles doivent permettre de rendre l'impact associé à un niveau acceptable (= impact résiduel faible ou nul).

MR1 – Adaptation du calendrier des travaux

E	R	C	A	R3 : Réduction « temporelle »				
Thématique environnementale		Milieux physiques		Milieux naturels		Milieu humain		Paysage

Descriptif plus complet

Les travaux relatifs à l'implantation des panneaux photovoltaïque sont susceptibles de générer des incidences négatives sur la faune présente au sein de la zone d'étude comme nous l'avons vu précédemment. En effet, en plus du dérangement occasionné par le bruit des engins, les travaux peuvent entraîner la destruction/altération d'habitats d'espèces ainsi que la mortalité d'individus (adultes, juvéniles, œufs, larves, ...).

Chaque groupe faunistique possède ainsi des périodes de sensibilités qui lui sont propres.

Tableau 11 : Principales périodes de sensibilité pour la faune.

Groupes faunistiques concernés	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Oiseaux (hors rapaces nocturnes)												
Rapaces nocturnes												
Chiroptères												
Insectes												
Amphibiens												
Reptiles												
Période de travaux												
Reproduction Hibernation/Hivernage Migration												

Pour l'avifaune, les périodes indiquées dans le tableau peuvent varier légèrement suivant les espèces concernées.

Étant donnés les espèces présentes et potentielles sur ou à proximité des parcelles du projet :

- Les travaux lourds (creusement des tranchées, décapage du sol) devront débuter entre août et octobre, après la période d'activité principale de la faune et avant la période d'hibernation des reptiles, amphibiens et mammifères. En effet, les vibrations des engins sur site devraient suffire à les éloigner et à trouver des gîtes hivernaux en dehors de l'emprise du projet. Les travaux seront ensuite effectués en continu. Ils permettront de ne pas avoir d'espèces présentes pendant la durée du chantier sur les parcelles du projet.
- Les travaux légers (installation des câbles, remise en état du sol) se poursuivront à la suite des travaux lourds.

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement d'une centrale photovoltaïque au sol – Ténergie

Le choix de la période des travaux est motivé par un souci de cohérence : en effet, ces derniers engendreront un impact négatif sur les cortèges tels que les oiseaux migrateurs et les hivernants, mais permettront de préserver au maximum les autres espèces à enjeu (avifaune nicheuse, reptiles, ...) lors des travaux. Il s'agit toutefois d'une opération très limitée dans le temps.

Conditions de mise en œuvre / limites / points de vigilance

Une adaptation du calendrier des travaux sera mise en place et permettra la réduction des incidences brutes sur la faune locale.

Modalités de suivi envisageables

-

Coût de la mesure

Coût intégré au projet.

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement d'une centrale photovoltaïque au sol – Ténérge

MR2 - Dispositif de lutte contre les espèces exotiques envahissantes (actions préventives et curatives)					
E	R	C	A	R2 : Réduction « technique »	
Thématique environnementale		Milieux physiques	Milieux naturels	Milieu humain	Paysage
Descriptif plus complet					
Cette mesure a pour objectif de préciser les actions à mettre en œuvre lors de la phase chantier et de la phase exploitation concernant la présence d'espèces végétales exotiques envahissantes (EVEE). En phase chantier et en phase d'exploitation, des mesures préventives peuvent être prises pour limiter l'introduction et la dissémination de nouvelles EVEE : • Vérifier l'origine des matériaux utilisés provenant de l'extérieur pour ne pas importer des terres végétales contaminées sur les secteurs sensibles et à enjeu ; • Nettoyer tout matériel ayant été en contact avec les espèces invasives (godets, griffes de pelleteuses, pneus, chenilles, outils manuels, bottes, chaussures, etc.) avant l'entrée du site et ceci pendant toute la durée du chantier. Des mesures préventives pour limiter la présence des EVEE identifiées sur le site peuvent être appliquées : • Identifier la présence des espèces invasives dans l'emprise du projet et aux abords ; • Débroussailler la zone de projet en limitant la prolifération des espèces invasives. En phase d'exploitation, une intervention ponctuelle sur de nouvelles populations, d'extensions ou de repousses reste une méthode préventive simple, rapide et peu coûteuse. Les déchets de ces végétaux seront évacués via une filière spécifique. Des mesures de contrôle de certaines EVEE identifiées sur le site comme dominantes ou ayant un fort potentiel invasif, peuvent également être engagées, notamment concernant l'Ailante glanduleux (<i>Ailanthus altissima</i>), l'Armoise (<i>Artemisia verlotiorum</i>) et le Souchet vigoureux (<i>Cyperus eragrostis</i>) : • Arrachage manuel des plants et rejets avec l'intégralité de leur système racinaire entre mars et août avant travaux. Contrôler en novembre. Répéter l'arrachage sur 2 ans si besoin. Ne surtout pas gyrobroyer ou fauché les milieux après la fructification, au risque de favoriser la dissémination de l'espèce par les engins ; • Pour les plants plus âgés dont les racines cassent lors d'arrachage, dégager le pied de la plante avec une pioche, un pic de cantonnier ou une bêche à dents, et couper à 5 – 10 cm sous le niveau du sol ; • Contrôle pluriannuel de la reprise de ces espèces.					
Conditions de mise en œuvre / limites / points de vigilance					
La phase chantier est une période propice à l'apport, la dispersion de graines d'espèces exogènes dont certaines peuvent être envahissantes. Toutes les mesures devront être rigoureusement suivies à ce stade. Pendant l'exploitation, la veille est primordiale et en cas de repérage de développement d'espèces non désirables, les interventions de destruction ponctuelle devront être programmées.					
Modalités de suivi envisageables					
-					
Coût de la mesure					
À mutualiser avec le suivi de chantier et le suivi écologique en phase exploitation : surcoût estimé à 2 jours de suivi annuel des EVEE végétales soit 1200 €/an. -> 1j 600€ Mesures préventives prises par les entreprises intervenantes (incluses dans leur prestations).					

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement d'une centrale photovoltaïque au sol – Ténérge

MR3 – Défavorabilisation des emprises chantier						
E	R	C	A	R2 : Réduction « technique »		
Thématique environnementale			Milieux physiques	Milieux naturels	Milieux humain	Paysage
Descriptif plus complet Cette mesure consiste à réduire l’attrait de la zone d’emprise pour la faune protégée (reptiles, amphibiens et mammifères), avant le début des travaux. Elle vient en complément de l’adaptation du calendrier à la phénologie des espèces fréquentant le secteur. Afin de réduire les impacts sur les individus qui gîtent au sein de la zone d’emprise et qui y passent l’ensemble de leur cycle biologique, cette zone devra être rendue écologiquement défavorable préalablement au début des travaux. Cette opération, réalisée par un expert batrachologue/herpétologue/mammalogue, consiste à : • Recenser les gîtes potentiels (murets, pierres, souches...) ; • Retirer les gîtes avérés et potentiels les plus grossiers de la zone de travaux et des abords afin que les amphibiens, reptiles et mammifères ne puissent pas s’y réfugier pendant les travaux et qu’ils ne soient pas détruits. Si des gîtes sont présents sur l’emprise des travaux, la défavorabilisation aura lieu en fin d’été et à l’automne, avant la phase d’hivernage, c’est-à-dire pendant les mois de septembre à fin octobre.						
Conditions de mise en œuvre / limites / points de vigilance Sensibilisation du personnel en cas de découverte d’individu de reptiles, d’amphibiens ou de mammifères lors des travaux						
Modalités de suivi envisageables Suivi par un écologue en amont et pendant le chantier.						
Coût de la mesure Coût intégré au projet.						

MR4 - Veille sur les pièges artificiels pour la petite faune					
E	R	C	A	R2 : Réduction « technique »	
Thématique environnementale		Milieux physiques	Milieux naturels	Milieu humain	Paysage
Descriptif plus complet					
Une attention particulière sera portée sur les pièges artificiels à petite faune en phase chantier. En effet, les trous et autres tuyaux non protégés peuvent constitués des pièges mortels pour des espèces comme les amphibiens, les reptiles ou certains petits mammifères. Les poteaux métalliques creux peuvent s’avérer être de redoutables pièges à oiseaux. Les espèces cavernicoles, en particulier les oiseaux, qui nichent dans des trous (arbres, rochers, bâtiments, etc.) sont attirés par la cavité du sommet du poteau, notamment en période de recherche de site de nidification, y pénètrent, chutent et ne peuvent plus remonter.					
					
Exemple d’un poteau métallique non bouché, piège pour la petit faune (source : LPO Isère)					
Conditions de mise en œuvre / limites / points de vigilance					
-					
Modalités de suivi envisageables					
-					
Coût de la mesure					
Coûts intégrés au projet.					

MR5 - Réalisation de passage à petite faune au sein de la clôture					
E	R	C	A	R2 : Évitement « technique »	
Thématique environnementale		Milieux physiques	Milieux naturels	Milieu humain	Paysage
Descriptif plus complet					
Afin de permettre le passage de la petite faune susceptible de s’installer ou de transiter sur le site en exploitation, il est prévu d’installer des passages à faune d’environ 20 cm sur 20 cm (au minimum 5 cm x 5 cm) tous les 50 mètres environ pour permettre le libre déplacement des espèces de petite à moyenne taille (reptiles, amphibiens, rongeurs, petits carnivores, etc.) tout en évitant le passage de la grande faune (cervidés, etc.). Les mailles coupées devront être limées afin d’éviter tout risque de blessures des animaux.					
					
Photographie d’un passage à faune dans une clôture					
Conditions de mise en œuvre / limites / points de vigilance					
En fin phase chantier, après le démantèlement du dispositif anti-franchissement de la MR3.					
Modalités de suivi envisageables					
Suivi par un écologue en fin de phase chantier.					
Coût de la mesure					
Coût intégré au projet.					

MR6 - Abattage doux des arbres

E R C A R2 : Réduction « technique »

Thématique environnementale

Milieux physiques

Milieux naturels

Milieu humain

Paysage

Descriptif plus complet

Un examen attentif de l'arbre à abattre est préconisé pour la recherche de cavité, aussi petite soit-elle (trou dans le tronc ou dans une branche, soulèvement de l'écorce...). En cas de cavité, il conviendra de procéder à une coupe et un dépôt en douceur de l'arbre, cavité vers le haut. Reprendre les travaux de découpe sur cet arbre après un ou deux jours, afin de laisser le temps à la faune de fuir. L'abattage d'arbre potentiellement favorable aux chiroptères et insectes devra être réalisé en dehors des périodes de sensibilité majeure des espèces, soit entre les mois de septembre à novembre et/ou en mars-début avril (cf schéma de la période de sensibilité des chauves-souris si et seulement si l'arbre ne dispose pas de traces d'insectes pour les mois de mars et avril).

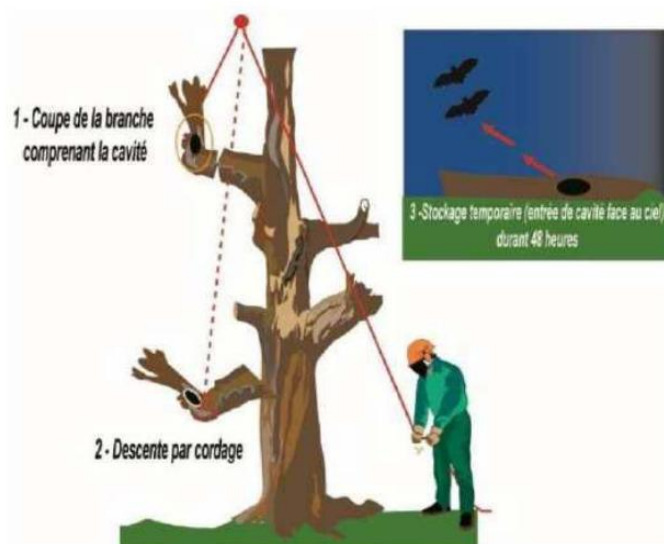
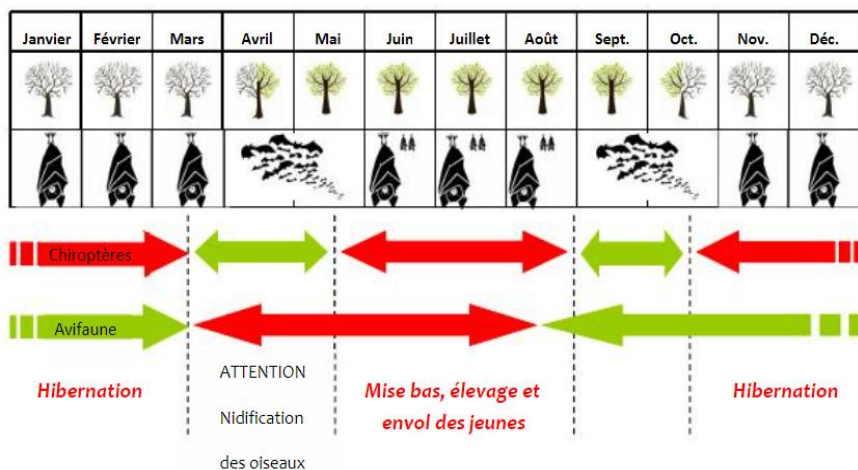


Illustration du protocole



Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement d'une centrale photovoltaïque au sol – Ténergie

Conditions de mise en œuvre / limites / points de vigilance

Il conviendra de réaliser en amont de la coupe une expertise par un écologue

Modalités de suivi envisageables

Suivi par un écologue en phase chantier – contrôle de l'arbre en amont, et présence lors de la coupe/ du dépôt de l'arbre

Coût de la mesure

Intervention d'un écologue pour le déplacement : 2 x 600€/jour = 1 200€.

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement d'une centrale photovoltaïque au sol – Ténérge

MR7 - Travaux diurnes / Absence d'éclairage nocturne					
E	R	C	A	R2 : Réduction « technique »	
Thématique environnementale		Milieux physiques	Milieux naturels	Milieu humain	Paysage
Descriptif plus complet Le code du travail sera respecté. Les équipes de travail sur le chantier travailleront le plus souvent entre 7h et 18h. Aucuns travaux n'aura lieu en période nocturne. Pendant les périodes où les journées sont les plus courtes, les lumières seront adaptées afin d'être réduites au maximum tout en permettant aux équipes de travailler dans des conditions favorables. Elles seront éteintes lorsque le chantier sera fermé. Cette mesure vise à éteindre toute source lumineuse lorsque le chantier est fermé, permettant ainsi à la faune de circuler normalement aux abords de ce dernier.					
Conditions de mise en œuvre / limites / points de vigilance -					
Modalités de suivi envisageables -					
Coût de la mesure Coût intégré au projet.					

MR8 - Respect d'un plan de circulation					
E	R	C	A	R2 : Évitement « technique »	
Thématique environnementale		Milieux physiques	Milieux naturels	Milieu humain	Paysage
Descriptif plus complet					
L'objectif de cette mesure est de cantonner les engins de chantier sur un tracé prévu afin d'éviter tout débordement et tout impact supplémentaire sur la flore, la faune et les habitats naturels attenants. Afin de limiter au maximum les risques d'altération ou de destruction de la végétation limitrophe ou de destruction d'individus d'espèces animales en déplacement lors de la phase chantier, un plan de circulation des engins sera édité en amont du démarrage du chantier et fourni aux entreprises intervenantes. Il contiendra des consignes pour que les travaux aient lieu dans les limites strictes de l'emprise ou de la zone chantier, pour éviter la dégradation du sol et de la végétation des secteurs non directement concernés par le projet : blessure de troncs, coupure de racines, ... De plus, la vitesse maximale autorisée sur les pistes sera limitée pour permettre l'éventuelle fuite de la faune.					
Conditions de mise en œuvre / limites / points de vigilance					
Ce plan de circulation sera distribué lors de la réunion de démarrage du chantier afin de sensibiliser les équipes intervenantes aux enjeux écologiques du secteur.					
Modalités de suivi envisageables					
-					
Coût de la mesure					
Coût intégré au projet.					

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement d'une centrale photovoltaïque au sol – Ténérge

MR9 – Gestion des déchets du chantier						
E	R	C	A	R2 : Réduction « technique »		
Thématique environnementale		Milieux physiques		Milieux naturels	Milieu humain	Paysage
Descriptif plus complet L’objectif de cette mesure est la mise en place d’une organisation pour la collecte et le tri de tous les déchets afin que ceux-ci puissent être valorisés. Suite à la libération de l’emprise du chantier, les déchets verts seront ramassés et évacués sans stockage préalable pour être traités en filière agréée. Des bennes spécifiques pour les déchets avant leur envoi en traitement seront mises en place. Elles seront étiquetées pour permettre à l’ensemble des ouvriers de chantier un usage optimal. La base-vie et les bennes de déchets seront localisés sur la plateforme de déchargement afin de limiter la dispersion des déchets sur le site. Le chantier sera nettoyé d’éventuels dépôts régulièrement. Les déchets ne seront pas brûlés sur place.						
Conditions de mise en œuvre / limites / points de vigilance Mise en place d’un tri sélectif et évacuation régulière des déchets. Certificat/registre de suivi de l’entretien des engins.						
Modalités de suivi envisageables Bordereau de suivi des déchets.						
Coût de la mesure Coûts intégrés au projet.						

MR10 – Dispositif préventif de lutte contre les pollutions et absence de rejet dans le milieu naturel (eau, sol, sous-sol)				
E	R	C	A	R1 et R2 : Réduction « géographique » & « technique »
Thématique environnementale		Milieux physiques	Milieux naturels	Milieu humain Paysage
Descriptif plus complet L'objectif de cette mesure est de limiter le risque de pollution accidentelle du sol, du sous-sol, des eaux superficielles et souterraines ainsi que de limiter le risque de pollution diffuse vers le milieu naturel. Une charte et un règlement de chantier seront mis en place, spécifiquement pour le projet, afin de limiter les impacts des travaux sur le réseau hydrographique et a fortiori sur les espèces et les habitats. Les entreprises intervenant sur le site devront respecter un cahier des charges environnemental dont les prescriptions permettront de limiter les risques d'altération des sols, des nappes souterraines et des eaux superficielles. Un responsable environnement sera désigné au sein de l'entreprise et sera le garant du respect des objectifs fixés par la charte. Il n'est pas envisagé de stockage de produits dangereux : les matériaux installés sont inertes et non polluants. Les produits dangereux et/ou polluants qui passeront par le site en phase chantier sont donc limités à ceux qui sont stockés dans les engins de chantier : huiles, carburants, liquide de refroidissement. En phase chantier, les entreprises intervenant lors de la réalisation du projet, devront se soumettre à la réglementation en vigueur pour la prévention de la pollution des sols et des eaux superficielles et souterraines : réserves de produits polluants stockées de façon étanche, etc. Une zone de parage des véhicules et des engins de chantier sera créée le temps des travaux. L'approvisionnement des engins en carburant et le stockage de tous les produits présentant un risque de pollution (carburant, lubrifiants, solvants, déchets dangereux) seront réalisés sur une plateforme étanche. Les terres polluées par des événements accidentels (hydrocarbures, huiles de vidange, ...) seront excavées au droit de la surface d'absorption, stockées sur une surface étanche, puis acheminées vers un centre de traitement spécialisé. Les mesures de réduction des incidences notables suivantes seront prises : • conformément aux articles R. 211-60 et s. du code de l'environnement, aucun déversement d'huiles ou de lubrifiants ne sera effectué dans les eaux superficielles ou souterraines, • les engins seront donc entretenus et maintenus afin d'éviter tout risque de pollution, • les engins travaillant sur le chantier seront contrôlés périodiquement et leurs conducteurs sensibilisés au risque de pollution accidentelle notamment par hydrocarbures • en cas de panne sur le chantier, le conducteur de travaux veillera à prendre des dispositions pour éviter une pollution (bâche, bac de décantation sous les moteurs en réparation...), • en cas de perte de polluant, de la sciure ou tout autre produit adsorbant sera épandu. Les produits souillés seront collectés puis évacués en décharge. Il en sera de même pour la couche superficielle du sol qui aura été polluée. • un kit de dépollution pour le traitement des déversements accidentels sera maintenu pendant toute la durée du chantier dans la base vie. Les Responsables chantier et HSE seront formés à son utilisation. L'emplacement de ce kit doit être connu de tous, • le chantier sera maintenu en état permanent de propreté et sera clôturé pour interdire tout risque de dépôt sauvage de déchets, • il n'y aura quasiment aucun mouvement de terre en raison de la nature des ancrages (pieux battus ou vissés) et du fait de la profondeur limitée des tranchées au sein du projet.				

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement d'une centrale photovoltaïque au sol – Ténergie

Conditions de mise en œuvre / limites / points de vigilance

Certificat/registre de suivi de l'entretien des engins.

Modalités de suivi envisageables

Vérification régulière de la conformité de l'entretien des engins, vérification de l'absence de rejet.

Coût de la mesure

Coûts intégrés au projet.

7.4 Mise en évidence des impacts résiduels après application des mesures

La prise en compte des mesures d'évitement et de réduction permet de minimiser les impacts résiduels du projet de création d'une centrale photovoltaïque sur la zone d'étude immédiate sur la commune du Puy-Sainte-Réparate (13).

Mesures	Description	Coût estimé € HT
Mesures d'évitement		
ME1	Evitement géographique par mise en défens des milieux naturels sensibles en phase travaux et fonctionnement	Coût d'un balisage avec filet orange : environ 2€/m linéaire
Mesures de réduction		
MR1	Adaptation du calendrier des travaux	Coût intégré au projet
MR2	Dispositif de lutte contre les espèces exotiques envahissantes (actions préventives et curatives)	1200€ /an
MR3	Défavorabilisation des emprises chantier	Coût intégré au projet
MR4	Veille sur les pièges artificiels pour la petite faune	Coût intégré au projet
MR5	Réalisation de passage à petite faune au sein de la clôture	Coût intégré au projet
MR6	Abattage doux des arbres	1200€
MR7	Travaux diurnes / Absence d'éclairage nocturne	Coût intégré au projet
MR8	Respect d'un plan de circulation	Coût intégré au projet
MR9	Gestion des déchets du chantier	Coût intégré au projet
MR10	Dispositif préventif de lutte contre les pollutions et absence de rejet dans le milieu naturel (eau, sol, sous-sol)	Coût intégré au projet

Tableau 12 : Impacts résiduels du projet sur la zone d'étude

Nom valide	Intérêt patrimonial	Type d'impact	Représentativité	Impact brut	Mesures d'évitement et de réduction	Impact résiduel
Habitats						
Canaux	MODERE	- Risque de destruction d'habitat : 850 m (2565 m si débordement des travaux) - Risque de pollution des milieux - Risque d'introduction d'espèces végétales invasives	7485 m	MODERE	ME1 - Evitement géographique par mise en défens des milieux naturels sensibles en phase travaux et fonctionnement MR1 - Adaptation du calendrier des travaux MR8 - Respect d'un plan de circulation MR9 - Gestion des déchets du chantier MR10 - Dispositif préventif de lutte contre les pollutions et absence de rejet dans le milieu naturel (eau, sol, sous-sol)	FAIBLE
Forêts riveraines méditerranéennes	FORT	- Risque d'altération des habitats (débordement des travaux) - Risque de pollution des milieux	12,78 ha	FAIBLE		NUL à FAIBLE
Végétations herbacées anthropiques x Ronciers	MODERE	- Risque d'altération des habitats (débordement des travaux) - Risque de pollution des milieux	1,00 ha	FAIBLE		NUL à FAIBLE
Sentiers x Haies x Canaux d'eau non salée complètement artificiels	MODERE	- Risque d'altération des habitats (débordement des travaux) - Risque de pollution des milieux	2,84 ha	FAIBLE		FAIBLE
Pelouses sèches	MODERE	- Risque d'altération des habitats (débordement des travaux) - Risque de pollution des milieux	0,51 ha	FAIBLE		NUL à FAIBLE
Prairies améliorées, réensemencées et fortement fertilisées, y compris les terrains de sport et les pelouses ornementales	MODERE	- Risque de destruction d'habitat : 2,59 ha (29,92%) - Risque de pollution des milieux - Risque d'introduction d'espèces végétales invasives	9,87 ha	FAIBLE		NUL à FAIBLE
Friches, jachères ou terres arables récemment abandonnées	MODERE	- Risque de destruction d'habitat : 0,5 ha (14,56%)	3,42 ha	FAIBLE		NUL à FAIBLE
Prairies mésiques	MODERE	- Risque de destruction d'habitat : 2,55 ha (15,74%)	16,25 ha	FAIBLE		NUL à FAIBLE
Vignobles	FAIBLE	- Risque de pollution des milieux	1,05 ha	FAIBLE		NUL à FAIBLE
Zones piétinées x Pâturages interrompus par des fossés	FAIBLE	- Risque de destruction d'habitat : 4,18 ha (19,72%)	21,2 ha	FAIBLE		NUL à FAIBLE
Sentiers	TRES FAIBLE	- Risque de pollution des milieux	0,73 ha	FAIBLE		NUL à FAIBLE
Constructions agricoles	TRES FAIBLE	- Risque de destruction d'habitat : 4,05 ha (24,07%)	16,81 ha	FAIBLE		NUL à FAIBLE
Bâtiments agricoles (non isolés)	TRES FAIBLE	- Risque de pollution des milieux	0,68 ha	FAIBLE		NUL à FAIBLE
Monocultures intensives	TRES FAIBLE	- Risque d'introduction d'espèces végétales invasives	7,10 ha	FAIBLE		NUL à FAIBLE
Part d'habitat en ZER non étudié	NUL	- Risque d'altération des habitats (débordement des travaux) - Risque de pollution des milieux	5,75 ha	NUL		NUL

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement d'une centrale photovoltaïque au sol – Ténergie



Nom valide	Intérêt patrimonial	Type d'impact	Représentativité	Impact brut	Mesures d'évitement et de réduction	Impact résiduel
Flore						
Achillée noble <i>Achillea nobilis</i> L., 1753	FAIBLE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque de destruction des habitats d'espèces lors des travaux	Avérée	FAIBLE	ME1 - Evitement géographique par mise en défens des milieux naturels sensibles en phase travaux et fonctionnement MR1 - Adaptation du calendrier des travaux MR2 - Dispositif de lutte contre les espèces exotiques envahissantes (actions préventives et curatives) MR8 - Respect d'un plan de circulation MR9 - Gestion des déchets du chantier MR10 - Dispositif préventif de lutte contre les pollutions et absence de rejet dans le milieu naturel (eau, sol, sous-sol)	NUL à FAIBLE
Cirse des champs <i>Cirsium arvense</i> (L.) Scop., 1772	FAIBLE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque de destruction des habitats d'espèces lors des travaux	Avérée	FAIBLE		NUL à FAIBLE
Clématite des haies <i>Clematis vitalba</i> L., 1753	FAIBLE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque de destruction des habitats d'espèces lors des travaux	Avérée	FAIBLE		NUL à FAIBLE
Échinochloa pied-de-coq <i>Echinochloa crus-galli</i> (L.) P.Beauv., 1812	FAIBLE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque de destruction des habitats d'espèces lors des travaux	Avérée	FAIBLE		NUL à FAIBLE
Noyer royal <i>Juglans regia</i> L., 1753	FAIBLE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque de destruction des habitats d'espèces lors des travaux	Avérée	FAIBLE		NUL à FAIBLE
Mauve négligée <i>Malva neglecta</i> Wallr., 1824	FAIBLE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque de destruction des habitats d'espèces lors des travaux	Avérée	FAIBLE		NUL à FAIBLE
Plantain lancéolé <i>Plantago lanceolata</i> L., 1753	FAIBLE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque de destruction des habitats d'espèces lors des travaux	Avérée	FAIBLE		NUL à FAIBLE
Peuplier blanc <i>Populus alba</i> L., 1753	FAIBLE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque de destruction des habitats d'espèces lors des travaux	Avérée	FAIBLE		NUL à FAIBLE
Peuplier noir <i>Populus nigra</i> L., 1753	FAIBLE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque de destruction des habitats d'espèces lors des travaux	Avérée	FAIBLE		NUL à FAIBLE
Chêne blanc <i>Quercus pubescens</i> Willd., 1796	FAIBLE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque de destruction des habitats d'espèces lors des travaux	Avérée	FAIBLE		NUL à FAIBLE
Rumex crépu <i>Rumex crispus</i> L., 1753	FAIBLE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque de destruction des habitats d'espèces lors des travaux	Avérée	FAIBLE		NUL à FAIBLE
Sétaire naine <i>Setaria pumila</i> (Poir.) Roem. & Schult., 1817	FAIBLE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque de destruction des habitats d'espèces lors des travaux	Avérée	FAIBLE		NUL à FAIBLE
Laïteron épineux <i>Sonchus asper</i> (L.) Hill, 1769	FAIBLE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque de destruction des habitats d'espèces lors des travaux	Avérée	FAIBLE		NUL à FAIBLE



Nom valide	Intérêt patrimonial	Type d'impact	Représentativité	Impact brut	Mesures d'évitement et de réduction	Impact résiduel
Sorgho d'Alep <i>Sorghum halepense</i> (L.) Pers., 1805	FAIBLE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque de destruction des habitats d'espèces lors des travaux	Avérée	FAIBLE		NUL à FAIBLE
Trèfle des prés <i>Trifolium pratense</i> L., 1753	FAIBLE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque de destruction des habitats d'espèces lors des travaux	Avérée	FAIBLE		NUL à FAIBLE
Centauree <i>Centaurea</i> L., 1753	TRES FAIBLE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque de destruction des habitats d'espèces lors des travaux	Avérée	FAIBLE		NUL à FAIBLE
Frêne <i>Fraxinus</i> L., 1753	TRES FAIBLE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque de destruction des habitats d'espèces lors des travaux	Avérée	FAIBLE		NUL à FAIBLE
Gaillet vrai <i>Galium verum</i> L., 1753	TRES FAIBLE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque de destruction des habitats d'espèces lors des travaux	Avérée	FAIBLE		NUL à FAIBLE
Renouée <i>Polygonum</i> L., 1753	TRES FAIBLE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque de destruction des habitats d'espèces lors des travaux	Avérée	FAIBLE		NUL à FAIBLE
Salsifis des prés <i>Tragopogon pratensis</i> L., 1753	TRES FAIBLE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque de destruction des habitats d'espèces lors des travaux	Avérée	FAIBLE		NUL à FAIBLE
Vesce <i>Vicia</i> L., 1753	TRES FAIBLE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque de destruction des habitats d'espèces lors des travaux	Avérée	FAIBLE		NUL à FAIBLE
Ailante glanduleux <i>Ailanthus altissima</i> (Mill.) Swingle, 1916	NUL	- Risque de propagation lors des travaux	Avérée	FAIBLE		NUL à FAIBLE
Armoise <i>Artemisia verlotiorum</i> Lamotte, 1877	NUL	- Risque de propagation lors des travaux	Avérée	FAIBLE		NUL à FAIBLE
Mûrier à papier <i>Broussonetia papyrifera</i> (L.) Vent., 1799	NUL	- Risque de propagation lors des travaux	Avérée	FAIBLE		NUL à FAIBLE
Chicorée endive <i>Cichorium endivia</i> L., 1753	NUL		Avérée	FAIBLE		NUL à FAIBLE
Melon <i>Cucumis melo</i> L., 1753	NUL		Avérée	FAIBLE		NUL à FAIBLE
Souchet vigoureux <i>Cyperus eragrostis</i> Lam., 1791	NUL	- Risque de propagation lors des travaux	Avérée	FAIBLE		NUL à FAIBLE

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement d'une centrale photovoltaïque au sol – Ténérge



Nom valide	Intérêt patrimonial	Type d'impact	Représen- tativité	Impact brut	Mesures d'évitement et de réduction	Impact résiduel
Lampourde épineuse <i>Xanthium spinosum</i> L., 1753	NUL	- Risque de propagation lors des travaux	Averée	FAIBLE		NUL à FAIBLE
Clématite droite <i>Clematis recta</i> L., 1753	MODERE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque de destruction des habitats d'espèces lors des travaux	Potentielle	FAIBLE		NUL à FAIBLE
Chardon à épines <i>Carduus acicularis</i> Bertol., 1829	FORT	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque de destruction des habitats d'espèces lors des travaux	Potentielle	MODERE		NUL à FAIBLE
Scabieuse étoilée <i>Lomelosia stellata</i> (L.) Raf., 1838	FORT	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque de destruction des habitats d'espèces lors des travaux	Potentielle	MODERE		NUL à FAIBLE
Oiseaux						
Milan royal Prairies, haies, bosquets	FORT	- Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Averée	MODERE	ME1 - Evitement géographique par mise en défens des milieux naturels sensibles en phase travaux et fonctionnement MR1 - Adaptation du calendrier des travaux MR6 - Abattage doux des arbres MR8 - Respect d'un plan de circulation MR9 - Gestion des déchets du chantier MR10 - Dispositif préventif de lutte contre les pollutions et absence de rejet dans le milieu naturel (eau, sol, sous-sol)	FAIBLE
Alouette lulu Milieux ouverts	MODERE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Averée	MODERE		FAIBLE
Bouscarle de Cetti Végétation le long des ruisseaux et canaux	MODERE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Averée	MODERE		FAIBLE
Chardonneret élégant Prairies, haies, bosquets	MODERE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Averée	MODERE		FAIBLE
Corneille noire Prairies, haies, bosquets	MODERE	- Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Averée	MODERE		FAIBLE
Tarier pâtre Milieux ouverts	MODERE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Averée	MODERE		FAIBLE

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement d'une centrale photovoltaïque au sol – Ténergie



Nom valide	Intérêt patrimonial	Type d'impact	Représentativité	Impact brut	Mesures d'évitement et de réduction	Impact résiduel
Gobemouche gris Prairies, haies, bosquets	MODERE	- Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Avérée	FAIBLE		NUL à FAIBLE
Hirondelle rustique Prairies	MODERE	- Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Avérée	FAIBLE		NUL à FAIBLE
Bergeronnette grise <i>Motacilla alba</i> Linnaeus, 1758	FAIBLE	- Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Avérée	FAIBLE		NUL à FAIBLE
Buse variable <i>Buteo buteo</i> Linnaeus, 1758	FAIBLE	- Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Avérée	FAIBLE		NUL à FAIBLE
Choucas des tours <i>Corvus monedula</i> Linnaeus, 1758	FAIBLE	- Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Avérée	FAIBLE		NUL à FAIBLE
Epervier d'Europe <i>Accipiter nisus</i> Linnaeus, 1758	FAIBLE	- Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Avérée	FAIBLE		NUL à FAIBLE
Fauvette à tête noire <i>Sylvia atricapilla</i> Linnaeus, 1758	FAIBLE	- Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Avérée	FAIBLE		NUL à FAIBLE
Grand Corbeau <i>Corvus corax</i> Linnaeus, 1758	FAIBLE	- Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Avérée	FAIBLE		NUL à FAIBLE
Grimpereau des jardins <i>Certhia brachydactyla</i> C.L. Brehm, 1820	FAIBLE	- Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Avérée	FAIBLE		NUL à FAIBLE
Héron garde-bœufs <i>Ardea ibis</i> Linnaeus, 1758	FAIBLE	- Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Avérée	FAIBLE		NUL à FAIBLE

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement d'une centrale photovoltaïque au sol – Ténergie



Nom valide	Intérêt patrimonial	Type d'impact	Représentativité	Impact brut	Mesures d'évitement et de réduction	Impact résiduel
Mésange bleue <i>Cyanistes caeruleus</i> Linnaeus, 1758	FAIBLE	- Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Avérée	FAIBLE		NUL à FAIBLE
Mésange charbonnière <i>Parus major</i> Linnaeus, 1758	FAIBLE	- Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Avérée	FAIBLE		NUL à FAIBLE
Moineau domestique <i>Passer domesticus</i> Linnaeus, 1758	FAIBLE	- Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Avérée	FAIBLE		NUL à FAIBLE
Pic épeiche <i>Dendrocopos major</i> Linnaeus, 1758	FAIBLE	- Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Avérée	FAIBLE		NUL à FAIBLE
Pic vert <i>Picus viridis</i> Linnaeus, 1758	FAIBLE	- Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Avérée	FAIBLE		NUL à FAIBLE
Pinson des arbres <i>Fringilla coelebs</i> Linnaeus, 1758	FAIBLE	- Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Avérée	FAIBLE		NUL à FAIBLE
Pipit des arbres <i>Anthus trivialis</i> Linnaeus, 1758	FAIBLE	- Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Avérée	FAIBLE		NUL à FAIBLE
Rougegorge familier <i>Erithacus rubecula</i> Linnaeus, 1758	FAIBLE	- Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Avérée	FAIBLE		NUL à FAIBLE
Sittelle torchepot <i>Sitta europaea</i> Linnaeus, 1758	FAIBLE	- Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Avérée	FAIBLE		NUL à FAIBLE
Canard colvert <i>Anas platyrhynchos</i> Linnaeus, 1758	TRES FAIBLE	- Risque de dérangement des espèces lors des travaux	Avérée	TRES FAIBLE		NUL
Etourneau sansonnet <i>Sturnus vulgaris</i> Linnaeus, 1758	TRES FAIBLE	- Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux	Avérée	TRES FAIBLE		NUL à FAIBLE

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement d'une centrale photovoltaïque au sol – Ténergie



Nom valide	Intérêt patrimonial	Type d'impact	Représentativité	Impact brut	Mesures d'évitement et de réduction	Impact résiduel
Geai des chênes <i>Garrulus glandarius</i> Linnaeus, 1758	TRES FAIBLE	- Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Averée	TRES FAIBLE		NUL à FAIBLE
Merle noir <i>Turdus merula</i> Linnaeus, 1758	TRES FAIBLE	- Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Averée	TRES FAIBLE		NUL à FAIBLE
Pie bavarde <i>Pica pica</i> Linnaeus, 1758	TRES FAIBLE	- Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Averée	TRES FAIBLE		NUL à FAIBLE
Pigeon biset (domestique) <i>Columbia livia f. domestica</i> Gmelin, 1789	TRES FAIBLE	- Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Averée	TRES FAIBLE		NUL à FAIBLE
Pigeon ramier <i>Columba palumbus</i> Linnaeus, 1758	TRES FAIBLE	- Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Averée	TRES FAIBLE		NUL à FAIBLE
Tourterelle turque <i>Streptopelia decaocto</i> FrivalDzky, 1838	TRES FAIBLE	- Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Averée	TRES FAIBLE		NUL à FAIBLE
Moineau friquet Prairies, haies, bosquets	TRES FORT	- Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Potentielle	TRES FORT		FAIBLE
Pie-grièche écorcheur Prairies, haies, bosquets	FORT	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Potentielle	FORT		FAIBLE
Tourterelle des bois Prairies, haies, bosquets	FORT	- Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Potentielle	FORT		FAIBLE
Verdier d'Europe Prairies, haies, bosquets	FORT	- Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux	Potentielle	FORT		FAIBLE

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement d'une centrale photovoltaïque au sol – Ténergie



Nom valide	Intérêt patrimonial	Type d'impact	Représentativité	Impact brut	Mesures d'évitement et de réduction	Impact résiduel
		- Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux				
Alouette des champs Milieux ouverts	MODERE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Potentielle	MODERE		FAIBLE
Bruant proyer Prairies, haies, bosquets	MODERE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Potentielle	MODERE		FAIBLE
Caille des blés Prairies	MODERE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Potentielle	MODERE		FAIBLE
Cisticole des joncs Milieux ouverts	MODERE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Potentielle	MODERE		FAIBLE
Chevêche d'Athéna Prairies, haies, bosquets	MODERE	- Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Potentielle	MODERE		FAIBLE
Coucou gris Prairies, haies, bosquets	MODERE	- Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Potentielle	MODERE		NUL à FAIBLE
Engoulevent d'Europe Prairies, haies, bosquets	MODERE	- Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Potentielle	MODERE		NUL à FAIBLE
Faucon crécerelle Prairies, haies, bosquets	MODERE	- Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Potentielle	MODERE		NUL à FAIBLE
Huppe fasciée Prairies, haies, bosquets	MODERE	- Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Potentielle	MODERE		NUL à FAIBLE

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement d'une centrale photovoltaïque au sol – Ténergie



Nom valide	Intérêt patrimonial	Type d'impact	Représentativité	Impact brut	Mesures d'évitement et de réduction	Impact résiduel
Linotte mélodieuse Prairies, haies, bosquets	MODERE	- Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Potentielle	MODERE		NUL à FAIBLE
Perdrix rouge Prairies, haies, bosquets	MODERE	- Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Potentielle	MODERE		NUL à FAIBLE
Petit-duc scops Haies, bosquets	MODERE	- Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Potentielle	MODERE		NUL à FAIBLE
Pic épeichette Haies, bosquets	MODERE	- Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Potentielle	MODERE		NUL à FAIBLE
Rollier d'Europe Prairies, haies, bosquets	MODERE	- Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Potentielle	MODERE		NUL à FAIBLE
Serin cini Prairies, haies, bosquets	MODERE	- Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Potentielle	MODERE		NUL à FAIBLE
Guêpier d'Europe Prairies, haies, bosquets	MODERE	- Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Potentielle	FAIBLE		NUL à FAIBLE
Hirondelle de fenêtre Prairies	MODERE	- Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Potentielle	FAIBLE		NUL à FAIBLE
Amphibiens						
Rainette méridionale Haies, bosquets, ruisseaux, canaux	MODERE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Potentielle	MODERE	ME1 - Evitement géographique par mise en défens des milieux naturels sensibles en phase travaux et fonctionnement MR1 - Adaptation du calendrier des travaux MR3 - Défavorabilisation des emprises chantier MR4 - Veille sur les pièges artificiels pour la petite faune MR9 - Gestion des déchets du chantier MR10 - Dispositif préventif de lutte contre les	NUL à FAIBLE

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement d'une centrale photovoltaïque au sol – Ténérge



Nom valide	Intérêt patrimonial	Type d'impact	Représen- tativité	Impact brut	Mesures d'évitement et de réduction	Impact résiduel
					pollutions et absence de rejet dans le milieu naturel (eau, sol, sous-sol)	
Reptiles						
Couleuvre de Montpellier Pierriers, haies, bosquets, prairies	MODERE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Potentielle	MODERE	ME1 - Evitement géographique par mise en défens des milieux naturels sensibles en phase travaux et fonctionnement MR1 - Adaptation du calendrier des travaux MR3 - Défavorabilisation des emprises chantier MR4 - Veille sur les pièges artificiels pour la petite faune MR8 - Respect d'un plan de circulation MR9 - Gestion des déchets du chantier MR10 - Dispositif préventif de lutte contre les pollutions et absence de rejet dans le milieu naturel (eau, sol, sous-sol)	NUL à FAIBLE
Couleuvre helvétique Pierriers, haies, bosquets, prairies, ruisseaux, canaux	MODERE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Potentielle	MODERE		NUL à FAIBLE
Couleuvre vipérine Pierriers, haies, bosquets, prairies, ruisseaux, canaux	MODERE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Potentielle	MODERE		NUL à FAIBLE
Lézard à deux raies Pierriers, haies, bosquets, prairies	MODERE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Potentielle	MODERE		NUL à FAIBLE
Lézard des murailles Pierriers, haies, bosquets, prairies	MODERE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Potentielle	MODERE		NUL à FAIBLE
Seps strié Pierriers, haies, bosquets, prairies	MODERE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Potentielle	MODERE		NUL à FAIBLE
Mammifères						
Ecureuil roux Haies, bosquets	MODERE	- Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Potentielle	MODERE	ME1 - Evitement géographique par mise en défens des milieux naturels sensibles en phase travaux et fonctionnement MR1 - Adaptation du calendrier des travaux MR3 - Défavorabilisation des emprises chantier MR4 - Veille sur les pièges artificiels pour la petite faune MR5 - Réalisation de passage à petite faune au sein	FAIBLE
Hérisson d'Europe Haies, bosquets, prairies	MODERE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux	Potentielle	MODERE		FAIBLE

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement d'une centrale photovoltaïque au sol – Ténergie



Nom valide	Intérêt patrimonial	Type d'impact	Représen- tativité	Impact brut	Mesures d'évitement et de réduction	Impact résiduel
		- Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux			de la clôture MR7 - Travaux diurnes / Absence d'éclairage nocturne	
Chiroptères						
Minioptère de Schreibers Haies, bosquets, prairies	MAJEUR	- Risque de destruction d'individus lors des travaux (espèces en gîte estival et printanier) - Dérangement des individus pendant les travaux (espèces en gîte estival et printanier) - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux : <i>effet d'emprise sur des habitats favorables au gîte (bâtiments et arbres)</i> <i>effet d'emprise sur des habitats de chasse et de déplacement (lisières et bosquets),</i> - Modification ou rupture des continuités écologiques existantes	Potentielle	MAJEUR	ME1 - Evitement géographique par mise en défens des milieux naturels sensibles en phase travaux et fonctionnement MR1 - Adaptation du calendrier des travaux MR4 - Veille sur les pièges artificiels pour la petite faune MR6 - Abattage doux des arbres MR7 - Travaux diurnes / Absence d'éclairage nocturne	FAIBLE
Molosse de Cestoni Haies, bosquets, prairies	FORT		Potentielle	FORT		FAIBLE
Murin à oreilles échancrées Haies, bosquets, prairies	FORT		Potentielle	FORT		FAIBLE
Murin cryptique Haies, bosquets, prairies	MODERE		Potentielle	MODERE		FAIBLE
Murin de Daubenton Haies, bosquets, prairies	MODERE		Potentielle	MODERE		FAIBLE
Noctule de Leisler Haies, bosquets, prairies	MODERE		Potentielle	MODERE		FAIBLE
Oreillard gris Haies, bosquets, prairies	MODERE		Potentielle	MODERE		FAIBLE
Pipistrelle commune Haies, bosquets, prairies, batiments	MODERE		Potentielle	MODERE		FAIBLE
Pipistrelle de Kuhl Haies, bosquets, prairies, batiments	MODERE		Potentielle	MODERE		FAIBLE
Pipistrelle pygmée Haies, bosquets, prairies, batiments	MODERE		Potentielle	MODERE		FAIBLE
Sérotine commune Haies, bosquets, prairies	MODERE		Potentielle	MODERE		FAIBLE
Vespère de Savi Haies, bosquets, prairies	FORT		Potentielle	FORT		FAIBLE
Odonates						
Agrion de Mercure Ruisseaux et canaux	FORT	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Potentielle	FORT	ME1 - Evitement géographique par mise en défens des milieux naturels sensibles en phase travaux et fonctionnement MR1 - Adaptation du calendrier des travaux	FAIBLE
Coléoptères						
Lucane cerf-volant Haies, bosquets	FORT	- Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces lors des travaux - Risque de dérangement des espèces lors des travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Potentielle	FORT	ME1 - Evitement géographique par mise en défens des milieux naturels sensibles en phase travaux et fonctionnement MR1 - Adaptation du calendrier des travaux MR6 - Abattage doux des arbres	FAIBLE

8 Conclusion

Avec la mise en place des mesures d'Evitement et de Réduction proposées, les impacts résiduels du projet sont considérés comme **FAIBLES et NON SIGNIFICATIFS**.

Les impacts du projet ont été évalués à partir du pré-diagnostic et en considérant les espèces potentielles comme présentes. En effet, les inventaires ayant eu lieu en fin septembre 2025, nous ne pouvons écarter ces statuts pour ces espèces. Les impacts sont donc maximisés.

9 Annexes

9.1 Données bibliographiques

9.1.1 Flore générale

Légende de présentation

* **Directive Habitat (DH)** : Espèces inscrites dans la Directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages.

CDH5 : espèces inscrites dans l'Annexe 5.

* **Protection Nationale (PN)** : Espèces inscrites dans l'arrêté du 15 septembre 1982 fixant la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire.

* **Protection Régionale (PR)** : Espèces inscrites dans l'arrêté interministériel du 9 mai 1994 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région PACA.

* **Protection départementale (PD)** : Espèce protégée à l'échelle du département.

* **Liste Rouge Nationale (LRN)** : Espèces inscrites sur La Liste rouge des espèces menacées en France – UICN France, FCBN, AFB & MNHN (2018). Cotation LRN et LRR : EW (éteint à l'état sauvage) – RE (disparu au niveau régional) – CR* (en danger critique, peut-être disparu – CR (en danger critique d'extinction) – EN (en danger) – VU (vulnérable) – NT (quasi menacé) – LC (préoccupation mineure) – DD (données insuffisantes) – NE ou NA (non évalué).

* **Liste Rouge Régionale (LRR)**

* **ZNIEFF** : Liste des espèces de flore déterminantes en région PACA. D : Déterminante.

* **Indigénat (TAXREF)** : E : Endémique - S : Subendémique - P : Présent (indigène ou indéterminé) - C : Cryptogène - I : Introduit - J : Introduit envahissant - M : Introduit non établi (dont cultivé / domestique)

* **Enjeu CBN** : Hiérarchisation des enjeux de la flore méditerranéenne et de PACA - 2021

* **EVEE** : Espèces végétales exotiques envahissantes d'après INVMED

Nom scientifique	Nom vernaculaire	EVEE	DH	LRN	LRR	ZNIEFF	Protection	Enjeu	ZH
<i>Carduus acicularis</i> Bertol., 1829	Chardon à épingles, Chardon à aiguilles	-	-	LC	-	D	PR	FORT	-
<i>Lomelosia stellata</i> (L.) Raf., 1838	Lomelosie étoilée, Scabieuse étoilée	-	-	LC	-	D	-	FORT	-
<i>Nymphaea alba</i> L., 1753	Nymphéa blanc, Nénuphar blanc, Lys des étangs	-	-	LC	-	D	PR	FORT	-
<i>Clematis recta</i> L., 1753	Clématite droite, Clématite dressée	-	-	LC	-	D	-	MODERE	-
<i>Cyperus flavescens</i> L., 1753	Souchet jaunissant, Pycréus jaunissant, Souchet jaunâtre, Pycréus jaunâtre	-	-	LC	-	-	-	MODERE	Oui
<i>Epipactis palustris</i> (L.) Crantz, 1769	Épipactide des marais, Épipactis des marais	-	-	NT	-	-	-	MODERE	Oui

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement d'une centrale photovoltaïque au sol – Ténergie



Nom scientifique	Nom vernaculaire	EVEE	DH	LRN	LRR	ZNIEFF	Protection	Enjeu	ZH
<i>Lotus jordanii</i> (Loret & Barrandon) Coulot, Rabaute & J.-M.Tison, 2014	Lotier de Jordan, Dorycnie de Jordan, Dorycnium de Jordan	-	-	LC	-	-	-	MODERE	-
<i>Najas minor</i> All., 1773	Naïade mineure, Petite naïade	-	-	LC	-	-	-	MODERE	-
<i>Potamogeton coloratus</i> Hornem., 1813	Potamot coloré, Potamot des tourbières alcalines, Potamot rougeâtre	-	-	LC	-	D	-	MODERE	-
<i>Potamogeton lucens</i> L., 1753	Potamot luisant, Potamot brillant	-	-	LC	-	-	-	MODERE	-
<i>Senecio doria</i> L., 1759 [nom. et typ. cons.]	Séneçon doria, Herbe dorée	-	-	LC	-	-	-	MODERE	Oui
<i>Stuckenia pectinata</i> (L.) Börner, 1912	Stuckénie pectinée, Potamot pectiné, Stuckénie de Suisse, Potamot de Suisse	-	-	LC	-	D	-	MODERE	-
<i>Tripidium ravennae</i> (L.) H.Scholz, 2006	Tripidium de Ravenne, Canne d'Italie, Érianthus de Ravenne	-	-	LC	-	D	-	MODERE	Oui
<i>Typha minima</i> Funck, 1794	Massette minime, Petite massette, Massette grêle	-	-	NT	-	-	PN	MODERE	Oui
<i>Utricularia neglecta</i> Lehm., 1828	Utriculaire australe, Utriculaire citrine, Utriculaire élevée, Grande utriculaire, Utriculaire négligée	-	-	-	-	-	-	MODERE	-
<i>Acer monspessulanum</i> L., 1753	Érable de Montpellier, Agas, Azerou	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Agrostis stolonifera</i> L., 1753	Agrostide stolonifère, Traînasse, Agrostis stolonifère	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	Oui
<i>Ajuga chamaepitys</i> (L.) Schreb., 1773	Bugle petit-pin, Petite ivette, Bugle jaune	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Alisma plantago-aquatica</i> L., 1753	Plantain-d'eau commun, Grand plantain-d'eau, Alisme plantain-d'eau	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	Oui
<i>Allium polyanthum</i> Schult. & Schult.f., 1830	Ail à fleurs nombreuses, Poireau des vignes	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Allium vineale</i> L., 1753	Ail des vignes, Oignon bâtard, Aillet	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Alnus glutinosa</i> (L.) Gaertn., 1790	Aulne glutineux, Verne, Vergne	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	Oui
<i>Alnus incana</i> (L.) Moench, 1794	Aulne blanchâtre, Aulne des montagnes, Aulne blanc, Aulne blanchi	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	Oui
<i>Alyssum alyssoides</i> (L.) L., 1759	Alysson faux alysson, Alysson à calice persistant	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Anacamptis pyramidalis</i> (L.) Rich., 1817	Anacamptide pyramidale, Orchis pyramidal, Anacamptis pyramidal, Anacamptide en pyramide	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Andryala integrifolia</i> L., 1753	Andryale à feuilles entières, Andryale sinueuse	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Anisantha rubens</i> (L.) Nevski, 1934	Brome rouge, Brome rougi, Brome rougeâtre, Anisanthe rougie	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Anisantha sterilis</i> (L.) Nevski, 1934	Brome stérile, Anisanthe stérile	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Anthyllis vulneraria</i> L., 1753	Anthyllide vulnérable, Anthyllis vulnérable, Trèfle des sables, Vulnérable, Thé des Alpes	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Arabis planisiliqua</i> (Pers.) Rchb., 1838	Arabette à fruits aplatis, Arabette des bois, Arabette à siliques planes	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement d'une centrale photovoltaïque au sol – Ténergie



Nom scientifique	Nom vernaculaire	EVEE	DH	LRN	LRR	ZNIEFF	Protection	Enjeu	ZH
<i>Arctium minus</i> (Hill) Bernh., 1800	Petite bardane, Bardane à petites têtes, Bardane à petits capitules	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Argyrolobium zanonii</i> (Turra) P.W.Ball, 1968	Argyrolobe de Zanon, Cytise argenté, Argyrolobe de Linné	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Aristolochia rotunda</i> subsp. <i>rotunda</i> L., 1753	Aristolochie à feuilles rondes, Aristolochie arrondie	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Artemisia campestris</i> subsp. <i>glutinosa</i> (J.Gay ex Besser) Batt., 1889	Armoise glutineuse, Armoise poisseuse	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Asparagus acutifolius</i> L., 1753	Asperge à feuilles aiguës, Asperge sauvage	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Atriplex prostrata</i> Boucher ex DC., 1805	Arroche prostrée, Arroche hastée	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Ballota nigra</i> subsp. <i>foetida</i> (Vis.) Hayek, 1929	Ballote fétide, Ballote du Midi, Ballote méridionale	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Berula erecta</i> (Huds.) Coville, 1893	Berle dressée, Petite berle, Berle à feuilles étroites, Cresson sauvage	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	Oui
<i>Bituminaria bituminosa</i> (L.) C.H.Stirt., 1981	Psoralée à odeur de bitume, Bitumineuse, Trèfle bitumeux, Trèfle bitumineux, Bituminaire bitumineuse	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Blackstonia perfoliata</i> subsp. <i>perfoliata</i> (L.) Huds., 1762	Blackstonie perfoliée, Chlorette, Chlore perfoliée	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Brachypodium phoenicoides</i> (L.) Roem. & Schult., 1817	Brachypode fausse ivraie	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Brachypodium sylvaticum</i> (Huds.) P.Beauv., 1812	Brachypode des forêts, Brachypode des bois, Brome des bois	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Bromus hordeaceus</i> L., 1753	Brome mou, Brome orge	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Bromus squarrosus</i> L., 1753	Brome squarreux, Brome raboteux	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Calamagrostis epigejos</i> (L.) Roth, 1788	Calamagrostide épigéios, Calamagrostide commune, Roseau des bois, Calamagrostide terrestre, Calamagrostis épigéios	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Calamagrostis pseudophragmites</i> (Haller f.) Koeler, 1802	Calamagrostide faux phragmite, Calamagrostis faux phragmite	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Campanula erinus</i> L., 1753	Campanule érine, Campanule érinus, Campanule à petites fleurs	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Carduus pycnocephalus</i> L., 1763	Chardon à tête dense, Chardon à capitules denses	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Carex acutiformis</i> Ehrh., 1789	Laïche des marais, Laïche fausse laïche aiguë	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	Oui
<i>Carex flacca</i> Schreb., 1771	Laïche glauque	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Carex otrubae</i> Podp., 1922	Laïche cuivrée	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	Oui
<i>Carex pendula</i> Huds., 1762	Laïche à épis pendants, Laïche pendante	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	Oui
<i>Carex pseudocyperus</i> L., 1753	Laïche faux souchet	-	-	LC	-	-	PR	FAIBLE	Oui

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement d'une centrale photovoltaïque au sol – Ténergie



Nom scientifique	Nom vernaculaire	EVEE	DH	LRN	LRR	ZNIEFF	Protection	Enjeu	ZH
<i>Carex riparia</i> Curtis, 1783	Laïche des rives	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	Oui
<i>Carex viridula</i> Michx., 1803	Laïche tardive, Laïche tardive	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	Oui
<i>Catapodium rigidum</i> (L.) C.E.Hubb., 1953	Catapode rigide, Pâturin rigide, Desmazérie rigide	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Celtis australis</i> L., 1753	Micocoulier de Provence, Micocoulier austral, Falabreguier	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Centaurea aspera</i> L., 1753	Centauree rude	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Centaurium erythraea</i> Rafn, 1800	Érythrée petite-centauree	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Centaurium pulchellum</i> (Sw.) Druce, 1907	Érythrée élégante	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Cerastium glomeratum</i> Thuill., 1799	Céraiste aggloméré, Oreille de souris	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Chondrilla juncea</i> L., 1753	Chondrille à tige de jonc, Chondrille effilé, Chondrille jonc, Chondrille jonciforme	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Cirsium arvense</i> (L.) Scop., 1772	Cirse des champs, Chardon des champs, Calcide	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Cirsium monspessulanum</i> (L.) Hill, 1768	Cirse de Montpellier	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	Oui
<i>Cirsium vulgare</i> (Savi) Ten., 1838	Cirse commun, Cirse à feuilles lancéolées, Cirse lancéolé	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Cistus albidus</i> L., 1753	Ciste blanc, Ciste mâle à feuilles blanches, Ciste cotonneux	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Cladium mariscus</i> (L.) Pohl, 1809	Marisque, Cladium des marais, Cladium marisque	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	Oui
<i>Clematis flammula</i> L., 1753	Clématite flammette, Clématite brûlante, Clématite flamme, Clématite odorante	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Clematis vitalba</i> L., 1753	Clématite des haies, Clématite vigne blanche, Herbe aux gueux	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Clinopodium nepeta</i> subsp. <i>nepeta</i> (L.) Kuntze, 1891	Clinopode népéta, Calament népéta, Sarriette népéta	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Convolvulus cantabrica</i> L., 1753	Liseron des monts Cantabriques, Liseron de Cantabrie, Herbe de Biscaye	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Coronilla glauca</i> L., 1755	Coronille glauque	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Coronilla varia</i> L., 1753	Coronille variée, Coronille changeante, Coronille bigarrée, Sécurigère bigarrée, Sécurigère variée	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Crepis foetida</i> L., 1753	Crépide fétide, Laitue de porc, Barkhausie fétide, Crépis fétide	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Crepis foetida</i> subsp. <i>rhoeadifolia</i> (M.Bieb.) ?elak., 1871	Crépide à feuilles de coquelicot, Crépide à feuilles de pavot, Crépis à feuilles de coquelicot	-	-		-	-	-	FAIBLE	-
<i>Crepis pulchra</i> L., 1753	Crépide élégante, Crépide jolie	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Cyperus fuscus</i> L., 1753	Souchet brun	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	Oui
<i>Dactylis glomerata</i> L., 1753	Dactyle aggloméré, Pied-de-poule	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement d'une centrale photovoltaïque au sol – Ténergie



Nom scientifique	Nom vernaculaire	EVEE	DH	LRN	LRR	ZNIEFF	Protection	Enjeu	ZH
<i>Dactylis glomerata subsp. hispanica</i> (Roth) Nyman, 1882	Dactyle d'Espagne	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Daucus carota subsp. carota</i> L., 1753	Carotte sauvage, Carotte commune, Daucus carotte	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Dittrichia graveolens</i> (L.) Greuter, 1973	Inule fétide, Inule à forte odeur, Inule odorante, Vergerette odorante, Dittrichie fétide	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Dittrichia viscosa</i> (L.) Greuter, 1973	Inule visqueuse, Dittrichie visqueuse	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Echinochloa crus-galli</i> (L.) P.Beauv., 1812	Échinochloa pied-de-coq, Échinochloé Pied-de-coq, Pied-de-coq, Panic pied-de-coq	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Echium vulgare</i> L., 1753	Vipérine commune, Vipérine vulgaire	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Epilobium hirsutum</i> L., 1753	Épilobe hérissé, Épilobe hirsute	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	Oui
<i>Epipactis helleborine subsp. tremolsii</i> (Pau) E.Klein, 1979	Épipactide de Trémols, Épipactis de Trémols	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Equisetum arvense</i> L., 1753	Prêle des champs, Queue-de-renard	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Equisetum ramosissimum</i> Desf., 1799	Prêle très rameuse, Prêle rameuse	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Equisetum telmateia</i> Ehrh., 1783	Grande prêle, Prêle d'ivoire	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	Oui
<i>Eryngium campestre</i> L., 1753	Panicaut champêtre, Chardon Roland	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Eupatorium cannabinum subsp. cannabinum</i> L., 1753	Eupatoire chanvrine, Eupatoire à feuilles de chanvre, Chanvre d'eau	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Euphorbia cyparissias</i> L., 1753	Euphorbe petit-cyprès, Euphorbe faux cyprès, Petite ésule	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Euphorbia serrata</i> L., 1753	Euphorbe dentée	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Ficus carica</i> L., 1753	Figuier d'Europe	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Filipendula vulgaris</i> Moench, 1794	Filipendule commune, Spirée filipendule, Filipendule à six pétales, Filipendule vulgaire	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Frangula alnus</i> Mill., 1768	Bourdaie, Bois noir, Frangule de Dodone, Bourdaie de Dodone, Bourdaie aulne, Bourgène	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	Oui
<i>Fraxinus angustifolia</i> Vahl, 1804 [nom. cons.]	Frêne à feuilles étroites	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	Oui
<i>Geranium columbinum</i> L., 1753	Géranium colombin, Pied-de-pigeon, Géranium des colombes	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Hedera helix</i> L., 1753	Lierre grimpant, Herbe de saint Jean, Lierre commun	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Helichrysum stoechas</i> (L.) Moench, 1794	Hélichryse stoechade, Immortelle stoechade, Immortelle des dunes, Immortelle jaune	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Helictochloa bromoides</i> (Gouan) Romero Zarco, 2011	Hélictochloa faux brome, Avénule faux brome, Avoine faux brome, Avoine brome	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Helminthotheca echioides</i> (L.) Holub, 1973	Picride fausse vipérine, Helminthothèque fausse vipérine, Picris fausse vipérine	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement d'une centrale photovoltaïque au sol – Ténergie



Nom scientifique	Nom vernaculaire	EVEE	DH	LRN	LRR	ZNIEFF	Protection	Enjeu	ZH
<i>Helosciadium nodiflorum</i> (L.) W.D.J.Koch, 1824	Ache nodiflore, Ache noueuse, Ache faux cresson, Ache à fleurs nodales	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	Oui
<i>Himantoglossum hircinum</i> (L.) Spreng., 1826	Himantoglosse bouc, Orchis bouc, Himantoglosse à odeur de bouc	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Himantoglossum robertianum</i> (Loisel.) P.Delforge, 1999	Himantoglosse de Robert, Barlie de Robert, Orchis de Robert, Orchis géant, Orchis à longues bractées, Barlie	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Hippophae rhamnoides</i> subsp. <i>fluviatilis</i> Soest, 1952	Argousier des fleuves, Argousier des rivières	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	Oui
<i>Humulus lupulus</i> L., 1753	Houblon lupulin, Houblon, Vigne du Nord, Houblon grim pant	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	Oui
<i>Iris foetidissima</i> L., 1753	Iris fétide, Iris gigot, Iris puant, Glaïeul puant	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Iris pseudacorus</i> L., 1753	Iris faux acore, Iris jaune, Flambe d'eau, Iris des marais	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	Oui
<i>Jacobaea erucifolia</i> (L.) G.Gaertn., B.Mey. & Scherb., 1801	Jacobée à feuilles de roquette, Sénéçon à feuilles de roquette	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Juglans regia</i> L., 1753	Noyer royal, Noyer, Noyer anglais, Noyer commun	-	-		-	-	-	FAIBLE	-
<i>Juncus articulatus</i> L., 1753	Jonc articulé, Jonc à fruits luisants, Jonc à fruits brillants	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	Oui
<i>Juncus bufonius</i> L., 1753	Jonc des crapauds	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	Oui
<i>Juncus compressus</i> Jacq., 1762	Jonc comprimé, Jonc à tiges comprimées	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	Oui
<i>Juncus inflexus</i> L., 1753	Jonc glauque, Jonc courbé	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	Oui
<i>Juncus subnodulosus</i> Schrank, 1789	Jonc à fleurs obtuses, Jonc à tépales obtus	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	Oui
<i>Juniperus oxycedrus</i> L., 1753	Genévrier oxycèdre, Cèdre piquant	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Kickxia spuria</i> (L.) Dumort., 1827	Kickxie bâtarde, Fausse velvete, Linaire bâtarde	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Lactuca virosa</i> L., 1753	Laitue vireuse, Laitue sauvage	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Lathyrus hirsutus</i> L., 1753	Gesse hérissée, Gesse hirsute	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Lathyrus tuberosus</i> L., 1753	Gesse tubéreuse, Macusson, Sanard, Gland-de-terre	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Limodorum abortivum</i> (L.) Sw., 1799	Limodore avorté, Limodore sans feuille, Limodore à feuilles avortées	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Linum strictum</i> L., 1753	Lin raide, Lin droit, Lin à tige raide	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Linum usitatissimum</i> subsp. <i>angustifolium</i> (Huds.) Thell., 1912	Lin à feuilles étroites, Lin bisannuel	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Lithospermum officinale</i> L., 1753	Grémil officinal, Herbe aux perles	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Lolium perenne</i> L., 1753	Ivraie vivace, Ray-grass anglais	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement d'une centrale photovoltaïque au sol – Ténérge



Nom scientifique	Nom vernaculaire	EVEE	DH	LRN	LRR	ZNIEFF	Protection	Enjeu	ZH
<i>Lonicera etrusca</i> Santi, 1795	Chèvrefeuille d'Étrurie, Chèvrefeuille étrusque, Chèvrefeuille de Toscane	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Lotus corniculatus</i> subsp. <i>delortii</i> (Timb.-Lagr. ex F.W.Schultz) Nyman, 1878	Lotier de Delort	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Lotus dorycnium</i> L., 1753	Lotier dorycnie, Dorycnie à cinq feuilles, Dorycnie sous-ligneuse, Badasse	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Lotus hirsutus</i> L., 1753	Lotier hirsute, Lotier hérissé, Bonjeanie hérissée, Dorycnie hérissée	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Lotus maritimus</i> L., 1753	Lotier maritime, Lotier à gousses carrées, Tétragonolobe maritime	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Lotus rectus</i> L., 1753	Lotier droit, Dorycnie droite, Bonjeanie droite, Dorycnium dressé, Dorycnie dressée	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	Oui
<i>Lotus tenuis</i> Waldst. & Kit. ex Willd., 1809	Lotier ténu, Lotier à feuilles ténues, Lotier glabre, Lotier à feuilles étroites	-	-	-	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Lycopus europaeus</i> L., 1753	Lycopie d'Europe, Chanvre d'eau, Marrube aquatique, Herbe des Égyptiens	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	Oui
<i>Lysimachia vulgaris</i> L., 1753	Lysimaque commune, Lysimaque vulgaire, Chasse-bosse	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	Oui
<i>Lythrum salicaria</i> L., 1753	Salicaire commune, Salicaire pourpre	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	Oui
<i>Malva sylvestris</i> L., 1753	Mauve sylvestre, Grande mauve, Mauve sauvage	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Medicago orbicularis</i> (L.) Bartal., 1776	Luzerne orbiculaire	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Melica ciliata</i> L., 1753	Mélique ciliée	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Melica ciliata</i> subsp. <i>ciliata</i> L., 1753	Mélique ciliée	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Melica ciliata</i> subsp. <i>magnolii</i> (Godr. & Gren.) K.Richt., 1890	Mélique de Magnol	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Melissa officinalis</i> subsp. <i>officinalis</i> L., 1753	Mélisse officinale, Mélisse citronnelle, Citronnelle	-	-	-	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Mentha aquatica</i> L., 1753	Menthe aquatique, Baume d'eau, Baume de rivière, Bonhomme de rivière, Menthe rouge, Riolet, Menthe à grenouilles	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	Oui
<i>Mentha suaveolens</i> Ehrh., 1792	Menthe à feuilles rondes, Menthe sauvage	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	Oui
<i>Molinia arundinacea</i> Schrank, 1789	Molinie roseau, Molinie élevée	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Myosotis laxa</i> subsp. <i>cespitosa</i> (Schultz) Hyl. ex Nordh., 1940	Myosotis cespiteux, Myosotis gazonnant	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Myriophyllum spicatum</i> L., 1753	Myriophylle en épi, Myriophylle à épi, Myriophylle à fleurs en épi	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Myriophyllum verticillatum</i> L., 1753	Myriophylle verticillé, Myriophylle à fleurs verticillées	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Nasturtium officinale</i> W.T.Aiton, 1812	Rorippe cresson-d'eau, Cresson	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	Oui

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement d'une centrale photovoltaïque au sol – Ténergie



Nom scientifique	Nom vernaculaire	EVEE	DH	LRN	LRR	ZNIEFF	Protection	Enjeu	ZH
<i>Odontites luteus subsp. luteus</i> (L.) Clairv., 1811	Odontite jaune, Euphrase jaune, Odontites jaune	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Oenanthe lachenalii</i> C.C.Gmel., 1805	Oenanthe de Lachenal	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	Oui
<i>Onobrychis viciifolia</i> Scop., 1772	Sainfoin à feuilles de vesce, Sainfoin, Esparcette, Sainfoin cultivé, Esparcette cultivée	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Ononis natix</i> L., 1753	Bugrane gluante, Bugrane jaune, Bugrane fétide, Coquesigrue	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Ononis pusilla</i> L., 1759	Bugrane fluette, Bugrane naine, Ononis de Colonna, Ononis grêle, Bugrane de Colonna	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Ononis spinosa</i> L., 1753 [nom. et typ. cons.]	Bugrane épineuse, Arrête-boeuf	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Ophrys apifera</i> Huds., 1762	Ophrys abeille	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Ophrys passionis</i> Sennen, 1926	Ophrys de la Passion	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Orobanche centaurina</i> Bertol., 1846		-	-	-	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Orobanche hederæ</i> Vaucher ex Duby, 1828	Orobanche du lierre	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Osyris alba</i> L., 1753	Osyride blanche, Rouvet blanc	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Papaver rhoeas</i> L., 1753	Coquelicot, Grand coquelicot, Pavot coquelicot	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Persicaria lapathifolia</i> (L.) Delarbre, 1800	Persicaire à feuilles de patience, Renouée à feuilles de patience, Renouée gonflée	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	Oui
<i>Petrorhagia prolifera</i> (L.) P.W.Ball & Heywood, 1964	Pétrorhagie prolifère, Œillet prolifère	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Petrosedum ochroleucum</i> (Chaix) Niederle, 2014	Orpin à pétales droits	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Petrosedum sediforme</i> (Jacq.) Grulich, 1984	Orpin blanc jaunâtre, Orpin de Nice, Sédum de Nice	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Phalaris arundinacea</i> L., 1753	Alpiste roseau, Baldingère faux roseau, Fromenteau	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	Oui
<i>Phlomis herba-venti</i> L., 1753	Phlomide herbe-au-vent, Phlomis herbe-au-vent, Herbe-au-vent	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Phragmites australis</i> (Cav.) Trin. ex Steud., 1840	Phragmite austral, Roseau, Roseau commun, Roseau à balais, Phragmite commun	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	Oui
<i>Picris hieracioides subsp. hieracioides</i> L., 1753	Picride fausse épervière, Picride épervière, Herbe-aux-vermisseaux, Picris fausse épervière	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Pinus halepensis</i> Mill., 1768	Pin d'Alep, Pin blanc de Provence, Pin blanc	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Pinus pinea</i> L., 1753	Pin parasol, Pin pignon, Pin d'Italie	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Plantago coronopus</i> L., 1753	Plantain corne-de-cerf, Plantain corne-de-bœuf, Pied-de-corbeau	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Plantago lanceolata</i> L., 1753	Plantain lancéolé, Petit plantain, Herbe Caroline, Ti-plantain	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Plantago major</i> L., 1753	Plantain élevé, Plantain majeur, Grand plantain, Plantain à bouquet	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement d'une centrale photovoltaïque au sol – Ténergie



Nom scientifique	Nom vernaculaire	EVEE	DH	LRN	LRR	ZNIEFF	Protection	Enjeu	ZH
<i>Plantago sempervirens</i> Crantz, 1766	Plantain toujours vert, Œil-de-chien	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Platanthera bifolia</i> (L.) Rich., 1817	Platanthère à deux feuilles, Platanthère à fleurs blanches	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Poa pratensis</i> L., 1753 [nom. et typ. cons.]	Pâturin des prés	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Populus alba</i> L., 1753	Peuplier blanc	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	Oui
<i>Potamogeton berchtoldii</i> Fieber, 1838	Potamot de Berchtold	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Potamogeton nodosus</i> Poir., 1816	Potamot noueux, Potamot à feuilles flottantes	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Prunella vulgaris</i> L., 1753	Herbe Catois	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Pulicaria dysenterica</i> (L.) Bernh., 1800	Pulicaire dysentérique, Herbe de Saint-Roch, Inule dysentérique	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	Oui
<i>Pyrus spinosa</i> Forssk., 1775	Poirier épineux, Poirier amandier, Poirier à feuilles d'amandier	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Quercus pubescens</i> Willd., 1796 [nom. et typ. cons.]	Chêne pubescent, chêne humble	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Rapistrum rugosum</i> (L.) All., 1785	Rapistre rugueux, Ravaniscle	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Reichardia picroides</i> (L.) Roth, 1787	Reichardie fausse picride, Reichardie, Picridion commun	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Reseda lutea</i> L., 1753	Réséda jaune, Réséda bâtard	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Reseda phyteuma</i> L., 1753	Réséda raiponce	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Rhamnus alaternus</i> L., 1753	Nerprun alaterne, Alaterne	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Rhus coriaria</i> L., 1753	Sumac des corroyeurs, Vinaigrier des corroyeurs	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Roemeria hispida</i> Stace, 2017	Roémie hispide, Pavot hybride, Pavot hispide	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Rostraria cristata</i> (L.) Tzvelev, 1971	Rostraire à crête, Fausse fléole, Rostraria à crête, Koelérie fausse fléole, Koelérie à crête	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Rubus ulmifolius</i> Schott, 1818	Ronce à feuilles d'Orme	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Rumex pulcher</i> L., 1753	Patience élégante, Oseille élégante, Rumex joli, Violon, Patience jolie	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Sabulina tenuifolia</i> subsp. <i>laxa</i> (Jord.) Garraud & J.-M. Tison, 2021	Minuartie lâche, Sabline lâche	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Salix alba</i> L., 1753 [nom. et typ. cons.]	Saule blanc, Saule commun, Osier blanc	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	Oui
<i>Salix eleagnos</i> Scop., 1772	Saule drapé, Saule blanchâtre	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Salix purpurea</i> L., 1753	Saule pourpre, Osier rouge, Osier pourpre	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	Oui
<i>Salvia rosmarinus</i> Spenn., 1835	Romarin officinal, Romarin, Sauge romarin	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Sambucus ebulus</i> L., 1753	Sureau yèble, Herbe à l'aveugle, Petit sureau	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement d'une centrale photovoltaïque au sol – Ténergie



Nom scientifique	Nom vernaculaire	EVEE	DH	LRN	LRR	ZNIEFF	Protection	Enjeu	ZH
<i>Samolus valerandi</i> L., 1753	Samole de Valérand, Mouron d'eau	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	Oui
<i>Saponaria officinalis</i> L., 1753	Saponaire officinale, Savonnière, Herbe à savon	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Scabiosa atropurpurea</i> L., 1753	Scabieuse pourpre noir, Scabieuse pourpre foncé,	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Schedonorus arundinaceus</i> (Schreb.) Dumort., 1824 [nom. cons.]	Scabieuse des jardins, Sixalix pourpre noir	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Schedonorus arundinaceus</i> subsp. <i>arundinaceus</i> (Schreb.) Dumort., 1824	Schédonore roseau, Fétuque roseau, Fétuque faux roseau	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Schoenoplectus tabernaemontani</i> (C.C.Gmel.) Palla, 1888	Schédonore roseau, Fétuque roseau, Fétuque faux roseau	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Schoenus nigricans</i> L., 1753	Schénoplecte glauque, Jonc des chaisiers glauque, Souchet de Tabernaemontanus, Scirpe glauque, Scirpe de Tabernaemontanus	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	Oui
<i>Scirpoides holoschoenus</i> subsp. <i>holoschoenus</i> (L.) Soják, 1972	Choin noircissant, Choin noirâtre	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	Oui
<i>Scutellaria galericulata</i> L., 1753	Faux scirpe jonc, Scirpe jonc	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Setaria italica</i> subsp. <i>viridis</i> (L.) Thell., 1912	Scutellaire à casque, Scutellaire casquée, Grande toque	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	Oui
<i>Silene baccifera</i> (L.) Roth, 1788	Sétaire verte	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Silene vulgaris</i> subsp. <i>vulgaris</i> (Moench) Garcke, 1869	Cucubale à baies, Cucubale couchée, Coulichon, Cucubale porte-baies	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Solanum dulcamara</i> L., 1753	Silène commun, Silène enflé, Tapotte	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Solanum nigrum</i> L., 1753	Morelle douce-amère, Douce amère, Bronde	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	Oui
<i>Sonchus asper</i> subsp. <i>glaucescens</i> (Jord.) P.W.Ball, 1878	Morelle noire	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Sorghum halepense</i> (L.) Pers., 1805	Laiteron glaucescent, Laiteron glauque	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Spartium junceum</i> L., 1753	Sorgho d'Alep, Herbe de Cuba	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Spiranthes spiralis</i> (L.) Chevall., 1827	Spartier jonc, Genêt d'Espagne, Spartier à tiges de jonc, Sparte, Spartion	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Stachys dubia</i> L., 1753	Spiranthe d'automne, Spiranthe spiralée	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Tamarix gallica</i> L., 1753	Stéhéline douteuse	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Teucrium chamaedrys</i> L., 1753	Tamaris de France, Tamaris commun	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Teucrium polium</i> subsp. <i>polium</i> L., 1753	Germandrée petit-chêne, Chênnette	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Thymus vulgaris</i> L., 1753	Germandrée polium, Germandrée tomenteuse	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Torilis nodosa</i> subsp. <i>nodosa</i> (L.) Gaertn., 1788	Thym commun, Thym	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Tragopogon porrifolius</i> L., 1753	Torilide noueuse, Torilis à fleurs glomérulées, Torilis noueuse	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
	Salsifis à feuilles de poireau, Salsifis du Midi	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement d'une centrale photovoltaïque au sol – Ténergie



Nom scientifique	Nom vernaculaire	EVEE	DH	LRN	LRR	ZNIEFF	Protection	Enjeu	ZH
<i>Trifolium angustifolium</i> L., 1753	Trèfle à feuilles étroites, Trèfle à folioles étroites, Queue-de-renard	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Trifolium campestre</i> Schreb., 1804	Trèfle champêtre, Trèfle champêtre, Trèfle jaune, Trance	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Trifolium fragiferum</i> L., 1753	Trèfle porte-fraise, Trèfle-fraise, Porte-fraise	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Typha domingensis</i> (Pers.) Steud., 1821	Massette de Saint-Domingue, Voune, Jonc	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	Oui
<i>Typha latifolia</i> L., 1753	Massette à feuilles larges, Massette à larges feuilles	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	Oui
<i>Ulmus minor</i> Mill., 1768	Orme mineur, Petit orme, Orme cilié, Orme champêtre, Ormeau	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Urospermum dalechampii</i> (L.) Scop. ex F.W.Schmidt, 1795	Urosperme de Daléchamps, Salsifis de Daléchamps	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Urtica dioica</i> L., 1753	Ortie dioïque, Grande ortie	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Verbascum densiflorum</i> Bertol., 1810	Molène à fleurs denses, Molène faux bouillon-blanc, Molène faux thapsus	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Verbascum sinuatum</i> L., 1753	Molène sinuée	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Verbena officinalis</i> L., 1753	Verveine officinale, verveine sauvage	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Vulpia ciliata</i> subsp. <i>ciliata</i> Dumort., 1824	Vulpie ciliée	-	-	LC	-	-	-	FAIBLE	-
<i>Acer campestre</i> L., 1753	Érable champêtre, Acéraille	-	-	LC	-	-	-	TRES FAIBLE	-
<i>Agrimonia eupatoria</i> L., 1753	Aigremoine eupatoire, Francormier	-	-	LC	-	-	-	TRES FAIBLE	-
<i>Bellis</i> L., 1753	Pâquerette	-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	-
<i>Centaureum tenuiflorum</i> subsp. <i>acutiflorum</i> (Schott) Zeltner, 1970	Petite-centaurée à fleurs aiguës, Érythrée à fleurs aiguës	-	-	LC	-	-	-	TRES FAIBLE	-
<i>Cephalanthera damasonium</i> (Mill.) Druce, 1906	Céphalanthère à grandes fleurs, Céphalanthère pâle, Céphalanthère blanche, Elléborine blanche	-	-	LC	-	-	-	TRES FAIBLE	-
<i>Cephalanthera rubra</i> (L.) Rich., 1817	Céphalanthère rouge, Elléborine rouge	-	-	LC	-	-	-	TRES FAIBLE	-
<i>Chara aculeolata</i> Kütz., 1843		-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	-
<i>Chara aspera</i> Willd., 1809		-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	-
<i>Chara globularis</i> Thuill., 1799		-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	-
<i>Chara hispida</i> L., 1753		-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	-
<i>Chara papillosa</i> Kütz., 1834		-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	-

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement d'une centrale photovoltaïque au sol – Ténergie



Nom scientifique	Nom vernaculaire	EVEE	DH	LRN	LRR	ZNIEFF	Protection	Enjeu	ZH
<i>Chara vulgaris</i> L., 1753		-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	-
<i>Chenopodium album</i> L., 1753	Chénopode blanc, Senousse	-	-	LC	-	-	-	TRES FAIBLE	-
<i>Cornus sanguinea</i> L., 1753	Cornouiller sanguin, Sanguine, Cornouiller femelle	-	-	LC	-	-	-	TRES FAIBLE	-
<i>Crataegus monogyna</i> Jacq., 1775	Aubépine à un style, Épine noire, Bois de mai, Aubépine monogyne	-	-	LC	-	-	-	TRES FAIBLE	-
<i>Erigeron</i> L., 1753	Érigéron, Vergerette	-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	-
<i>Euonymus europaeus</i> L., 1753	Fusain d'Europe, Bonnet-d'évêque	-	-	LC	-	-	-	TRES FAIBLE	-
<i>Euphorbia seguieriana</i> var. <i>seguieriana</i> Neck., 1770	Euphorbe de Séguier	-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	-
<i>Genista tinctoria</i> L., 1753	Genêt des teinturiers	-	-	LC	-	-	-	TRES FAIBLE	-
<i>Hordeum murinum</i> L., 1753	Orge sauvage, Orge queue-de-rat, Orge des rats	-	-	LC	-	-	-	TRES FAIBLE	-
<i>Hypericum perforatum</i> L., 1753	Millepertuis perforé, Herbe de la Saint-Jean	-	-	LC	-	-	-	TRES FAIBLE	-
<i>Juncus acutus</i> subsp. <i>acutus</i> L., 1753	Jonc aigu, Jonc à tépales pointus	-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	-
<i>Juniperus communis</i> var. <i>communis</i> L., 1753	Genévrier commun, Genièvre, Peteron	-	-	LC	-	-	-	TRES FAIBLE	-
<i>Lactuca serriola</i> L., 1756	Laitue scarole, Escarole, Laitue sauvage	-	-	LC	-	-	-	TRES FAIBLE	-
<i>Ligustrum vulgare</i> L., 1753	Troène commun, Troène, Raisin de chien	-	-	LC	-	-	-	TRES FAIBLE	-
<i>Lotus corniculatus</i> subsp. <i>corniculatus</i> L., 1753	Lotier corniculé, Pied-de-poule, Sabot-de-la-mariée	-	-	LC	-	-	-	TRES FAIBLE	-
<i>Nitella hyalina</i> (DC.) C.Agardh, 1824		-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	-
<i>Persicaria</i> (L.) Mill., 1754	Persicaire, Renouée	-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	-
<i>Pilosella officinarum</i> F.W.Schultz & Sch.Bip., 1862	Piloselle officinale, Épervière piloselle	-	-	LC	-	-	-	TRES FAIBLE	-
<i>Poa compressa</i> L., 1753	Pâturin comprimé, Pâturin à tiges aplaties	-	-	LC	-	-	-	TRES FAIBLE	-
<i>Poterium sanguisorba</i> L., 1753	Potérium sanguisorbe, Pimprenelle à fruits réticulés, Petite sanguisorbe, Petite pimprenelle, Sanguisorbe mineure	-	-	LC	-	-	-	TRES FAIBLE	-
<i>Rosa agrestis</i> Savi, 1798	Rosier agreste, Rosier des haies, Églantier agreste	-	-	LC	-	-	-	TRES FAIBLE	-

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement d'une centrale photovoltaïque au sol – Ténergie



Nom scientifique	Nom vernaculaire	EVEE	DH	LRN	LRR	ZNIEFF	Protection	Enjeu	ZH
<i>Rosa canina</i> L., 1753	Rosier des chiens, Rosier des haies, Églantier, Églantier des chiens	-	-	LC	-	-	-	TRES FAIBLE	-
<i>Rubus caesius</i> L., 1753	Ronce bleue, Ronce bleu-vert, Ronce à fruits bleus, Ronce glauque	-	-	LC	-	-	-	TRES FAIBLE	Oui
<i>Rumex crispus subsp. crispus</i> L., 1753	Patience crépue, Oseille crépue, Parelle crépue, Rumex crépu	-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	Oui
<i>Salix cinerea</i> L., 1753	Saule cendré	-	-	LC	-	-	-	TRES FAIBLE	Oui
<i>Sedum album</i> L., 1753	Orpin blanc	-	-	LC	-	-	-	TRES FAIBLE	-
<i>Silene latifolia</i> Poir., 1789	Silène à feuilles larges, Silène à larges feuilles, Compagnon blanc	-	-	LC	-	-	-	TRES FAIBLE	-
<i>Silene nocturna subsp. nocturna</i> L., 1753	Silène nocturne	-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	-
<i>Tamarix</i> L., 1753	Tamaris	-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	-
<i>Tilia platyphyllos</i> Scop., 1771 [nom. et typ. cons.]	Tilleul à grandes feuilles, Tilleul à feuilles larges, Tilleul à larges feuilles	-	-	LC	-	-	-	TRES FAIBLE	-
<i>Tolypella glomerata</i> (Desv.) Leonh., 1863		-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	-
<i>Torilis arvensis subsp. arvensis</i> (Huds.) Link, 1821	Torilide des champs, Torilis des champs	-	-	LC	-	-	-	TRES FAIBLE	-
<i>Tussilago farfara</i> L., 1753	Tussilage pas-d'âne, Tussilage, Pas-d'âne, Herbe de Saint-Quirin	-	-	LC	-	-	-	TRES FAIBLE	-
<i>Vicia</i> L., 1753	Vesce	-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	-
<i>Vitis</i> L., 1753	Vigne	-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	-
<i>Acer negundo</i> L., 1753	Érable negundo, Érable frêne, Érable à feuilles de frêne, Érable Négondo	Majeure	-	-	-	-	-	NUL	-
<i>Amaranthus retroflexus</i> L., 1753	Amarante réfléchie, Amaranthe à racines rouges, Blé rouge	-	-	-	-	-	-	NUL	-
<i>Bidens frondosa</i> L., 1753	Bident feuillé, Bident à fruits noirs, Bident feuillu	Majeure	-	-	-	-	-	NUL	Oui
<i>Buddleja davidii</i> Franch., 1887	Buddleia de David, Buddleia du père David, Arbre-à-papillon, Arbre-aux-papillons	Majeure	-	-	-	-	-	NUL	-
<i>Cupressus</i> L., 1753	Cyprès	-	-	-	-	-	-	NUL	-
<i>Cupressus sempervirens</i> L., 1753	Cyprès toujours vert, Cyprès d'Italie, Cyprès de Montpellier	-	-	-	-	-	-	NUL	-
<i>Cuscuta campestris</i> Yunck., 1932	Vermicelle	Modérée	-	-	-	-	-	NUL	-
<i>Cyperus eragrostis</i> Lam., 1791	Souchet vigoureux, Souchet robuste, Souchet éragrostide, Souchet éragrostis	Majeure	-	-	-	-	-	NUL	Oui

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement d'une centrale photovoltaïque au sol – Ténergie



Nom scientifique	Nom vernaculaire	EVEE	DH	LRN	LRR	ZNIEFF	Protection	Enjeu	ZH
<i>Elaeagnus angustifolia</i> L., 1753	Chalef à feuilles étroites, Olivier de Bohème, Arbre d'argent, Arbre de paradis	Majeure	-		-	-	-	NUL	-
<i>Erigeron canadensis</i> L., 1753	Érigéron du Canada, Conyze du Canada, Vergerette du Canada	Modérée	-		-	-	-	NUL	-
<i>Euphorbia maculata</i> L., 1753	Euphorbe maculée, Euphorbe tachetée, Euphorbe tachée, Euphorbe de Jovet	Majeure	-		-	-	-	NUL	-
<i>Euphorbia prostrata</i> Aiton, 1789	Grande rougette, euphorbe prostrée	Modérée	-		-	-	-	NUL	-
<i>Helianthus x laetiflorus</i> Pers., 1807	Hélianthe à fleurs plaisantes, Hélianthe vivace, Soleil vivace	Majeure	-	-	-	-	-	NUL	-
<i>Isatis tinctoria</i> L., 1753	Pastel des teinturiers, Herbe de saint Philippe, Guède	-	-	LC	-	-	-	NUL	-
<i>Ludwigia peploides</i> subsp. <i>montevidensis</i> (Spreng.) P.H.Raven, 1964	Ludwigie de Montevideo, Jussie de Montevideo	Majeure	-		-	-	-	NUL	-
<i>Melilotus albus</i> Medik., 1787	Mélilot blanc	-	-	LC	-	-	-	NUL	-
<i>Oenothera biennis</i> L., 1753	Onagre bisannuelle, Herbe-aux-ânes	Alerte	-		-	-	-	NUL	-
<i>Oenothera</i> L., 1753	Onagre, Œnothère	-	-	-	-	-	-	NUL	-
<i>Panicum capillare</i> L., 1753	Panic capillaire, Millet capillaire	Modérée	-		-	-	-	NUL	-
<i>Robinia pseudoacacia</i> L., 1753	Robinier faux-acacia, Acacia blanc, Robinier, Robinier faux acacia	Majeure	-		-	-	-	NUL	-
<i>Solidago gigantea</i> Aiton, 1789	Tête d'or	Majeure	-		-	-	-	NUL	-
<i>Symphytotrichum x salignum</i> (Willd.) G.L.Nesom, 1995	Symphytotriche à feuilles de saule, Aster à feuilles de saule	Majeure	-	-	-	-	-	NUL	-
<i>Xanthium orientale</i> subsp. <i>italicum</i> (Moretti) Greuter, 2003	Lampourde d'Italie	Modérée	-		-	-	-	NUL	-
<i>Cota tinctoria</i> (L.) J.Gay ex Guss., 1844	Anthémide des teinturiers, Camomille des teinturiers, Cota des teinturiers	-	-	DD	-	-	-	DD	-
<i>Euphorbia segetalis</i> subsp. <i>segetalis</i> L., 1753	Euphorbe des moissons	-	-	LC	-	-	-	DD	-
<i>Leontodon saxatilis</i> subsp. <i>saxatilis</i> Lam., 1779	Liondent des rochers, Liondent faux pissenlit, Thrinie, Liondent à tige nue	-	-	LC	-	-	-	DD	-
<i>Populus nigra</i> subsp. <i>neapolitana</i> (Ten.) Maire, 1932	Peuplier de Naples	-	-	LC	-	-	-	DD	-
<i>Pyracantha coccinea</i> M.Roem., 1847 [nom. cons.]	Pyracantha écarlate, Buisson ardent, Pyracantha à fleurs peu nombreuses	Modérée	-	DD	-	-	-	DD	-
<i>Reseda alba</i> subsp. <i>alba</i> L., 1753	Réséda blanc	-	-	LC	-	-	-	DD	-
<i>Zannichellia peltata</i> Bertol., 1855	Zannichellie peltée	-	-	DD	-	D	PR	DD	-
<i>Ophrys arachnitiformis</i> Gren. & M.Philippe, 1860		-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Ophrys fuciflora</i> subsp. <i>souchei</i> R.Martin & Vêla, 2012		-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Ophrys vetula</i> Risso, 1844		-	-	-	-	-	-	-	-

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement d'une centrale photovoltaïque au sol – Ténergie



Nom scientifique	Nom vernaculaire	EVEE	DH	LRN	LRR	ZNIEFF	Protection	Enjeu	ZH
Persicaria hydropiper (L.) Spach, 1841		-	-	-	-	-	-	-	-
Populus nigra var. italica Du Roi, 1772		-	-	-	-	-	-	-	-
Sparganium neglectum Beeby, 1885		-	-	-	-	-	-	-	-



9.1.2 Avifaune d'intérêt

Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts							Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace				Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France - Nicheurs	Liste rouge France - Hivernants	Liste rouge France - Passage	Liste rouge PACA				
Avifaune d'intérêt potentielle sur le site et/ou ses abords directs, en alimentation et en nidification									
Alouette des champs <i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	- DO2	NT	LC	NAd	LC / DD / NAd	-	-30	670	MODERE
Alouette lulu <i>Lullula arborea</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	LC	NAd	-	NT / NAd / -	R	DD	146	MODERE
Bruant proyer <i>Emberiza calandra</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	-	NT / - / -	R	-24,2	1350	MODERE
Caille des blés <i>Coturnix coturnix</i> Linnaeus, 1758	- DO2	LC	-	NAd	NT / - / NAd	R	-34	4	MODERE
Chardonneret élégant <i>Carduelis carduelis</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	VU	NAd	NAd	LC / NAd / NAd	-	-31	1284	MODERE
Chevêche d'Athéna <i>Athene noctua</i> Scopoli, 1769	PN3 -	LC	-	-	NT / - / -	R	DD	68	MODERE
Cisticole des joncs <i>Cisticola juncidis</i> Rafinesque, 1810	PN3 -	VU	-	-	LC / - / -	-	-8	200	MODERE
Cochevis huppé <i>Galerida cristata</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	-	VU / - / -	R	-	192	MODERE
Corneille noire <i>Corvus corone</i> Linnaeus, 1758	- DO2	LC	NAd	-	VU / NAd / -	-	DD	2139	MODERE
Coucou gris <i>Cuculus canorus</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	DD	VU / - / DD	-	-20	249	MODERE
Engoulevent d'Europe <i>Caprimulgus europaeus</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	LC	-	NAd	LC / - / NAd	-	-	6	MODERE
Faucon crécerelle <i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	NT	NAd	NAd	NT / NAd / NAd	-	-	290	MODERE

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement d'une centrale photovoltaïque au sol – Ténergie



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts							Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace				Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France - Nicheurs	Liste rouge France - Hivernants	Liste rouge France - Passage	Liste rouge PACA				
Guêpier d'Europe <i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	NAd	LC / - / NAd	R	-64	2190	MODERE
Hirondelle de fenêtre <i>Delichon urbicum</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	NT	-	DD	LC / - / DD	-	-23	827	MODERE
Hirondelle rustique <i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	NT	-	DD	NT / - / DD	-	-26	1650	MODERE
Huppe fasciée <i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	NAd	-	LC / NAd / -	R	DD	32	MODERE
Linotte mélodieuse <i>Linaria cannabina</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	VU	NAd	NAd	VU / NAd / NAd	-	-8	284	MODERE
Moineau friquet <i>Passer montanus</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	EN	-	-	EN / - / -	-	-60	43	TRES FORT
Oedicnème criard <i>Burhinus oedicnemus</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	LC	NAd	NAd	NT / - / NAd	R	DD	15	MODERE
Perdrix rouge <i>Alectoris rufa</i> Linnaeus, 1758	- DO2,3	LC	-	-	VU / - / -	-	-31	71	MODERE
Petit-duc scops <i>Otus scops</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	-	LC / - / -	R	DD	27	MODERE
Pic épeichette <i>Dendrocopos minor</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	VU	-	-	LC / - / -	R	-31	78	MODERE
Pie-grièche écorcheur <i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	NT	NAd	NAd	VU / - / NAd	R	-	8	FORT
Rollier d'Europe <i>Coracias garrulus</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	NT	-	NAd	NT / - / NAd	D	-	159	MODERE
Serin cini <i>Serinus serinus</i> Linnaeus, 1766	PN3 -	VU	-	NAd	NT / - / NAd	-	-40	342	MODERE

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement d'une centrale photovoltaïque au sol – Ténérge



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts							Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace				Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France - Nicheurs	Liste rouge France - Hivernants	Liste rouge France - Passage	Liste rouge PACA				
Tarier pâtre <i>Saxicola rubicola</i> Linnaeus, 1766	PN3 -	NT	NAd	NAd	NT / NAd / NAd	-	-22	131	MODERE
Tourterelle des bois <i>Streptopelia turtur</i> Linnaeus, 1758	- DO2	VU	-	NAc	VU / - / NAd	-	-42	352	FORT
Verdier d'Europe <i>Chloris chloris</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	VU	NAd	NAd	VU / NAd / NAd	-	-50	194	FORT
Avifaune d'intérêt potentielle sur le site seulement en alimentation, en période de reproduction et/ou en hivernage									
Aigle botté <i>Hieraaetus pennatus</i> Gmelin, 1788	PN3 DO1	NT	NAc	-	NAb / NAc / -	D	+	16	MODERE
Bondrée apivore <i>Pernis apivorus</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	LC	-	LC	LC / - / LC	R	=	72	MODERE
Bruant fou <i>Emberiza cia</i> Linnaeus, 1766	PN3 -	LC	-	-	LC / - / -	R	-45	13	MODERE
Bruant jaune <i>Emberiza citrinella</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	VU	NAd	NAd	VU / NAd / NAd	-	-54	5	FORT
Circaète Jean-le-Blanc <i>Circaetus gallicus</i> Gmelin, 1788	PN3 DO1	LC	-	NAd	NT / - / NAd	R	+	114	MODERE
Corbeau freux <i>Corvus frugilegus</i> Linnaeus, 1758	- DO2	LC	LC	-	NT / NAd / -	-	-40	98	MODERE
Hirondelle de rivage <i>Riparia riparia</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	DD	NT / - / DD	R	-	484	MODERE
Martinet noir <i>Apus apus</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	NT	-	DD	NT / - / DD	-	-46	2458	MODERE
Milan royal <i>Milvus milvus</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	VU	VU	NAc	NAb / EN / NAd	D	DD	14	FORT
Pie-grièche grise <i>Lanius excubitor</i> Linnaeus. 1758	PN3 -	EN	NAd	-	- / NAd / -	-	-50	40	FORT

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement d'une centrale photovoltaïque au sol – Ténergie



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts							Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace				Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
Pinson du Nord <i>Fringilla montifringilla</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	-	DD	NAd	- / DD / NAd	-	-61	2139	MODERE
Pipit farlouse <i>Anthus pratensis</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	VU	DD	NAd	- / DD / NAd	-	-66	404	MODERE
Roitelet huppé <i>Regulus regulus</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	NT	NAd	NAd	NT / NAd / NAd	-	-44	11	MODERE
Avifaune d'intérêt peu probable sur le site, seulement en déplacement occasionnel / halte migratoire/ migration active									
Aigle de Bonelli <i>Aquila fasciata</i> Vieillot, 1822	PN3 DO1	EN	-	-	CR / - / -	D	DD	13	MAJEUR
Aigle royal <i>Aquila chrysaetos</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	VU	-	-	VU / - / -	R	DD	2	FORT
Aigrette garzette <i>Egretta garzetta</i> Linnaeus, 1766	PN3 DO1	LC	NAc	-	LC / NAc / -	R	+	1203	MODERE
Avocette élégante <i>Recurvirostra avosetta</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	LC	LC	NAd	NT / LC / NAd	D	+	9	MODERE
Balbusard pêcheur <i>Pandion haliaetus</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	VU	NAc	LC	NAb / NAb / NAd	-	DD	32	MODERE
Barge à queue noire <i>Limosa limosa</i> Linnaeus, 1758	- DO2	VU	NT	VU	- / NAc / VU	-	-	3	MODERE
Bécassine des marais <i>Gallinago gallinago</i> Linnaeus, 1758	- DO2,3	CR	DD	NAd	- / DD / NAd	R	-	136	TRES FORT
Bihoreau gris <i>Nycticorax nycticorax</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	NT	NAc	-	VU / NAc / -	R	=	201	MODERE
Blongios nain <i>Botaurus minutus</i> Linnaeus, 1766	PN3 DO1	EN	-	NAd	EN / - / NAd	D	-40	140	MAJEUR
Bouscarle de Cetti <i>Cettia cetti</i> Temminck, 1820	PN3 -	NT	-	-	NT / - / -	-	-	1115	MODERE

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement d'une centrale photovoltaïque au sol – Ténergie



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts							Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace				Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
Bruant des roseaux <i>Emberiza schoeniclus</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	EN	-	NAC	EN / - / NAC	R	-50	564	TRES FORT
Bruant ortolan <i>Emberiza hortulana</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	EN	-	EN	VU / - / EN	R	-78	1	MAJEUR
Busard cendré <i>Circus pygargus</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	NT	-	NAd	CR / - / NAd	D	-45	2	MAJEUR
Busard des roseaux <i>Circus aeruginosus</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	NT	NAd	NAd	EN / NAc / NAc	R	-	75	FORT
Busard Saint-Martin <i>Circus cyaneus</i> Linnaeus, 1766	PN3 DO1	LC	NAC	NAd	NAb / NAd / NAd	R	-50	7	MODERE
Butor étoilé <i>Botaurus stellaris</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	VU	NAd	NAd	EN / NAd / NAd	D	-56	5	TRES FORT
Canard chipeau <i>Mareca strepera</i> Linnaeus, 1758	- DO2	LC	LC	NAC	VU / LC / NAd	R	=	98	MODERE
Chevalier gambette <i>Tringa totanus</i> Linnaeus, 1758	- DO2	LC	NAC	LC	EN / LC / NAd	D	-	7	FORT
Chevalier guignette <i>Actitis hypoleucos</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	NT	NAC	DD	VU / NAc / DD	R	-	219	MODERE
Cigogne blanche <i>Ciconia ciconia</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	LC	NAC	NAd	VU / NAc / NAd	D	+	6	MODERE
Cigogne noire <i>Ciconia nigra</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	EN	NAC	VU	- / NAc / DD	-	=	4	FORT
Combattant varié <i>Calidris pugnax</i> Linnaeus, 1758	- DO1,2	NAb	NAC	NT	- / NAb / NAd	-	-64	52	MODERE
Cormoran huppé de Méditerranée <i>Gulosus aristotelis desmarestii</i> Payraudeau, 1826	PN3 DO1	-	-	-	EN / NAd / -	D	DD	2	FORT

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement d'une centrale photovoltaïque au sol – Ténergie



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts							Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace				Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France - Nicheurs	Liste rouge France - Hivernants	Liste rouge France - Passage	Liste rouge PACA				
Coucou geai <i>Clamator glandarius</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	-	VU / - / -	D	DD	1	MODERE
Crabier chevelu <i>Ardeola ralloides</i> Scopoli, 1769	PN3 DO1	LC	-	-	VU / - / -	D	+	51	MODERE
Echasse blanche <i>Himantopus himantopus</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	LC	-	-	LC / - / -	R	+	144	MODERE
Faucon crécerellette <i>Falco naumanni</i> Fleischer, 1818	PN3 DO1	VU	-	NAd	VU / - / NAd	D	DD	1	FORT
Faucon émerillon <i>Falco columbarius</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	-	DD	NAd	- / DD / NAd	-	-	3	MODERE
Faucon hobereau <i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	NAd	NT / - / NAd	R	+	96	MODERE
Faucon kobez <i>Falco vespertinus</i> Linnaeus, 1766	PN3 DO1	NAb	-	NAd	NAb / - / NAd	D	-	2	MODERE
Faucon pèlerin <i>Falco peregrinus</i> Tunstall, 1771	PN3 DO1	LC	-	-	VU / NAd / NAd	D	+	15	FORT
Fauvette pitchou <i>Curruca undata</i> Boddaert, 1783	PN3 DO1	EN	-	-	VU / - / -	-	-50	2	TRES FORT
Fuligule milouin <i>Aythya ferina</i> Linnaeus, 1758	- DO2,3	VU	LC	NAc	NAb / VU / NAc	R	=	988	MODERE
Fuligule morillon <i>Aythya fuligula</i> Linnaeus, 1758	- DO2,3	LC	NT	-	EN / NT / -	R	DD	18	FORT
Gobemouche gris <i>Muscicapa striata</i> Pallas, 1764	PN3 -	NT	-	DD	VU / - / DD	R	-25	10	MODERE
Gobemouche noir <i>Ficedula hypoleuca</i> Pallas. 1764	PN3 -	VU	-	DD	- / - / DD	-	DD	45	MODERE

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement d'une centrale photovoltaïque au sol – Ténergie



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts							Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace				Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France - Nicheurs	Liste rouge France - Hivernants	Liste rouge France - Passage	Liste rouge PACA				
Gorgebleue à miroir <i>Luscinia svecica</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	LC	-	NAC	- / - / NAC	-	-	9	MODERE
Grand Gravelot <i>Charadrius hiaticula</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	VU	LC	NAd	- / NAC / NAd	-	-	2	MODERE
Grand-duc d'Europe <i>Bubo bubo</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	LC	-	-	LC / - / -	R	DD	1	MODERE
Grande Aigrette <i>Ardea alba</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	NT	LC	-	VU / LC / -	D	+	878	MODERE
Grèbe à cou noir <i>Podiceps nigricollis</i> Brehm, 1831	PN3 -	LC	LC	-	NAb / LC / -	D	DD	7	MODERE
Grue cendrée <i>Grus grus</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	CR	NT	NAC	- / LC / NAd	-	+	3485	TRES FORT
Guifette moustac <i>Chlidonias hybrida</i> Pallas, 1811	PN3 DO1	VU	-	NAC	NAb / - / NAd	D	-	10	FORT
Guifette noire <i>Chlidonias niger</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	EN	-	DD	RE / - / NAd	-	-	5	MAJEUR
Héron pourpré <i>Ardea purpurea</i> Linnaeus, 1766	PN3 DO1	LC	-	-	VU / - / -	D	-	99	FORT
Hypolaïs icterine <i>Hippolais icterina</i> Vieillot, 1817	PN3 -	VU	-	NAd	- / - / NAd	-	-	1	MODERE
Ibis falcinelle <i>Plegadis falcinellus</i> Linnaeus, 1766	PN3 DO1	NT	-	-	NT / NAd / -	D	+	46	MODERE
Lusciniole à moustaches <i>Acrocephalus melanopogon</i> Temminck, 1823	PN3 DO1	EN	-	-	EN / - / -	D	-	1	TRES FORT
Martin-pêcheur d'Europe <i>Alcedo atthis</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	VU	NAC	-	LC / NAC / -	R	-	335	MODERE

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement d'une centrale photovoltaïque au sol – Ténergie



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts							Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace				Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France - Nicheurs	Liste rouge France - Hivernants	Liste rouge France - Passage	Liste rouge PACA				
Monticole bleu <i>Monticola solitarius</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	-	NT / - / -	R	DD	3	MODERE
Mouette mélanocéphale <i>Ichthyaetus melanocephalus</i> Temminck, 1820	PN3 DO1	LC	NAc	NAc	VU / NAc / NAc	D	-	18	FORT
Mouette rieuse <i>Chroicocephalus ridibundus</i> Linnaeus, 1766	PN3 DO2	NT	LC	NAd	VU / LC / NAd	-	+	4112	MODERE
Nette rousse <i>Netta rufina</i> Pallas, 1773	- DO2	LC	LC	NAd	NT / NAc / NAd	D	+	319	MODERE
Outarde canepetière <i>Tetrax tetrax</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	EN	NAc	-	NT / NT / -	D	-	5	TRES FORT
Petit Gravelot <i>Charadrius dubius</i> Scopoli, 1786	PN3 -	LC	-	NAc	VU / - / NAc	R	=	77	MODERE
Pie-grièche à tête rousse <i>Lanius senator</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	VU	-	NAd	CR / - / NAd	D	-25	1	TRES FORT
Pouillot fitis <i>Phylloscopus trochilus</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	NT	-	DD	- / - / DD	-	-52	39	MODERE
Rémiz penduline <i>Remiz pendulinus</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	CR	-	DD	RE / - / DD	-	-	54	MAJEUR
Rousserolle turdoïde <i>Acrocephalus arundinaceus</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	VU	-	NAc	VU / - / NAc	R	-70	589	FORT
Sarcelle d'été <i>Spatula querquedula</i> Linnaeus, 1758	- DO2	VU	-	NT	NAb / - / NT	R	-	201	MODERE
Sarcelle d'hiver <i>Anas crecca</i> Linnaeus, 1758	- DO2,3	VU	LC	NAd	NAb / LC / NAd	-	-	1908	MODERE
Spatule blanche <i>Platalea leucorodia</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	NT	VU	NAc	VU / NAc / NAd	D	+	10	FORT

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement d'une centrale photovoltaïque au sol – Ténergie



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts							Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace				Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France - Nicheurs	Liste rouge France - Hivernants	Liste rouge France - Passage	Liste rouge PACA				
Sterne caspienne <i>Hydroprogne caspia</i> Pallas, 1770	PN3 DO1	-	-	NT	- / - / NT	-	DD	2	MODERE
Sterne pierregarin <i>Sterna hirundo</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	LC	NAd	LC	VU / - / NAd	D	+	1157	MODERE
Tarier des prés <i>Saxicola rubetra</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	VU	-	DD	VU / - / DD	-	-60	9	FORT
Torcol fourmilier <i>Jynx torquilla</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	NAc	NAc	LC / - / NAc	R	-35	2	MODERE
Traquet motteux <i>Oenanthe oenanthe</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	NT	-	DD	NT / - / DD	-	-	3	MODERE
Vanneau huppé <i>Vanellus vanellus</i> Linnaeus, 1758	- DO2	NT	LC	NAd	EN / NAc / NAd	R	-15,5	238	FORT
Vautour fauve <i>Gyps fulvus</i> Hablizl, 1783	PN3 DO1	LC	-	-	VU / - / -	D	DD	9	FORT
Vautour percnoptère <i>Neophron percnopterus</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	EN	-	-	CR / - / -	D	-	2	MAJEUR

9.1.3 Avifaune générale

Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts							Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace				Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
Accenteur mouchet <i>Prunella modularis</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	NAc	-	LC / NAc / -	-	-26	24	FAIBLE
Aigle botté <i>Hieraaetus pennatus</i> Gmelin, 1788	PN3 DO1	NT	NAc	-	NAb / NAc / -	D	+	16	MODERE
Aigle de Bonelli <i>Aquila fasciata</i> Vieillot, 1822	PN3 DO1	EN	-	-	CR / - / -	D	DD	13	MAJEUR
Aigle royal <i>Aquila chrysaetos</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	VU	-	-	VU / - / -	R	DD	2	FORT
Aigrette garzette <i>Egretta garzetta</i> Linnaeus, 1766	PN3 DO1	LC	NAc	-	LC / NAc / -	R	+	1203	MODERE
Alouette des champs <i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	- DO2	NT	LC	NAd	LC / DD / NAd	-	-30	670	MODERE
Alouette lulu <i>Lullula arborea</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	LC	NAc	-	NT / NAc / -	R	DD	146	MODERE
Autour des palombes <i>Astur gentilis</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	NAc	NAd	LC / NAc / NAd	R	=	3	FAIBLE
Avocette élégante <i>Recurvirostra avosetta</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	LC	LC	NAd	NT / LC / NAd	D	+	9	MODERE
Balbuzard pêcheur <i>Pandion haliaetus</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	VU	NAc	LC	NAb / NAb / NAd	-	DD	32	MODERE
Barge à queue noire <i>Limosa limosa</i> Linnaeus, 1758	- DO2	VU	NT	VU	- / NAc / VU	-	-	3	MODERE
Bécasse des bois <i>Scolopax rusticola</i> Linnaeus, 1758	- DO2,3	LC	LC	NAd	DD / DD / NAd	R	=	1	FAIBLE

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement d'une centrale photovoltaïque au sol – Ténergie



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts							Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace				Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
Bécasseau minute <i>Calidris minuta</i> Leisler, 1812	PN3 -	-	NAC	LC	- / LC / NAd	-	=	1	FAIBLE
Bécasseau variable <i>Calidris alpina</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	NAb	LC	NAC	- / LC / NAC	-	=	5	FAIBLE
Bécassine des marais <i>Gallinago gallinago</i> Linnaeus, 1758	- DO2,3	CR	DD	NAd	- / DD / NAd	R	-	136	TRES FORT
Bec-croisé des sapins <i>Loxia curvirostra</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	NAd	LC / - / NAd	-	DD	66	FAIBLE
Bergeronnette des ruisseaux <i>Motacilla cinerea</i> Tunstall, 1771	PN3 -	LC	NAd	-	LC / NAd / -	-	+	166	FAIBLE
Bergeronnette grise <i>Motacilla alba</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	NAd	-	LC / NAd / -	-	DD	859	FAIBLE
Bergeronnette printanière <i>Motacilla flava</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	DD	LC / - / DD	-	-13	19	FAIBLE
Bihoreau gris <i>Nycticorax nycticorax</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	NT	NAC	-	VU / NAC / -	R	=	201	MODERE
Blongios nain <i>Botaurus minutus</i> Linnaeus, 1766	PN3 DO1	EN	-	NAd	EN / - / NAd	D	-40	140	MAJEUR
Bondrée apivore <i>Pernis apivorus</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	LC	-	LC	LC / - / LC	R	=	72	MODERE
Bouscarle de Cetti <i>Cettia cetti</i> Temminck, 1820	PN3 -	NT	-	-	NT / - / -	-	-	1115	MODERE
Bruant des roseaux <i>Emberiza schoeniclus</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	EN	-	NAC	EN / - / NAC	R	-50	564	TRES FORT
Bruant fou <i>Emberiza cia</i> Linnaeus, 1766	PN3 -	LC	-	-	LC / - / -	R	-45	13	MODERE

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement d'une centrale photovoltaïque au sol – Ténergie



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts							Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace				Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
Bruant jaune <i>Emberiza citrinella</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	VU	NAd	NAd	VU / NAd / NAd	-	-54	5	FORT
Bruant ortolan <i>Emberiza hortulana</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	EN	-	EN	VU / - / EN	R	-78	1	MAJEUR
Bruant proyer <i>Emberiza calandra</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	-	NT / - / -	R	-24,2	1350	MODERE
Bruant zizi <i>Emberiza cirius</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	NAd	LC / - / NAd	-	=	115	FAIBLE
Busard cendré <i>Circus pygargus</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	NT	-	NAd	CR / - / NAd	D	-45	2	MAJEUR
Busard des roseaux <i>Circus aeruginosus</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	NT	NAd	NAd	EN / NAc / NAc	R	-	75	FORT
Busard Saint-Martin <i>Circus cyaneus</i> Linnaeus, 1766	PN3 DO1	LC	NAc	NAd	NAb / NAd / NAd	R	-50	7	MODERE
Buse variable <i>Buteo buteo</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	NAc	NAc	LC / NAc / NAc	-	-	455	FAIBLE
Butor étoilé <i>Botaurus stellaris</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	VU	NAd	NAd	EN / NAd / NAd	D	-56	5	TRES FORT
Caille des blés <i>Coturnix coturnix</i> Linnaeus, 1758	- DO2	LC	-	NAd	NT / - / NAd	R	-34	4	MODERE
Canard chipeau <i>Mareca strepera</i> Linnaeus, 1758	- DO2	LC	LC	NAc	VU / LC / NAd	R	=	98	MODERE
Canard colvert <i>Anas platyrhynchos</i> Linnaeus, 1758	- DO2,3	LC	LC	NAd	LC / LC / NAd	-	+	4262	TRES FAIBLE
Canard pilet <i>Anas acuta</i> Linnaeus, 1758	- DO2,3	NAb	LC	NAc	- / LC / NAd	-	DD	11	TRES FAIBLE

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement d'une centrale photovoltaïque au sol – Ténergie



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts							Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace				Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
Canard siffleur <i>Mareca penelope</i> Linnaeus, 1758	- DO2,3	NAb	LC	NAC	- / LC / NAd	-	DD	63	TRES FAIBLE
Canard souchet <i>Spatula clypeata</i> Linnaeus, 1758	- DO2,3	LC	LC	NAd	NAb / LC / NAd	R	=	220	FAIBLE
Chardonneret élégant <i>Carduelis carduelis</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	VU	NAd	NAd	LC / NAd / NAd	-	-31	1284	MODERE
Chevalier aboyeur <i>Tringa nebularia</i> Gunnerus, 1767	- DO2	-	NAC	LC	- / NAC / NAd	-	=	27	TRES FAIBLE
Chevalier arlequin <i>Tringa erythropus</i> Pallas, 1764	- DO2	-	NAC	DD	- / NAd / NAd	-	-	15	FAIBLE
Chevalier culblanc <i>Tringa ochropus</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	-	NAC	LC	- / NAC / NAd	-	+	842	FAIBLE
Chevalier gambette <i>Tringa totanus</i> Linnaeus, 1758	- DO2	LC	NAC	LC	EN / LC / NAd	D	-	7	FORT
Chevalier guignette <i>Actitis hypoleucos</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	NT	NAC	DD	VU / NAC / DD	R	-	219	MODERE
Chevalier stagnatille <i>Tringa stagnatilis</i> Bechstein, 1803	PN4 -	-	-	NAb	- / - / NAb	-	DD	6	FAIBLE
Chevalier sylvain <i>Tringa glareola</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	-	-	LC	- / - / NAd	-	=	52	FAIBLE
Chevêche d'Athéna <i>Athene noctua</i> Scopoli, 1769	PN3 -	LC	-	-	NT / - / -	R	DD	68	MODERE
Choucas des tours <i>Corvus monedula</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO2	LC	NAd	-	LC / NAd / -	-	+	7391	FAIBLE
Chouette hulotte <i>Strix aluco</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	NAC	-	LC / - / -	-	DD	5	FAIBLE

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement d'une centrale photovoltaïque au sol – Ténergie



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts							Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace				Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
Cigogne blanche <i>Ciconia ciconia</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	LC	NAC	NAd	VU / NAc / NAd	D	+	6	MODERE
Cigogne noire <i>Ciconia nigra</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	EN	NAC	VU	- / NAc / DD	-	=	4	FORT
Cincle plongeur <i>Cinclus cinclus</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	-	LC / - / -	R	DD	4	FAIBLE
Circaète Jean-le-Blanc <i>Circaetus gallicus</i> Gmelin, 1788	PN3 DO1	LC	-	NAd	NT / - / NAd	R	+	114	MODERE
Cisticole des joncs <i>Cisticola juncidis</i> Rafinesque, 1810	PN3 -	VU	-	-	LC / - / -	-	-8	200	MODERE
Cochevis huppé <i>Galerida cristata</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	-	VU / - / -	R	-	192	MODERE
Combattant varié <i>Calidris pugnax</i> Linnaeus, 1758	- DO1,2	NAb	NAC	NT	- / NAb / NAd	-	-64	52	MODERE
Corbeau freux <i>Corvus frugilegus</i> Linnaeus, 1758	- DO2	LC	LC	-	NT / NAd / -	-	-40	98	MODERE
Cormoran huppé de Méditerranée <i>Gulosus aristotelis desmarestii</i> Payraudeau, 1826	PN3 DO1	-	-	-	EN / NAd / -	D	DD	2	FORT
Corneille mantelée <i>Corvus corone cornix</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO2	LC	NAd	-	NAb / NAd / -	-	DD	14	FAIBLE
Corneille noire <i>Corvus corone</i> Linnaeus, 1758	- DO2	LC	NAd	-	VU / NAd / -	-	DD	2139	MODERE
Coucou geai <i>Clamator glandarius</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	-	VU / - / -	D	DD	1	MODERE
Coucou gris <i>Cuculus canorus</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	DD	VU / - / DD	-	-20	249	MODERE

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement d'une centrale photovoltaïque au sol – Ténergie



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts							Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace				Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
Crabier chevelu <i>Ardeola ralloides</i> Scopoli, 1769	PN3 DO1	LC	-	-	VU / - / -	D	+	51	MODERE
Cygne tuberculé <i>Cygnus olor</i> Gmelin, 1803	PN3 DO2	LC	NAd	-	LC / LC / -	-	+	2806	FAIBLE
Echasse blanche <i>Himantopus himantopus</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	LC	-	-	LC / - / -	R	+	144	MODERE
Engoulevent d'Europe <i>Caprimulgus europaeus</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	LC	-	NAd	LC / - / NAd	-	-	6	MODERE
Epervier d'Europe <i>Accipiter nisus</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	NAd	NAd	LC / NAd / NAd	-	-	53	FAIBLE
Etourneau sansonnet <i>Sturnus vulgaris</i> Linnaeus, 1758	- DO2	LC	LC	NAd	LC / LC / NAd	-	+	34726	TRES FAIBLE
Faisan de Colchide <i>Phasianus colchicus</i> Linnaeus, 1758	- DO2,3	LC	-	-	LC / - / -	-	+	26	TRES FAIBLE
Faucon crécerelle <i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	NT	NAd	NAd	NT / NAd / NAd	-	-	290	MODERE
Faucon crécerellette <i>Falco naumanni</i> Fleischer, 1818	PN3 DO1	VU	-	NAd	VU / - / NAd	D	DD	1	FORT
Faucon émerillon <i>Falco columbarius</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	-	DD	NAd	- / DD / NAd	-	-	3	MODERE
Faucon hobereau <i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	NAd	NT / - / NAd	R	+	96	MODERE
Faucon kobez <i>Falco vespertinus</i> Linnaeus, 1766	PN3 DO1	NAb	-	NAd	NAb / - / NAd	D	-	2	MODERE
Faucon pèlerin <i>Falco peregrinus</i> Tunstall, 1771	PN3 DO1	LC	-	-	VU / NAd / NAd	D	+	15	FORT

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement d'une centrale photovoltaïque au sol – Ténergie



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts							Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace				Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
Fauvette à tête noire <i>Sylvia atricapilla</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	NAC	NAC	LC / NAC / NAC	-	+	1069	FAIBLE
Fauvette grisette <i>Curruca communis</i> Latham, 1787	PN3 -	LC	-	DD	LC / - / DD	R	-12	1	FAIBLE
Fauvette mélanocéphale <i>Curruca melanocephala</i> Gmelin, 1789	PN3 -	NT	-	-	LC / - / -	-	-10	232	FAIBLE
Fauvette pitchou <i>Curruca undata</i> Boddaert, 1783	PN3 DO1	EN	-	-	VU / - / -	-	-50	2	TRES FORT
Fulque macroule <i>Fulica atra</i> Linnaeus, 1758	- DO2,3	LC	NAC	NAC	LC / LC / NAd	-	DD	21021	TRES FAIBLE
Fuligule milouin <i>Aythya ferina</i> Linnaeus, 1758	- DO2,3	VU	LC	NAC	NAb / VU / NAC	R	=	988	MODERE
Fuligule morillon <i>Aythya fuligula</i> Linnaeus, 1758	- DO2,3	LC	NT	-	EN / NT / -	R	DD	18	FORT
Gallinule poule-d'eau <i>Gallinula chloropus</i> Linnaeus, 1758	- DO2	LC	NAd	NAd	LC / NAd / NAd	-	-26	2072	FAIBLE
Geai des chênes <i>Garrulus glandarius</i> Linnaeus, 1758	- DO2	LC	NAd	-	LC / NAd / -	-	+23	404	TRES FAIBLE
Gobemouche gris <i>Muscicapa striata</i> Pallas, 1764	PN3 -	NT	-	DD	VU / - / DD	R	-25	10	MODERE
Gobemouche noir <i>Ficedula hypoleuca</i> Pallas, 1764	PN3 -	VU	-	DD	- / - / DD	-	DD	45	MODERE
Goéland leucopée <i>Larus michahellis</i> Naumann, 1840	PN3 -	LC	NAd	NAd	LC / NAd / NAd	-	+	3101	FAIBLE
Gorgebleue à miroir <i>Luscinia svecica</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	LC	-	NAC	- / - / NAC	-	-	9	MODERE

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement d'une centrale photovoltaïque au sol – Ténergie



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts							Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace				Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
Grand Corbeau <i>Corvus corax</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	-	LC / - / -	-	+	52	FAIBLE
Grand Cormoran <i>Phalacrocorax carbo</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	LC	NAd	NT / LC / NAd	-	+	7492	FAIBLE
Grand Cormoran <i>Phalacrocorax carbo</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	LC	NAd	NT / LC / NAd	-	+	1	FAIBLE
Grand Gravelot <i>Charadrius hiaticula</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	VU	LC	NAd	- / NAc / NAd	-	-	2	MODERE
Grand-duc d'Europe <i>Bubo bubo</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	LC	-	-	LC / - / -	R	DD	1	MODERE
Grande Aigrette <i>Ardea alba</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	NT	LC	-	VU / LC / -	D	+	878	MODERE
Grèbe à cou noir <i>Podiceps nigricollis</i> Brehm, 1831	PN3 -	LC	LC	-	NAb / LC / -	D	DD	7	MODERE
Grèbe castagneux <i>Tachybaptus ruficollis</i> Pallas, 1764	PN3 -	LC	NAd	-	LC / NAd / -	-	=	822	FAIBLE
Grèbe huppé <i>Podiceps cristatus</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	NAc	-	LC / LC / -	R	+	2258	FAIBLE
Grimpereau des jardins <i>Certhia brachydactyla</i> C.L. Brehm, 1820	PN3 -	LC	-	-	LC / - / -	-	+	382	FAIBLE
Grive draine <i>Turdus viscivorus</i> Linnaeus, 1758	- DO2	LC	NAd	NAd	LC / NAd / NAd	-	=	31	TRES FAIBLE
Grive litorne <i>Turdus pilaris</i> Linnaeus, 1758	- DO2	LC	LC	-	LC / LC / -	-	-32	50	FAIBLE
Grive mauvis <i>Turdus iliacus</i> Linnaeus, 1766	- DO2	-	LC	NAd	- / LC / NAd	-	-15	42	FAIBLE

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement d'une centrale photovoltaïque au sol – Ténergie



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts							Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace				Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
Grive musicienne <i>Turdus philomelos</i> C. L. Brehm, 1831	- DO2	LC	NAd	NAd	LC / NAd / NAd	-	DD	149	TRES FAIBLE
Grosbec casse-noyaux <i>Coccothraustes coccothraustes</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	NAd	-	DD / NAd / -	-	+	5	FAIBLE
Grue cendrée <i>Grus grus</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	CR	NT	NAc	- / LC / NAd	-	+	3485	TRES FORT
Guêpier d'Europe <i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	NAd	LC / - / NAd	R	-64	2190	MODERE
Guifette moustac <i>Chlidonias hybrida</i> Pallas, 1811	PN3 DO1	VU	-	NAc	NAb / - / NAd	D	-	10	FORT
Guifette noire <i>Chlidonias niger</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	EN	-	DD	RE / - / NAd	-	-	5	MAJEUR
Héron cendré <i>Ardea cinerea</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	NAc	NAd	LC / NAc / NAd	-	+	1871	FAIBLE
Héron garde-bœufs <i>Ardea ibis</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	NAc	-	LC / NAc / -	-	+	11229	FAIBLE
Héron pourpré <i>Ardea purpurea</i> Linnaeus, 1766	PN3 DO1	LC	-	-	VU / - / -	D	-	99	FORT
Hirondelle de fenêtre <i>Delichon urbicum</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	NT	-	DD	LC / - / DD	-	-23	827	MODERE
Hirondelle de rivage <i>Riparia riparia</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	DD	NT / - / DD	R	-	484	MODERE
Hirondelle de rochers <i>Ptyonoprogne rupestris</i> Scopoli, 1769	PN3 -	LC	-	NAd	LC / - / NAd	-	-	293	FAIBLE
Hirondelle rustique <i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	NT	-	DD	NT / - / DD	-	-26	1650	MODERE

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement d'une centrale photovoltaïque au sol – Ténergie



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts							Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace				Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
Huppe fasciée <i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	NAd	-	LC / NAd / -	R	DD	32	MODERE
Hypolaïs icterine <i>Hippolais icterina</i> Vieillot, 1817	PN3 -	VU	-	NAd	- / - / NAd	-	-	1	MODERE
Hypolaïs polyglotte <i>Hippolais polyglotta</i> Vieillot, 1817	PN3 -	LC	-	NAd	LC / - / NAd	-	+	182	FAIBLE
Ibis falcinelle <i>Plegadis falcinellus</i> Linnaeus, 1766	PN3 DO1	NT	-	-	NT / NAd / -	D	+	46	MODERE
Linotte mélodieuse <i>Linaria cannabina</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	VU	NAd	NAc	VU / NAd / NAc	-	-8	284	MODERE
Loriot d'Europe <i>Oriolus oriolus</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	NAc	LC / - / NAc	-	DD	233	FAIBLE
Lusciniole à moustaches <i>Acrocephalus melanopogon</i> Temminck, 1823	PN3 DO1	EN	-	-	EN / - / -	D	-	1	TRES FORT
Martinet à ventre blanc <i>Tachymarptis melba</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	-	LC / - / -	-	=	296	FAIBLE
Martinet noir <i>Apus apus</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	NT	-	DD	NT / - / DD	-	-46	2458	MODERE
Martin-pêcheur d'Europe <i>Alcedo atthis</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	VU	NAc	-	LC / NAc / -	R	-	335	MODERE
Merle noir <i>Turdus merula</i> Linnaeus, 1758	- DO2	LC	NAd	NAd	LC / NAd / NAd	-	+	304	TRES FAIBLE
Mésange à longue queue <i>Aegithalos caudatus</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	NAb	LC / - / NAb	-	-12	1122	FAIBLE
Mésange bleue <i>Cyanistes caeruleus</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	NAb	LC / - / NAb	-	+	663	FAIBLE

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement d'une centrale photovoltaïque au sol – Ténergie



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts							Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace				Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
Mésange charbonnière <i>Parus major</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	NAb	NAd	LC / NAb / NAd	-	DD	676	FAIBLE
Mésange huppée <i>Lophophanes cristatus</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	-	LC / - / -	-	-8	57	FAIBLE
Mésange noire <i>Periparus ater</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	NAd	NAd	LC / NAd / NAd	-	=	28	FAIBLE
Milan noir <i>Milvus migrans</i> Boddaert, 1783	PN3 DO1	LC	-	NAd	LC / - / NAd	-	+	839	FAIBLE
Milan royal <i>Milvus milvus</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	VU	VU	NAc	NAb / EN / NAd	D	DD	14	FORT
Moineau domestique <i>Passer domesticus</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	NAb	LC / - / NAb	-	-	1102	FAIBLE
Moineau friquet <i>Passer montanus</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	EN	-	-	EN / - / -	-	-60	43	TRES FORT
Monticole bleu <i>Monticola solitarius</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	-	NT / - / -	R	DD	3	MODERE
Mouette mélanocéphale <i>Ichthyiaetus melanocephalus</i> Temminck, 1820	PN3 DO1	LC	NAc	NAc	VU / NAc / NAc	D	-	18	FORT
Mouette rieuse <i>Chroicocephalus ridibundus</i> Linnaeus, 1766	PN3 DO2	NT	LC	NAd	VU / LC / NAd	-	+	4112	MODERE
Nette rousse <i>Netta rufina</i> Pallas, 1773	- DO2	LC	LC	NAd	NT / NAc / NAd	D	+	319	MODERE
Oedicnème criard <i>Burhinus oedicnemus</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	LC	NAd	NAd	NT / - / NAd	R	DD	15	MODERE
Outarde canepetière <i>Tetrax tetrax</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	EN	NAc	-	NT / NT / -	D	-	5	TRES FORT

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement d'une centrale photovoltaïque au sol – Ténergie



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts							Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace				Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
Perdrix grise <i>Perdix perdix</i> Linnaeus, 1758	- DO2,3	LC	-	-	NAd / - / -	-	-43	4	FAIBLE
Perdrix rouge <i>Alectoris rufa</i> Linnaeus, 1758	- DO2,3	LC	-	-	VU / - / -	-	-31	71	MODERE
Perruche à collier <i>Psittacula krameri</i> Scopoli, 1769	- -	-	-	-	- / - / -	-	DD	X	TRES FAIBLE
Petit Gravelot <i>Charadrius dubius</i> Scopoli, 1786	PN3 -	LC	-	NAC	VU / - / NAC	R	=	77	MODERE
Petit-duc scops <i>Otus scops</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	-	LC / - / -	R	DD	27	MODERE
Phragmite des joncs <i>Acrocephalus schoenobaenus</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	DD	- / - / DD	-	-18	2	FAIBLE
Pic épeiche <i>Dendrocopos major</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	NAd	-	LC / NAd / -	-	+	240	FAIBLE
Pic épeichette <i>Dendrocopos minor</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	VU	-	-	LC / - / -	R	-31	78	MODERE
Pic vert <i>Picus viridis</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	-	LC / - / -	-	-	386	FAIBLE
Pie bavarde <i>Pica pica</i> Linnaeus, 1758	- DO2	LC	-	-	LC / - / -	-	+	941	TRES FAIBLE
Pie-grièche à tête rousse <i>Lanius senator</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	VU	-	NAd	CR / - / NAd	D	-25	1	TRES FORT
Pie-grièche écorcheur <i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	NT	NAC	NAd	VU / - / NAd	R	-	8	FORT
Pie-grièche grise <i>Lanius excubitor</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	EN	NAd	-	- / NAd / -	-	-50	40	FORT

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement d'une centrale photovoltaïque au sol – Ténergie



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts							Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace				Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
Pigeon biset (domestique) <i>Columba livia f. domestica</i> Gmelin, 1789	- DO2	DD	-	-	DD / - / -	-	139	63	TRES FAIBLE
Pigeon ramier <i>Columba palumbus</i> Linnaeus, 1758	- DO2,3	LC	LC	NAd	LC / LC / NAd	-	+	3500	TRES FAIBLE
Pinson des arbres <i>Fringilla coelebs</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	NAd	NAd	LC / NAd / NAd	-	+4,3	3393	FAIBLE
Pinson du Nord <i>Fringilla montifringilla</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	-	DD	NAd	- / DD / NAd	-	-61	2139	MODERE
Pipit des arbres <i>Anthus trivialis</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	DD	LC / - / DD	-	-23	17	FAIBLE
Pipit farlouse <i>Anthus pratensis</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	VU	DD	NAd	- / DD / NAd	-	-66	404	MODERE
Pipit spioncelle <i>Anthus spinoletta</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	NAd	NAd	LC / NAd / NAd	-	=	90	FAIBLE
Pluvier doré <i>Pluvialis apricaria</i> Linnaeus, 1758	- DO1,2,3	-	LC	-	- / LC / -	-	DD	4	FAIBLE
Pouillot de Bonelli <i>Phylloscopus bonelli</i> Vieillot, 1819	PN3 -	LC	-	NAd	LC / - / NAd	-	+	48	FAIBLE
Pouillot fitis <i>Phylloscopus trochilus</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	NT	-	DD	- / - / DD	-	-52	39	MODERE
Pouillot siffleur <i>Phylloscopus sibilatrix</i> Bechstein, 1793	PN3 -	NT	-	NAd	DD / - / NAd	-	DD	4	FAIBLE
Pouillot véloce <i>Phylloscopus collybita</i> Vieillot, 1887	PN3 -	LC	NAd	NAd	NT / NAd / NAd	-	DD	434	FAIBLE
Râle d'eau <i>Rallus aquaticus</i> Linnaeus, 1758	- DO2	NT	NAd	NAd	NT / NAd / NAd	-	DD	122	FAIBLE

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement d'une centrale photovoltaïque au sol – Ténergie



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts							Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace				Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
Rémiz penduline <i>Remiz pendulinus</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	CR	-	DD	RE / - / DD	-	-	54	MAJEUR
Roitelet à triple bandeau <i>Regulus ignicapilla</i> Temminck, 1820	PN3 -	LC	NAd	NAd	LC / NAd / NAd	-	+	44	FAIBLE
Roitelet huppé <i>Regulus regulus</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	NT	NAd	NAd	NT / NAd / NAd	-	-44	11	MODERE
Rollier d'Europe <i>Coracias garrulus</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	NT	-	NAd	NT / - / NAd	D	-	159	MODERE
Rossignol philomèle <i>Luscinia megarhynchos</i> C. L. Brehm, 1831	PN3 -	LC	-	NAc	NT / - / NAc	-	=	849	FAIBLE
Rougegorge familier <i>Erithacus rubecula</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	NAd	NAd	LC / NAd / NAd	-	-9	1025	FAIBLE
Rougequeue à front blanc <i>Phoenicurus phoenicurus</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	NAd	LC / - / NAd	-	+	21	FAIBLE
Rougequeue noir <i>Phoenicurus ochruros</i> S. G. Gmelin, 1774	PN3 -	LC	NAd	NAd	LC / NAd / NAd	-	=	172	FAIBLE
Rousserolle effarvatte <i>Acrocephalus scirpaceus</i> Hermann, 1804	PN3 -	LC	-	NAc	LC / - / NAc	-	+	153	FAIBLE
Rousserolle turdoïde <i>Acrocephalus arundinaceus</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	VU	-	NAc	VU / - / NAc	R	-70	589	FORT
Sarcelle d'été <i>Spatula querquedula</i> Linnaeus, 1758	- DO2	VU	-	NT	NAb / - / NT	R	-	201	MODERE
Sarcelle d'hiver <i>Anas crecca</i> Linnaeus, 1758	- DO2,3	VU	LC	NAd	NAb / LC / NAd	-	-	1908	MODERE
Serin cini <i>Serinus serinus</i> Linnaeus, 1766	PN3 -	VU	-	NAd	NT / - / NAd	-	-40	342	MODERE

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement d'une centrale photovoltaïque au sol – Ténérrie



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts							Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace				Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
Sittelle torchepot <i>Sitta europaea</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	-	LC / - / -	-	+	92	FAIBLE
Spatule blanche <i>Platalea leucorodia</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	NT	VU	NAd	VU / NAd / NAd	D	+	10	FORT
Sterne caspienne <i>Hydroprogne caspia</i> Pallas, 1770	PN3 DO1	-	-	NT	- / - / NT	-	DD	2	MODERE
Sterne pierregarin <i>Sterna hirundo</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	LC	NAd	LC	VU / - / NAd	D	+	1157	MODERE
Tadorne de Belon <i>Tadorna tadorna</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	LC	-	LC / LC / -	R	+	14	FAIBLE
Tarier des prés <i>Saxicola rubetra</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	VU	-	DD	VU / - / DD	-	-60	9	FORT
Tarier pâtre <i>Saxicola rubicola</i> Linnaeus, 1766	PN3 -	NT	NAd	NAd	NT / NAd / NAd	-	-22	131	MODERE
Tarin des aulnes <i>Spinus spinus</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	DD	NAd	DD / DD / NAd	R	DD	137	FAIBLE
Torcol fourmilier <i>Jynx torquilla</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	NAd	NAd	LC / - / NAd	R	-35	2	MODERE
Tourterelle des bois <i>Streptopelia turtur</i> Linnaeus, 1758	- DO2	VU	-	NAd	VU / - / NAd	-	-42	352	FORT
Tourterelle turque <i>Streptopelia decaocto</i> FrivalDzky, 1838	- DO2	LC	-	NAd	LC / - / NAd	-	+	371	TRES FAIBLE
Traquet motteux <i>Oenanthe oenanthe</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	NT	-	DD	NT / - / DD	-	-	3	MODERE
Troglodyte mignon <i>Troglodytes troglodytes</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	NAd	-	LC / NAd / -	-	-20	152	FAIBLE

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement d'une centrale photovoltaïque au sol – Ténergie



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts							Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace				Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
Vanneau huppé <i>Vanellus vanellus</i> Linnaeus, 1758	- DO2	NT	LC	NAd	EN / NAc / NAd	R	-15,5	238	FORT
Vautour fauve <i>Gyps fulvus</i> Hablizl, 1783	PN3 DO1	LC	-	-	VU / - / -	D	DD	9	FORT
Vautour percnoptère <i>Neophron percnopterus</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	EN	-	-	CR / - / -	D	-	2	MAJEUR
Verdier d'Europe <i>Chloris chloris</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	VU	NAd	NAd	VU / NAd / NAd	-	-50	194	FORT



9.1.4 Autres taxons

Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts					Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace		Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France	Liste rouge PACA				
Amphibiens							
Crapaud calamite <i>Epidalea calamita</i> Laurenti, 1768	PN2 DH4	LC	LC	-	-	10	MODERE
Crapaud commun <i>Bufo bufo</i> Linnaeus, 1758	PN3	LC	LC	-	=	1	FAIBLE
Crapaud épineux <i>Bufo spinosus</i> Daudin, 1803	PN3	NE	-	-	DD	8	FAIBLE
Grenouille rieuse <i>Pelophylax ridibundus</i> Pallas, 1771	PN3 DH5	LC	NA	-	+	66	FAIBLE
Grenouille verte indéterminée <i>Pelophylax</i> sp.	-	-	-	-	+	98	TRES FAIBLE
Pélodyte ponctué <i>Pelodytes punctatus</i> Daudin, 1803	PN2	LC	LC	R	-	1	MODERE
Rainette méridionale <i>Hyla meridionalis</i> Böttger, 1874	PN2 DH4	LC	LC	-	-	48	MODERE
Reptiles							
Cistude d'Europe <i>Emys orbicularis</i> Linnaeus, 1758	PN2 DH2,4	LC	NT	R	-	2	FORT
Coronelle girondine <i>Coronella girondica</i> Daudin, 1803	PN3	LC	LC	-	DD	4	MODERE
Couleuvre à échelons <i>Zamenis scalaris</i> Schinz, 1822	PN3	LC	NT	R	=	5	MODERE
Couleuvre de Montpellier <i>Malpolon monspessulanus</i> Hermann, 1804	PN3	LC	NT	R	-	19	MODERE
Couleuvre helvétique <i>Natrix helvetica</i> Lacepède, 1789	PN2	LC	LC	-	=	1	MODERE

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement d'une centrale photovoltaïque au sol – Ténergie



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts					Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace		Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France	Liste rouge PACA				
Couleuvre vipérine <i>Natrix maura</i> Linnaeus, 1758	PN2	NT	LC	-	-	10	MODERE
Lézard à deux raies <i>Lacerta bilineata</i> Daudin, 1802	PN2 DH4	LC	LC	-	=	143	MODERE
Lézard des murailles <i>Podarcis muralis</i> Laurenti, 1768	PN2 DH4	LC	LC	-	=	66	MODERE
Orvet fragile <i>Anguis fragilis</i> Linnaeus, 1758	PN3	LC	DD	-	-	6	FAIBLE
Psammodrome d'Edwards <i>Psammodromus edwardsianus</i> An. Dugès, 1829	PN3	NT	NT	R	-	6	MODERE
Seps strié <i>Chalcides striatus</i> Cuvier, 1829	PN3	LC	NT	R	-	1	MODERE
Tarente de Maurétanie <i>Tarentola mauritanica</i> Linnaeus, 1758	PN3	LC	LC	-	+	73	FAIBLE
Trachémyde écrite <i>Trachemys scripta</i> Thunberg in Schoepff, 1792	-	NA	NA	-	DD	1556	TRES FAIBLE
Mammifères							
Belette d'Europe <i>Mustela nivalis</i> Linnaeus, 1766	-	LC	-	-	DD	3	TRES FAIBLE
Blaireau européen <i>Meles meles</i> Linnaeus, 1758	-	LC	-	-	DD	27	TRES FAIBLE
Campagnol amphibie <i>Arvicola sapidus</i> Miller, 1908	PN2	NT	-	-	DD	29	MODERE
Campagnol provençal <i>Microtus duodecimcostatus</i> de Sélys-Longchamps, 1839	-	LC	-	-	DD	X	FAIBLE
Castor d'Eurasie <i>Castor fiber</i> Linnaeus, 1758	PN2 DH2,4	LC	-	D	DD	285	FORT

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement d'une centrale photovoltaïque au sol – Ténergie



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts					Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace		Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France	Liste rouge PACA				
Chamois <i>Rupicapra rupicapra</i> Linnaeus, 1758	DH5	LC	-	-	DD	2	FAIBLE
Chevreuil européen <i>Capreolus capreolus</i> Linnaeus, 1758	-	LC	-	-	DD	31	TRES FAIBLE
Ecureuil roux <i>Sciurus vulgaris</i> Linnaeus, 1758	PN2	LC	-	-	DD	32	MODERE
Fouine <i>Martes foina</i> Erxleben, 1777	-	LC	-	-	DD	11	TRES FAIBLE
Genette commune <i>Genetta genetta</i> Linnaeus, 1758	PN2 DH5	LC	-	R	DD	3	FORT
Hérisson d'Europe <i>Erinaceus europaeus</i> Linnaeus, 1758	PN2	LC	-	-	DD	10	MODERE
Lapin de garenne <i>Oryctolagus cuniculus</i> Linnaeus, 1758	-	NT	-	-	DD	49	FAIBLE
Lièvre d'Europe <i>Lepus europaeus</i> Pallas, 1778	-	LC	-	-	DD	62	TRES FAIBLE
Loutre d'Europe <i>Lutra lutra</i> Linnaeus, 1758	PN2 DH2,4	LC	-	D	DD	90	FORT
Putois d'Europe <i>Mustela putorius</i> Linnaeus, 1758	DH5	NT	-	-	DD	X	FAIBLE
Ragondin <i>Myocastor coypus</i> Molina, 1782	-	NA	-	-	DD	239	TRES FAIBLE
Rat noir <i>Rattus rattus</i> Linnaeus, 1758	-	NA	-	-	DD	3	TRES FAIBLE
Rat surmulot <i>Rattus norvegicus</i> Berkenhout, 1769	-	NA	-	-	DD	2	TRES FAIBLE

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement d'une centrale photovoltaïque au sol – Ténergie



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts					Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace		Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France	Liste rouge PACA				
Renard roux <i>Vulpes vulpes</i> Linnaeus, 1758	-	LC	-	-	DD	24	TRES FAIBLE
Sanglier <i>Sus scrofa</i> Linnaeus, 1758	-	LC	-	-	DD	39	TRES FAIBLE
Souris grise <i>Mus musculus</i> Linnaeus, 1758	-	LC	-	-	DD	1	TRES FAIBLE
Taupe d'Europe <i>Talpa europaea</i> Linnaeus, 1758	-	LC	-	-	DD	2	TRES FAIBLE
Chiroptères							
Minioptère de Schreibers <i>Miniopterus schreibersii</i> Kuhl, 1817	PN2 DH2,4	VU	-	D	-33	60	MAJEUR
Molosse de Cestoni <i>Tadarida teniotis</i> Rafinesque, 1814	PN2 DH4	NT	-	R	+	X	FORT
Murin à oreilles échancrées <i>Myotis emarginatus</i> É. Geoffroy Saint-Hilaire, 1806	PN2 DH2,4	LC	-	D	+	X	FORT
Murin cryptique <i>Myotis crypticus</i> Ruedi, Ibáñez, Salicini, Juste & Puechmaille, 2019	-	-	-	-	DD	1	MODERE
Murin de Daubenton <i>Myotis daubentonii</i> Kuhl, 1817	PN2 DH4	LC	-	-	-29	133	MODERE
Noctule de Leisler <i>Nyctalus leisleri</i> Kuhl, 1817	PN2 DH4	NT	-	R	+	348	MODERE
Oreillard gris <i>Plecotus austriacus</i> J.B. Fischer, 1829	PN2 DH4	LC	-	-	+	X	MODERE
Pipistrelle commune <i>Pipistrellus pipistrellus</i> Schreber, 1774	PN2 DH4	NT	-	-	-23	141	MODERE
Pipistrelle de Kuhl <i>Pipistrellus kuhlii</i> Kuhl. 1817	PN2 DH4	LC	-	-	-7,7	2305	MODERE

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement d'une centrale photovoltaïque au sol – Ténergie



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts					Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace		Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France	Liste rouge PACA				
Pipistrelle pygmée <i>Pipistrellus pygmaeus</i> Leach, 1825	PN2 DH4	LC	-	-	-2,4	1367	MODERE
Sérotine commune <i>Eptesicus serotinus</i> Schreber, 1774	PN2 DH4	NT	-	-	+	30	MODERE
Vespère de Savi <i>Hypsugo savii</i> Bonaparte, 1837	PN2 DH4	LC	-	R	-21	55	FORT
Odonates							
Aesche affine <i>Aeshna affinis</i> Vander Linden, 1820	-	LC	LC	-	-	2	TRES FAIBLE
Aesche bleue <i>Aeshna cyanea</i> O.F. Müller, 1764	-	LC	LC	-	-	2	TRES FAIBLE
Aesche isocèle <i>Aeshna isocetes</i> O.F. Müller, 1767	-	LC	LC	-	-	2	TRES FAIBLE
Aesche mixte <i>Aeshna mixta</i> Latreille, 1805	-	LC	LC	-	-	15	TRES FAIBLE
Aesche paisible <i>Boyeria irene</i> Boyer de Fonscolombe, 1838	-	LC	LC	-	-	4	TRES FAIBLE
Agrion à larges pattes <i>Platycnemis pennipes</i> Pallas, 1771	-	LC	LC	-	-	10	TRES FAIBLE
Agrion blanchâtre <i>Platycnemis latipes</i> Rambur, 1842	-	LC	LC	-	-	324	TRES FAIBLE
Agrion bleuissant <i>Coenagrion caerulescens</i> Boyer de Fonscolombe, 1838	-	EN	VU	D	-	1	FORT
Agrion de Mercure <i>Coenagrion mercuriale</i> Charpentier, 1840	PN3 DH2	LC	LC	R	-	405	FORT
Agrion de Vander Linden <i>Erythromma lindenii</i> Selys, 1840	-	LC	LC	-	-	17	TRES FAIBLE

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement d'une centrale photovoltaïque au sol – Ténergie



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts					Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace		Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France	Liste rouge PACA				
Agrion délicat <i>Ceragrion tenellum</i> Villers, 1789	-	LC	LC	-	-	25	TRES FAIBLE
Agrion élégant <i>Ischnura elegans</i> Vander Linden, 1820	-	LC	LC	-	-	1259	TRES FAIBLE
Agrion joli <i>Coenagrion pulchellum</i> Vander Linden, 1825	-	VU	EN	R	-	5	FORT
Agrion jouvencelle <i>Coenagrion puella</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-	-	27	TRES FAIBLE
Agrion nain <i>Ischnura pumilio</i> Charpentier, 1825	-	LC	LC	-	-	1	TRES FAIBLE
Agrion orangé <i>Platycnemis acutipennis</i> Selys, 1841	-	LC	LC	-	-	1	TRES FAIBLE
Agrion porte-coupe <i>Enallagma cyathigerum</i> Charpentier, 1840	-	LC	LC	-	-	135	TRES FAIBLE
Anax empereur <i>Anax imperator</i> Leach, 1815	-	LC	LC	-	-	16	TRES FAIBLE
Anax napolitain <i>Anax parthenope</i> Selys, 1839	-	LC	LC	-	-	51	TRES FAIBLE
Caloptéryx éclatant <i>Calopteryx splendens</i> Harris, 1780	-	LC	LC	-	-	81	TRES FAIBLE
Caloptéryx hémorroïdal <i>Calopteryx haemorrhoidalis</i> Vander Linden, 1825	-	LC	LC	-	-	97	TRES FAIBLE
Caloptéryx vierge <i>Calopteryx virgo</i> Linnaeus,1758	-	LC	LC	-	-	2	TRES FAIBLE
Caloptéryx vierge méridional <i>Calopteryx virgo meridionalis</i> Selys, 1873	-	-	-	-	-	3	TRES FAIBLE

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement d'une centrale photovoltaïque au sol – Ténergie



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts					Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace		Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France	Liste rouge PACA				
Cordulégastre annelé <i>Cordulegaster boltonii</i> Donovan, 1807	-	LC	LC	-	-	5	TRES FAIBLE
Cordulie à corps fin <i>Oxygastra curtisii</i> Dale, 1834	PN2 DH2	LC	LC	R	-	7	FORT
Crocothémis écarlate <i>Crocothemis erythraea</i> Brullé, 1832	-	LC	LC	-	-	1136	TRES FAIBLE
Gomphe à crochets <i>Onychogomphus uncatus</i> Charpentier, 1840	-	LC	LC	-	-	5	TRES FAIBLE
Gomphe à forceps <i>Onychogomphus forcipatus</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-	-	16	TRES FAIBLE
Gomphe à forceps méridional <i>Onychogomphus forcipatus unguiculatus</i> Van der Linden, 1823	-	-	-	-	-	9	TRES FAIBLE
Gomphe semblable <i>Gomphus simillimus</i> Selys, 1840	-	LC	LC	R	-	4	MODERE
Gomphe vulgaire <i>Gomphus vulgatissimus</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	R	-	2	MODERE
Leste brun <i>Sympecma fusca</i> Vander Linden, 1820	-	LC	LC	-	-	71	TRES FAIBLE
Leste verdoyant méridional <i>Lestes virens virens</i> Charpentier, 1825	-	-	-	-	-	1	TRES FAIBLE
Leste vert <i>Chalcolestes viridis</i> Vander Linden, 1825	-	LC	LC	-	-	33	TRES FAIBLE
Libellule déprimée <i>Libellula depressa</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-	-	3	TRES FAIBLE
Libellule fauve <i>Libellula fulva</i> O.F. Müller, 1764	-	LC	LC	-	-	9	TRES FAIBLE

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement d'une centrale photovoltaïque au sol – Ténergie



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts					Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace		Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France	Liste rouge PACA				
Libellule à quatre taches <i>Libellula quadrimaculata</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-	-	10	TRES FAIBLE
Naïade au corps vert <i>Erythromma viridulum</i> Charpentier, 1840	-	LC	LC	-	-	24	TRES FAIBLE
Orthétrum à stylets blancs <i>Orthetrum albistylum</i> Selys, 1848	-	LC	LC	-	-	9	TRES FAIBLE
Orthétrum bleuisant <i>Orthetrum coerulescens</i> Fabricius, 1798	-	LC	LC	-	-	13	TRES FAIBLE
Orthétrum bleuisant <i>Orthetrum coerulescens</i> Fabricius, 1798	-	LC	LC	-	-	31	TRES FAIBLE
Orthétrum brun <i>Orthetrum brunneum</i> Boyer de Fonscolombe, 1837	-	LC	LC	-	-	37	TRES FAIBLE
Orthétrum réticulé <i>Orthetrum cancellatum</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-	-	96	TRES FAIBLE
Petite nymphe au corps de feu <i>Pyrrhosoma nymphula</i> Sulzer, 1776	-	LC	LC	-	-	4	TRES FAIBLE
Sympétrum de Fonscolombe <i>Sympetrum fonscolombii</i> Selys, 1840	-	LC	LC	-	-	21	TRES FAIBLE
Sympétrum déprimé <i>Sympetrum depressiusculum</i> Selys, 1841	-	EN	VU	D	-	1	FORT
Sympétrum du Piémont <i>Sympetrum pedemontanum</i> O.F. Müller in Allioni, 1766	-	NT	LC	R	-	25	FORT
Sympétrum fascié <i>Sympetrum striolatum</i> Charpentier, 1840	-	LC	LC	-	-	40	TRES FAIBLE
Sympétrum méridional <i>Sympetrum meridionale</i> Selys, 1841	-	LC	LC	-	-	41	TRES FAIBLE

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement d'une centrale photovoltaïque au sol – Ténérge



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts					Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace		Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France	Liste rouge PACA				
Sympétrum sanguin <i>Sympetrum sanguineum</i> O.F. Müller, 1764	-	LC	LC	-	-	6	TRES FAIBLE
Trithémis annelé <i>Trithemis annulata</i> Palisot de Beauvois, 1807	-	LC	LC	-	-	27	TRES FAIBLE
Rhopalocères							
Amaryllis <i>Pyronia tithonus</i> Linnaeus, 1771	-	LC	LC	-	=	2	TRES FAIBLE
Argus bleu-nacré <i>Lysandra coridon</i> Poda, 1761	-	LC	LC	-	-5	X	TRES FAIBLE
Argus frêle <i>Cupido minimus</i> Fuessly, 1775	-	LC	LC	-	-9	1	TRES FAIBLE
Aurore <i>Anthocharis cardamines</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-	=	7	TRES FAIBLE
Aurore de Provence <i>Anthocharis euphenoides</i> Staudinger, 1869	-	LC	LC	-	-13	2	TRES FAIBLE
Azuré bleu céleste <i>Lysandra bellargus</i> Rottemburg, 1775	-	LC	LC	-	-6	6	TRES FAIBLE
Azuré de la badasse <i>Glaucopsyche melanops</i> Boisduval, 1828	-	LC	LC	-	-12	3	TRES FAIBLE
Azuré de la Bugrane <i>Polyommatus icarus</i> Rottemburg, 1775	-	LC	LC	-	=	77	TRES FAIBLE
Azuré de la luzerne <i>Leptotes pirithous</i> Linnaeus, 1767	-	LC	LC	-	=	88	TRES FAIBLE
Azuré de l'ajonc <i>Plebejus argus</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-	-4	4	TRES FAIBLE
Azuré de l'esparcette <i>Polyommatus thersites</i> Cantener, 1835	-	LC	LC	-	-27	1	TRES FAIBLE

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement d'une centrale photovoltaïque au sol – Ténergie



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts					Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace		Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France	Liste rouge PACA				
Azuré des anthyllides <i>Cyaniris semiargus</i> Rottemburg, 1775	-	LC	LC	-	-6	1	TRES FAIBLE
Azuré des cytises <i>Glaucopsyche alexis</i> Poda, 1761	-	LC	LC	-	-9	4	TRES FAIBLE
Azuré des nerpruns <i>Celastrina argiolus</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-	=	17	TRES FAIBLE
Azuré du thym <i>Pseudophilotes baton</i> Bergsträsser, 1779	-	LC	LC	-	-21	4	TRES FAIBLE
Azuré du trèfle <i>Cupido argiades</i> Pallas, 1771	-	LC	LC	-	-3	8	TRES FAIBLE
Azuré porte-queue <i>Lampides boeticus</i> Linnaeus, 1767	-	LC	LC	-	-1	2	TRES FAIBLE
Bleu-nacré d'Espagne <i>Lysandra hispana</i> Herrich-Schäffer, 1852	-	LC	LC	-	=	3	FAIBLE
Brun du pélargonium <i>Cacyreus marshalli</i> Butler, 1898	-	NA	NA	-	=	1	TRES FAIBLE
Chiffre <i>Fabriciana niobe</i> Linnaeus, 1758	-	NT	LC	-	-24	2	FAIBLE
Citron <i>Gonepteryx rhamni</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-	=	4	TRES FAIBLE
Citron de Provence <i>Gonepteryx cleopatra</i> Linnaeus, 1767	-	LC	LC	-	-3	27	TRES FAIBLE
Collier de corail <i>Aricia agestis</i> Denis & Schiffermüller, 1775	-	LC	LC	-	=	16	TRES FAIBLE
Cuivré commun <i>Lycaena phlaeas</i> Linnaeus, 1760	-	LC	LC	-	=	19	TRES FAIBLE

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement d'une centrale photovoltaïque au sol – Ténergie



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts					Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace		Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France	Liste rouge PACA				
Demi-deuil <i>Melanargia galathea</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-	=	156	TRES FAIBLE
Diane <i>Zerynthia polyxena</i> Denis & Schiffermüller, 1775	PN2 DH4	LC	LC	R	=	153	FORT
Échancré <i>Libythea celtis</i> Laicharting, 1782	-	LC	LC	-	-6	1	TRES FAIBLE
Échiquier d'Occitanie <i>Melanargia occitanica</i> Esper, 1793	-	LC	LC	-	-13	3	TRES FAIBLE
Fadet commun <i>Coenonympha pamphilus</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-	=	41	TRES FAIBLE
Fadet des garrigues <i>Coenonympha dorus</i> Esper, 1782	-	LC	LC	-	-18	3	TRES FAIBLE
Faune <i>Hipparchia statilinus</i> Hufnagel, 1766	-	LC	LC	-	-28	2	TRES FAIBLE
Flambé <i>Iphiclides podalirius</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-	-1	41	TRES FAIBLE
Fluoré <i>Colias alfacariensis</i> Ribbe, 1905	-	LC	LC	-	-2	12	TRES FAIBLE
Gamma <i>Polygonia c-album</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-	=	2	TRES FAIBLE
Gazé <i>Aporia crataegi</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-	-11	2	TRES FAIBLE
Grande Tortue <i>Nymphalis polychloros</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-	=	X	TRES FAIBLE
Hespérie de la houque <i>Thymelicus sylvestris</i> Poda, 1761	-	LC	LC	-	-1	3	TRES FAIBLE

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement d'une centrale photovoltaïque au sol – Ténergie



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts					Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace		Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France	Liste rouge PACA				
Hespérie de l'alcée <i>Carcharodus alceae</i> Esper, 1780	-	LC	LC	-	=	5	TRES FAIBLE
Hespérie des sangisorbes <i>Spialia sertorius</i> Hoffmannsegg, 1804	-	LC	LC	-	-5	7	TRES FAIBLE
Machaon <i>Papilio machaon</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-	=	21	TRES FAIBLE
Marbré-de-vert <i>Pontia daplidice</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-	-23	27	TRES FAIBLE
Mégère <i>Lasiommata megera</i> Linnaeus, 1767	-	LC	LC	-	=	137	TRES FAIBLE
Mélitée de Fruhstorfer <i>Melitaea celadussa</i> Fruhstorfer, 1910	-	-	LC	-	-11	8	TRES FAIBLE
Mélitée des centaures <i>Melitaea phoebe</i> Denis & Schiffermüller, 1775	-	LC	LC	-	-8	12	TRES FAIBLE
Mélitée du plantain <i>Melitaea cinxia</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-	-4	34	TRES FAIBLE
Mélitée orangée <i>Melitaea didyma</i> Esper, 1778	-	LC	LC	-	-13	96	TRES FAIBLE
Myrtil <i>Maniola jurtina</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-	=	192	TRES FAIBLE
Nacré de la ronce <i>Brenthis daphne</i> Denis & Schiffermüller, 1775	-	LC	LC	-	=	15	TRES FAIBLE
Nymphale de l'arbousier <i>Charaxes jasius</i> Linnaeus, 1767	-	LC	LC	-	-5	1	TRES FAIBLE
Ocellé de la canche <i>Pyronia cecilia</i> Vallantin, 1894	-	LC	LC	-	-14	8	TRES FAIBLE

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement d'une centrale photovoltaïque au sol – Ténergie



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts					Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace		Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France	Liste rouge PACA				
Ocellé rubané <i>Pyronia bathseba</i> Fabricius, 1793	-	LC	LC	-	-6	24	TRES FAIBLE
Paon-du-jour <i>Aglais io</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-	=	1	TRES FAIBLE
Petit Mars changeant <i>Apatura ilia</i> Denis & Schiffermüller, 1775	-	LC	LC	-	=	14	TRES FAIBLE
Petit Nacré <i>Issoria lathonia</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-	-1	3	TRES FAIBLE
Petite Tortue <i>Aglais urticae</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-	=	X	TRES FAIBLE
Petite Violette <i>Boloria dia</i> Linnaeus, 1767	-	LC	LC	-	-4	1	TRES FAIBLE
Piérade de la rave <i>Pieris rapae</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-	=	120	TRES FAIBLE
Piérade de l'ibéride <i>Pieris mannii</i> Mayer, 1851	-	LC	LC	-	-15	8	TRES FAIBLE
Piérade des biscutelles <i>Euchloe crameri</i> Butler, 1869	-	LC	LC	-	-10	11	TRES FAIBLE
Piérade du chou <i>Pieris brassicae</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-	=	48	TRES FAIBLE
Piérade du Navet <i>Pieris napi</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-	=	19	TRES FAIBLE
Point de Hongrie <i>Erynnis tages</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-	-2	3	TRES FAIBLE
Proserpine <i>Zerynthia rumina</i> Linnaeus, 1758	PN3	LC	LC	R	=	1	MODERE

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement d'une centrale photovoltaïque au sol – Ténergie



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts					Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace		Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France	Liste rouge PACA				
Silène <i>Brintesia circe</i> Fabricius, 1775	-	LC	LC	-	-3	75	TRES FAIBLE
Souci <i>Colias crocea</i> Geoffroy in Fourcroy, 1785	-	LC	LC	-	=	83	TRES FAIBLE
Sylvain azuré <i>Limenitis reducta</i> Staudinger, 1901	-	LC	LC	-	-12	15	TRES FAIBLE
Sylvaine <i>Ochlodes sylvanus</i> Esper, 1777	-	LC	LC	-	=	21	TRES FAIBLE
Sylvandre <i>Hipparchia fagi</i> Scopoli, 1763	-	LC	LC	-	-21	4	TRES FAIBLE
Tabac d'Espagne <i>Argynnis paphia</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-	=	12	TRES FAIBLE
Tacheté austral <i>Pyrgus malvoides</i> Elwes & EdwarD, 1897	-	LC	LC	-	=	X	TRES FAIBLE
Thécla de la ronce <i>Callophrys rubi</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-	-2	14	TRES FAIBLE
Thècle de l'yeuse <i>Satyrrium ilicis</i> Esper, 1779	-	LC	LC	-	-5	3	TRES FAIBLE
Thécla des Nerpruns <i>Satyrrium spini</i> Denis & Schiffermüller, 1775	-	LC	LC	-	-12	2	TRES FAIBLE
Thècle du kermès <i>Satyrrium esculi</i> Hübner, 1804	-	LC	LC	-	=	5	TRES FAIBLE
Tircis <i>Pararge aegeria</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-	=	52	TRES FAIBLE
Vanessa des chardons <i>Vanessa cardui</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-	=	36	TRES FAIBLE

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement d'une centrale photovoltaïque au sol – Ténérrie



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts					Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace		Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France	Liste rouge PACA				
Virgule <i>Hesperia comma</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-	-8	1	TRES FAIBLE
Vulcain <i>Vanessa atalanta</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-	=	24	TRES FAIBLE
Hétérocères							
Zygène de la Petite coronille <i>Zygaena fausta</i> Linnaeus, 1767	-	-	LC	-	-	X	TRES FAIBLE
Zygène de l'Esparcette <i>Zygaena rhodamanthus</i> Esper, 1789	-	-	LC	D	-	9	FORT
Zygène des garrigues <i>Zygaena erythrus</i> Hübner, 1806	-	-	LC	-	-	2	TRES FAIBLE
Zygène d'Occitanie <i>Zygaena occitanica</i> Villers, 1789	-	-	NT	-	-	1	FAIBLE
Zygène du Lotier <i>Zygaena loti</i> Denis & Schiffermüller, 1775	-	-	LC	-	-	X	TRES FAIBLE
Zygène du panicaut <i>Zygaena sarpedon</i> Hübner, 1790	-	-	LC	-	-	X	TRES FAIBLE
Zygène du Pied-de-Poule <i>Zygaena filipendulae</i> Linnaeus, 1758	-	-	LC	-	-	107	TRES FAIBLE
Zygène transalpine <i>Zygaena transalpina</i> Esper, 1780	-	-	LC	-	-	4	TRES FAIBLE
Névroptères							
Ascalaphe soufré <i>Libelloides coccajus</i> Denis & Schiffermüller, 1775	-	-	-	-	-	10	TRES FAIBLE
Orthoptères							
Aïolope de Kenitra <i>Aiolopus puissant</i> Defaut, 2005	-	-	LC	-	-	9	TRES FAIBLE

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement d'une centrale photovoltaïque au sol – Ténergie



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts					Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace		Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France	Liste rouge PACA				
Caloptène italien <i>Calliptamus italicus</i> Linnaeus, 1758	-	-	LC	-	-	10	TRES FAIBLE
Caloptène ochracé <i>Calliptamus barbarus</i> O.G. Costa, 1836	-	-	LC	-	-	1	TRES FAIBLE
Caloptène ochracé <i>Calliptamus barbarus</i> O.G. Costa, 1836	-	-	LC	-	-	4	TRES FAIBLE
Conocéphale bigarré <i>Conocephalus fuscus</i> Fabricius, 1793	-	-	LC	-	-	15	TRES FAIBLE
Conocéphale gracieux <i>Ruspolia nitidula</i> Scopoli, 1786	-	-	LC	-	-	1	TRES FAIBLE
Conocéphale gracieux <i>Ruspolia nitidula</i> Scopoli, 1786	-	-	LC	-	-	12	TRES FAIBLE
Courtilière provençale <i>Gryllotalpa septemdecimchromosomica</i> Ortiz, 1958	-	-	DD	D	-	1	FORT
Criquet des chaumes <i>Dociostaurus genei</i> Ocskay, 1832	-	-	LC	-	-	4	TRES FAIBLE
Criquet des garrigues <i>Omocestus raymondi</i> Yersin, 1863	-	-	LC	-	-	4	TRES FAIBLE
Criquet des jachères <i>Chorthippus mollis</i> Charpentier, 1825	-	-	LC	-	-	1	TRES FAIBLE
Criquet des mouillères <i>Euchorthippus declivus</i> Brisout de Barneville, 1848	-	-	LC	-	-	13	TRES FAIBLE
Criquet des pâtures <i>Pseudochorthippus parallelus parallelus</i> Zetterstedt, 1821	-	-	-	-	-	1	TRES FAIBLE
Criquet des pâtures <i>Pseudochorthippus parallelus parallelus</i> Zetterstedt, 1821	-	-	-	-	-	16	TRES FAIBLE

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement d'une centrale photovoltaïque au sol – Ténergie



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts					Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace		Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France	Liste rouge PACA				
Criquet des Pins <i>Gomphocerippus vagans</i> Eversmann, 1848	-	-	LC	-	-	1	TRES FAIBLE
Criquet des Roseaux <i>Mecostethus parapleurus</i> Hagenbach, 1822	-	-	LC	-	-	1	TRES FAIBLE
Criquet duettiste <i>Chorthippus brunneus brunneus</i> Thunberg, 1815	-	-	LC	-	-	56	TRES FAIBLE
Criquet égyptien <i>Anacridium aegyptium</i> Linnaeus, 1764	-	-	LC	-	-	36	TRES FAIBLE
Criquet marginé <i>Chorthippus albomarginatus</i> De Geer, 1773	-	-	NT	R	-	1	FAIBLE
Criquet marocain <i>Dociostaurus maroccanus</i> Thunberg, 1815	-	-	LC	-	-	1	TRES FAIBLE
Criquet migrateur <i>Locusta migratoria</i> Linnaeus, 1758	-	-	-	-	-	5	TRES FAIBLE
Criquet noir-ébène <i>Omocestus rufipes</i> Zetterstedt, 1821	-	-	LC	-	-	53	TRES FAIBLE
Criquet pansu <i>Pezotettix giornae</i> Rossi, 1794	-	-	LC	-	-	24	TRES FAIBLE
Criquet printanier <i>Pyrgomorpha conica</i> Olivier, 1791	-	-	LC	-	-	9	TRES FAIBLE
Criquet tricolore <i>Paracinema tricolor bisignata</i> Charpentier, 1825	-	-	-	R	-	3	TRES FAIBLE
Decticelle carroyée <i>Tessellana tessellata</i> Charpentier, 1825	-	-	LC	-	-	4	TRES FAIBLE
Decticelle chagrinée <i>Platycleis albopunctata albopunctata</i> Goeze, 1778	-	-	-	-	-	1	TRES FAIBLE

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement d'une centrale photovoltaïque au sol – Ténergie



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts					Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace		Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France	Liste rouge PACA				
Decticelle côtière <i>Platycleis affinis</i> Fieber, 1853	-	-	LC	-	-	22	TRES FAIBLE
Decticelle des ruisseaux <i>Roeseliana azami</i> Finot, 1892	-	-	NT	R	-	64	FAIBLE
Decticelle des sables <i>Platycleis sabulosa</i> Azam, 1901	-	-	LC	-	-	5	TRES FAIBLE
Decticelle frêle <i>Yersinella raymondii</i> Yersin, 1860	-	-	LC	-	-	2	TRES FAIBLE
Decticelle grisâtre <i>Platycleis albopunctata</i> Goeze, 1778	-	-	LC	-	-	2	TRES FAIBLE
Decticelle intermédiaire <i>Platycleis intermedia</i> Audinet-Serville, 1838	-	-	LC	-	-	2	TRES FAIBLE
Decticelle varoise <i>Rhacocleis poneli</i> Harz & Voisin, 1987	-	-	LC	-	-	2	MODERE
Dectique à front blanc <i>Decticus albifrons</i> Fabricius, 1775	-	-	LC	-	-	32	TRES FAIBLE
Ephippigère des vignes <i>Ephippiger diurnus</i> Dufour, 1841	-	-	LC	-	-	1	TRES FAIBLE
Grande Sauterelle verte <i>Tettigonia viridissima</i> Linnaeus, 1758	-	-	LC	-	-	39	TRES FAIBLE
Grillon bordelais <i>Eumodicogryllus bordigalensis</i> Latreille, 1804	-	-	LC	-	-	1	TRES FAIBLE
Grillon bordelais <i>Eumodicogryllus bordigalensis</i> Latreille, 1804	-	-	LC	-	-	37	TRES FAIBLE
Grillon champêtre <i>Gryllus campestris</i> Linnaeus, 1758	-	-	LC	-	-	3	TRES FAIBLE

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement d'une centrale photovoltaïque au sol – Ténergie



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts					Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace		Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France	Liste rouge PACA				
Grillon des bois <i>Nemobius sylvestris</i> Bosc, 1792	-	-	LC	-	-	9	TRES FAIBLE
Grillon des Cistes <i>Arachnocephalus vestitus</i> Costa, 1855	-	-	LC	-	-	3	TRES FAIBLE
Grillon des jas <i>Gryllomorpha uclensis</i> Pantel, 1890	-	-	LC	-	-	1	TRES FAIBLE
Grillon des marais <i>Pteronemobius heydenii</i> Fischer, 1853	-	-	NT	-	-	159	FAIBLE
Grillon d'Italie <i>Oecanthus pellucens</i> Scopoli, 1763	-	-	LC	-	-	3	TRES FAIBLE
Grillon écailleux <i>Mogoplistes brunneus</i> Audinet-Serville, 1838	-	-	LC	-	-	2	TRES FAIBLE
Grillon noirâtre <i>Melanogryllus desertus</i> Pallas, 1771	-	-	LC	-	-	17	TRES FAIBLE
Grillon provençal <i>Gryllus bimaculatus</i> De Geer, 1773	-	-	LC	-	-	1	TRES FAIBLE
Oedipode aigue-marine <i>Sphingonotus caeruleans</i> Linnaeus, 1767	-	-	DD	-	-	6	TRES FAIBLE
Oedipode aigue-marine <i>Sphingonotus caeruleans</i> Linnaeus, 1767	-	-	DD	-	-	10	TRES FAIBLE
OEdipode automnale <i>Aiolopus strepens</i> Latreille, 1804	-	-	LC	-	-	90	TRES FAIBLE
OEdipode framboisine <i>Acrotylus fischeri</i> Azam, 1901	-	-	LC	-	-	X	TRES FAIBLE
OEdipode grenadine <i>Acrotylus insubricus</i> Scopoli, 1786	-	-	LC	-	-	26	TRES FAIBLE

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement d'une centrale photovoltaïque au sol – Ténergie



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts					Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace		Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France	Liste rouge PACA				
OEdipode rouge <i>Oedipoda germanica</i> Latreille, 1804	-	-	LC	-	-	14	TRES FAIBLE
Oedipode soufrée <i>Oedaleus decorus</i> Germar, 1825	-	-	LC	-	-	12	TRES FAIBLE
OEdipode turquoise <i>Oedipoda caerulea</i> Linnaeus, 1758	-	-	LC	-	-	13	TRES FAIBLE
OEdipode turquoise <i>Oedipoda caerulea</i> Linnaeus, 1758	-	-	LC	-	-	17	TRES FAIBLE
Phanéroptère liliacé <i>Tylopsis lilifolia</i> Fabricius, 1793	-	-	LC	-	-	14	TRES FAIBLE
Phanéroptère méridional <i>Phaneroptera nana</i> Fieber, 1853	-	-	LC	-	-	13	TRES FAIBLE
Tétrix caucasien <i>Tetrix bolivari</i> Saulcy in Azam, 1901	-	-	LC	-	-	5	TRES FAIBLE
Tétrix déprimé <i>tetrix depressa</i> Brisout de Barneville, 1848	-	-	LC	-	-	2	TRES FAIBLE
Tétrix des plages <i>Paratettix meridionalis</i> Rambur, 1838	-	-	LC	-	-	69	TRES FAIBLE
Tétrix des vasières <i>Tetrix ceperoi</i> Bolívar, 1887	-	-	LC	-	-	16	TRES FAIBLE
Tétrix forestier <i>Tetrix undulata</i> Sowerby, 1806	-	-	-	-	-	1	TRES FAIBLE
Tridactyle panaché <i>Xya variegata</i> Latreille, 1809	-	-	NT	D	-	30	FORT
Mantes							
Empuse commune <i>Empusa pennata</i> Thunberg. 1815	-	-	-	-	-	7	TRES FAIBLE

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement d'une centrale photovoltaïque au sol – Ténergie



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts					Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace		Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France	Liste rouge PACA				
Mante décolorée <i>Ameles decolor</i> Charpentier, 1825	-	-	-	-	-	X	TRES FAIBLE
Mante religieuse <i>Mantis religiosa</i> Linnaeus, 1758	-	-	-	-	-	12	TRES FAIBLE
Coléoptères							
Lucane cerf-volant <i>Lucanus cervus</i> Linnaeus, 1758	DH2	NT	-	-	-	1	FORT
<i>Cylindera arenaria</i> (Fuessly, 1775)	-	-	-	D	-	153	FORT



9.2 Données d'inventaires

9.2.1 Flore

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Indigenat	EVEE	DH	LRN	LRR	ZNIEFF	Enjeu CBN	Protection	Enjeu	ZH
<i>Achillea nobilis</i> L., 1753	Achillée noble	P	-	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	-
<i>Cirsium arvense</i> (L.) Scop., 1772	Cirse des champs, Chardon des champs, Calcide	P	-	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	-
<i>Clematis vitalba</i> L., 1753	Clématite des haies, Clématite vigne blanche, Herbe aux gueux	P	-	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	-
<i>Echinochloa crus-galli</i> (L.) P.Beauv., 1812	Échinochloa pied-de-coq, Échinochloé Pied-de-coq, Pied-de-coq, Panic pied-de-coq	P	-	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	-
<i>Juglans regia</i> L., 1753	Noyer royal, Noyer, Noyer anglais, Noyer commun	I	-	-	-	-	-	MOY	-	FAIBLE	-
<i>Malva neglecta</i> Wallr., 1824	Mauve négligée, Petite mauve, Mauve à feuilles rondes	P	-	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	-
<i>Plantago lanceolata</i> L., 1753	Plantain lancéolé, Petit plantain, Herbe Caroline, Ti-plantain	P	-	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	-
<i>Populus alba</i> L., 1753	Peuplier blanc	P	-	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	Oui
<i>Populus nigra</i> L., 1753	Peuplier noir, Peuplier commun noir	P	-	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	Oui
<i>Quercus pubescens</i> Willd., 1796	Chêne pubescent, chêne humble	P	-	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	-
<i>Rumex crispus</i> L., 1753	Rumex crépu	P	-	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	-
<i>Setaria pumila</i> (Poir.) Roem. & Schult., 1817	Sétaire naine, Sétaire glauque	P	-	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	-
<i>Sonchus asper</i> (L.) Hill, 1769	Laiteron épineux	P	-	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	-
<i>Sorghum halepense</i> (L.) Pers., 1805	Sorgho d'Alep, Herbe de Cuba	I	-	-	-	-	-	MOY	-	FAIBLE	-
<i>Trifolium pratense</i> L., 1753	Trèfle des prés, Trèfle violet	P	-	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	-
<i>Fraxinus</i> L., 1753	Frêne	P	-	-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	-
<i>Galium verum</i> L., 1753	Gaillet vrai, Gaillet jaune, Caille-lait jaune	P	-	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	-
<i>Polygonum</i> L., 1753	Renouée, Polygonum	P	-	-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	-
<i>Tragopogon pratensis</i> L., 1753	Salsifis des prés	P	-	-	LC	-	-	-	-	TRES FAIBLE	-
<i>Vicia</i> L., 1753	Vesce	P	-	-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	-
<i>Ailanthus altissima</i> (Mill.) Swingle, 1916	Ailante glanduleux, Faux vernis du Japon, Ailante, Ailante	J	Majeure	-	-	-	-	-	-	NUL	-
<i>Artemisia verlotiorum</i> Lamotte, 1877	Armoise, Herbe chinois, Marie-Thérèse	J	Majeure	-	-	-	-	-	-	NUL	-
<i>Broussonetia papyrifera</i> (L.) Vent., 1799	Mûrier à papier, Broussonétia à papier, Broussonétie à papier	M	Modérée	-	-	-	-	-	-	NUL	-

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement d'une centrale photovoltaïque au sol – Ténergie



<i>Cichorium endivia</i> L., 1753	Chicorée endive, Chicorée de Belgique	M	-	-	-	-	-	-	-	NUL	-
<i>Cucumis melo</i> L., 1753	Melon	M	-	-	-	-	-	-	-	NUL	-
<i>Cyperus eragrostis</i> Lam., 1791	Souchet vigoureux, Souchet robuste, Souchet éragrostide, Souchet éragrostis	I	Majeure	-	-	-	-	-	-	NUL	Oui
<i>Xanthium spinosum</i> L., 1753	Lampourde épineuse	I	Modérée	-	-	-	-	-	-	NUL	-
<i>Centaurea nigra</i> L., 1753	Centaurée noire	P	-	-	DD	-	-	MOY	-	DD	-



9.2.2 Faune

9.2.2.1 Avifaune

Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts							Nombre de contact	Intérêt patrimonial	Statut biologique sur le site	Enjeu local de conservation
	Protection	Menace				Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)				
		Liste rouge France - Nicheurs	Liste rouge France - Hivernants	Liste rouge France - Passage	Liste rouge PACA						
Milan royal <i>Milvus milvus</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	VU	VU	NAC	NAb / EN / NAd	D	DD	1	FORT	Déplacement - Alimentation possible	MODERE
Alouette lulu <i>Lullula arborea</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	LC	NAC	-	NT / NAc / -	R	DD	2	MODERE	Nicheur possible - Déplacement	MODERE
Bouscarle de Cetti <i>Cettia cetti</i> Temminck, 1820	PN3 -	NT	-	-	NT / - / -	-	-	2	MODERE	Nicheur possible - Alimentation	MODERE
Chardonneret élégant <i>Carduelis carduelis</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	VU	NAd	NAd	LC / NAd / NAd	-	-31	5	MODERE	Alimentation - Déplacement	MODERE
Corneille noire <i>Corvus corone</i> Linnaeus, 1758	- DO2	LC	NAd	-	VU / NAd / -	-	DD	12	MODERE	Alimentation - Déplacement	MODERE
Tarier pâtre <i>Saxicola rubicola</i> Linnaeus, 1766	PN3 -	NT	NAd	NAd	NT / NAd / NAd	-	-22	1	MODERE	Nicheur possible - Alimentation	MODERE
Gobemouche gris <i>Muscicapa striata</i> Pallas, 1764	PN3 -	NT	-	DD	VU / - / DD	R	-25	2	MODERE	Alimentation - Halte migratoire	FAIBLE
Hirondelle rustique <i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	NT	-	DD	NT / - / DD	-	-26	1	MODERE	Déplacement	FAIBLE
Bergeronnette grise <i>Motacilla alba</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	NAd	-	LC / NAd / -	-	DD	3	FAIBLE	Alimentation - Déplacement	FAIBLE
Buse variable <i>Buteo buteo</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	NAC	NAC	LC / NAc / NAc	-	-	4	FAIBLE	Déplacement	FAIBLE
Choucas des tours <i>Corvus monedula</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO2	LC	NAd	-	LC / NAd / -	-	+	102	FAIBLE	Alimentation - Déplacement	FAIBLE

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement d'une centrale photovoltaïque au sol – Ténergie



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts							Nombre de contact	Intérêt patrimonial	Statut biologique sur le site	Enjeu local de conservation
	Protection	Menace				Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)				
		Liste rouge France - Nicheurs	Liste rouge France - Hivernants	Liste rouge France - Passage	Liste rouge PACA						
Epervier d'Europe <i>Accipiter nisus</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	NAC	NAd	LC / NAC / NAd	-	-	2	FAIBLE	Chasse - Déplacement	FAIBLE
Fauvette à tête noire <i>Sylvia atricapilla</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	NAC	NAC	LC / NAC / NAC	-	+	2	FAIBLE	Alimentation	FAIBLE
Grand Corbeau <i>Corvus corax</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	-	LC / - / -	-	+	5	FAIBLE	Déplacement	FAIBLE
Grimpereau des jardins <i>Certhia brachydactyla</i> C.L. Brehm, 1820	PN3 -	LC	-	-	LC / - / -	-	+	2	FAIBLE	Alimentation	FAIBLE
Héron garde-bœufs <i>Ardea ibis</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	NAC	-	LC / NAC / -	-	+	81	FAIBLE	Alimentation - Déplacement	FAIBLE
Mésange bleue <i>Cyanistes caeruleus</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	NAb	LC / - / NAb	-	+	8	FAIBLE	Alimentation	FAIBLE
Mésange charbonnière <i>Parus major</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	NAb	NAd	LC / NAb / NAd	-	DD	5	FAIBLE	Alimentation	FAIBLE
Moineau domestique <i>Passer domesticus</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	NAb	LC / - / NAb	-	-	67	FAIBLE	Alimentation - Déplacement	FAIBLE
Pic épeiche <i>Dendrocopos major</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	NAd	-	LC / NAd / -	-	+	1	FAIBLE	Déplacement	FAIBLE
Pic vert <i>Picus viridis</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	-	LC / - / -	-	-	2	FAIBLE	Alimentation	FAIBLE
Pinson des arbres <i>Fringilla coelebs</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	NAd	NAd	LC / NAd / NAd	-	+4,3	31	FAIBLE	Alimentation - Déplacement	FAIBLE
Pipit des arbres <i>Anthus trivialis</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	DD	LC / - / DD	-	-23	1	FAIBLE	Déplacement	FAIBLE
Rougegorge familier <i>Erithacus rubecula</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	NAd	NAd	LC / NAd / NAd	-	-9	12	FAIBLE	Alimentation	FAIBLE

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement d'une centrale photovoltaïque au sol – Ténergie



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts							Nombre de contact	Intérêt patrimonial	Statut biologique sur le site	Enjeu local de conservation
	Protection	Menace				Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)				
		Liste rouge France - Nicheurs	Liste rouge France - Hivernants	Liste rouge France - Passage	Liste rouge PACA						
Sittelle torchepot <i>Sitta europaea</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	-	LC / - / -	-	+	1	FAIBLE	Alimentation	FAIBLE
Canard colvert <i>Anas platyrhynchos</i> Linnaeus, 1758	- DO2,3	LC	LC	NAd	LC / LC / NAd	-	+	3	TRES FAIBLE	Déplacement	TRES FAIBLE
Etourneau sansonnet <i>Sturnus vulgaris</i> Linnaeus, 1758	- DO2	LC	LC	NAc	LC / LC / NAc	-	+	320	TRES FAIBLE	Alimentation - Déplacement	TRES FAIBLE
Geai des chênes <i>Garrulus glandarius</i> Linnaeus, 1758	- DO2	LC	NAd	-	LC / NAd / -	-	+23	1	TRES FAIBLE	Alimentation	TRES FAIBLE
Merle noir <i>Turdus merula</i> Linnaeus, 1758	- DO2	LC	NAd	NAd	LC / NAd / NAd	-	+	2	TRES FAIBLE	Alimentation	TRES FAIBLE
Pie bavarde <i>Pica pica</i> Linnaeus, 1758	- DO2	LC	-	-	LC / - / -	-	+	7	TRES FAIBLE	Alimentation - Déplacement	TRES FAIBLE
Pigeon biset (domestique) <i>Columbia livia f. domestica</i> Gmelin, 1789	- DO2	DD	-	-	DD / - / -	-	139	1500	TRES FAIBLE	Alimentation - Déplacement	TRES FAIBLE
Pigeon ramier <i>Columba palumbus</i> Linnaeus, 1758	- DO2,3	LC	LC	NAd	LC / LC / NAd	-	+	1	TRES FAIBLE	Déplacement	TRES FAIBLE
Tourterelle turque <i>Streptopelia decaocto</i> FrivalDzky, 1838	- DO2	LC	-	NAd	LC / - / NAd	-	+	70	TRES FAIBLE	Alimentation - Déplacement	TRES FAIBLE



9.2.2.2 Autres

Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts					Nombre de contact	Intérêt patrimonial	Statut biologique sur le site	Enjeu local de conservation
	Protection	Menace		Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)				
		Liste rouge France	Liste rouge PACA						
Mammifères									
Taupe d'Europe <i>Talpa europaea</i> Linnaeus, 1758	- -	LC	-	-	DD	20	TRES FAIBLE	Indice de présence	TRES FAIBLE
Rhopalocères									
Piérade de la rave <i>Pieris rapae</i> Linnaeus, 1758	- -	LC	LC	-	=	2	TRES FAIBLE	Déplacement	TRES FAIBLE
Orthoptères									
Aïolope de Kenitra <i>Aiolopus pussanti</i> Default, 2005	- -	-	LC	-		3	TRES FAIBLE	Basking	TRES FAIBLE
Criquet des mouillères <i>Euchorthippus declivus</i> Brisout de Barneville, 1848	- -	-	LC	-		1	TRES FAIBLE	Déplacement	TRES FAIBLE
Criquet mélodieux <i>Chorthippus biguttulus</i> Linnaeus, 1758	- -	-	LC	-		5	TRES FAIBLE	Basking - Déplacement	TRES FAIBLE